





# *OBSERVATIONS*

# HISTORIQUES

## *ET CRITIQUES*

SUR LES

## *ERREURS DES PEINTRES.*

---

TOME SECOND.

---


HISTORY
OXFORD

# *OBSERVATIONS*
# HISTORIQUES
*ET*
# CRITIQUES

*Sur les Erreurs des Peintres, Sculpteurs & Deſſinateurs, dans la repréſentation des Sujets tirés de l'Hiſtoire Sainte,*

OU

Les Peintures Sacrées conſidérées relativement aux dogmes, aux faits & au coſtume, avec tous les éclairciſſements néceſſaires pour les rendre exactes, & les augmenter d'un grand nombre de Sujets qui n'ont jamais été traités.

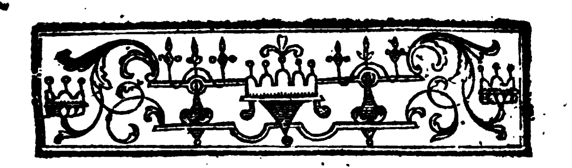
*TOME SECOND.*

*Deux Vol. in-12. Prix 6 liv. relié.*



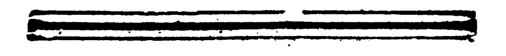
A PARIS,
Chez DEBURE, Pere, Quai des Auguſtins, à Saint Paul.

M. DCC. LXXI.
*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*



# OBSERVATIONS
## *HISTORIQUES*
ET
## *CRITIQUES*

SUR LES ERREURS DES PEINTRES, SCULPTEURS ET DESSINATEURS.



# SECONDE PARTIE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Des Druïdes.*

JE consacre ce premier Chapitre à l'examen d'un tableau que j'ai vu à Paris chez les Pères de Nazareth : il est placé dans la troisième Chapelle à gauche en entrant dans l'Eglise, &





ont eu révélation du myſtère de l'Incarnation, long-temps avant ſon accompliſſement. Il raconte qu'environ cent ans avant l'entrée de Céſar dans les Gaules, les Druïdes s'aſſemblerent à Chartres avec les principaux habitants du pays Chartrain ; le ſouverain Pontife, après avoir fait le ſacrifice du pain & du vin, ſuivant la coutume, annonça au peuple, que le temps approchait qu'une Vierge enfanterait : que le fils qu'elle mettrait au jour, ramenerait l'âge d'or, qu'il ſerait le protecteur, l'eſpoir des Nations.... Il finit par leur conſeiller de lui dreſſer un Autel.

L'avertiſſement & le conſeil du Grand Prêtre, furent reçus comme venant du Ciel. Les ouvriers ſe mirent à l'ouvrage : on éleva un Autel, ſur lequel on plaça la ſtatue d'une Vierge tenant un enfant entre ſes bras. Lorſque tout fut achevé, le Grand Prêtre convoqua une aſſemblée générale de tous les habitants du pays, il poſa la main ſur un des angles de l'Autel, & le conſacra, en prononçant ces paroles : *Je te dédie en l'honeur de la Vierge qui enfantera.*

Voilà ce que raconte l'Avocat Rouillard dans ſa Parthénie, & voilà en par-

# OBSERVATIONS HISTORIQUES
## ET CRITIQUES
## SUR LES
# ERREURS DES PEINTRES.

TOME SECOND.

Je crois que pour concilier l'Artiſte & l'Hiſtorien, il faut recourir aux cérémonies religieuſes des Druïdes. Le Gui de chêne était célèbre dans la Religion des anciens Gaulois : on en fesait tous les ans la recherche avec grand appareil : vraiſſemblablement les Druïdes ſe ſervaient de cette plante dans leurs ſacrifices. Le Peintre aura ſaiſi cette circonſtance, pour repréſenter un ſacrifice fait en l'honeur d'une *Vierge qui enfanterait.*

Je croirais perdre des moments précieux, ſi je m'arrêtais plus long temps ſur les détails de ce reſte informe des Peintures dont on décorait autrefois les Egliſes, & que le ſiècle dernier n'aurait point dû renouveler ſous les auſpices d'un Chancelier. Je n'entrerai même dans aucune diſcuſſion ſur l'Hiſtoire, d'où le Peintre paraît avoir tiré ſon ſujet. Je me contenterai ſeulement d'obſerver qu'elle eſt abſolument contraire à la croyance de l'Egliſe. En effet, il en réſulterait que le myſtère de l'Incarnation fut révélé aux Druïdes, & que les Druïdes le révélèrent à tous les habitants du pays Chartrain : de ſorte que tout un peuple aurait été inſtruit de ce myſtère. Or, ce fait ſe

trouve en oppoſition avec ce que les SS. Pères ont toujours enſeigné. Il ſe peut que dans tous les ſiècles, chez toutes les Nations, Dieu ait révélé à quelque ſage Perſonnage la venue du Meſſie : telle eſt l'opinion univerſellement reçue, ainſi qu'on peut le voir dans la Cité de Dieu, dans S. Thomas, &c. Mais qu'un peuple entier ait eu connaiſſance du myſtère de l'Incarnation, long-temps avant la naiſſance du Sauveur, que ce peuple ait dreſſé un Autel, érigé une Statue, offert des ſacrifices en l'honeur de la Vierge & de ſon fils, c'eſt ce que jamais l'on n'a *oſé* ſoutenir, c'eſt ce que les Peintres doivent éviter de ſuppoſer.



## CHAPITRE II.

### *Des Sibylles.*

L'EXISTENCE des Sibylles, l'autenticité de leurs prédictions, sont deux problêmes historiques, dont la solution a excité la curiosité d'un grand nombre de Sçavants. Malgré leurs recherches, ces deux problêmes sont restés indécis.

Il s'est trouvé des Ecrivains qui ont nié l'existence de ces filles célèbres; d'autres l'ont soutenue véritable. Parmi les derniers, ceux-ci comptent douze Sibylles, ceux-là les réduisent à deux ou trois. On a même avancé qu'il n'y en avait qu'une. Les sentiments ne sont pas plus unanimes sur l'autenticité ou la réalité de leurs prédictions. Les uns les croient supposées, d'autres les regardent comme autentiques. Un troisième sentiment a pris un parti mitoyen. Ceux qui l'ont embrassé, admettent l'existence des Sibylles, sans fixer leur nombre. Ils reconnaissent aussi la réalité de leurs ou-

vrages ; mais en même temps ils conviennent que la plupart des prédictions qu'on leur attribue, entr'autres le fameux acroſtiche ſur le nom du Chriſt, ont éte faits après coup.

Quoi qu'il en ſoit de ces différentes opinions, on ne peut nier que dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, on n'ait ajoûté foi à l'exiſtence des Sibylles, & à la réalité de leurs prédictions. Pluſieurs graves perſonnages ne balancèrent point de les faire ſervir au ſoutien de la Religion. Ils placèrent les Sibylles au rang des Miniſtres dont l'Eternel s'était ſervi pour manifeſter aux hommes ſes volontés. Cette conduite ne doit point nous ſurprendre, les Païens reconnaiſſaient la réalité des Oracles Sibyllins, & les Pères Grecs confondaient les Païens, en leur oppoſant des témoignages qu'ils admettaient.

Il ne paraît pas que les Pères Latins ſe ſoient laiſſé éblouïr par ces prétendues prophéties. Ils croyaient, à la vérité, que le Ciel avait pu inſpirer les Sibylles ; mais ils avaient des preuves aſſez convaincantes, pour démontrer les vérités de la Religion, ſans recourir au témoignage des Gentils.

Ce fut peut-être lors des guerres

d'Outremer, que la réputation de ces Filles illustres se répandit en Occident. On donna bientôt dans tous les excès des Grecs. Les prédictions des Sibylles entrèrent dans les prières publiques ; les statues, les images de ces prétendues Prophéteſſes, furent placées dans les Egliſes.

Nos anciens Spectacles, connus ſous le nom de *Myſtères*, ne firent qu'accréditer en France l'autorité des Sibylles. L'Auteur du myſtère de l'Incarnation, repréſenté à Rouen en 1474, en place une à Rome, ſous le règne d'Octave Céſar. Elle vient à la fontaine où elle eſt priſe d'une fureur prophétique, pendant laquelle elle annonce que bientôt naîtra le Sauveur du monde, qu'elle ignore le jour de ſa naiſſance ; mais que ce jour ſera ſignalé par le cours de la fontaine, qui alors jetera de l'huile au lieu d'eau. Quelque temps après, la Sibylle envoie à la fontaine ; on lui apporte de l'huile. A ce prodige elle reconnaît que le Sauveur eſt né, & court en inſtruire l'Empereur.

Ces groſſieres fictions, que la raiſon déſavoue, amusèrent long-temps nos aïeux. Ce fut à regret que dans le ſei-

zième siècle, ils virent le Parlement de Paris, proscrire *les Mystères.* Pour se dédommager de cette perte, ils composèrent de petits poëmes, connus sous le nom de Noëls, qu'ils récitaient dans les Eglises. Un Concile de Narbonne, célébré en 1609, nous apprend qu'à cette dernière époque, entr'autres petites pièces, on chantait les Prophéties des Sibylles.

A présent que l'amour de la vérité a dissipé l'ignorance, & banni la superstition, on convient que les oracles Sibyllins, vrais ou supposés, sont indignes de servir de preuves ou d'ornement à la plus auguste des Religions : on a mis les fragments qui nous en restent au rang des livres apocryphes ; & l'on rirait aujourd'hui de quiconque s'en servirait pour combattre les hérétiques, & convaincre les incrédules.

C'est d'après ces principes que le Concile de Narbonne a défendu les chants, les représentations dont j'ai parlé. C'est d'après ces principes que, dans quelques Bréviaires, l'on a réformé ce vers ridicule, *teste David cum Sibylla*, qu'on chantait autrefois dans la Prose des morts. Pourquoi

donc les tableaux n'ont-ils pas éprouvé cette réforme ? On voit encore dans certaines Eglises, les Sibylles qui servent de pendants aux Prophètes, aux Apôtres.

Je viens d'apprendre, qu'en réparant l'Eglise de S. Severin à Paris, on a supprimé ces peintures abusives, dont les murs du Chœur & de la Nef étaient grossiérement décorés. Il est à souhaiter que cet exemple ne reste point sans imitateurs. *Ce qu'il faut croire est assez confirmé, & les gens peu instruits n'ont pas besoin de ces représentations. Satis enim firmatum est quod credendum, nec talibus repræsentationibus indigent imperiti.* Ce sont les paroles du Concile de Narbonne. Elles doivent s'appliquer aux tableaux comme aux noëls de nos aïeux.

Par exemple, on trouve dans quelques Auteurs que la Sibylle de Cumes annonça à l'Empereur Auguste la naissance du Messie, & lui fit voir dans l'air une Vierge qui tenait un enfant entre ses bras. *Pierre de Cartone* a traité ce prodige Son tableau est même estimé, & décore la Galerie de l'Hôtel de Toulouse. Mais cet Artiste n'en est pas moins répréhensible. Les

Auteurs dans lesquels il a puisé son sujet, ont été proscrits, il ne devait point réaliser leurs rêveries.

---

## CHAPITRE III.

### *Le voyage à Béthléem.*

» VERS ce temps, on publia un » Edit de César-Auguste, pour faire » le dénombrement de toute la terre. » Ce dénombrement fut le premier qui » qui se fit sous Cirinus, Gouverneur » de Syrie :

» Et tous allaient se faire enregis- » trer, chacun dans sa Ville.

» Joseph partit aussi de Nazareth, » qui est en Galilée, & vint en Judée, » dans la Ville de David, appelée Bé- » thléem. (parce qu'il était de la » maison & de la famille de David) » pour se faire enregistrer avec Marie » son épouse, qui était enceinte.

Ce passage de Saint Luc nous apprend pourquoi la Vierge & son mari se transportèrent à Béthléem. Ils entreprirent ce voyage pour satisfaire à l'Edit de César-Auguste, qui ordon-

nait un dénombrement par toute la terre. Il y a conteſtation entre les Sçavants ſur l'époque de ce dénombrement : ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner cette queſtion. Le départ de Joſeph & de Marie pour Béthléem, leur arrivée dans cette Ville ; en un mot, toutes les circonſtances de ce voyage, voilà ce qu'il eſt intéreſſant pour les Artiſtes de connaître ; voilà ce qui doit nous occuper.

Je remarque d'abord que de la Ville de Nazareth, qui eſt à deux lieues du Thabor vers le couchant, juſqu'à Béthléem, ſituée à deux lieues de Jéruſalem, au midi, on compte ordinairement trente lieues. Mettez-en autant pour le retour. Cela fait ſoixante lieues

Je remarque, en ſecond lieu, que la Vierge était dans ſon dernier mois, lorſqu'elle entreprit le voyage de Béthléem : elle devait s'attendre au premier moment à faire ſes couches. Ainſi voilà deux circonſtances eſſencielles à ſaiſir ; un voyage de ſoixante lieues, une femme qui eſt ſur le point daccoucher.

Une troiſième circonſtance què les Artiſtes ne doivent pas perdre de vue, c'eſt que ce ſont des Juifs qui voyagent

en Palestine, & que dans cette contrée, parmi cette Nation, on ne trouvait sur la route que le simple couvert. Les voyageurs étaient obligés de se procurer & de porter avec eux tout ce qui est nécessaire à la vie.

De ces trois circonstances, il résulte que S. Joseph, en quittant Nazareth, eut soin d'emporter tout ce qui était nécessaire, non-seulement pour la subsistance commune, mais encore pour la mere & l'enfant, si la Vierge accouchait pendant le voyage.

La coutume d'emporter avec soi des provisions de bouche, lorsqu'on entreprenait quelque voyage, était si générale parmi les Juifs, que *Josephe*, en parlant de la secte des Esséniens, observe comme une singularité, qu'ils ne portaient dans leurs voyages que des armes pour se défendre.

Cette coutume est encore marquée expressément dans l'Evangile. On peut consulter le Chapitre dix de S. Matthieu, le sixième de S. Marc., & le neuvième de S. Luc; on y verra les règles que Jésus voulait que ses Disciples observassent dans leurs voyages: on y verra que non-seulement on portait de quoi se vêtir & se défen-

dre, mais encore de quoi se nourrir.

Enfin, S. Matthieu rapporte que la Vierge emmaillota son enfant aussi-tôt qu'il fût né : Elle avait donc pris ce qui lui était néçessaire pour cet objet, &c. Non-seulement ces détails peuvent être utiles aux Artistes qui voudraient réaliser le voyage de Béthléem : ils recevront aussi leur application dans le Chapitre suivant. On sera étonné que presque tous les Peintres aient oublié de faire usage du grouppe que devait former le bagage de la Vierge & de S. Joseph. Ils ont couru après des ornements factices, tandis qu'ils en avaient de réels.

S. Matthieu n'entre dans aucuns détails sur le départ de Nazareth. Il n'en est pas de même de l'Auteur du proto-Evangile de S. Jacques ; il rapporte que Joseph ne fut pas un des derniers à satisfaire à l'Edit de César. Une chose cependant l'affligeait : c'était de sçavoir sous quelle qualité il ferait inscrire la Vierge. » Dirai-je qu'elle » est ma femme ? Le fait est faux. » Je suis son gardien, & non son » mari. Dirai-je qu'elle est ma fille ? » Mais il est notoire que je n'ai que » des garçons. Comment donc faire ? »

Malgré cette perplexité, Joseph prépare un âne, fait monter la Vierge dessus, & accompagné de son fils Simon, il prend la route de Béthléem.

Ce prétendu embarras de S. Joseph est un conte ridicule, digne de figurer à la suite de tous ceux que nous avons déja cités du même Auteur. La Vierge était mariée lorsqu'elle fut à Béthléem : ainsi il ne pouvait y avoir de difficulté pour l'enregistrer. « Joseph se transporta à Béthléem pour se faire inscrire avec Marie son épouse, qui » était enceinte ». *Ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante.* Ce sont les termes mêmes de l'Evangile.

Quant au personnage que l'Auteur apocryphe fait aussi voyager à Béthléem, j'observerai que quelques Auteurs ont avancé que S. Joseph était veuf lorsqu'il épousa la Vierge, qu'il avait des enfants, que l'un d'entre eux se nommait Simon. Cependant ce veuvage, ces enfants sont deux faits plus que douteux ; & dans l'espece, j'estime que les Peintres qui voudraient traiter le voyage de Béthléem, seraient répréhensibles, s'ils introduisaient quelqu'un de ces enfants prétendus dans

leurs tableaux. L'Evangile n'en fait aucune mention : le silence des Auteurs sacrés indique aux Artistes la route qu'ils doivent suivre.

La Vierge & S. Joseph firent-ils seuls le voyage de Béthléem ? C'est une question qui nait naturellement du fait précédent. Je crois qu'on pourrait soutenir l'affirmative. Ce qui me fait incliner vers ce sentiment, c'est que toute la Judée était inondée de brigands, de voleurs, qui se retiraient dans les cavernes, & dont le voisinage rendait les chemins fort dangereux. D'ailleurs la coutume de voyager en compagnie a presque toujours été usitée en Asie : c'est ce qu'on appelle des *caravannes*. Enfin l'Evangéliste dit expressément que S. Joseph & son épouse ne furent pas les seuls qui obéirent à l'Edit de César. « Et tous allaient se faire enre» gistrer, chacun dans sa Ville ... » La Vierge & S. Joseph se réunirent à ceux de leur canton, qui allaient se faire inscrire. Ils auront fait route ensemble. Du moins cette circonstance me paraît vraissemblable, & ne répugne point à l'Evangile.

Arriva-t-il quelque incident pendant

le voyage, qui puiſſe être de quelque utilité pour les Peintres ? Le fait n'eſt pas impoſſible ; mais il n'en eſt point parlé dans les Livres ſacrés. L'Auteur apocryphe, ci-deſſus cité, rapporte que Joſeph s'étant retourné pour regarder ſon épouſe, il s'apperçut qu'elle pleurait. S'étant retourné une autre fois, il vit qu'elle riait. Ces pleurs & ces ris excitèrent la curioſité du mari. Il queſtiona la Vierge. » Je vois devant moi, » lui dit-elle, deux peuples fort diffé» rents ; l'un pleure & l'autre rit. Je » pleure & je ris comme eux ». Il ſerait inutile de faire des obſervations ſur ce prétendu incident. C'eſt une viſion, c'eſt tout dire.

Que la Vierge ait fait le voyage à pied ou montée ſur un âne ; c'eſt ſur quoi les Evangéliſtes ont gardé le ſilence. Cette circonſtance, au ſurplus, paraît indifférente. J'aurai occaſion d'en parler plus au long dans le Chapitre ſuivant.

L'Auteur d'un ancien myſtère ne s'eſt pas contenté de donner un âne à la Vierge, il a augmenté le cortége d'un ſecond animal domeſtique. Voici comme il fait parler S. Joſeph.

JOSEPH.

» Eh bien, Marie, puisque ainsi est,
» Mener notre âne conviendra,
» Pour nous porter quant aviendra
» Que nous nous trouverrons fort las.
» Aussi pour ce que nous n'avons pas
» Tant d'argent que pourions dépendre,
» Nous marrons (menneróns) ce bœuf
ci pour vendre...

Cette fiction était fort adroite : par son moyen, l'âne & le bœuf se trouvaient nécessairement dans le lieu où naquit le Sauveur. Cependant, si l'on consulte les mœurs des Juifs, on conviendra en même temps qu'elle n'est pas entiérement destituée de vraissemblance ; & les Artistes seraient peut-être excusables, s'ils entreprenaient de la réaliser.

Il nous reste maintenant à examiner l'arrivée de Marie & de Joseph à Béthléem. Comme cette circonstance est intimement liée à la naissance du Sauveur ; nous en réserverons l'examen pour le Chapitre suivant.

## CHAPITRE IV.

### *La naiſſance du Chriſt.*

CHEVREAU, dans ſon Hiſtoire du Monde, nous a donné la liſte d'environ cinquante calculs différents, ſur l'époque de la naiſſance du Sauveur. Le moindre de ces calculs fait naître le Chriſt l'an du monde 3616, & le plus grand recule cette époque à l'an 6984; ce qui fournit une différence de 3368 ans. De tous ces calculs, celui qui fixe cette naiſſance à l'an 4000 depuis la création du monde, eſt le plus généralement ſuivi.

Le détail de cet événement ſi mémorable ſe trouve dans le ſecond Chapitre de S. Luc. Le voici. » Pendant » qu'ils (la Vierge & Joſeph) étaient » en ce lieu (Béthléem), il arriva que » le temps auquel elle (la Vierge) » devait accoucher, s'accomplit, & » elle enfanta ſon fils premier né; » & l'ayant enveloppé de langes, elle » le poſa dans une crêche, parce qu'il

» n'y avait point de place pour eux
» dans l'Hôtellerie.

C'eſt dans ce récit de S. Luc que les Peintres ont dû puiſer le ſujet des tableaux, connus ſous le nom de la naiſſance de Jéſus. Un examen circonſtancié de ces tableaux, nous mettra en état de juger ſi réellement ils ſont conformes à ce récit, & s'ils méritent de décorer le Temple du Seigneur.

D'abord il me ſemble que le nom qu'on leur donne ne leur convient point. En effet, la naiſſance de Jéſus eſt la même choſe que l'accouchement de la Vierge; or, je ne penſe pas qu'aucun Peintre ait été aſſez téméraire pour choiſir ce moment critique. Comment d'ailleurs auraient-ils pu repréſenter la naiſſance du Sauveur, puiſque l'Evangéliſte ne nous apprend rien ſur cet objet? Quelques Auteurs ont à la vérité tenté d'expliquer par des comparaiſons ſenſibles le prodige qui s'opéra alors; mais l'Egliſe n'a jamais fixé la manière dont la Vierge accoucha. Jéſus naquit ſans rompre le ſceau de la virginité de ſa mère. Voilà ce que croit, & ce qu'enſeigne l'Egliſe.

Si quelques Auteurs, recommandables par leur ſçavoir & leur piété, ſemblent dire le contraire, lorſqu'ils avancent que ces paroles de Moïſe, *Omne maſculinum adaperiens vulvam Sanctum Domino vocabitur*, conviennent proprement à Jéſus, qui par ſa naiſſance extraordinaire a manifeſté ſon ſouverain pouvoir ſur la nature; il faut croire que ces illuſtres perſonnages n'ont eu d'autre intention que d'appuyer la virginité inviolable de Marie, Vierge avant, pendant & après l'enfantement; c'eſt ce qu'on trouve fort ſpirituellement exprimé dans Saint Jérome, dialogue 11, contre les Pélagiens. *Solus Chriſtus clauſas portas vulvæ virginalis aperuit, quæ tamen clauſæ jugiter permanſerunt. Hæc eſt porta orientalis per quam ſolus Pontifex ingreditur & egreditur & nihilominus ſemper clauſa eſt.*

L'Egliſe enſeigne encore que Jéſus naquit ſans que ſa mère éprouvât la moindre douleur, & ſans qu'elle ſe reſſentît d'aucune des incommodités auxquelles les autres femmes ſont ſujètes. C'eſt la déciſion du ſixième Concile *in Trullo*. Comment une femme eſt-elle ac-

couchée sans cesser d'être vierge, & sans ressentir la plus légère incommodité ? C'est sur quoi l'Eglise n'a jamais prononcé. Je ne sçache pas non plus qu'aucun Peintre se soit avisé de représenter cette merveille, ce mystère. Ainsi, comme je l'ai observé, c'est improprement qu'on donne le nom de *naissance de Jésus*, à leurs tableaux. Tous réprésentent *Jésus nouveau-né*. Ce qui est fort différent *de Jésus naissant*.

On demande si ce fût le premier jour de son arrivée à Béthléem, que la Vierge mit au monde Jésus-Chrit, ou pendant son séjour dans cette Ville ? Cette circonstance n'est point étrangère aux Peintres, puisqu'il doit se trouver de la différence entre des voyageurs encore fatigués d'une route, & des voyageurs qui se sont rétablis de leur fatigue. Ce sera aussi le premier fait que je discuterai.

Si l'on s'en rapporte au proto Evangile de S. Jacques, ce ne fut ni le premier jour ni les suivants que Marie accoucha. Les douleurs de l'enfantement la surprirent en route ; elle en instruisit Joseph, qui la descendit de de dessus l'âne ; heureusement elle

trouva

trouva une caverne dans le voiſinage, où elle ſe retira, & mit au monde un fils.

D'autres placent cet événement le premier jour de l'arrivée de Joſeph à Béthléem. C'eſt d'après cette ſuppoſition, qu'ils dépeignent les deux époux accablés de laſſitude, allant de porte en porte, pendant un très-mauvais temps, pour trouver un logement. Une femme ſur le point d'accoucher, un homme qui n'avait pas l'apparence d'être opulent, ne ſe préſentaient pas ſous des dehors bien favorables; on ne voulut les recevoir nulle part. Ils furent contraints de ſe retirer dans un lieu abandonné, où la Vierge, quelques moments après, mit au jour ſon premier né.

Soit qu'on adopte l'un ou l'autre ſentiment, il eſt évident que Joſeph & ſon épouſe doivent être en habit de voyageurs. En les voyant, on doit reconnaître que ce ſont, pour ainſi dire, des étrangers, qu'ils arrivent de fort loin, qu'ils ſont encore fatigués, & qu'ils n'ont pas eu le temps de changer de vêtements. C'eſt à quoi les Peintres paraiſſent n'avoir fait aucune atten-

tion. La Vierge & son époux, dans les Tableaux que nous examinons, sont aussi parés, aussi frais que s'ils venaient de se lever, & qu'ils se fussent ornés exprès pour se rendre à quelque cérémonie, ou pour plaire aux spectateurs.

Cette faute mériterait d'être vivement critiquée, s'il était aussi certain que le prétendent les partisans des deux opinions ci-dessus rapportées, que ce fut en route, ou quelques momens après l'arrivée de la Vierge à Bethléem, que Jésus naquit. Heureusement pour les Peintres, ces deux opinions ne sont appuyées sur aucune preuve autentique. Au contraire, le texte sacré, ainsi que l'ont observé plusieurs Sçavants, favorise le sentiment opposé. On y lit ces mots : » Tandis qu'ils » étaient dans ce lieu, il arrriva que » le temps auquel elle devait accou» cher s'accomplit ». Or, il est constant que ces expressions, *tandis qu'ils étaient dans ce lieu*, annoncent que la Vierge séjourna à Bethléem; & que ce fut pendant son séjour qu'elle accoucha. Ces présomptions servent à disculper les Peintres sur la manière dont ils ont habillé leurs personnages.

Il n'est peut-être pas si facile de les justifier sur la saison dans laquelle ils ont supposé que Jésus naquit. Saint Epiphane place cette naissance au six de Janvier. Saint Clément d'Alexandrie rapporte, que de son temps les uns en célébraient la mémoire le 19 ou le 20 Avril, d'autres le 20 Mai. Dans ces derniers temps, quelques Sçavants ont conjecturé qu'on devait placer cette fête au mois de Septembre. Mais dans le calendrier de Bucherius, elle est indiquée au 25 Décembre, & c'est à cette époque que l'Eglise la célèbre encore aujourd'hui.

Au mois de Décembre, l'hiver fait sentir sa rigueur : cette circonstance a frappé les Artistes ; conséquemment ils ont employé tout ce qui peut caractériser cette saison. Je ne leur en ferais pas un crime, si je n'avais remarqué que dans la plupart des tableaux, ils ont surchargé les attributs de l'hiver. Ils n'ont pas fait attention que le Christ naquit en Judée, & non en Laponie.

Ce n'est pas que je prétende qu'il n'y ait point d'hiver en Judée. La neige qui tombe quelquefois sur les montagnes de Juda, prouve le contraire. Je pourrais même citer l'action d'Hé-

rode le Grand, qui vendit ce qu'il avait de plus précieux dans son Palais, pour donner aux Juifs des habits de laine & du blé, pendant un hiver accompagné de mortalité & de famine. « Action généreuse! s'écrie Josephe : elle » sauva la vie à plus de cinquante mille » malheureux ». Mais à quelque degré que soit le froid dans la Palestine, il n'est rien en comparaison de ce qu'on éprouve dans nos climats. Jacques de Vitri, raconte que l'armée des Croisés étant arrivée sur les bords du Jourdain, la veille de S. Martin d'hiver, s'y baigna tranquilement, & trouva grand nombre de bons pâturages...... Des rivières glacées, des arbres absolument dépouillés de verdure, &c. sont donc contradictoires avec la température de l'air qui regne en Palestine : c'est ainsi que faute de réflexion, on transporte aux temps les plus reculés les usages de son siècle, & aux climats lointains les influences de celui qu'on habite.

Je pourrais ajouter que cette erreur des Peintres implique contradiction avec la croyance de l'Eglise. Tous les ans le 6 Janvier, c'est-à-dire, treize jours après la naissance du Christ, on solennise la mémoire du baptême qu'il

reçut par le miniſtère de S. Jean. Ce baptême conſiſtait à ſe plonger entiérement dans le Jourdain. L'Egliſe a donc préſumé qu'à l'époque dont il s'agit, la ſaiſon n'était pas ſi rigoureuſe que les Peintres le ſuppoſent. On ne ſe plonge point dans une rivière, lorſqu'elle eſt glacée.

Quant au moment de la naiſſance de Jéſus, on le place ordinairement pendant la nuit. Cette croyance eſt fondée ſur une Tradition fort ancienne, & ſur des inductions tirées du texte ſacré. S. Luc, après avoir raconté la naiſſance du Chriſt, rapporte ce qui ſe paſſa entre un Ange & des Bergers qui gardaient leurs troupeaux pendant la nuit. *Vigilantes & cuſtodientes vigilias noctis ſuper gregem ſuum.* On a préſumé que l'apparition de l'Ange ſe fit immédiatement après la naiſſance du Sauveur, & par conſéquent qu'il était nuit lorſque le Chriſt naquit.

Non-ſeulement on croit que ce fut pendant la nuit que la Vierge mit au monde ſon premier né; on croit en outre que la nuit était déja avancée, qu'il était minuit.

Cette circonſtance en ſuppoſe néceſſairement une autre. S'il était minuit

lorsque la Vierge accoucha, à cette heure le soleil n'éclaire plus: la Vierge fut donc obligée de lui substituer une lumière artificielle. Cette circonstance a été singuliérement rendue par nos vieux Peintres, & plus extraordinairement encore par les Modernes. Les premiers ont éclairé la scêne au moyen d'une chandelle que S. Joseph tient à la main. Cette manière n'offre rien de bien majestueux. Les Modernes ont pris le parti de la rejeter. Au lieu d'un bout de chandelle, ils ont forgé un miracle. Dans leurs tableaux, l'enfant Jésus est entouré de rayons lumineux: que dis-je! c'est un soleil qui embellit, qui éclaire tout ce qui l'environne. La langue, la plume, le pinceau ont bien vite fabriqué un miracle.

Il n'est dit nulle part, si ce n'est dans des Livres apocryphes, que lors de la naissance de Jésus, le lieu où il naquit ait été éclairé d'une manière surnaturelle. Que le corps de Jésus ait été un phosphore, un astre lumineux, c'est ce qu'on ne trouve pas, même dans les Livres apocryphes. Ce prodige est entiérement de l'invention des Peintres. S. Luc qui n'a pas manqué d'observer qu'une clarté extraordinaire en-



vironna les Bergers, lorſque l'Ange leur parla, aurait certainement fait mention de cet autre prodige, s'il était arrivé. L'Ange ſur-tout ne l'aurait pas omis dans les indices qu'il donna aux Bergers. L'Evangéliſte ne rapporte cependant rien de pareil. Son ſilence aurait dû empêcher les Peintres de forger un miracle. Ce qui eſt naturel, ce qui doit arriver ſuivant le cours ordinaire des événements, mérite toujours la préférence. Mettre du merveilleux par-tout, c'eſt décréditer la Religion; en voulant trop l'embellir on la déshonore.

Ou la Vierge a été prévenue du moment qu'elle accoucherait, ou elle ne l'a pas été : ſi elle a été prévenue, il eſt hors de doute qu'elle a conſervé de la lumière pour s'éclairer. Si elle ne l'a pas été, ou elle avait encore de la lumière, ou elle n'en avait pas; & dans ce dernier cas, Joſeph ſe ſera empreſſé de lui en procurer : voilà ce qui eſt dans l'ordre des choſes. On ne ſçaurait s'en écarter ſans s'égarer dans les régions de l'imagination, ſans tomber dans les filets de l'erreur.

Ce n'eſt pas que j'approuve davantage le bout de chandelle que les anciens Peintres ont donné à S. Joſeph.

L'usage de la chandelle peut être fort ancien. Martial semble même insinuer que les premiers Romains ne connaissaient point d'autre manière de s'éclairer.

*Nomina candelæ nobis antiqua dederunt :*
*Non nôrat parcos uncta lucerna patres.*

Ce mot *parcos* indique en même temps que les gens riches ne se servaient point de chandelles ; & Festus, en parlant de la coutume de faire des présents de cierges ou bougies, pendant les Saturnales, aux personnes riches & constituées en dignité, observe que les pauvres se servaient de chandelles. *Candelis pauperes, locupletes cereis utebantur.*

Quelle était la forme de ces bougies & de ces chandelles ? Etaient-elles ployées ou droites ? Les vendait-on à la mesure ou au poids ? C'est ce qu'on ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que malgré leurs recherches, les Antiquaires n'ont point encore découvert de chandeliers à bobèche ; ils n'ont rien trouvé qui annonce que les bougies & les chandelles des Anciens aient eu quelque rapport, quelque ressemblance avec les nôtres.

Au surplus, quand ce fait serait démontré pour les Romains, il resterait à sçavoir si le même usage était connu des Juifs. *Cornelius à lapide* a très-judicieusement observé sur S. Matthieu, qu'à l'époque dont il s'agit, l'usage de la chandelle était inconnu en Palestine. Les Juifs n'avaient d'autre manière de s'éclairer dans leurs maisons, que de mettre le feu à des matières combustibles renfermées dans une lampe remplie d'huile. Les lampes étaient ou suspendues au plafond, ou posées sur des chandeliers à une ou plusieurs branches, les uns portatifs, les autres immobiles.

Le fameux Chandelier à sept lampes que fit faire Moïse, est une preuve autentique de cet usage & de son antiquité. Cette manière de s'éclairer paraît s'être toujours conservée parmi les Juifs; & l'Epoux des Cantiques, compare les yeux de la jalousie à des lampes ardentes. *Lampades ejus, lampades ignis & flammarum.*

Au temps dont nous parlons, cet usage subsistait encore. Jésus-Chrit, dans l'Evangile, fait toujours mention de lampes, jamais de bougies, encore moins de chandelles. « Personne, dit-il, » dans un endroit n'allume sa *lampe*

» pour la cacher sous le boisseau; mais » il la pose sur le chandelier dans un » lieu apparent ». Si le Sauveur veut exprimer le soin avec lequel une femme cherche ce qu'elle a perdu, il dit qu'elle allume *sa lampe*. « Votre œuil, dit-il » ailleurs, est la *lampe* de votre corps ».

Non seulement dans leurs maisons les Juifs brûlaient de l'huile pour s'éclairer; il paraît encore que dans les rues, ils se servaient de lampes ou flambeaux à l'huile. Jésus-Christ le dit en particulier des Vierges sages & des Vierges folles, & les Voyageurs nous apprennent que cet usage règne encore dans diverses contrées de l'Asie.

Ceci peut suffire pour indiquer aux Artistes de quelle manière ils doivent éclairer le lieu où Jésus naquit. L'invention des anciens Peintres, & celle des Modernes, sont également répréhensibles. Ceux-ci ont péché contre la vraissemblance, & même la vérité: ceux-là, se sont écartés du costume: les uns & les autres devaient être critiqués.

Après avoir jeté un coup d'œuil sur le mois, le jour & l'heure de la naissance du Sauveur, portons nos regards sur le lieu où s'opéra ce prodige. *Nicolas*

*Denisot*, qui vivait il y a environ deux siècles, nous a laissé, dans ses Cantiques spirituels, une description assez singulière de ce lieu. Comme elle a beaucoup de ressemblance avec ce que les Peintres ont supposé sur cet article, il ne sera pas inutile d'en citer les principaux traits.

» Quatre fourches en quarré,
» L'une sur l'autre panchantes,
» Souz un plancher bigarré,
» De tous côtés chancelantes,
» Estoient les quatre pilliers
» De ce tant heureux repaire,
» Où les Anges à milliers
» Ont veu la Vierge être mere.
» Sur ces fourches tout en long
» Quatre perches à l'antique,
» Desceignoient le double front
» D'un double & double portique.
» Tout le plancher de rozeaux
» Et de paille ramassée,
» De tonchiz & de tuilleaux,
» D'herbe seiche entrelacée,
» Etoit tout entiérement
» Lambrissé en telle sorte,
» Qu'on eust dict facilement
» Le tout n'estre qu'une porte.

» Les poſtres & ſoliveaux
» Eſtoient petites perchettes,
» Plus pour nicher les oyſeaux,
» Que pour ſervir de logettes.
» L'entour eſtoit façonné
» D'une claye-my-rompue,
» Où le vent avoit donné,
» Tant qu'il l'avoit corompue.
» Sur le deſſus my-paſſoit
» L'herbe penchant, de froidure,
» Qui ſes cheveux hériſſoit
» Teintz encores de verdure.
» Quatre gaulles en travers,
» Desja ſeiches de vieilleſſe,
» Ouvertes de mille vers,
» Bout ſus bout faiſoient l'adreſſe.

. . . . . . . . . . . . . . . . .

» Voylà le *beau corps d'hoſtel*,
» Et la maiſon ſumptueuſe
» Où le grand Dieu immortel
» Eſt né de la Vierge heureuſe, &c.

*Ce beau corps d'hôtel*, ou plutôt cette miſérable cabanne, a tant plu aux Peintres, que preſque tous ſe ſont empreſſés d'en faire uſage. C'eſt ce qu'on peut voir dans la Chapelle des Enfants Trouvés de Paris, près le Parvis de

Notre-Dame, & dans un grand nombre de tableaux repréſentant le ſujet que nous examinons.

Quelques Artiſtes voulant, ſans doute, donner plus de nobleſſe à leur compoſition, laiſsèrent de côté la cabanne décrite par Deniſot, ou plutôt ils la transformèrent en un Temple ou Palais antique, dont les débris annoncent la magnificence, la grandeur. Des colonnes renverſées, des voûtes chancelantes & à demi-rompues, de l'herbe & de la mouſſe qui pouſſent à travers les friſes & les corniches, ſont tous objets favorables au pinceau; ils n'ont pas oublié d'en faire uſage.

D'autres, perſuadés que le contraſte ſerait plus frappant, s'ils uniſſaient & les ruines dont je viens de parler, & la cabanne de Deniſot, prirent en conſéquence moitié de l'un, moitié de l'autre; & de ces deux moitiés ils compoſèrent un bâtiment d'une conſtruction nouvelle, dans lequel ils firent naître le Meſſie.

On ne peut diſconvenir qu'une pareille variété ne ſoit révoltante. Repréſenter la même action dans trois endroits abſolument différents, c'eſt jeter de l'incertitude ſur le fait principal,

c'eſt altérer l'Evangile. Il eſt à deſirer que les Peintres ſe réuniſſent pour adopter un lieu fixe, & rétablir l'uniformité dans leurs tableaux.

Mais eſt-il bien vrai que Jéſus ſoit né dans l'un des trois lieux imaginés par les Peintres? Il me ſemble que ſi pour un moment on examine ce qui eſt probable, ce qui a dû arriver, aucun des trois ne doit être admis. Ce fut pendant ſon ſéjour à Béthléem, & vers le milieu de la nuit, que la Vierge accoucha. Elle avait donc déja ſéjourné, ou au-moins paſſé la moitié d'une nuit dans le lieu où elle ſe trouvait alors; d'où je conclus que ce lieu était habitable. Quoique S. Joſeph ne fût qu'un artiſan, il n'avait pas certainement l'extérieur aſſez miſérable, pour qu'on le ſequeſtrât ſeul dans un lieu découvert, pour qu'on le laiſſât coucher par terre avec ſa femme qui était enceinte.

S'il n'eſt pas vraiſſemblable que la Vierge, avant d'accoucher, ait été dans un lieu pareil à ceux que les Peintres ont adoptés; il eſt encore moins probable qu'après ſon accouchement, elle y ſoit reſtée. Les Juifs n'ont jamais paſſé pour des monſtres; au contraire, ils ſe ſont

toujours distingués en observant scrupuleusement les lois de l'hospitalité. Il faudrait cependant leur donner un caractère absolument différent, si l'on voulait admettre l'un des trois domiciles créés par les Peintres. Laisser accoucher une femme, au mois de Décembre, dans un lieu abandonné, tombant en ruine, ouvert de toutes parts, c'est le comble de l'inhumanité, c'est ce qui n'est vraissemblablement jamais arrivé aux Juifs.

Chez les Hébreux, une femme qui accouchait devenait impure; elle était obligée de se sequestrer de la société: on ne pouvait, dans les premiers temps, ni boire, ni manger, ni coucher avec elle. La Vierge était Juive, & par conséquent ses couches durent causer de l'embarras dans l'endroit où elle était. On lui donna un lieu particulier, un lieu où elle ne pût communiquer sa souillure à qui que ce fût. Mais ce lieu n'était point une méchante cabanne, sans toîts, sans clôture, encore moins un Palais ou un Temple antique. Ce lieu devait être clos & couvert, il devait contenir un lit, des sièges, en un mot, convenir à l'état de Marie. Voilà ce

qu'indique la raiſon, & les Peintres ne ſont pas excuſables d'avoir rejeté ſes conſeils.

Si nous interrogeons la croyance commune ſur le lieu où Jéſus naquit. Nous apprendrons que non ſeulement la fiction des Peintres eſt dénuée de vraiſſemblance, mais encore qu'elle ne peut s'accorder ni avec l'Evangile, ni avec la Tradition.

» L'Enfant étant né, ſa Mere l'en- » veloppa de langes, & le poſa dans » une crêche, parce qu'il n'y avait pas » de place pour eux dans l'hôtellerie ; *& recliavit eum in* PRÆSEPIO, *quia non erat eis locus in* DIVERSORIO. Voilà ce que dit l'Evangile : Or ce récit ne préſente rien qui puiſſe autoriſer le beau corps d'hôtel de Deniſot, ni les ruines, ni les fabriques imaginées par les Peintres.

Que doit-on entendre par ces mots *præſepe* & *diverſorium* qu'on trouve dans l'Evangile ? Voilà à quoi les Artiſtes auraient dû faire attention. Pour les mettre en état de juger eux-mêmes de leurs ouvrages, je vais expoſer ſommairement les différentes explications qu'on a données de ces mots.

L'hospitalité était autrefois en grande vénération chez presque toutes les Nations. Les parents, les amis se recevaient réciproquement lorsqu'ils voyageaient : on ne connaissait point alors ces maisons publiques où, en payant, tous les passants sont reçus. *Vitruve*, Liv. 6, ch. 10, remarque que chez les Grecs il y avait dans les maisons, des appartements avec toutes leurs commodités pour les hôtes. Cet usage des Anciens est si connu, qu'il serait superflu d'en rapporter des preuves.

Les Juifs passèrent toujours pour grands observateurs de cette louable coutume. Ce qui a fait penser qu'il n'y avait point d'hôtellerie parmi eux, & que le mot *diversorium* ne signifie autre chose, dans l'Ecriture, que l'appartement dont parle Vitruve, & que les Hébreux, ainsi que les Grecs, consacraient dans leurs maisons pour ceux de leurs compatriotes qui voyageaient & venaient les visiter, ou leur étaient recommandés.

Dans le Livre des Juges, ch. 18, il est en effet parlé de l'appartement qu'un habitant du Mont Ephraïm, nommé Michas, avait fait préparer pour un jeune Lévite qu'il voulait s'attacher.

Cet appartement est appelé *diversorium.* » Et agnoscentes vocem adolescentis Levitæ, utentesque illius *di-*
» *versorio* dixerunt ad eum, &c.

On donnait aussi quelquefois le nom de *cénacle* à cet appartement, ainsi qu'on le voit dans le quatrième Livre des Rois, ch. 4. La Sunamite, en parlant du Prophète Elisée, disait à son mari : » Faisons-lui construire un petit
» cénacle, & mettons-y un petit lit,
» une table, un siége & un chandelier,
» afin que quand il nous viendra voir,
» il puisse y loger. *Faciamus ergo ei CŒNACULUM parvum, & ponamus ei in eo lectulum, & mensam, & sellam & candelabrum, ut cùm venerit ad nos maneat ibi.*

Cet usage subsistait encore à l'époque dont nous parlons ; c'est ce qu'on peut voir dans les Actes des Apôtres, dans les Epitres de S. Paul, dans S. Matthieu, chap. 10, v. 11, dans S. Marc, ch. 14, v. 14, & notamment dans S. Luc, ch. 22, v. 11, où les deux mots de *diversorium* & *cœnaculum*, sont pris pour l'appartement des Hôtes. *Et dicetis patri familias ubi est* diversorium, *ubi Pascha cum Discipulis meis manducem ? & ipse ostendet vobis* cœna-

culum *magnum stratum*; *& ibi parate*...

De cet usage, on a conclu que dans le deuxième ch. de S. Luc, le mot *diversorium* avait le même sens que dans le 22ᵉ Chapitre, & qu'il ne signifiait point une hôtellerie, mais l'appartement des Hôtes. Joseph, a-t-on dit, était originaire de Béthléem, il avait vraissemblablement dans cette Ville quelque parent, quelqu'ami chez lequel il logea. Comme l'appartement n'était pas disposé pour les couches d'une femme, qu'il n'y avoit point de berceau, on fut chercher dans l'écurie une crêche, ou mangeoire, dans laquelle la Vierge coucha l'enfant, parce qu'il n'y avait point d'autre place dans l'appartement des Hôtes. *Et reclinavit eum in* PRÆSEPE, *quia non erat eis locus in* DIVERSORIO. Telle est la premiere explication.

D'autres, sans entrer dans la discussion de ce qu'on doit entendre par le mot *diversorium*, estiment que soit qu'il s'agisse d'une hôtellerie, ou d'un appartement pour les Hôtes, la Vierge & S. Joseph ne purent s'y loger. Ils furent obligés de se retirer dans un lieu particulier, où l'on eut soin de leur fournir tout ce qui leur était nécessaire. Et ce lieu se nommait *la Crêche*. » Et

» reclinavit eum in *Præsepio*, quia
» non erat eis locus in diversorio.

Cette seconde interprétation est fondée sur ce que dans plusieurs exemplaires on lit *la Crêche*, & non *une crêche*. Ce qui annoncerait la désignation d'un lieu particulier, connu sous ce nom. D'ailleurs, dit-on, sans cette interprétation, les indices que l'Ange donna aux Bergers pour reconnaître Jésus, auraient été tout à fait vagues & indéterminés. Si l'Ange eût dit simplement aux Bergers qu'ils trouveraient un enfant emmailloté dans une crêche, ils auraient été obligés d'aller de porte en porte par-tout où il y avoit des crêches, pour sçavoir s'il n'y avait point d'enfant couché dedans, ce qui n'est pas vraissemblable. Au-lieu qu'en prenant le mot *Crêche* pour le nom propre du lieu où naquit Jésus, l'indication de l'Ange offre un sens fixe & déterminé. Les Bergers ont dû se rendre directement au lieu indiqué, & reconnaître la vérité de ce qui leur avait été annoncé.

Ces deux interprétations des paroles de S. Luc, sont bien éloignées de la supposition des Peintres. La troisième, la seule qui soit reçue, lui est égale-

ment contraire. Cette interprétation consiste à prendre le mot *præsepe* pour une crêche, une mangeoire, & le mot *diversorium*, pour une hôtellerie.

L'affluence des Juifs que le dénombrement attirait à Béthléem, était grande; l'hôtellerie était remplie; la Vierge ne put s'y loger: elle se retira dans une étable voisine, & posa son fils dans la mangeoire. Telle est l'opinion générale.

Que cette étable ou écurie ait été un lieu ouvert, abandonné, une vieille cabanne, un palais tombant en ruine, c'est ce que la destination seule du lieu empêche de croire. Par-tout pays les étables sont closes & couvertes. D'ailleurs, comme je l'ai déja observé, il est à présumer qu'on donna, dans ce lieu, à la Vierge les choses dont elle pouvait avoir besoin. Peut-être que l'hôtellerie n'était qu'un vaste quarré, où tous les Voyageurs logeaient en commun. Il eût été indécent de laisser accoucher une femme dans un pareil lieu; Marie se retira dans une étable voisine, où elle pût être à son aise, & décemment. Tout ceci est fort éloigné des trois domiciles créés par les Peintres.

Les écarts des Artiſtes ſur cet article, ſont d'autant plus extraordinaires, que tous les Auteurs ſont d'accord ſur le local du lieu où la Vierge accoucha. Tous conviennent que Jéſus naquit dans une grotte, & non dans une cabanne, encore moins dans un Palais tombant en ruine. Cette grotte exiſte encore; elle a même, dans tous les temps, attiré la piété des fidèles. En vain, l'Empereur Adrien crut la rendre odieuſe en la métamorphoſant en un Temple conſacré au Dieu Adonis; cette prophanation ne put détourner les adorateurs du vrai Dieu de révérer le lieu où le Sauveur du monde était né; & du temps de Conſtantin, la Grotte de Béthléem reprit ſon ancien éclat.

Les conquêtes des Sarraſins, qui s'emparèrent de ces ſaints lieux ſous les Empereurs Grecs, empêchèrent pendant quelque temps le zèle des fidèles de ſe manifeſter. Les victoires des Croiſés rendirent à ces lieux toute leur ſplendeur. Cette révolution ne fut pas de longue durée; la Grotte de Béthléem, ainſi que le reſte de la Terre Sainte, devint la proie des Sectateurs de Mahomet; & cette con-

trée n'est plus sortie de leurs mains.

Cependant rien n'a pu ralentir la vénération qu'inspirent les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur. Dans tous les temps, des Pélerins ont affronté les dangers pour visiter le premier berceau du Christ, & cette pieuse pratique se renouvelle encore de nos jours.

La Grotte de Béthléem est maintenant desservie par des Religieux de l'Ordre de S. François, qui sont en possession de l'Eglise & du Monastère qu'on a bâtis dessus. On trouve les détails suivants dans une Relation historique d'un voyage fait au Mont Sinaï & à Jérusalem, imprimé à Toul en 1704.

» Le Sanctuaire où un Dieu a voulu » naître, est une Grotte de trente-huit » à trente neuf pieds dans sa longueur, » qui se prend de l'orient au couchant, » sur quinze dans sa plus grande lar» geur, qui est moindre de deux ou » trois pieds dans le fond, qui regarde » l'occident.

» La voûte, qui est du roc même, » peut être élevée de neuf à dix pieds: » la multitude des lampes qui brûlent » incessamment, a noirci la mosaïque

» dont cette voûte eſt ornée, & qu'on
» dit être excellente.

» On deſcend dans cet antre ſacré
» par deux eſcaliers de douze marches
» de jaſpe & de porphire. Les deux
» portes, qui ſont de hauteur ordi-
» naire, ſont de bronze, & ornées de
» très belles figures en bas-relief. Le
» pavé eſt tout de marbre gris-blanc,
» orné de veines & d'ondes naturelles.
» Les murailles ſont revêtues de lon-
» gues tables, d'un marbre de pareille
» beauté.

» Etant arrivé au pied du premier
» eſcalier qui ſe préſente d'abord à ceux
» qui entrent dans l'Egliſe par le Mo-
» naſtère des Peres de Terre Sainte,
» on tourne à gauche en avançant de
» trois pas dans la largeur de la Sainte
» Grotte; & là on trouve au milieu
» des deux eſcaliers, preſqu'à diſtance
» égale, un Autel un peu enfoncé dans
» la muraille, en forme de niche fort
» large. Cet Autel a pour retable un
» excellent tableau de la naiſſance du
» Fils de Dieu, & au-deſſus on trouve
» cette inſcription environnée de
» rayons: Ici est né le Christ....

» Le lieu où ſe trouva le berceau du
» Sauveur

» Sauveur est enfoncé : on y descend
» par trois marches d'un marbre gris-
» blanc. Il est rempli d'une crêche com-
» posée de plusieurs pièces de marbre
» blanc : cette nouvelle crêche est plus
» large que celle dans laquelle Jésus-
» Chrit fut couché : elle est elevée de
» terre d'un pied & demi, & elle en
» a presque quatre de longueur, & deux
» de largeur ».....

Ces détails sont conformes avec ce qu'on trouve dans les autres relations de la Terre Sainte, par rapport à la grotte de Béthléem. On lit dans toutes, que cette grotte est plus longue que large, & peu élevée : qu'il y a un petit enfoncement, dans lequel on descend par quatre degrés : que cette seconde grotte peut contenir environ six ou sept personnes, & que ce fut dans ce lieu que se trouva la crêche qui servit à coucher l'Enfant-Jésus.

Tel est le local actuel de l'endroit où la Vierge mit au monde son premier né. D'aprês cette description, il est aisé de se figurer ce que ce lieu pouvait être alors, & de connaître jusqu'à quel point les Peintres se sont écartés de la vérité sur cet article.

On trouve dans quelques Auteurs,

qu'au moment de la naiſſance du Sauveur, une ſource d'eau pure parut tout-à-coup dans la grotte, & forma un réſervoir intariſſable dans lequel la Vierge plongea ſon fils. Il eſt bon de prévenir les Artiſtes, que ce prétendu réſervoir eſt enfin tari, & qu'il eſt plus que douteux qu'il ait jamais exiſté. Aucun Auteur ancien n'en a parlé, pas même S. Jérôme qui a demeuré fort long-temps ſur les lieux. D'ailleurs, il n'eſt point dit dans l'Evangile, que la Vierge ait lavé ſon fils, & l'on croit communément que Jéſus naquit pur & net : *in lucem editus ſine ulla turpitudine, fœditate vel labe.* Ce ſont les paroles de S. Epiphane ; & S. Auguſtin en apporte cette raiſon : *Undè ſordes in Virgine matre, ubi non eſt concubitus cum homine patre ?*

Cette obſervation ſur la croyance commune, indique aux Peintres que dans les tableaux de la Naiſſance, non-ſeulement ils doivent éviter de réaliſer le réſervoir intariſſable, mais encore tout ce qui pourrait annoncer que la Vierge a lavé ſon fils, & ſuppoſerait par conſéquent que le Chriſt naquit ſouillé & immonde comme les autres enfants.

Cette réflexion me conduit naturellement à parler de certains Artistes qui se sont avisés de représenter la Vierge étendue dans un lit. On a beaucoup crié contre ces tableaux, on a eu raison. Ce n'est pas qu'il ne soit très-vraisemblable que peu de temps après la naissance de son fils, la Vierge s'est mise au lit. Elle n'était pas plus exempte qu'une autre de dormir : cependant comme l'Eglise croit que Marie accoucha sans ressentir la moindre douleur, & qu'une femme étendue dans un lit, annonce une personne qui souffre ou qui a souffert, on doit rejeter cette attitude. Elle pourrait fournir des inductions peu favorables au sentiment de l'Eglise, que les Peintres doivent respecter.

Qu'il y ait eu un lit dans le lieu où la Vierge mit le Sauveur au monde, ou du-moins quelque meuble pour se reposer, c'est ce que l'observation précédente semble indiquer. Ce fait est même en quelque sorte fondé sur le texte sacré ; on en verra la preuve dans le chapitre du départ des Bergers.

Je passe maintenant à l'examen des personnages que les Peintres ont employés dans leurs tableaux. L'action

principale qu'ils ont adoptée, fixera enſuite mes regards.

Joſeph, la Vierge & l'Enfant ſont les trois perſonnages que tous les Peintres ont introduits dans leurs tableaux. Je ne m'arrêterai point à relever les fautes qu'ils ont commiſes ſur l'âge & les habits : ces articles ont déja été diſcutés, il ſerait ſuperflu de les répéter.

La ſeule queſtion qu'on pourrait agiter ſur les perſonnages employés par les Peintres, ſerait de ſçavoir s'ils ont bien fait d'introduire Joſeph dans leurs tableaux. On pourrait oppoſer aux Artiſtes, 1°. qu'il n'eſt point dit dans l'Evangile, que ce Saint ait aſſiſté à la naiſſance du Sauveur : 2°. que la décence & la pudeur ſemblent exiger que la Vierge ſoit accouchée hors la préſence d'un homme, & par conſéquent de S. Joſeph.

Ces deux motifs ne me paraiſſent pas ſuffiſants pour interdire aux Peintres la faculté d'employer ce Saint dans les tableaux de la naiſſance. 1°. Parce que la Vierge étant accouchée la nuit, il eſt probable que S. Joſeph ſe trouva dans la grotte au moment de la naiſſance du Sauveur. 2°. Parce que les

couches de la Vierge ayant été miraculeuſes, un homme a pu en être témoin, ſans violer les règles de la décence, ſans bleſſer la pudeur. 3°. Enfin parce qu'on a toujours cru que ce Saint n'était point abſent, lorſque Jéſus naquit. Tout ce qu'on pourrait dire, c'eſt que Marie étant accouchée ſubitement & ſans douleur, Joſeph ne s'en apperçut que lorſque l'enfant fut né : ou bien il ſe retira à l'écart, ſoit pour ſupplier l'Eternel d'accorder une délivrance heureuſe à la Vierge, ſoit pour quelqu'autre raiſon. *Adeſt & Joſeph*, dit Pierre Damien, *ſed ab utroque remotus, & in exceſſu mentis miratur, & mirari ſatis non poteſt, qualiter ſit ad tantæ dignitatis admiſſus arcanum.*

Au ſurplus, quand même il ſerait certain que S. Joſeph n'aſſiſta pas aux couches de la Vierge, ce ne ſerait pas un motif pour interdire aux Peintres la faculté d'employer ce perſonnage. Ce n'eſt ni la naiſſance de Jéſus, ni l'accouchement de Marie qu'ils ont réaliſé, c'eſt Jéſus nouveau né ; ils ont donc pu, ſans altérer l'Evangile, ſans bleſſer les règles de la décence, placer S. Joſeph dans leurs tableaux.

Il n'en eſt pas de même de ceux

qui ont introduit une Sage-Femme. C'eſt une innovation qu'on doit réprimer avec d'autant plus de ſoin, qu'elle ne réaliſe que des fables. La première ſe trouve dans le Livre de l'Enfance : ce livre porte que Joſeph voyant ſon épouſe dans les douleurs de l'enfantement, courut promptement chercher une Sage-Femme ; que celle qu'il amena était paralytique, qu'en arrivant elle trouva la Vierge accouchée, qu'elle toucha l'enfant & fut guérie.

L'Auteur du Proto-Evangile de Saint Jacques, enchérit encore ſur ce conte ridicule. Il rapporte que Joſeph ayant fait entrer la Vierge dans une grotte, il laiſſa avec elle Simon ſon fils, & courut chercher une Sage-Femme. Tandis qu'il courait, il s'apperçut que le Ciel, l'air, la terre, les hommes, les animaux, la nature entière était immobile. Lui ſeul ne ſe reſſentait point de cette ſuſpenſion générale. Il trouva enfin une Sage-Femme à laquelle il eut ſoin d'apprendre que celle qui attendait ſon ſecours était Vierge, qu'elle avait conçu par l'opération du Saint Eſprit, &c. La Sage-Femme étonnée de tant de prodiges, arrive à la grotte avec ſon conducteur. Auſſi-tôt un nuage lumineux

descend devant la caverne, y pénètre, & les empêche de voir ce qui se passe. Peu-à-peu le nuage se dissipe, & Joseph aussi bien que la Sage-Femme, apperçoivent la Vierge qui allaitait l'Enfant-Jésus. Une Vierge qui met au monde un enfant conçu par l'opération du Saint Esprit, un nuage lumineux qui dérobe la vue de la caverne, un enfant qui tette aussi-tôt qu'il est né, sont autant de prodiges qui ravissent la Sage-Femme. Elle sort de la grotte, & rencontre une femme, nommée Salomée, à laquelle elle fait part de tout ce qui s'est passé. Celle-ci n'en veut rien croire, elles se rendent toutes deux dans la caverne : Salomée voulant connaître si réellement Marie était restée Vierge, est punie de sa curiosité. A peine a-t-elle touché Marie, que sa main se desséche. Un Ange apparaît, & lui ordonne de prendre l'enfant entre ses bras : Salomée obéit, elle est guérie. La Sage-Femme étant ainsi justifiée, elle se retire. Mais à l'entrée de la grotte, une voix se fait entendre, & lui recommande un silence absolu, jusqu'à ce que l'Enfant entre dans Jérusalem. *Et vox ad eam dicens : Ne annunties*

*quæ vidiſti magna, donec ingrediatur puer in Jeruſalem.*

Une troiſième fable rapportée par Suidas, ferait préſumer que cette femme ne put garder le ſilence. Cet Auteur dit, que les Prêtres ayant été inſtruits de ce qui s'était paſſé, envoyèrent des Sages-Femmes pour viſiter la Vierge, & connaître la vérité de ce qu'on débitait ſur ſa virginité. *Ut accuratè perquirerent & explorarent, an adhuc verè Virgo eſſet.* Les matrones s'étant acquittées fort ſcrupuleuſement de cette commiſſion, certifièrent qu'on ne débitait rien que de três-vrai. *Illæ verò ex ipſis rebus acceptâ plenâ certâque cognitione, Virginem eam eſſe affirmarunt.*

Ce ſerait perdre ſon temps que de s'arrêter à réfuter ces fictions, il ſuffit de les lire pour ſe convaincre de leur fauſſeté. Elles n'ont jamais été approuvées; & ſi l'on en excepte le Poëte *Prudence*, Hymne 2 de la Nativité, aucun Auteur digne de foi n'a ſuppoſé ni avancé que l'on ait eu recours à des Sages Femmes, ſoit avant, ſoit après les couches de Marie : eh de quoi auraient ſervi ces Femmes, puiſque l'Egliſe enſeigne que la Vierge accou-

cha sans aucun accident, sans aucune douleur, & qu'il est dit dans l'Evangile que ce fut Marie elle-même qui eut soin de son fils dès qu'il fut né ! Les fables ci-dessus détaillées sont donc également contraires & au texte sacré, & à la tradition. A ce double titre, les Artistes ne sçauraient être trop attentifs à les rejeter. De pareilles fictions sont des erreurs contre la Foi de l'Eglise.

Quant à l'action principale, on doit se ressouvenir, comme je l'ai déja observé, que ce n'est pas la naissance du Sauveur que les Peintres ont représentée. Ce prodige est au-dessus de leurs forces. Jésus nouveau né, voilà ce que nous offrent tous les tableaux.

Un enfant nu, couché dans un petit berceau, la Vierge à genoux, les mains jointes, S. Joseph dans une attitude pareille; en un mot, la Vierge & son Epoux adorant l'Enfant Jésus, telle est l'action principale adoptée par les Peintres.

Cette action n'offre rien que de louable en elle-même. Je ne prétends pas non plus critiquer le zèle de ceux qui l'ont imaginée. J'observerai seulement, qu'on la chercherait envain

dans l'Evangile, dans les Actes des Apôtres, dans les Ecrits de leurs Disciples; il n'en est fait mention nulle part : elle n'a pas même le faible avantage de s'accorder avec ce qu'on trouve dans les révélations de Sainte Brigitte sur l'accouchement de Marie.

On lit dans ces révélations, que la Vierge, quelques moments avant ses couches, mit bas ses souliers, ôta son manteau blanc & le voile qui couvrait sa tête : qu'étant ainsi dans un très-humble respect, elle prépara des langes de drap & des linges blancs qu'elle avait apportés avec elle : puis se mettant à genoux, le visage tourné vers l'Orient, les yeux & les mains levés vers le Ciel, elle supplia Jésus de paraître visiblement. Sa prière fut exaucée; vers le milieu de la nuit, elle apperçut devant elle le bonheur & le salut du monde.

Si c'est d'après cette révélation que les Peintres ont tracé leurs tableaux, il faut convenir que les copies ne sont guère conformes à l'original. Excepté la nudité de l'enfant, & l'attitude de la mere, rien ne se ressemble.

Mais entrons dans le détail de cette action, analysons le rôle qu'on fait

jouer aux perſonnages qui occupent la ſcêne, & voyons s'il ne s'y trouve rien que de conforme au texte ſacré, aux traditions reçues, & aux faits.

D'abord l'enfant eſt couché dans une crêche. Sur cet objet il n'y a rien à reprendre. L'Evangile dit que la Vierge poſa ſon enfant dans une crêche : telle eſt auſſi la croyance de l'Egliſe. Ainſi juſques-là les Peintres ſont d'accord avec l'Evangile, & avec ce que croit l'Egliſe.

Quant à la forme de la crêche & à ſa poſition, les Peintres ne ſont guère d'accord entr'eux, ni avec les opinions reçues. Dans la plupart des tableaux, la crêche eſt une eſpèce de petit berceau compoſé de quelques barres de bois jointes enſemble; dans d'autres, elle eſt faite avec des planches, ou avec des branches d'oſier. Dans tous, ce petit berceau eſt détaché de la grotte, & occupe le milieu du tableau.

Suivant la Tradition & le témoignage des Voyageurs, la crêche était une auge ou mangeoire, pratiquée dans le roc même, & non détachée. Elle était dans ce petit enfoncement dont il a été parlé ci-deſſus. Métamorphoſer cette crêche en un berceau de bois, en une eſpèce

de corbeille, la représenter isolée au milieu de la grotte, c'est contredire la Tradition, c'est être en opposition avec les faits.

On pourrait cependant justifier les Artistes sur cet objet, en supposant que l'auge creusée dans le roc, en contenait une autre de bois qui était mobile, & que ce fut dans cette seconde crêche que la Vierge posa l'enfant. Cette supposition est même en quelque sorte autorisée par une Tradition assez ancienne, qui distingue la crêche de pierre ou de terre d'avec celle de bois. Ainsi la fiction des Peintres peut être excusée.

Un enfant nu : voilà le second objet qui frappe dans les tableaux dont il s'agit. Il est certain que dans la révélation de Sainte Brigitte, la Vierge dut se trouver à genoux devant un enfant nu. Ce n'était pas une raison pour réaliser cette circonstance. Dans la révélation, la nudité de l'enfant était un accessoire nécessaire. Dans les tableaux, il est indécent, contradictoire, & ne s'accorde ni avec les usages des Juifs, ni avec l'Evangile.

*Il est indécent.* Est-il donc édifiant d'exposer, contre toutes les règles de

la bienſéance, le corps nu d'un enfant, & cela dans un myſtère qui offre à nos regards un Dieu qui eſt la pureté même? » La Religion, dit un Auteur Moderne, » s'offenſe de tout ce qui n'eſt pas con- » forme à la modeſtie; & elle n'admet » rien dans les Temples de tout ce qui » s'écarte de la vertu... Les ſaints » Conciles... défendent, ſous des » peines ſévères, les Peintures immo- » deſtes dans les Egliſes, encore plus » celles qui bleſſent la pudeur...

*Il eſt contradictoire.* Les Peintres ont réuni dans les tableaux que nous examinons, tout ce qui peut caracté- riſer l'hiver le plus rigoureux : ils ont en outre ſuppoſé que Jéſus naquit dans un lieu à demi-ruiné, ouvert de toutes parts; cependant ils repré- ſentent nu ce même Sauveur. Je ne ſçais ſi l'on ſe contentera de dire qu'ils ſont en contradiction avec eux-mêmes; pour moi, il me ſemble que des cir- conſtances ſi oppoſées ne doivent point être réunies. D'un côté, j'apperçois des arbres dépouillés, de l'herbe flétrie, une cabanne ou un vieux palais tom- bant en ruine; & de l'autre un enfant qui vient de naître, & qu'on ne ſonge pas ſeulement à couvrir; en vérité,

c'eſt méconnaître entièrement la ſenſibilité de Marie. Une mere qui ſe comporterait comme les Peintres font agir la Sainte Vierge, ſerait une marâtre.

*Cette nudité eſt encore démentie par les uſages des Juifs.* Cette Nation s'eſt toujours diſtinguée par ſa tendreſſe & ſon attachement pour les enfants. La coutume barbare de les expoſer, que dis-je, de les faire périr, autoriſée chez divers peuples, ne lui a jamais été connue. Jaloux de perpétuer ſa race, ſatisfait de ſe voir revivre dans ſa poſtérité, un deſcendant d'Iſraël, regardait ſes enfants avec une eſpèce de vénération; & le titre de mère jetait trop d'éclat ſur une femme Juive, pour qu'elle ne ſe fît pas un plaiſir d'en remplir les obligations.

Enfin, *cette nudité eſt contraire à ce que contient l'Evangile.* S. Luc dit poſitivement, que Marie eut ſoin d'emmailloter l'enfant, dês qu'il fut né. » Et l'ayant enveloppé de langes, elle » le poſa dans une crêche ». Voilà ce que porte le texte ſacré. Les Peintres ont mis l'enfant dans une crêche, ils ont oublié de l'envelopper de langes. On ne peut, je crois, copier moins exactement l'Evangile.

Peu satisfaits de représenter l'enfant nu, les Peintres l'ont fait adorer dans cet état par la Vierge. La première de ces deux circonstances ôte à la seconde tout ce qu'elle peut avoir de vraissemblable. Si la Vierge s'est prosternée devant son fils, certainement elle aura eu soin auparavant de le couvrir : la tendresse maternelle exigeait d'elle cette attention, & la pudeur de Marie ne permet pas qu'on suppose le contraire.

Joseph adorant l'enfant nu, acheve d'enlever à cette adoration toute sa possibilité. Représenter ce Saint la tête nue, une espèce de bonnet ou turban à la main, c'est une erreur de plus. Au temps dont nous parlons, cette démonstration de respect était inconnue aux Juifs; au contraire, ce peuple s'imaginait qu'une tête découverte annonçait l'indépendance, la liberté: de sorte que si Joseph s'est prosterné devant le Sauveur, il est hors de doute qu'il ne s'est point découvert.

Est il bien vrai que la Vierge & son Epoux aient adoré l'Enfant-Jésus au moment de sa naissance ? On ne peut nier que quelques Auteurs ne l'aient pensé; mais il faut convenir en même temps que le texte-sacré ne fait au-

cune mention de cette circonſtance de la vie du Sauveur, & qu'elle paraît avoir été inconnue à toute l'antiquité.

Il eſt aſſez vraiſſemblable que l'adoration adoptée par les Peintres, n'eſt qu'un reſte des fables imaginées par les Auteurs des anciens Myſtères : autrefois on repréſentait la naiſſance du Sauveur ſur le théâtre. La ſcène n'était point éclairée, & les cris d'un enfant annonçaient la préſence d'un nouveau né ; au même inſtant Joſeph arrivait une lumière à la main, & l'on appercevait Marie à genoux les mains jointes, devant un enfant couché dans une crêche. Saiſi de reſpect, Joſeph ſe proſternait auſſi-tôt, & adorait avec ſon épouſe le Sauveur du monde. Les anciens Peintres adoptèrent cette ſcêne, qui n'offrait rien que d'édifiant. Leurs ſucceſſeurs la copièrent ſans y faire attention, & de ſiècle en ſiècle cette fiction eſt parvenue juſqu'à nous.

Etait-il donc impoſſible de donner à la Vierge & à ſon Epoux des attitudes plus conformes à la vérité & aux uſages de leur Nation ? L'Evangile ne contient-il aucune action relative à la naiſſance de Jéſus-Chrit, que les Peintres aient

pu représenter ? Ouvrons ce Livre sacré, & considérons ce qu'il renferme. J'y vois d'abord, *que l'enfant étant né, sa mère l'enveloppa de langes*. Pourquoi ne pas saisir cette circonstance ? Elle est exprimée dans l'Evangile, elle est susceptible d'être rendue : pourquoi sur-tout lui en substituer une dont il n'est point fait mention dans l'Ecriture? Ce que l'Histoire nous apprend serait-il moins précieux que les caprices de l'imagination d'un Poëte ou d'un Peintre?

Marie ne ressentit aucune douleur en mettant son fils au monde : telle est la croyance générale. Une mère qui remplit les fonctions de Sage-Femme, de garde, de nourrice, en un mot, qui a soin de son enfant aussi-tôt qu'il est né, donne des preuves que son accouchement a été bien doux. Les Peintres en saisissant la circonstance ci-dessus rapportée, auraient donc en même temps indiqué que les couches de la Vierge furent heureuses : en copiant le texte sacré, ils auraient réalisé la croyance de l'Eglise.

Au lieu de donner à Marie un caractère humble & respectueux, les Peintres devaient exprimer sur son visage, la joie, l'admiration, le con-

tentement : en effet tous les Docteurs conviennent que la Vierge accoucha avec plaiſir ; ſuivant cette Prophétie d'Iſaïe, citée par S. Thomas. *Germinans germinabit ſicut lilium, & exultabit lætabunda & laudans.*

C'eſt ici ſur-tout que les Artiſtes auraient pu faire uſage du grouppe des bagages dont j'ai parlé dans le chapitre précédent. Joſeph, d'un air empreſſé & ſatisfait, prenant dans ſes paquets & préſentant à ſon épouſe, tout ce qui eſt néceſſaire pour le nouveau né, cette tendre mère, tenant ſon fils chéri ſur ſes genoux, l'enveloppant de langes, le regardant avec complaiſance, &c. formeraient, ſelon moi, un tableau intéreſſant, qui réunirait la délicateſſe du ſentiment à la fidélité de l'Hiſtoire.

Si les Peintres voulaient choiſir une autre circonſtance également vraie, ils pouvaient ſaiſir l'inſtant que les deux époux placèrent l'enfant dans la crêche. Cette circonſtance ſe trouve encore dans l'Evangile, & n'eſt pas moins touchante que la précédente. La ſcêne ſe paſſe pendant la nuit, dans une grotte qu'une lampe éclaire. Joſeph tient d'une main cette lampe, & de l'autre ſemble dire à Marie que la crêche eſt préparée.

La Vierge tient l'enfant entre ſes bras, regarde ſi rien ne lui manque, & ſe diſpoſe à le coucher dans ſon petit berceau. . . . Il eſt ſuprenant qu'aucun Artiſte n'ait traité juſqu'à préſent ni l'une ni l'autre de ces deux circonſtances. Qu'ils ſçachent donc que repréſenter une mère rempliſſant auprès de ſon enfant les premiers devoirs que lui impoſe la nature, c'eſt donner aux mortels une leçon d'humanité, c'eſt remplir le but des Peintures ſacrées.

Il me reſte à parler des deux animaux domeſtiques dont les Peintres ont décoré leurs tableaux. *Nicolas Deniſot* n'a pas oublié ce beau groupe : voici ce qu'il en dit dans une deſcription pittoreſque de la naiſſance de Jéſus-Chrit.

Voyez l'une & l'autre beſte
A ſon Seigneur faire feſte.
Voyez que l'aſne à genoux
Par deſſus l'oreille baye,
Et ſelon ſon pouvoir paye
L'honneur que lui devons tous.

Telle était en effet l'attitude que nos vieux Peintres donnaient à l'âne & au bœuf. Les Modernes ont conſervé ces deux animaux, mais ils les ont placés

debout, & l'âne ne brait plus : ordinairement ils ont le dos tourné à leur ratelier, & ſemblent échauffer l'enfant avec leur haleine.

Il a déja été queſtion de ces deux animaux dans le Chapitre précédent. L'Auteur de l'ancien Myſtère que j'ai cité, les fait venir de Nazareth; l'un, pour ſervir de monture; l'autre, pour être vendu & fournir à la dépenſe; cet incident lui procurait même la matière d'une ſcêne. Dês que Marie était arrivée à Béthléem, elle recommandait ſon âne & ſon bœuf à S. Joſeph. Auſſi-tôt ce Saint leur préparait une mangeoire ou crêche, & leur donnait de la nourriture : il feſait même la converſation avec l'âne.

Ors vous, tournez bauldet, tournez
Le muſeau devers la mangeoire;
Vous avez bien gagné à boire,
Car peine avez eu à foiſon . . .

Que Joſeph ait amené un bœuf de Nazareth, pour le vendre à Béthléem; ce fait a paru à quelques critiques peu vraiſſemblable : paſſe pour l'âne, il pouvait être utile. Cependant comme il aurait augmenté la dépenſe, ils ont

mieux aimé ſuppoſer que les deux animaux ſe trouvèrent dans la grotte de Béthléem. Cette grotte leur ſervait d'étable.

D'autres ont penſé qu'il fallait ſupprimer de l'hiſtoire du Sauveur, l'incident des deux animaux; parce que, diſent-ils, il eſt à préſumer qu'on les aura conduits ailleurs lorſqu'on céda à la Vierge le lieu qui leur ſervait d'aſile. Au ſurplus, ajoûtent ces Auteurs, il n'eſt fait mention dans l'Evangile, ni de cet âne, ni de ce bœuf: cet incident a été totalement inconnu aux premiers ſiècles de l'Egliſe. L'Ecrivain le plus ancien qui en ait parlé d'une manière bien préciſe, eſt l'Auteur du Livre des Promeſſes, & cet Auteur vivait au milieu du cinquième ſiècle.

Quoi qu'il en ſoit de cette controverſe, on ne peut nier abſolument qu'il ne ſoit poſſible qu'il y ait eu un âne & un bœuf dans la grotte de Béthléem au moment que Jéſus naquit; & cette poſſibilité eſt, je crois, ſuffiſante pour juſtifier les Peintres qui ont réaliſé cette circonſtance.

Que les deux animaux ſe ſoient mis à genoux, qu'ils aient adoré le Sauveur

d'une maniere ſenſible, c'eſt un prodige qui ne paraît fondé ſur aucune preuve valable. Quelques Auteurs ont, à la vérité, avancé que le Chriſt naquit entre un âne & un bœuf qui le reconnurent & l'adorerent ſuivant ce paſſage d'Habacuc : *Le Seigneur a paru au milieu de deux animaux.* Et cet autre d'Iſaïe : *Le bœuf a reconnu ſon maître, & l'écurie de celui qui le nourrit.* Mais outre qu'il y a conteſtation ſur la traduction du premier de ces deux paſſages, aucun des anciens Interprêtes ne les a expliqués en ce ſens ; & parmi les nouveaux, on en trouve peu qui l'aient adopté.

En un mot, les autorités qu'on cite en faveur de l'adoration des deux bêtes, ſont très-modernes ou de peu de valeur ; & D. Calmet aſſure que les SS. Peres, du ſuffrage deſquels on voudrait ſe prévaloir, doivent s'entendre en un ſens allégorique, des Juifs convertis & des Gentils qui ont reconnu le Chriſt.

Quoi qu'il en ſoit de cette allégorie, elle concourt, avec les réflexions précédentes, à nous faire connaître quel eſt, ſur l'adoration des deux animaux, le ſentiment de preſque tous les Auteurs ; & les Peintres doivent le reſpecter.

## CHAPITRE V.

### *L'adoration des Anges.*

PLUSIEURS Artiſtes ont ſuppoſé qu'au moment de la naiſſance du Sauveur, les Anges s'empreſsèrent de lui rendre hommage : en conſéquence ils ont repréſenté une foule innombrable de ces eſprits céleſtes, proſternés devant la crêche, & adorant le nouveau né.

Mon but n'eſt point de critiquer le ſujet que nous préſentent ces tableaux. Quelques-uns des SS. Peres ont en effet penſé que les Anges furent les premieres créatures qui reconnurent le Meſſie, & l'adorerent au moment de ſa naiſſance. Cette pieuſe croyance ne bleſſe ni la vraiſſemblance, ni le texte ſacré, les Peintres ont pu la réaliſer. La maniere dont ils l'ont rendue ; fixera ſeule mes regards.

Les Artiſtes ont placé cette adoration dans le lieu où Jéſus naquit ; des eſprits céleſtes, revêtus de corps ſenſibles, environnent la crêche, & font dans des

attitudes qui expriment les ſentiments dont ils ſont pénétrés : des nuées agréablement grouppées réuniſſent les adorateurs, & forment une chaîne qui va ſe perdre dans une gloire d'où ſemblent ſortir des jets de lumiere, dont l'éclat rejaillit ſur tout ce qui l'environne. Tel eſt à peu-près le croquis des tableaux de l'adoration des Anges.

Je dis à peu-près, car dans tous on apperçoit un grouppe qui me paraît déplacé. Il eſt compoſé de la Vierge & de S. Joſeph. L'un & l'autre ſont communément à genoux, & Marie ſemble dans l'admiration de voir ſon fils adoré par des Anges.

Cette circonſtance ne me paraît pas exacte. L'adoration des Anges fut purement intellectuelle ; ils adorerent le Sauveur en eſſence, comme de purs eſprits, & rien n'autoriſe à penſer que les deux Epoux en aient eu connaiſſance. Dieu aurait été obligé de faire un miracle, & c'eſt ce que les Peintres ne doivent point ſuppoſer.

Il eſt à deſirer que cette erreur ne reparaiſſe plus. Les Peintres peuvent réaliſer l'adoration des Anges : ce ſujet eſt même très-pittoreſque, & ſuſceptible des plus belles expreſſions que puiſſent

puissent fournir le respect, l'admiration & l'amour. Tout semble même se réunir pour rendre de pareils tableaux intéressants. L'exactitude & la vraissemblance exigent que Joseph & Marie n'y soient point admis.

Si les Artistes veulent absolument conserver ces deux personnages, ils doivent au-moins éviter de leur donner des attitudes qui annonceraient qu'ils sont témoins oculaires de l'adoration des Anges. Serait-il donc impossible de leur en donner de naturelles, sans compromettre la vérité de l'Histoire? Qui empêcherait, par exemple, de peindre Marie assise à côté de la crêche, penchée sur un des bords du berceau, & endormie? Cette circonstance est vraissemblable, elle peut être réalisée.



## CHAPITRE VI.

### Le Gloria in excelsis, *ou l'Apparition de l'Ange aux Bergers.*

SAINT Luc, après avoir dit que Jésus naquit à Béthléem, nous apprend qu'il y avait, non loin de cette Ville, des Bergers qui passaient la nuit dans les champs avec leurs troupeaux. « Et tout » à coup, ajoûte cet Évangéliste, un » Ange du Seigneur se présenta à eux, » & une lumière divine les environna, » ce qui les remplit de crainte. Alors » l'Ange dit : Ne craignez point, car » je viens vous apporter une nouvelle » qui sera pour tout le peuple le sujet » d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il » vous est né un Sauveur qui est le » Christ, le Seigneur ; & voici la » marque à laquelle vous pourrez le » reconnaître : vous trouverez un enfant enveloppé de langes, & couché » dans une crêche.

» Au même instant, il se joignit à » l'Ange une grande troupe de l'armée

» céleste, louant Dieu, & disant :
» Gloire à Dieu dans les Cieux, &
» paix sur la terre aux hommes de
» bonne volonté ».

C'est aux tableaux calqués sur ce récit qu'on donne ordinairement le nom de *Gloria in excelsis*, parce que les Anges firent entendre ces mots, *Gloire à Dieu*, &c. *Gloria in excelsis Deo*, &c. Cependant je crois qu'il faut leur donner simplement le nom d'Apparition de l'Ange aux Bergers. Ces tableaux sont même en petit nombre. Les Peintres, je ne sçais pour quelle raison, ont démembré la narration de S. Luc. Ils ont fait une acolade d'une partie de l'action contenue dans le récit de cet Evangéliste, avec une autre qu'il rapporte ensuite. Cette réunion a donné l'existence aux singuliers tableaux que j'examinerai dans le Chapitre suivant.

A l'égard de l'apparition de l'Ange, il me semble que ce prodige offrait aux Peintres un sujet non moins gracieux que sublime. La scène se passe en Asie dans une campagne, & pendant la nuit. Des Bergers gardent leurs troupeaux. Une lumière extraordinaire les environne, un Ange annonce qu'un Sauveur est né : un concert de voix divi-

nes se fait entendre, & l'air retentit de ces mots : *Gloire à Dieu*, &c. Tout ici intéresse, tout parle aux sens, & prête à la Peinture.

Si les Artistes avaient considéré sous ce point de vue l'action dont il s'agit, ils auraient excité notre reconnoissance & ranimé notre piété. On serait peut-être en droit de les accuser d'avoir, par une composition froide & stérile, altéré l'importance du prodige qu'ils ont voulu représenter. Je leur ai reproché quelquefois d'avoir outré certaines circonstances : ici ils sont au-dessous de leur modèle, leur génie créateur ne les a pas secondés.

*Teniers* s'est avisé de traiter ce sujet; sa composition est plus agréable, plus finie que celle de ses confrères ; mais elle n'est pas plus conforme à la vérité. On n'y découvre rien qui étonne, qui surprenne, comme dans le récit de S. Luc. Un Ange rayonnant qui semble s'échapper d'un nuage placé entre deux arbres chargés de feuilles, de fleurs & de fruits : voilà en quoi consiste le prodige En bas on voit un beau grouppe d'animaux; un taureau, un âne, des chèvres, des moutons, &c. Quant aux personnages, on reconnaît le genre de

*Teniers*, ce sont de vrais Flamands. Une femme à la taille courte, à l'œuil vif, à la gorge découverte est tout ce que ce tableau offre d'extraordinaire.

Pour faire sentir combien ce Peintre habile s'est écarté de la vérité, il me suffira de rapprocher les différentes circonstances dont parle S. Luc, de ce que la tradition & les conjectures nous fournissent sur le même objet : on connaîtra par le même moyen, les fautes que les autres Artistes ont commises.

Il était nuit, lorsque l'Ange apparut aux Bergers : S. Luc le dit, & l'Eglise le croit. On chercherait envain cette circonstance dans la plupart des tableaux que nous examinons. La scène est aussi éclairée que si l'action était arrivée en plein jour.

Il est vrai qu'une grande lumière environna les Bergers : *Et une lumière divine les environna*... Se servira-t-on de cette circonstance pour justifier les Peintres ? Je ne le présume pas. Elle n'empêchait nullement qu'on fît usage de l'autre. Celle-ci était même essencielle, puisqu'elle caractérisait le moment de l'action. L'opposition d'un Ciel sombre, & d'une terre éclairée, offrait

un contraste, qui seul aurait dû engager les Artistes à l'employer.

S. Luc dit en second lieu, que ce fut aux environs de la grotte où Jésus naquit, que se fit l'apparition. Ces mots, *aux environs, dans le même canton*, n'offrent rien d'absolument déterminé sur le lieu où l'Ange apparut. Des Bergers gardaient leurs troupeaux dans cet endroit; mais était-il ouvert, ou fermé d'une haie, d'une muraille, &c. C'est ce que n'exprime point l'Evangile.

L'apparition se fit vers le milieu de la nuit: à cette heure les troupeaux ne sont point errants dans les champs, ils sont ou parqués ou enfermés dans les bergeries. Et puisque les Peintres ont supposé qu'il fesait alors très-froid, il est à présumer que les Bergers gardaient leurs troupeaux dans un lieu clos & couvert.

Il ne faut pas néanmoins s'attacher à ces présomptions: on croit & l'on a toujours cru que les Bergers auxquels l'Ange apparut, gardaient leurs troupeaux au milieu des champs. Sur cet objet, les Peintres se sont en quelque sorte conformés à la croyance commune, leurs tableaux représentent une campagne. Elle est même ordinairement

fort riante, & paraît copiée d'après les plus jolis paysages que puissent fournir la nature dans nos contrées.

Ces agréables copies contiennent un double défaut. 1°. La campagne dans laquelle l'Ange apparut, est située en Asie, dans la Judée : chaque pays a des productions qui lui sont propres : ce sont ces productions qui le caractérisent. Une plaine, une campagne de Normandie, est absolument différente d'une campagne de Bourgogne. C'est aux Artistes à bien saisir ces différences. Sans cela tout se confond, & l'on ne reconnaît plus si c'est à Paris ou à Pékin, au Pérou ou en Judée, que se passe la scêne qu'on présente.

Dans l'espèce, il fallait offrir des cédres, des figuiers, des vignes, des oliviers, des sycomores. Le palmier sur-tout ne devait point être oublié. Il est si fréquent dans la Judée, que les Empereurs Romains l'adoptèrent dans leurs médailles, pour le signe, le symbole de cette contrée. Transplanter en Palestine, les arbres qui croissent dans nos climats, c'est une faute si grossiere, que les Artistes devraient se mettre dans le cas qu'elle ne leur fût jamais reprochée.

2°. La connaiſſance des productions de chaque pays, doit être ſubordonnée à celle des ſaiſons. C'eſt à quoi, dans les tableaux dont il s'agit, les Peintres n'ont pas fait attention. Preſque tous ont repréſenté une campagne riante. On y découvre des arbres chargés à la fois de fleurs & de fruits. Il eſt vrai que ce phénomène n'eſt point extraordinaire en Paleſtine. L'Hiſtorien de la Guerre des Juifs, dit qu'aux environs de Céſarée, l'air eſt auſſi tempéré en hivèr, que les chaleurs ſont exceſſives en été. Le même Auteur, en parlant du lac de Génézareth, raconte qu'aux environs de ce lac, l'air eſt ſi doux qu'on y mange des figues & du raiſin pendant dix mois, & des autres fruits pendant l'année entiere. Enfin, puiſque l'Ange trouva les Bergers dans les champs, gardant la nuit leurs troupeaux, il eſt vraiſſemblable que la ſaiſon n'était pas fort rigoureuſe; de ſorte que la riante campagne imaginée par les Peintres, ſemble s'accorder avec la réalité. Mais ils auraient dû ſe rappeler qu'en décorant ainſi la Nature, lors de l'apparition de l'Ange, ils mettaient de la contradiction dans leurs tableaux, qu'ils

fesaient concourir deux saisons très-opposées.

Je m'explique : les Peintres ont fait naître Jésus dans la plus rigoureuse des saisons : ils ont même outré cette circonstance, afin de la bien caractériser. Pourquoi donc ces fruits & ces fleurs qui embellissent les tableaux de l'apparition de l'Ange aux Bergers ? Les deux actions dont il s'agit, sçavoir, la naissance & l'apparition, se passent dans le même canton, à peu-près à la même heure : l'aspect de la nature doit donc être le même...

S. Jérôme qui a demeuré une partie de sa vie à Béthléem, dit que l'endroit où l'Ange apparut aux Bergers, était près de *la tour d'Ader* ou *du troupeau, turris gregis*. On y bâtit par la suite une Eglise consacrée aux Bergers, dans laquelle on a prétendu que reposaient leurs ossements. A un mille de Béthléem, disent les Voyageurs qui dans ces derniers temps ont été sur les lieux, on découvre, du côté de Jérusalem, une belle campagne entre-coupée par quelques côteaux délicieux ; c'est-là qu'était la tour d'Ader ou du troupeau ; c'est-là que l'Ange apparut aux Bergers. On y voit encore les ruines

d'une Eglise, qu'on a soin d'indiquer aux Pélerins.

Cette tour du troupeau était fort ancienne ; il en existait une de ce nom du temps de l'Auteur de la Genèse : du-moins il rapporte que Jacob, en sortant d'Ephrata où il avait perdu sa chère Rachel, dressa ses tentes au-delà de la tour du troupeau : *egressus indè, fixit tabernaculum trans turrem gregis.* Ce fut auprès de cette même tour du troupeau que Ruben attira sur sa tête la malédiction de son père, & se priva, par son incontinence, du droit d'aînesse, que la Nature lui avait acquis.

Le Prophète Michée, qui vécut environ mille ans après l'incestueux Ruben, parle aussi de la tour du troupeau, *tu turris gregis nebulosa, filia Sion* ; & tous les interprètes ont pensé que sous ce nom le Prophète a voulu désigner la ville de Béthléem : de sorte que les Peintres pourraient faire usage de cette tradition sur la position du lieu où l'Ange apparut, pour mettre de l'uniformité, & même de l'exactitude dans leurs tableaux.

Il est bon néanmoins de les avertir, qu'ils ne doivent pas se laisser surpren-

dre par le mot *tour* : les Hébreux entendaient par ce terme, toute autre choſe que nous ; ou plutôt ils lui donnaient une ſignification beaucoup plus étendue que celle attachée aujourd'hui à ce mot. On peut, à ce ſujet, conſulter l'Hiſtorien Joſephe ; les deſcriptions magnifiques qu'il fait dans ſes Antiquités & dans ſes Guerres, de différentes tours qu'Hérode le Grand fit bâtir, fourniront des idées ſur la ſignification primitive de ce terme.

On y comprenait non-ſeulement les fortifications qui étaient fort différentes des nôtres ; mais encore les palais, les maiſons de plaiſance, les châteaux : on y comprenait auſſi les édifices d'une certaine étendue, & qui réuniſſaient pluſieurs bâtiments deſtinés à divers uſages, comme les fermes, les métairies ; & la tour du troupeau était peut-être de ce genre. Jéſus-Chrit, dans la Parabole du pere de famille qui plante une vigne & la donne à ferme, n'oublie pas le logement des Vignerons, & tout ce qui était néceſſaire pour exploiter la vigne. Ce bâtiment eſt nommé une tour : *& ædificavit turrim.*

Cette même Parabole indique un

autre usage des Juifs, dont les Peintres peuvent se servir. Il paraît que les Hébreux avaient soin de clôre leurs héritages, & cette clôture était à peu près la même que parmi nous. Quand le pere de famille eut planté sa vigne, il l'environna d'une haie : *& circumdedit sepem.*

Une remarque plus importante qu'on peut faire relativement au lieu où l'Ange apparut, c'est que les Juifs avaient comme nous des bergeries dans lesquelles ils renfermaient leurs moutons. » En vérité, disait Jésus, je vous le » dis, celui qui n'entre point dans la » bergerie par la porte, mais qui y » monte par quelqu'autre endroit, est » un lâron & un voleur ; mais celui » qui entre par la porte, est le pasteur » des brebis, le portier lui ouvre, & » les brebis entendent sa voix ». La tour d'Ader était peut-être une de ces bergeries, du-moins rien n'empêche de le supposer, & les Peintres peuvent se servir de cette supposition, pour la caractériser dans leurs tableaux.

Quant à ce qui concerne les Bergers auxquels l'Ange apparut, quelques Auteurs, entr'autres Origene, ont

pensé qu'on ne devait pas prendre le mot *Bergers* à la lettre. Ils prétendent que ce mot ne signifie point, dans le récit de S. Luc, des hommes occupés à garder des troupeaux, mais les Anges tutélaires des Provinces, auxquels la garde des peuples est confiée.

Cette interprétation singulière des paroles de S. Luc, n'a point été reçue: on donne communément au mot *Bergers*, dont se sert cet Evangéliste, le sens naturel qu'il présente. Les Bergers ou Pasteurs qui virent l'Ange, étaient de véritables Bergers, des hommes préposés à la garde des troupeaux, & non des génies tutélaires.

Quel était le nombre de ces Pasteurs? C'est sur quoi l'on n'a rien décidé. Il serait cependant à propos que les Peintres s'accordassent sur cet objet. Les uns ne représentent que deux Bergers, d'autres trois, quatre & même plus. Cette variété laisse entrevoir une incertitude qui ne convient point aux Peintures sacrées.

Si l'on s'en rapportait à Casaubon, ou plutôt à l'ancien manuscrit grec & anonyme qu'il cite, il faudrait représenter quatre Bergers. Suivant ce même manuscrit, ils se nommaient *Misael*,

*Achael*, *Etienne* & *Cyriace*. Les Auteurs des anciens Mystères introduisirent aussi un pareil nombre de Bergers sur la scène. Cependant la Tradition paraît contraire à cette opinion : elle n'en compte que trois, & tous les Voyageurs rapportent que l'Eglise qu'on avait bâtie à l'endroit où l'Ange apparut, se nommait l'*Eglise des trois Bergers*. Les Peintres devraient se fixer à ce nombre : par ce moyen, leurs tableaux se trouveraient d'accord entr'eux, & avec l'opinion la plus généralement suivie.

Quelle était la condition de ces Bergers ? C'est une autre question qui n'est pas moins intéressante pour les Artistes, que la précédente. Les anciens Juifs étaient bien différents de ceux d'aujourd'hui. Possesseurs de campagnes fertiles, l'agriculture fesait leur principale occupation. Josephe, dans son Livre des Guerres, parle d'une Ville dont presque tous les habitants étaient laboureurs : craignant que l'ennemi ne ravageât leurs moissons, & n'enlevât leurs troupeaux, ils se rendirent sans se défendre. Jésus-Chrit, dans une Parabole, introduit un Particulier s'excusant d'aller à la noce du fils d'un de ses amis, parce qu'il a acheté une paire

de bœufs, & qu'il est obligé de l'essayer.

Il n'y avait point chez les Juifs cette différence de conditions qui se trouve parmi nous, & qui met une si grande inégalité entre la Noblesse & les gens de la campagne. Tous fesaient valoir leurs terres, tous avaient soin de leurs troupeaux.

Ce sont à peu-près les remarques de M. Fleury, sur les mœurs des Hébreux : on ne peut disconvenir qu'elles ne s'accordent parfaitement avec l'Histoire ; cependant il ne faut pas les regarder comme des règles absolues. Quoique les Juifs s'appliquassent à l'agriculture, quoiqu'ils fissent valoir eux-mêmes leurs terres, ils avaient néanmoins des serviteurs. Abraham avait des esclaves, des affranchis de l'un & de l'autre sexe. Lorsque les Israélites se furent établis dans la Terre promise, les distinctions qui subsistent entre les hommes de différents états, s'introduisirent parmi eux. Les Prêtres, les Docteurs, les Commerçants, les Laboureurs, les Artisans formèrent des classes séparées. La Noblesse enfin parut à Jérusalem, & Josephe remarque que le Gouverneur Florus fut le

premier qui eut la hardiesse de faire déchirer à coups de fouet, & crucifier devant son Tribunal des hommes de l'Ordre des Chevaliers, « qui bien » qu'ils fussent Juifs, ajoûte cet Histo- » rien, avaient cependant été honorés » par les Romains d'une dignité si » considérable ».

Ces distinctions ne firent qu'accréditer l'usage des esclaves parmi les Juifs : l'Evangile nous en fournit un grand nombre d'exemples. Ce n'est point le pere de famille qui sépare le bon grain d'avec l'ivraie, ce sont les domestiques, les esclaves : ce sont les serviteurs du maître de la vigne qui vont en recevoir les revenus : ce sont des serviteurs qui vont inviter les convives du festin, &c. Enfin lorsque Jésus parle du bon Pasteur, il parle aussi *du Pasteur à gage, du Pasteur mercenaire ;* ce qui indique assez qu'au temps dont nous parlons, si plusieurs Juifs s'appliquaient encore à l'Agriculture, & fesaient valoir leurs terres ; ils s'étaient relâchés de l'usage de garder eux-mêmes leurs troupeaux.

Si l'on en juge par un passage de Josephe, rapporté dans ses Antiquités Ju-

daïques, Liv. 17, ch. 10, la garde des troupeaux n'était pas alors un poſte fort honorable. Cet Hiſtorien, en parlant d'un nommé *Atronge*, qui voulut aprês la mort d'Hérode le Grand, ſe faire déclarer Roi, parce qu'il était três-fort, três-grand de corps & mépriſait la mort, remarque que c'était tout ſon mérite; « car, dit-il, ſa naiſſance » était ſi baſſe, qu'il n'avait été aupa- » ravant que ſimple Berger.

Cet *Atronge* voulut uſurper la couronne quelques mois aprês la naiſſance de Jéſus-Chrit; ainſi à cette époque, il eſt évident que les Juifs avaient, comme nous, des hommes commis à la garde des troupeaux, & que ces hommes n'étaient pas d'une condition fort relevée. Ils étaient, ſans doute, ce que ſont nos pâtres. La nuit ils ſe réuniſſaient pluſieurs dans un même lieu, & les uns veillaient tandis que les autres ſe repoſaient. Telle eſt l'idée que nous fournit l'Hiſtoire ſur l'état des Bergers parmi les enfants d'Iſraël.

L'Hiſtoire nous apprend encore qu'en général les Juifs traitaient avec douceur leurs domeſtiques & leurs eſclaves. C'eſt ce que ſemble inſinuer Jéſus-Chrit

dans la Parabole de l'Enfant prodigue.
» Il s'en alla donc, & se mit au ser-
» vice d'un habitant du lieu, qui l'en-
» voya à sa métairie pour garder les
» pourceaux. ... A la fin étant rentré
» en lui-même, il dit : Combien d'es-
» claves dans la maison de mon pere
» qui ont du pain en abondance, &
» moi je meurs ici de faim » ! ...
.. Un des serviteurs, sans doute le plus ancien ou le plus fidèle, commandait aux autres, & leur distribuait en nature de quoi se nourrir. « Qui est le dis-
» pensateur fidèle & prudent, disait
» Jésus-Chrit à S. Pierre, que le maître
» a établi sur ses esclaves, pour leur dis-
» tribuer dans le temps la mesure de blé
» nécessaire à leur subsistance ? » ....
Dans un autre endroit, il s'exprime ainsi : « On vous versera dans le sein une
» bonne mesure, pressée, entassée, &
» qui répandra par-dessus ». C'était à
» cet usage que l'Auteur des Proverbes
fesait allusion dans le ch. 30 : « Ne me
» donnez, s'écriait-il, Seigneur, ni
» la pauvreté, ni les richesses ; don-
» nez-moi seulement chaque jour le
» pain dont j'ai besoin ». Jésus a fait également allusion à cet usage, dans la qua-

trième demande du *Pater* : « Donnez-» nous aujourd'hui notre pain quo-» tidien, &c. ».

Le vêtement fuivait la nourriture. Les Juifs habillaient leurs domeftiques ou efclaves ; Salomon repréfente la femme forte donnant de bons habits, des habits doubles à fes valets : *Non timebit domi fuæ à frigoribus nivis ; omnes enim domeftici ejus veftiti funt duplicibus.*

Chez prefque toutes les Nations, les domeftiques ou efclaves avaient la barbe rafée. Probablement cet ufage fubfiftait parmi les Juifs, & cette différence peut aider aux Peintres à caractérifer les perfonnages de cette condition, qui entrent dans la compofition de leurs tableaux.

Doivent-ils en faire ufage dans le cas préfent ? c'eft-à-dire, les Pafteurs à qui l'Ange apparut étaient-ils des maîtres ou des pafteurs mercenaires ? Le filence de l'Evangile nous met dans l'impoffibilité de prononcer définitivement fur cet article. Cependant puifqu'à l'époque dont il s'agit les Juifs avaient des efclaves, des valets, en un mot des mercenaires qui gardaient les troupeaux, & que dans l'efpèce les

Bergers dont on parle se trouvent la nuit dans les champs, veillants sur leurs troupeaux, je crois que ces deux circonstances sont plus favorables à l'opinion qui entend, par le mot de *Bergers*, des Pâtres, qu'à celle qui entendrait des Laboureurs, des Maîtres.

En tout événement, que les Pasteurs dont parle S. Luc aient été des maîtres ou des mercenaires, certainement pour garder leurs troupeaux la nuit, ils n'avaient pas de vêtements magnifiques; ils étaient vêtus selon leur état, ou plutôt ils avaient des habits convenables au temps & au lieu où ils se trouvaient. Les nuits sont fraîches en Palestine, il tombe une rosée très-abondante, qui tempère l'excessive chaleur du jour; de sorte qu'on peut en conclure que les Pasteurs en question n'avaient point la tête découverte, ainsi que quelques Peintres l'ont supposé. J'en dis autant de ceux qui les ont représentés presque nus; ces Artistes auraient dû se ressouvenir que dans leur système il fesait alors grand froid, & qu'en hivèr le plus pauvre des Bergers ne reste point nu la nuit au milieu des champs.

Je crois qu'il ferait superflu de s'amuser à discuter ce qu'on doit entendre par les troupeaux que gardaient les Bergers. Le mot *troupeau* s'étend sur toutes sortes de bestiaux qu'on mène paître dans les campagnes : prétendre que les Peintres ne doivent représenter que des moutons, ce serait une pure chicane.

On pourrait cependant reprocher aux Artistes qui ont traité ce sujet, de n'avoir pas lié les animaux à l'action principale : des moutons qui paissent, des chevres qui broutent, en un mot cette tranquilité qu'ils ont supposée dans ces animaux, ne peut s'accorder avec les vraissemblances. L'Ange apparut environné de lumière, il se manifesta tout à coup ; cette apparition subite dût effaroucher les animaux : la surprise & l'effroi s'étendirent & sur les Bergers, & sur leurs troupeaux. En omettant cette circonstance, les Peintres se sont privés de l'intérêt qu'un troupeau en désordre pouvait répandre dans leurs tableaux.

Je ne parlerai point ici des Anges qui firent retentir le *Gloria in excelsis* ; la plupart des Peintres ont jugé à propos de séparer cet incident de l'ap-

parition de l'Ange, pour en embellir d'autres tableaux. J'examinerai ce beau chef-d'œuvre dans le Chapitre ſuivant.

Je remarquerai ſeulement que les Artiſtes qui entreprendront de traiter l'apparition de l'Ange aux Bergers, devraient choiſir pour l'action principale le moment que les Anges ſe réunirent, & célébrèrent la naiſſance du Sauveur. Cette circonſtance eſt non-ſeulement plus pittoreſque que la ſimple apparition de l'Ange; elle la ſuppoſe néceſſairement, & mérite par conſéquent d'être préférée.



## CHAPITRE VII.

### *La reconnaissance des Bergers.*

« Après que les Anges se furent » retirés dans le Ciel, les Bergers se » dirent l'un à l'autre, passons jusqu'à » Béthléem, & voyons ce que le Sei- » gneur nous a fait connaître.

» S'étant donc hâtés d'y aller, ils » trouvèrent Marie, Joseph & l'en- » fant posé dans la crêche. L'ayant vu, » ils reconnurent ce qui leur avait été » dit par l'Ange.

» Et tous ceux qui l'entendirent s'en » étonnèrent, & de ce qui leur avait » été rapporté par les Bergers.

» Or Marie conservait toutes ces » choses, les repassant dans son cœur.

» Et les Bergers s'en retournèrent »...

L'action que ce récit de S. Luc nous présente, est totalement distincte & séparée de celle que nous avons examinée dans le chapitre précédent. L'une se passa dans les champs, près de *la tour d'Ader*; l'autre à Béthléem, dans une grotte : elles se passèrent l'une après l'autre, & non en même temps. C'est

de quoi les Peintres se sont fort peu souciés ; presque tous ont confondu ces deux actions. Ils ont représenté dans le même lieu les Anges & les Bergers, l'Enfant, sa Mère & Joseph ; de sorte qu'ils ont péché dans le même tableau contre l'unité de temps, de lieu & d'action.

L'apparition de l'Ange aux Bergers, les paroles qui se firent entendre dans les airs, sont deux prodiges qui en manifestèrent un troisième. Ces deux prodiges arrivèrent la nuit dans les champs : les Bergers seuls en furent témoins. Supposer qu'ils s'opérèrent dans la grotte de Béthléem, en présence de la Vierge & de S. Joseph, c'est supposer ce qui n'est ni vrai, ni vraissemblable.

S. Luc dit que ce fut après la retraite des Anges, que les Bergers se rendirent à Béthléem : « Et après que » les Anges furent retirés... les Bergers se dirent l'un à l'autre, allons » jusqu'à Béthléem, & voyons cette » merveille »... On aurait dû se conformer scrupuleusement à cette circonstance ; elle est exprimée dans l'Evangile ; & les Peintres n'ont point le droit de la déplacer, de la transposer.

Les

Les Bergers arrivés dans la grotte, ne manquèrent pas de raconter ce qui s'était passé dans les champs en leur présence. Transporter les Anges dans la grotte de Béthléem; les faire parler, tandis que les Bergers répètent ce qu'ils ont appris, c'est de ce prodige faire un tableau incompréhensible.

La manière grotesque dont on a représenté cet événement extraordinaire, n'est pas moins répréhensible, que le lieu où les Peintres l'ont fait opérer. 1°. Ils ont métamorphosé le *Gloria in excelsis*, en un motet à grand chœur. Les Anges sont distribués par rangs: un premier ordre de nuages les soutient assis; un second leur sert de pupîtres. L'Ange qui parla aux Bergers est au milieu des nuages, il préside au concert, & paraît en régler l'harmonie. 2°. Ils ont rassemblé tous les instruments de musique anciens & modernes. Chaque Ange a le sien, dont il se sert comme il peut, ce qui doit faire une cacophonie originale: car enfin un orchestre nombreux, où il n'y a qu'un instrument de chaque espèce, ne doit pas produire des merveilles.

Ce beau concert est un reste du goût gothique de nos aïeux. Cette longue

bande de papier, soutenue par deux Anges, & sur laquelle sont écrites en latin les paroles du motet, en est une preuve bien sensible.

L'Evangile ne dit point que les Anges aient donné un concert aux Bergers... Ils louaient Dieu, *disant* Gloire soit.... Or, *dire*, n'est point *chanter*. Quand même il serait vrai que les Anges chantèrent le *Gloria in excelsis*, on aurait toujours tort de leur faire exécuter ce motet sur des instruments. C'est sans sujet & sans fondement supposer un prodige. De pareilles fictions ne doivent point entrer dans les Peintures sacrées.

Si l'on prenait le texte de l'Evangile à la lettre, au lieu de Musiciens, il semble que les Peintres auraient dû représenter des Guerriers, des Combattants: le *Gloria in excelsis* était un chant de victoire. Le Sauveur venait de naître, le Prince du monde allait être vaincu: c'était cet événement que les Anges célébraient. « Et à l'instant il se joignit » à l'Ange une troupe *de l'Armée Cé-* » *leste*, louant Dieu, & disant: Gloire » à Dieu... & paix aux hommes »..... Du moins en calquant leurs tableaux sur ces expressions de S. Luc, ils se fe-

raient plus rapprochés de la lettre de l'Evangile, qu'en créant le prétendu concert dont on vient de parler.

On se figure peut-être que ce concert jète un grand intérêt dans leurs tableaux : que la Sainte Vierge, S. Joseph, les Bergers .... sont dans l'admiration de voir & d'entendre des Anges jouer de la flûte, pincer la harpe, frapper du tympanon, &c. &c. on est dans l'erreur. Les Anges ont beau réciter, crier, &c. on ne les écoute seulement pas. Il n'est non plus question d'eux, que s'ils étaient à mille lieues Les Anges, de leur côté, paraissent fort indifférents sur ce qui se passe sous leurs pieds. Ce sont des aveugles qui chantent devant des sourds.

Mais c'est trop long-temps m'arrêter ; à de pareilles puérilités. Voyons ce que sont devenus les Bergers, ce qu'ils font dans la grotte de Béthléem. Cet objet seul devait remplir les tableaux que nous examinons, il est juste de ne le pas négliger.

» S'étant donc hâtés d'aller à Béth-» léem, les Bergers trouvèrent Marie, » Joseph & l'Enfant couché dans la » crèche, & l'ayant vu, ils recon-

» nurent la vérité de ce qui leur avait » été dit touchant cet Enfant ».

Ce récit de S. Luc est fort simple : aussi n'a-t-il pas satisfait les Artistes. Chaque Peintre a représenté les Bergers à sa fantaisie. Ici on voit des pâtres à la figure ignoble, aux habits déchiquetés ; toute leur personne respire la misère, tout annonce la bassesse de leur état. Là, c'est autre chose : l'arrivée des Bergers à Béthléem, est changée en une pastorale charmante. Tous les personnages sont jeunes, joyeux & galament arrangés. Ils apportent au nouveau né de petits présents : un agneau, du lait, des fleurs. Pour rendre les grouppes plus intéressants, on a introduit quelques jeunes Bergères, qui offrent aussi des dons : une paire de tourterelles est le présent de la plus jolie.

Ce que j'ai dit sur la condition & l'habillement des Bergers, dans le Chapitre précédent, peut servir de règle dans les jugements qu'on doit porter sur les premiers tableaux. C'est aux Peintres à sçavoir mettre de la noblesse dans leurs compositions, même en représentant les états les moins distingués.

Il est des traits grotesques, quoique vrais, qui ne doivent point paraître dans les Peintures sacrées.

A l'égard de la seconde manière, cette réunion de Bergers & de Bergères, de présents & de galanterie, ne convient point à la sainteté de la Religion, & ne peut s'accorder avec l'Evangile. Il était nuit, lorsque l'Ange apparut aux Bergers, il leur apparut au milieu des champs; & je crois que dans aucun pays les femmes ne passent point la nuit en plein air avec des Bergers. Quand même il serait certain que cette coutume a subsisté parmi les Juifs, ce ne serait pas une raison pour supposer que les femmes qui passaient la nuit avec les Bergers, les accompagnèrent à Béthléem. L'Evangéliste ne parle que des hommes, & l'on n'a jamais cru qu'ils aient mené des femmes avec eux.

Il n'est pas dit non plus dans l'Evangile, que les Bergers aient fait des présents à l'Enfant-Jésus. Cette circonstance est dûe probablement à l'imagination féconde des Poëtes. Dans un des anciens Mystères, l'Auteur introduit sur le théâtre *Aloris*, *Riflart*, *Ysambart* & *Pelion*, tous quatre Ber-

gers, dirigeant leurs pas vers Béthléem, & ſongeant à ce qu'ils offriront au nouveau né. L'un ſe propoſe de lui donner ſon hochet; l'autre, ſa ſonnette & une pirouette; le troiſième, plus généreux que ſes camarades, veut lui donner un calendrier de bois, ou chaque Saint a ſon marmouzet, &c.

A ces traits on reconnaît le goût du ſiècle qui a enfanté de pareilles fictions. Nous avons rafiné ſur nos pères; il était abſurde de préſenter un calendrier de bois, contenant le nom & le portrait des Saints, à un enfant qui exiſtait pluſieurs ſiècles avant qu'on s'avisât de faire de ces ſortes d'almanacs. Nous avons ſubſtitué au hochet, à la ſonnette, &c. des agneaux, des tourterelles, des fleurs. Nos neveux retrancheront peut-être ces nouvelles offrandes : ils ſeront plus ſages que nous.

Les attitudes que la plupart des Peintres ont données à leurs perſonnages, ſont auſſi extraordinaires, que leur galanterie eſt indécente. Ils les ont repréſentés à genoux, la tête découverte, les mains jointes, en un mot, adorant le Chriſt. Ces attitudes ſont aſſurément fort pieuſes; mais

j'ignore sur quoi les Peintres se sont fondés pour les adopter. Elles semblent supposer que les Bergers ont reconnu Jésus pour être un Dieu, & cette supposition ne paraît nullement appuyée sur l'Histoire sacrée. Elle est même démentie par les opinions qui étaient alors reçues parmi les Juifs.

Les Hébreux attendaient un Christ, un Silo, un Sauveur qui leur avait été annoncé par leurs Prophètes. Ce Sauveur devait naître de la race de David, & monter sur le trône de son père. Il devait être puissant dans les combats, & affranchir sa Nation de la domination des étrangers. Telle était la croyance des Juifs sur les caractères du Christ. Les Docteurs de la Loi n'en avaient point d'autre. Le règne du Christ devait être temporel : telle a toujours été l'attente des enfants d'Israël.

Un Ange annonce à des Juifs que le Christ, le Seigneur, le Sauveur est né, qu'ils le trouveront à Béthléem, enveloppé de langes, couché dans une crêche. Ces Juifs se transportent aussi-tôt à Béthléem. Ils trouvent en effet un enfant enveloppé de langes, couché dans une crêche. Leur étonnement est

extrême. Leur joie n'a point de bornes : ils s'en retournent chez eux, louant & glorifiant Dieu, & font part à tous ceux qu'ils rencontrent, des grandes merveilles qu'ils viennent de voir & d'entendre. Tout ceci n'indique nullement une adoration. S. Luc ne dit point que les Bergers se transportèrent à Béthléem, pour adorer l'Enfant. » Passons, disent-ils entr'eux, à Béthléem, & voyons si ce qu'on nous a dit » est vrai ». La curiosité dirigea leurs pas : voilà sur quoi les Peintres devaient réfléchir ; ils n'auraient point attribué à leurs personnages des sentiments que l'Evangile ne leur donne point, & que probablement ils n'avaient pas.

Si les Peintres ont réalisé ce qui au-moins est plus que douteux, lorsqu'ils ont représenté les Bergers adorant le Sauveur, le Silo qu'on leur avait annoncé ; si cette licence est blâmable, ne doit-on pas également condamner ceux qui ont donné une pareille attitude à la Vierge & à S. Joseph ? J'ai déja fait voir, en parlant de Jésus nouveau né, que cette attitude ne paraissait pas alors vraissemblable, que l'Evangile ne contenait rien qui pût l'autoriser. Il en est de même dans le cas présent. La Vierge

était dans la grotte de Béthléem, lorſque les Bergers reconnurent l'enfant aux indications qu'on leur avait données. Elle entendit ce qu'ils dirent : mais on ne voit point qu'elle ſe ſoit proſternée devant ſon fils, ni qu'elle l'ait adoré. « Or, Marie conſervait toutes » ces choſes, les repaſſant dans ſon » cœur » : voilà ce que S. Luc dit de la Vierge. Ces paroles, loin de marquer que cette Sainte Mère adora ſon fils, ſemblent plutôt indiquer que Dieu ne lui avait pas manifeſté la divinité de Jéſus, ou du-moins qu'elle renfermait cette connaiſſance au-dedans d'elle-même, & qu'elle ne la divulguait par aucun acte extérieur : de ſorte que tout ſe réunit pour faire proſcrire la ſuppoſition des Peintres.

Ceux qui n'ont pas repréſenté la Vierge adorant ſon fils, l'ont peinte levant un petit drap, & découvrant l'Enfant-Jéſus, qui par ce moyen ſe trouve entiérement nu devant les Bergers.

Je voudrais bien ſçavoir quelle a été l'intention des Artiſtes qui ont feint cette circonſtance ? Ont-ils prétendu que Marie voulait faire connaître aux Bergers le ſexe de l'enfant

qu'ils venaient voir ? Ce fait n'est autorisé par aucun passage de l'Ecriture. Il est contraire à la décence, à la pudeur. Quelle est la mère assez imprudente pour découvrir ainsi son enfant devant des inconnus ? Si une femme, quelqu'audacieuse qu'on la suppose, n'oserait agir ainsi, comment a-t-on pu prêter une pareille hardiesse à la Vierge, dont la modestie & la retenue sont attestées par tous les Auteurs ? De semblables tableaux sont injurieux à la vertu de Marie, & doivent être proscrits avec sévérité.

L'Ange dit aux Bergers, que l'enfant dont il leur annonce la naissance, est enveloppé de langes..... qu'à ce signe ils le reconnaîtront. Pourquoi représenter l'enfant nu ? Aurait-on pris le parti de contredire l'Evangile ?

Il y a des Peintres qui ont poussé l'infidélité jusqu'à placer l'enfant à terre sur une poignée de paille : d'autres l'ont placé sur les genoux de sa mère ; de sorte que leurs tableaux n'ont nul rapport, nulle conformité avec le texte sacré. Suivant S. Luc, l'enfant devait être emmailloté & couché dans une crêche : à ces deux signes, les Bergers devaient le reconnaître. Suivant

les Artistes, l'enfant était nu, à terre, ou sur les genoux de sa mère, & malgré ces contradictions manifestes, les Bergers l'ont reconnu. Voilà comme on copie l'Histoire.

Ce serait envain que pour excuser les Peintres, on supposerait que lors de la reconnaissance des Bergers, la Vierge prit l'enfant sur ses genoux. Cette supposition, pour le moment, n'est pas admissible. L'enfant doit être couché dans une crêche : cette circonstance est une partie nécessaire de l'action principale. On ne peut l'omettre, sans ôter toute leur force aux indices qui guidèrent les Bergers. Placer l'enfant à terre, ou sur les genoux de Marie, c'est s'écarter de l'esprit & de la lettre de l'Evangile....

Ce fut pendant la nuit que les Bergers furent instruits de la naissance du Sauveur : ils se transportèrent aussi-tôt à Béthléem. De la tour d'Ader jusqu'à cette Ville, le trajet n'est pas long, & tout concourt à faire présumer qu'il était nuit, ou que le jour ne fesait que de paraître, lorsque l'enfant fut reconnu. La plupart des Peintres ont mis cette circonstance à l'écart. Ceux-ci ont eu recours au prodige dont j'ai parlé

dans le Chapitre de la Naiſſance de Jéſus : ils ont rendu le corps de l'enfant lumineux. Ceux-là ſe ſont tout ſimplement procuré les avantages d'un beau jour. On ne doit imiter ni les uns, ni les autres.

Ce n'eſt pas que je prétende qu'ils aient eu tort de ne pas faire uſage de tous les agréments que pouvait leur fournir le lever de l'aurore. Ce fut dans la grotte de Béthléem, que les Bergers reconnurent l'enfant : une grotte n'eſt pas communément un lieu fort éclairé. La nuit y prolonge toujours ſon cours, & probablement elle dominait encore dans celle de Béthléem, lors de l'arrivée des Bergers. Les Peintres ne pouvaient donc tirer aucun avantage du retour de l'aurore : mais ce n'était pas une raiſon pour rejeter l'obſcurité de la nuit ; elle devait au-contraire former le caractère principal de leurs tableaux.

Je crois que les Artiſtes auraient évité preſque toutes les erreurs que je viens de remarquer, ſi, au-lieu de conſulter les tableaux de leurs prédéceſſeurs, ils s'étaient contentés de jeter les yeux ſur le texte ſacré. Au fond d'une grotte, à la faveur d'une

lampe, j'apperçois un enfant enveloppé de langes, & couché dans une crêche: trois particuliers, dont les habits & les attributs font connaître l'état, paraiſſent hors d'haleine; ils regardent avec ſurpriſe l'enfant couché dans la crêche; ils en parlent avec enthouſiaſme: un homme debout les écoute, & ſemble prendre plaiſir à les entendre; une jeune perſonne aſſiſe, les yeux fixés ſur l'enfant, paraît abſorbée dans une méditation profonde..... Tel eſt le tableau qui s'eſt offert à moi, en liſant le récit que fait S. Luc de la reconnaiſſance des Bergers. Je ne doute point qu'il ne ſoit poſſible d'en expoſer de plus intéreſſants, & non moins conformes au texte ſacré; mais certainement on n'y verra ni des Anges donner un concert, ni des Bergeres offrir des préſents, ni la Vierge & Joſeph adorer l'enfant. De pareilles fictions ont pu mériter autrefois des éloges. Les perpétuer, ce ſerait nous expoſer à la riſée de nos neveux.

## CHAPITRE VIII.

*Le départ & le récit des Bergers.*

Les Peintres ont supposé que le lieu où Jésus naquit était une cabane tombant en ruine, un palais antique, un lieu enfin désert & abandonné où il n'y avait rien de tout ce qui pouvait être nécessaire à une femme qui venait de mettre un enfant au monde. Il me semble que si réellement Jésus était né dans un pareil lieu, les Bergers n'auraient pas manqué de se récrier contre la barbarie des habitants de Béthléem : ils se seraient empressés de procurer à Marie & à l'Enfant un asile plus commode, & tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin. Cependant on ne trouve rien de pareil dans le récit de S. Luc : au contraire, cet Evangéliste nous représente les Bergers qui retournent vers leurs troupeaux, louant & glorifiant Dieu de tout ce qu'ils ont vû & entendu : d'où il faut conclure que la misérable cabane imaginée par les Peintres, & le

triste état dans lequel ils ont supposé que les Bergers trouvèrent l'enfant, ne peuvent se concilier avec l'Evangile.

Telle est la première réflexion que m'a fait naître le départ des Bergers. Je remarquerai en second lieu, que ce départ n'offre aucune action principale digne d'être rendue. Il ne paraît pas qu'il ait été signalé par aucun prodige : il serait, je crois, superflu de s'en occuper plus long-temps.

Le récit que firent les Bergers des prodiges qui leur avaient été manifestés, se présente sous des dehors plus intéressants pour un Artiste : arrêtons-nous un moment à les considérer.

Il est hors de doute que les Bergers racontèrent à Marie & à Joseph ce que l'Ange leur avait annoncé. S. Luc le dit expressément, il a même observé que Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur. Qu'il se soit trouvé quelqu'étranger de l'un ou de l'autre sexe, dans la grotte de Béthléem, au moment que les Bergers firent ce récit, c'est encore ce que le texte sacré permet de penser, & l'on ne peut blâmer les Peintres qui ont réalisé ces deux circonstances.

Les Bergers ne se contentèrent pas

de raconter dans la grotte de Béthléem, les merveilles dont ils avaient été témoins. De retour vers leurs troupeaux, ils s'empressèrent de faire part de ce qui leur était arrivé, à tous ceux qui voulurent les entendre. La pente naturelle que nous avons pour communiquer aux autres ce qui nous survient d'extraordinaire, rend très-vraissemblable cette conduite des Bergers. Elle acquiert un nouveau degré de probabilité, lorsqu'on fait attention que l'Ange ne défendit point de révéler ce qu'il annonçait, & que les expressions de S. Luc peuvent en même temps s'appliquer au récit fait dans la grotte, ou dans les champs.

Quels furent les particuliers que les Bergers instruisirent ? S. Luc ne le dit point. Ces mots, *& tous ceux qui l'entendirent*... dont il s'est servi, annoncent seulement que les Bergers racontèrent à un grand nombre de personnes l'apparition miraculeuse de l'Ange, & les circonstances qui en appuyaient la certitude : leurs parents, leurs voisins, leurs amis ne furent pas certainement oubliés ; & le Peintre qui voudrait réaliser cette circonstance de la vie du Sauveur, serait bien fondé à n'admettre

dans son tableau, que des gens de campagne, des vilageois.

La scène se passe non loin de la tour d'Ader; de nombreux troupeaux sont répandus dans la plaine, trois Bergers, transportés d'allégresse, semblent raconter quelque chose d'extraordinaire, & s'expriment avec chaleur. Des hommes, des femmes, des enfants les écoutent avec empressement, & paraissent dans l'admiration. Telle est l'image que fournit le second récit des Bergers.

Que les merveilles publiées par les trois Pasteurs se soient répandues au-delà du voisinage de la tour d'Ader: que la nouvelle de la naissance du Sauveur soit parvenue jusqu'aux Ministres de la Loi: que ces derniers aient envoyé à Béthléem, pour vérifier les faits, c'est ce qu'on ne trouve dans aucun Auteur accrédité, & les Peintres ne doivent point innover.

Il en est de même d'un grand nombre de prodiges, qu'on prétend s'être opérés au moment que Jésus vint au monde. Entr'autres, l'écroulement du Temple de la paix à Rome, l'apparition de trois soleils en Espagne, une source intarissable, qui fit subitement

jaillir ſes eaux dans la grotte de Béthléem.... ces prodiges n'ont jamais été reçus. Les Peintres doivent éviter tout ce qui pourrait faire ſoupçonner qu'ils ont voulu les réaliſer.

*Boucher* n'a point adopté ces fables; mais il a créé une Epiſode qui mérite d'être critiquée. Cet Artiſte a ſuppoſé que pluſieurs femmes, ſans doute des environs de Béthléem, adorèrent l'Enfant Jéſus au moment de ſa naiſſance, & le firent adorer par leurs enfants. Peu ſatisfait de cette adoration, il leur a fait offrir des dons: du lait, des tourterelles, un coq d'un ſuperbe plumage, ſont les préſents offerts au nouveau né. Ce morceau champêtre, gravé par M. Feſſard, & dédié à Madame de Pompadour, ne préſente rien que de gracieux, il eſt même eſtimable par la décence qui y règne; mais on chercherait envain dans le texte ſacré quelqu'expreſſion qui pût autoriſer cette adoration des femmes Juives, & de leurs enfants; elle eſt dûe entiérement à l'imagination brillante de l'Artiſte. C'eſt ainſi qu'en courant après des fictions agréables, l'utile & le vrai ſont négligés.

## CHAPITRE IX.

### *La Circoncision.*

L'AUTEUR de la théologie des Peintres, n'a point traité ce sujet. Il se contente d'observer, pag. 76, « que » n'ayant rien à dire relativement à la » Circoncision de Notre-Seigneur, dont » les Peintres sont ordinairement assez » instruits, il va passer à celui de l'a» doration des Rois ».

Je crois cependant, pour ne pas me détourner de la route que je me suis tracée, devoir entrer, sur cet objet, dans quelques détails; & je présume que mes observations ne paraîtront point inutiles.

Ma première remarque sera relative à la divinité du Sauveur. Jusqu'à présent nous avons vu que les Artistes se sont empressés de la manifester : les attitudes qu'ils ont données à la Vierge, à son Epoux, aux Bergers, présupposent que ces personnages ont reconnu le nouveau né pour être un Dieu. Maintenant tout est changé;

dans la plupart des tableaux de la Circoncision, rien ne fait connaître cette idée. Les personnages sont assis ou debout, & n'ont pas plus d'égard & de respect pour le Fils de Dieu, qu'ils n'en auraient eu pour celui d'un simple particulier.

Il est vrai qu'il n'est point dit dans l'Evangile, que ceux qui ont circoncis l'Enfant-Jésus aient eu connaissance de sa divinité, & mon but n'est pas d'exiger des Peintres qu'ils réalisent cette conjecture; mais il n'est pas dit non plus que lors de la naissance du Sauveur, la Vierge, Joseph & les Bergers aient été instruits de cette divinité, & l'aient reconnue par des actes extérieurs de respect : cependant presque tous les Peintres ont supposé ce fait comme véritable. Pourquoi n'ont-ils pas agi de même dans le cas présent? Cette inconséquence méritait d'être remarquée.

J'observerai en second lieu que presque tous les Artistes se sont formés une idée absolument fausse de la Circoncision. Frappés de ce qui se passe à présent au baptême des enfants, ils se sont imaginés que la Circoncision était chez les Juifs, ce qu'est le baptême chez les

Chrétiens, un Sacrement conféré par le ministère des Prêtres. En conséquence, ils ont fait usage de tout ce qui pouvait caractériser cette présomption : un Temple, un Autel, des Prêtres, des encensoirs, des flambeaux, ont pleinement rempli leur idée.

Il est bon d'avertir les Peintres que la Circoncision chez les Juifs n'a jamais été du ressort des Ministres de la Religion. Il y a plus, c'est qu'elle fut pratiquée par ce peuple avant qu'il eût un culte réglé. Ce fut Dieu qui la prescrivit à Abraham, pour servir de sceau à son alliance. Interrompue pendant un certain temps, cette pratique fut rétablie par Josué, & paraît s'être perpétuée depuis : mais dans tous les temps elle n'a eu aucun rapport avec les cérémonies religieuses dont les Prêtres devaient être les Ministres. Il paraît même qu'à l'époque dont il s'agit, on avait oublié le véritable motif de son établissement. *Philon*, ce sçavant Juif d'Alexandrie, voulant confondre les détracteurs de la Circoncision Judaïque, leur oppose qu'elle est nécessaire pour prévenir la maladie appelée le charbon, à laquelle, selon lui, les incirconcis sont sujets ; d'ail-

leurs, ajoûte-t-il, elle entretient une plus grande propreté, & contribue à la population, &c. On regardait donc alors cette cérémonie, plutôt comme un préservatif, que comme un véritable acte de Religion; & cette croyance des Juifs est, comme on voit, bien éloignée de la supposition des Peintres.

Mais entrons dans de plus grands détails; analysons les ouvrages mêmes des Artistes, nous en connaîtrons plus facilement les contradictions, les erreurs.

Presque tous les Peintres ont supposé que le Christ fut circoncis dans le Temple de Jérusalem; mais on en trouve peu qui soient d'accord sur la partie du Temple dans laquelle se fit cette cérémonie. Les uns ont exposé un édifice superbe, un Temple quelconque: les autres ont placé la Circoncision dans le lieu où se trouvait le Chandelier à sept branches: d'autres, dans celui où reposait l'Arche d'alliance. J'ai vu au Salon de 1769, un dessin, dans lequel l'Arche & le Chandelier à sept branches se trouvaient réunis.

Cette réunion est une erreur. L'Arche & le Chandelier étaient séparés. Celle-ci était placée dans le lieu très-

Saint : celui là dans le lieu Saint. L'Arche d'alliance n'existait même plus au temps dont nous parlons, & c'est une nouvelle faute que de l'avoir représentée.

Mais est-il bien vrai que Jésus ait été circoncis dans l'une ou l'autre de ces deux parties du Temple ? Cette supposition est-elle seulement vraissemblable ? Je renvoie les Artistes à ce que j'ai dit dans le Chapitre de la vision de Zacharie ; ils y verront que le Grand Prêtre n'entrait qu'une fois l'année dans le Saint des Saints, & que les Prêtres seuls avaient droit d'entrer dans le lieu Saint. Ce ne fut donc ni dans l'un, ni dans l'autre de ces lieux que le Christ fut circoncis.

Peu contents de placer la Circoncision dans le Temple de Jérusalem, les Peintres ont supposé que le souverain Sacrificateur fut le Ministre de cette cérémonie, qu'elle se fit en présence de la Vierge, de son Epoux & d'un grand nombre d'assistants de l'un & de l'autre sexe. *Jules Romain* qui a suivi cette maniere, n'a rien négligé de tout ce qui pouvait contribuer à la beauté, à la richesse de sa composition. L'intérieur du Temple est d'une magnificence

extrême; de superbes colonnes en soutiennent les voûtes majestueuses, & de jeunes enfants placés sur les bases de ces colonnes, semblent, par leur ardeur à regarder ce qui se passe, inviter le spectateur à s'arrêter. Sur le devant du tableau, on apperçoit une espèce d'Autel rond & isolé : devant cet Autel, le grand Sacrificateur debout, revêtu de ses habits pontificaux, se dispose à imprimer sur l'enfant la marque distinctive des descendants d'Israël : l'enfant est nu, la Vierge le soutient sur l'Autel : plus loin on apperçoit S. Joseph, appuyé sur son bâton. Le reste de l'espace est occupé par tous ceux qui ont été invités à cette cérémonie, ou que la curiosité a rassemblés.

Une Circoncision faite par le grand Sacrificateur, en présence de la mère de l'enfant, & des personnes des deux sexes réunis dans le Temple de Jérusalem, est un assemblage monstrueux d'erreurs & de contradictions.

Je l'ai déja dit, cette cérémonie n'avait nulle relation avec les Ministres de la Religion; & quand même on le supposerait, ce ne serait pas une raison suffisante pour supposer en même temps que le Souverain Sacrificateur fut

fut le Miniftre de la Circoncifion du Sauveur : cette circonftance était trop belle, pour que les Evangéliftes l'euffent oubliée. Leur filence, celui de la tradition, enfin les ufages des Juifs, ne permettent point de la réalifer : j'en donnerai des preuves dans un inftant.

*Jules Romain*, & tous ceux qui l'ont fuivi, fe font également trompés, en repréfentant les perfonnes des deux fexes confondues dans le Temple de Jérufalem : ce Temple n'avait nul rapport avec nos Eglifes. C'était un vafte bâtiment, qui contenait plufieurs cours ou parvis. Dans le dernier de ces parvis, c'eft-à-dire, dans celui qui occupait le centre, était le Temple proprement dit : l'entrée en était interdite aux hommes & aux femmes. Les hommes avaient leur place affignée dans l'avant-dernier parvis, & l'on avait pratiqué un oratoire féparé pour les femmes : les deux fexes n'étaient point confondus.

Si les Peintres ont mal-à-propos réuni les deux fexes dans le Temple de Jérufalem, ils ont commis une faute encore plus grave, en mettant la Vierge au rang des femmes qu'ils ont repréfentées. Ces Artiftes auraient-

ils donc ignoré que la Vierge était Juive ; que parmi cette Nation une femme qui donnait au monde un fils était soumise à une espèce d'excommunication, qui la mettait hors d'état, pendant six semaines, d'entrer dans le Temple. Auraient-ils ignoré qu'on a toujours cru que la Mère du Sauveur s'est soumise à cette loi, & que tous les ans l'Eglise solennise la mémoire de cette soumission respectueuse. Pourquoi donc, si ces faits leur ont été connus, ont-ils placé la Vierge dans le Temple le jour de la Circoncision, c'est-à-dire, huit jours après ses couches ? Cette faute est si importante, qu'on ne peut s'empêcher de la ranger dans la classe des erreurs contre la foi de l'Eglise.

P. *Mignard* semble avoir reconnu ces écarts ; en conséquence il a suivi une nouvelle route. Il a placé la Circoncision dans une Synagogue : celle qu'il a représentée, paraît copiée d'après les Synagogues qui existent à présent. Le fond est terminé par une grande armoire ; dans la tablette du milieu, on apperçoit la Loi écrite sur deux rouleaux de parchemin, ouverts & réunis. A côté est une couronne ; &

cet attribut signifie que cette Synagogue est celle de la ville de Béthléem, d'où le Roi David, l'un des ancêtres du Sauveur, était originaire.

Le tableau dont nous parlons est encore remarquable par une autre circonstance : parmi les principaux personnages, on distingue deux hommes, dont l'extérieur annonce de simples particuliers. Le premier est debout, & soutient un enfant sur une table quarrée, & couverte d'un tapis. Le second est assis, & se dispose à revêtir l'enfant du caractère de l'adoption Judaique.

Ce morceau de *P. Mignard* nous montre une étrange contradiction entre les Peintres. Nous avons vu il n'y a qu'un moment, que Jésus fut circoncis à Jérusalem dans le Temple, dans le lieu Saint ou Très-Saint ; maintenant c'est à Béthléem, dans une Synagogue. C'était la Vierge qui soutenait l'Enfant, & le Grand Prêtre qui lui imprimait le caractère de sa Nation ; ici ce sont deux Juifs, deux laïques, qui remplissent ces fonctions. Est-ce aux premiers ou aux seconds qu'on doit s'attacher ? Tâchons de débrouiller ce cahos, & de faire éclore la vérité.

Je crois que pour procéder avec

ordre & précision, il faut commencer par distinguer les objets. Portons d'abord nos regards sur le lieu où le Christ fut circoncis : nous les tournerons ensuite sur le Ministre de la Circoncision. L'instrument dont on se servit nous fournira aussi quelques observations ; nous les abrégerons, pour nous occuper de la Vierge & de Saint Joseph. Nous verrons en même temps ce qu'on doit penser du parrain & de la marraine que quelques Peintres ont donnés au Sauveur, & nous finirons par tracer une esquisse des formalités actuelles de la Circoncision des Juifs.

Les questions qu'on peut former sur le premier objet, se réduisent à deux. Joseph & son Epouse demeuraient à Nazareth ; par un enchaînement de circonstances, que j'ai développées, ils se trouverent à Béthléem lorsque Jésus vint au monde ; huit jours après, l'Enfant fut circoncis. A cette époque la Vierge, l'Enfant & Joseph étaient-ils à Béthléem, à Jérusalem, ou à Nazareth ? Telle est la premiere question. Est-ce dans le Temple, dans une Sinagogue, ou dans quelque autre lieu particulier que Jésus fut circoncis ? Telle est la seconde.

Conformément à l'Edit de César,

Joseph s'était rendu à Béthléem pour se faire inscrire sur le rôle du dénombrement. Ce fût pendant son séjour dans cette Ville, que la Vierge mit au monde son premier né ; l'Evangile le dit positivement : « Et tandis qu'ils étaient dans ce lieu, le » temps auquel elle devait enfanter ar- » riva » ... Joseph avait donc pu se faire inscrire avant cet événement. Or depuis la naissance du Sauveur, jusqu'au jour de sa Circoncision, il y eut un intervalle de huit jours, pendant lequel Joseph put quitter Béthléem. Il est donc probable que Joseph, son Epouse & l'Enfant n'étaient plus dans cette Ville lors de la Circoncision.

Ce qui fortifie cette conjecture, c'est que la Vierge étant devenue mere sans ressentir la plus légère douleur, & nourrissant son enfant, elle a pu se mettre en route le lendemain ou le sur-lendemain de ses couches, & par conséquent ne plus se trouver à Béthléem le jour de la Circoncision de son fils.

Si Marie n'était pas alors à Béthléem, où était-elle ? Il ne serait pas naturel de la placer à Jérusalem. En effet, pourquoi se serait-elle trouvée dans cette

Ville le huitième jour après la naissance de son fils ? Jérusalem n'est éloignée de Béthléem que d'environ deux lieues. Le jour de son départ Marie a dû parcourir un plus grand espace, & se trouver le soir au-delà de Jérusalem. Rien ne l'obligeait de séjourner dans cette Ville ; au contraire, tout l'engageait à retourner promptement dans sa maison de Nazareth, où ses affaires domestiques demandaient sa présence.

Il semble, d'après ces considérations, que ce ne fut ni à Béthléem, ni à Jérusalem que Jésus fut circoncis ; mais à Nazareth, séjour ordinaire de Joseph & de Marie. Cependant il ne faut pas se laisser éblouir par cette possibilité apparente, attendu qu'elle ne peut se concilier ni avec les faits contenus dans l'Evangile, ni avec la croyance commune.

Jésus n'était circoncis que depuis quelques jours, lorsque les Mages l'adorèrent : voilà le sentiment universel. Ce fut à Béthléem que Jésus fut adoré par les Mages : voilà ce que contient l'Evangile. De cette croyance & de ce fait, il résulte qu'il n'est pas vraissemblable que l'Enfant ait été circoncis à Naza-

reth ; il faudrait supposer que la Vierge retourna dans cette Ville immédiatement après ses couches, & qu'après la Circoncision de son fils elle revint à Béthléem. Ce double voyage est si peu vraissemblable, si inutile, qu'on ne sçaurait sérieusement le proposer.

On ne serait pas mieux fondé à faire une pareille supposition, pour justifier ceux qui ont placé la Circoncision à Jérusalem. En effet, pour que la Vierge se fût transportée dans cette Ville pour faire circoncire son fils, il faudrait que quelque motif puissant l'eût déterminée à cette démarche. Or il est constant qu'il n'y avait aucune Loi qui obligeât les Juifs à faire circoncire leurs enfants à Jérusalem : cet usage n'a jamais existé ; & il est à présumer que la Vierge se sera conformée aux coutumes de sa Nation.

Tout concourt donc à démontrer que des trois sentiments dont il est question, le plus probable est celui qui place la circoncision du Sauveur à Béthléem ; c'est aussi celui qui réunit en sa faveur le plus grand nombre d'autorités : on peut même assurer que presque tous les Auteurs Ecclésiastiques l'ont admis, & qu'il est fondé sur une

ancienne tradition, qui remonte jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise.

Cette première question ne peut donc plus souffrir de difficulté : ce n'est ni à Nazareth, ni à Jérusalem, c'est à Béthléem que Jésus a été circoncis. Il nous reste maintenant à examiner la seconde question, c'est-à-dire, dans quel lieu de Béthléem se fit cette cérémonie.

On conçoit aisément qu'il faut retrancher ici toute idée de Temple : les Juifs n'en avaient qu'un, & la ville de Jérusalem avait l'avantage de le posséder. Jésus fut circoncis à Béthléem : cette cérémonie ne se fit donc pas dans le Temple. D'après cela on peut juger de l'exactitude de *Jules Romain*, & de ses imitateurs.

La Synagogue imaginée par *P. Mignard* n'est-elle pas du même genre ? S'accorde-t-elle avec les usages des Juifs ? N'implique-t-elle pas contradiction avec les opinions reçues ? En un mot, Jésus a-t-il été circoncis à Béthléem dans un lieu public, ou particulier ? C'est ce que nous allons faire connaître par quelques réflexions.

Si, au temps dont nous parlons, il n'y avait pas de Synagogue dans la

ville de Béthléem, la queſtion ſerait bientôt décidée : le Chriſt n'a pu être circoncis dans un lieu qui n'exiſtait pas. Sous ce premier point de vue, il s'agirait donc de ſçavoir s'il y avait alors une Synagogue à Béthléem : il eſt certain qu'on ne peut abſolument le nier. Les Juifs à la vérité ont été long-temps ſans poſſéder de pareils établiſſements : on doute même qu'ils aient eu pendant une longue ſuite de ſiècles des lieux publics pour prier Dieu. Depuis la conſtruction du Temple, ils ſe rendaient à Jéruſalem pendant les fêtes ſolennelles, & offraient des ſacrifices au Seigneur : le reſte de l'année ils le priaient dans leurs maiſons. Ils n'avaient ni Temples particuliers, ni Miniſtres pour les deſſervir : le père de famille était le Grand Prêtre de ſa maiſon ; il en rempliſſait les auguſtes fonctions au milieu de ſes enfants. Communément il montait avec eux ſur la plateforme de ſa maiſon ; & là, debout, les mains levées vers le Ciel, la face tournée vers le Temple de Jéruſalem, ils adreſſaient leurs vœux au Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob. Leur prière favorite, que leurs deſcendants ont conſervée, était le *Kadiſh* : « O Dieu !

s'écriaient-ils du plus profond de leur cœur, « que ton nom soit glorifié & » sanctifié dans cet Univers, que ta » volonté a fait éclore. Fais régner ton » règne; que la rédemption fleurisse, » que le Messie vienne promptement, » & que son nom soit célébré. »

Cet usage se perpétua long-temps parmi les enfants d'Israel, & l'on fixe ordinairement, sous la domination des Asmonéens, l'établissement des Synagogues. Il paraît qu'elles se multiplierent prodigieusement en très-peu de temps : l'Evangile nous apprend qu'il y en avait à Carphanaüm, à Nazareth, & dans presque toutes les Villes de la Galilée. Certainement les Villes de la Judée n'étaient pas plus maltraitées que les autres; & il est vraissemblable que Bethléem, qui se trouvait dans cette contrée, était décorée d'une Synagogue.

Cette Ville n'était pas fort considérable : le Prophête Michée, chapitre 5, nous la dépeint comme une des plus petites Villes de la Judée : *Et tu Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda*... Sa petitesse serait-elle suffisante pour soutenir qu'elle n'avait point de Synagogue?

Alléguera-t-on sa proximité de Jérusalem, où était le Temple? Ces présomptions ne sont pas sans valeur; néanmoins tant qu'on ne fournira pas d'autres preuves, on ne pourra prononcer affirmativement qu'il n'y avait point de Synagogue à Béthléem.

Admettons donc l'existence de cet édifice dans Béthléem, & voyons si P. *Mignard* a pu supposer que ce fut dans ce lieu que se fit la circoncision du Christ. Si nous considérons l'usage actuel, cette supposition est vraissemblable; du-moins je trouve dans Léon de Modene, que l'on circoncit dans les Synagogues. Mais remontons plus haut, & voyons si l'antiquité nous fournira de pareils exemples.

D'abord l'institution de ces lieux publics, semble s'élever contre la supposition de *Mignard.* Dans l'origine, les Synagogues étaient destinées à lire & à interpréter la Loi. C'est pourquoi on les appelait des maisons d'*interprétation* ou d'*étude.* Ces lectures & ces interprétations se fesaient sur-tout les jours du Sabat, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs endroits de l'Evangile, où le Fils de l'Homme est représenté

lisant & interprétant la Loi dans les Synagogues, le jour du Sabat.

A la même époque, les Synagogues étaient conduites par un certain nombre de Docteurs plus ou moins grand, à proportion de la richesse des Villes, & du nombre des habitants. Ces Docteurs avaient à leur tête un ou deux Chefs qu'on nommait, à ce que disent quelques Auteurs, les Anges de l'Assemblée; & au-dessous d'eux était une espèce de Bedeau, ou Ministre de la Synagogue. C'était contre l'hypocrisie de ces Docteurs, & contre leurs interprétations subtiles, que Jésus déclamait sans cesse : déclamations qui contribuèrent enfin à le faire périr.

Ce coup d'œuil sur l'institution des Synagogues, n'est guère favorable à la supposition de *Mignard* : des Docteurs qui étudient la Loi, qui la lisent au peuple, qui se destinent à lui en dévoiler les sens mystérieux, ne paraissent nullement propres à descendre dans les détails qu'exigeait la cérémonie de la Circoncision.

Si nous consultons les usages des Juifs, il s'élèveront également contre la supposition dont il s'agit. Soit

dans l'Ancien, soit dans le Nouveau Testament, par-tout je vois circoncire les enfants dans les maisons particulieres, dans le sein de leur famille; il n'est point question de Synagogues. Je me contenterai de citer pour exemple la Circoncision de S. Jean. Le pere de ce digne précurseur de Jésus se nommait Zacharie, il demeurait dans une Ville où vraissemblablement il y avait de ces lieux publics. Zacharie était Prêtre, homme juste, & craignant Dieu : au premier titre il devait connaître les lois, les usages de son pays : au second, il a dû les observer; cependant S. Jean fut circoncis dans la maison de son pere. Ce n'était donc pas l'usage alors de circoncire dans les Synagogues: d'où il faut conclure que quand même la ville de Béthléem aurait été honorée d'une Synagogue, ce ne ferait pas une raison pour supposer que ce fut dans ce lieu que le Sauveur fut circoncis.

De cette discussion il résulte que cette cérémonie se fit dans un lieu particulier, & non dans un Temple ou autre lieu public. Quel était ce lieu? C'est sur quoi je trouve encore les sentiments partagés. Les premiers placent la Circoncision du Sauveur dans

une chambre particulière, dans un lieu diſpoſé pour cette cérémonie. Les ſeconds ne dérangent point l'enfant de ſon berceau, ils le font circoncire dans la grotte de Béthléem. Les derniers ſe contentent de dire, qu'il fut circoncis dans une maiſon.

Ces trois ſentiments peuvent ſe réduire à deux ; ſçavoir, la Circonciſion dans la grotte, & la Circonciſion dans une chambre particulière : car on peut à la rigueur appliquer à l'un & à l'autre le mot générique de maiſon. Lequel de ces deux ſentiments doit avoir la préférence ? C'eſt ce qui n'a point été décidé.

On ne peut nier que tous deux ne ſoient très-vraiſſemblables. *Ayala* ſe ſert même de cette raiſon pour accorder aux Peintres la faculté d'adopter celui qui leur plaira le plus. Je veux bien convenir avec ce ſçavant Eſpagnol, que l'un & l'autre ſentiment ſont très-probables ; mais je doute que cela ſuffiſe pour que les Peintres aient la liberté de choiſir celui qu'il leur plaira. L'uniformité qui doit régner dans les Peintures ſacrées, s'oppoſe à cette liberté indéterminée. Le lieu qui plairait à certains Artiſtes, déplairait à d'autres. Les deux ſentiments ſeraient adop-

tès, & la variété s'introduirait dans les tableaux.

Je penſe que dans l'eſpèce, ce ſont les degrés de poſſibilité & de convenance qu'il faut calculer. Le ſentiment qui en réunit un plus grand nombre, doit avoir la préférence. D'après cette règle, je penſe que celui qui place la Circonciſion dans la grotte de Béthléem, eſt préférable à tout autre.

L'opinion contraire n'eſt fondée que ſur ce qu'on préſume que la grotte où Jéſus naquit, n'était pas un lieu commode pour la cérémonie dont il s'agit; cette préſomption s'évanouit, lorſqu'on fait attention que cette grotte n'était pas inhabitable, ainſi que les Peintres l'ont mal-à-propos ſuppoſé, mais un lieu où l'on procura à la Vierge tout ce qui lui était néceſſaire, & où il paraît qu'elle demeura pendant ſon ſéjour à Béthléem. D'ailleurs il eſt plus convenable de ſuppoſer que le Sauveur a été circoncis dans le lieu où il a voulu naître, que dans tout autre endroit, & il eſt à deſirer qu'à l'avenir tous les Artiſtes ſe conforment à cette idée.

Le lieu une fois fixé, tournons maintenant nos regards ſur celui qui fut le Miniſtre de la Circonciſion. J'ai

déja reproché aux Peintres d'avoir ſuppoſé, contre toute vraiſſemblance, que ce Miniſtre fut un Prêtre, & même le Grand Prêtre. Ce que je viens de dire ſur le lieu où ſe fit cette cérémonie, a dû convaincre que mes reproches n'étaient que trop bien fondés. Mais ce n'eſt pas aſſez de confondre l'erreur, il importe de découvrir la vérité.

Dans le fait, l'Ecriture ne contient aucune règle préciſe, je ne dis pas ſeulement ſur le Miniſtre de la Circonciſion, mais ſur les diverſes formalités de cette ancienne pratique obſervée par les Hébreux. Dieu ſe contenta d'indiquer au Patriarche Abraham, le jour qu'il voulait qu'on imprimât ſur les enfants le ſigne de ſon alliance : il ne lui impoſa point d'autres lois. Moïſe n'eſt entré dans aucuns détails ſur cet objet : on ne voit dans ſon Code que quelques mots ſur la Circonciſion des enfants, & ces mots qui ſe trouvent au milieu d'une phraſe dont ils coupent le ſens, ne nous apprennent que ce que Dieu avait commandé à Abraham.

Au défaut de lois préciſes, tâchons par les exemples que nous fournit l'Hiſtoire ſacrée, & par l'uſage actuel des Juifs, de découvrir quelles pou-

vaient être, au temps dont nous parlons, les formalités de la Circonciſion. En rapprochant ces exemples & cet uſage, de ce qu'on lit dans quelques Auteurs, de relatif à la Circonciſion du Chriſt, nous parviendrons, ſans doute, à conduire les Peintres dans le ſentier de la vérité.

L'Auteur du livre de la vraie Circonciſion, qu'on a joint aux Œuvres de S. Jérôme, celui des Lamentations ou Complaintes de la Vierge, qui ſe trouve parmi les Œuvres de S. Bernard, ont avancé que le Chriſt fut circoncis par ſa Mère. *Virgo Chriſtum genuit, lactavit & octava die circumcidit.*

On allégue en faveur de ce ſentiment, divers exemples tirés de l'Ecriture Sainte. Ce fut, dit-on, la femme de Moïſe qui circoncit ſon fils. Il eſt parlé dans le ſecond Livre des Machabées, de deux mères qui en agirent de même avec leurs enfants. Il n'eſt donc pas extraordinaire que la Vierge ait circoncis le Sauveur.

Je réponds que les exemples allégués ne peuvent être regardés que comme des exceptions à l'uſage univerſellement reçu, ſuivant lequel les hommes ſeuls doivent être les Miniſtres de la

Circoncision : exceptions qui n'avaient lieu que dans des cas urgents. Le danger était évident, lorsque la femme de Moïse circoncit son fils. Il s'agissait de lui conserver la vie : dans de pareils moments une mere peut-elle écouter les Lois ?

Il faut dire la même chose des femmes dont il est parlé dans le second Livre des Machabées. Antiochus voulant abolir toutes les cérémonies Judaïques, avait défendu aux Juifs, sous des peines très-rigoureuses, de pratiquer la circoncision. Attachées aux usages de leurs ancêtres, il n'est point étonnant que des mères aient exposé leur vie, plutôt que de priver leurs enfants, du caractère sacré qui distinguait les vrais descendants d'Israël. Deux d'entr'elles furent la victime de leur zèle. On les surprit violant la défense du Tyran, elles furent précipitées du haut des remparts.

Il est évident que ces divers exemples ne participant point au cours ordinaire & réglé des événements, ne peuvent rien prouver contre la règle générale ci-dessus exposée : on peut seulement en conclure qu'elle était sujette à des exceptions dans les cas urgents, dans

un moment de nécessité. Or rien n'a forcé la Vierge d'en agir ainsi : elle était entiérement libre de se conformer à la règle générale, aux usages reçus. Les exemples allégués ne peuvent donc servir à prouver que réellement elle a circoncis son fils.

La pureté inviolable de Marie, sa tendresse pour son fils, semblent même combattre ce sentiment, & les Auteurs qui l'ont avancé, ne méritent aucune créance. Le Livre de la vraie Circoncision, celui des Lamentations de la Vierge, sont mis au rang des livres apocryphes.

Je ne sçache pas qu'aucun Peintre se soit avisé de réaliser cette opinion : mais presque tous ont supposé que la Vierge soutenait son fils, tandis qu'on le marquait du sceau de l'alliance. Cette supposition me paraît peu décente : elle répugne à la pureté, à la tendresse de Marie, elle est enfin contraire aux usages des Juifs. On en verra la preuve dans un instant.

Quelques Interprètes ont pensé que S. Joseph fut le Ministre de la Circoncision de Jésus. Ils se fondent sur ce que S. Ephrem l'a dit dans son Sermon sur la Transfiguration, & sur ce qu'il

eſt dit dans l'Ecriture, qu'Abraham circoncit ſon fils Iſaac. Ils prétendent que c'était au pere de famille qu'appartenait cette prérogative, & que Joſeph s'eſt acquitté de cette fonction comme pere de famille, comme s'il eut été réellement le pere du Sauveur.

On oppoſe aux partiſans de ce ſentiment, l'exemple de Joſué qui circoncit les Iſraélites, & qui cependant n'était point pere de famille : on les renvoie à l'Evangéliſte S. Luc, qui traite de voiſins & de parents, ceux qui firent la Circonciſion de S. Jean : *Et audierunt vicini & cognati ejus . . . & factum in die octava venerunt circumcidere puerum.* Enfin on leur préſente le diſciple Timothée, qui n'était point le fils de S. Paul, & qui reçut cependant la circonciſion des mains de cet Apôtre. D'aprês ces divers exemples, on les force d'accorder, qu'à l'époque dont il s'agit, il n'eſt nullement prouvé que la circonciſion des enfants appartînt de droit au pere de famille.

D'ailleurs, ajoûte-t-on, quoique la circonciſion ſoit une opération fort ſimple, elle exige cependant une certaine habileté que tout le monde ne peut pas avoir. Joſeph n'était qu'un artiſan ; à

ce titre il ne paraît pas vraiſſemblable qu'il ait tenté une opération qu'il ne connaiſſait peut-être pas. Ces réflexions ont fait penſer que ce ne fut ni la Vierge, ni Joſeph qui circoncirent le Sauveur ; mais quelque homme connu, quelque homme expérimenté, auquel les peres & meres avaient recours. On trouve en effet dans Joſephe des traces de cette coutume. Cet Hiſtorien, en parlant du Roi Iſates, qui voulait embraſſer le Judaïſme, raconte que ce Prince fit venir dans ſa chambre un Chirurgien, qui le circoncit. Cet uſage ſubſiſte encore parmi les Juifs ; ils ont des hommes deſtinés à circoncire : on les nomme des *Mohels*.

Les Peintres n'ont point chargé Saint Joſeph de la circonciſion du Sauveur ; mais on doit ſe rappeler que la plupart d'entre eux ont qualifié le Circonciſeur ou Mohel : ils lui ont donné des habits ſacerdotaux, ils en ont fait un Grand Prêtre. D'après ce que je viens de dire, il y a lieu d'eſpérer qu'à l'avenir ils ſeront moins prodigues de cette qualité : celui qui circoncit Jéſus-Christ était un homme adroit, & non un homme attaché à l'Autel ; un ſimple laïque, & non un Prêtre.

Je passe maintenant au troisième objet que je me suis proposé d'examiner, je veux dire, l'instrument qui servit à la circoncision du Sauveur. Quelque peu important que paraisse cet article, la diversité des opinions qu'il a fait naître, exige qu'il ne soit point omis.

Selon quelques Auteurs, les Peintres doivent mettre entre les mains du Mohel, ou Ministre de la circoncision, un instrument de pierre. Les autres au contraire soutiennent qu'ils doivent lui donner un instrument de fer, un rasoir.

Il est certain que l'usage des couteaux de pierre n'a pas été inconnu à l'antiquité : il paraît même qu'on employait ces instruments préférablement à ceux de fer, pour des opérations à peu près semblables à celles dont il s'agit; Juvénal dit dans sa Satire 6 :

*Mollia qui ruptâ secuit genitalia testâ.*

C'est ainsi qu'Atis anéantit les caractères de sa virilité.

*Devolvit ille acuto sibi pondera Silice.*

Les Prêtres de Cybele ne s'y pre-

naient point autrement ; ils croyaient par ce moyen éviter les dangers qu'ils auraient pu courir, s'ils s'étaient servis de fer ou de cuivre. Pline, liv. 35, ch. 12, le dit expressément : *Samiâ testâ... viriliitatem amputabant, nec aliter citra perniciem.*

Non-seulement on fonde le premier des deux sentiments ci-dessus annoncés, sur l'usage des Peuples anciens, mais encore sur celui des Juifs. On cite à ce sujet le v. 25, du ch. 4 de l'Exode, & le v. 2, du ch. 5 de Josué, où il est, dit-on, parlé de couteaux de pierre pour circoncire ; & l'on se sert de ces passages pour prouver que ce ne fut point avec du fer, mais avec une pierre que le Christ fut circoncis.

Les partisans du sentiment opposé le défendent, en disant qu'on ne sçaurait argumenter d'un usage établi dans un lieu, pour prouver qu'il l'était dans un autre ; & par conséquent qu'il est indifférent à la question présente, que diverses Nations se soient servies, pour certains usages, de couteaux de pierre : cette coutume ne fait rien aux Juifs.

Quant aux passages allégués, on détruit les inductions qu'on voudrait en tirer, en démontrant que les termes

originaux ne signifient point une *pierre*, mais un *tranchant*, comme dans le Psaume 88, v. 44 : « Vous avez émoussé » le tranchant de son épée. »

L'usage du fer, ajoûte-t-on, était fort ancien chez les Juifs : il remonte jusqu'aux premiers siècles du monde. Certainement on l'employa d'abord aux objets nécessaires ; de sorte qu'il est à présumer que lors de l'établissement de la circoncision, on inventa quelque instrument de fer propre à cette opération, ou bien l'on en adopta un de ceux qui existaient déja, & dont on pouvait faire usage pour cet objet.

On cite encore, en faveur de ce sentiment, un vers de Pétrone, dans lequel cet Auteur suppose que les Juifs de son temps se servaient d'un instrument de fer. Enfin l'on a invoqué l'usage actuel & immémorial des Juifs.

Un troisieme parti s'est élevé, & prétend qu'il faut avoir égard aux temps. Pierre de Comestor, dans son Histoire Scolastique de l'Exôde, dit en effet que les Juifs distinguent deux époques, relativement à l'instrument de la circoncision. Ils croient que jusqu'à

qu'à David, leurs peres se sont servis de couteaux de pierre ; mais que depuis ce Prince, on employa un instrument de fer.

Concluons de tout ceci, qu'il se peut que les Juifs se soient servis pour circoncire leurs enfants d'un instrument de pierre ; mais que celui de fer ayant prévalu, & son usage étant pour ainsi dire immémorial, il est à présumer que le Sauveur fut circoncis avec un instrument à peu près pareil à ceux dont les Juifs se servent aujourd'hui ; & rien n'empêche les Peintres de le supposer.

Mais c'est assez s'étendre sur cet article. Un objet plus important nous appelle : on demande si les Peintres peuvent introduire Marie & Joseph dans les tableaux de la Circoncision ? Je réponds que, quant à S. Joseph, non-seulement ils le peuvent, mais ils le doivent. Il est même dit dans le texte sacré, que ce Saint donna le nom de Jésus à l'Enfant, conformément à ce que l'Ange lui avoit dit. Voyez S. Matthieu, ch. 1.

Il n'est pas si facile de prononcer sur la présence de l'Epouse de Joseph. Communément les femmes n'assistent

point à la cérémonie de la circoncision. Il est vrai que Marie était mère, mais elle était vierge, & cette qualité semble exiger des Peintres qu'ils évitent de supposer que Marie fut présente à la Circoncision de son Fils.

Si les Artistes veulent absolument conserver cette chaste Mère, qu'ils s'étudient à lui donner une attitude convenable & à sa pureté, & aux sentiments qui durent agiter son cœur. Que ses yeux soient tournés vers le Ciel, que sa bouche semble invoquer l'Eternel, & exprimer le doux ravissement qui s'est emparé de son ame. Ce qui se passe dans la Grotte doit, en quelque sorte, être invisible pour elle...

Je ne répéterai point ce que j'ai dit aux Peintres qui ont représenté la Vierge debout, & soutenant l'Enfant-Jésus, tandis qu'on le circoncit. Je me contenterai de les avertir que les Juifs donnent un parrain à leurs enfants, lors de leur circoncision ; que ce parrain soutient l'enfant pendant la cérémonie, & qu'il doit être assis.

Les Juifs ont aussi des marraines : leurs fonctions consistent à porter l'enfant jusqu'au lieu où il doit être circoncis, à le remettre au parrain, & à le re-

prendre lorsque la cérémonie est achévée

P. *Mignard*, dans le tableau dont j'ai déja parlé, s'est conformé sur cet article aux usages des Juifs. Il a donné au Sauveur un parrain & une marraine. Je crois qu'on auroit tort de lui en faire un reproche. Il est des usages pour ainsi dire sacrés, ils ne varient jamais. Les formalités qui s'observent à présent parmi les Juifs, lors de la circoncision des enfants, sont de ce nombre. Il est à présumer qu'elles ont peu changé depuis Jésus-Chrit; ainsi les Peintres sont bien fondés à les consulter.

Dans ce même tableau de *Mignard*, le parrain est debout devant une table, sur laquelle il soutient l'Enfant. Le Ministre de la Circoncision est assis : à ses côtés, on apperçoit un siége vacant : plus loin un jeune homme, un genou en terre, tenant un flambeau à la main, présente dans un bassin ce qui est nécessaire pour l'opération. Un autre jeune homme apporte un vase. Deux des assistants tiennent un livre ouvert, & paroissent réciter des bénédictions. Saint Joseph est debout derriere celui qui soutient l'Enfant : à ses côtés la Vierge joint les mains, & semble prier Dieu.

La marraine eſt à la porte, & ſe penche pour regarder ce qui ſe paſſe.

On ne peut diſconvenir que ce tableau de *Mignard* (abſtraction faite du lieu où il a placé la ſcêne) ne ſoit un des plus exacts que nous ayons ſur ce ſujet. On y découvre cependant encore pluſieurs infidélités. Une légere eſquiſſe de ce qui s'obſerve parmi les Juifs, mettra les Amateurs en état de les connaître, & fournira des moyens aux Artiſtes pour les éviter.

*Léon de Modene* nous apprend que l'on a ſoin de préparer deux ſiéges dans le lieu deſtiné pour la circonciſion; le premier pour le Prophète Elie, qui aſſiſte, à ce que l'on dit, à toutes les circonciſions, tant il a aimé à faire accomplir la Loi. Le ſecond ſert au parrain. On a ſoin pareillement de préparer deux vaſes; l'un doit être plein de vin, l'autre doit contenir tout ce qui eſt néceſſaire pour la cérémonie.

Ceux qui ſont invités, ou que la dévotion attire, ſe rendent à l'heure indiquée dans le lieu qui leur a été déſigné, & s'occupent à chanter des cantiques, en attendant que la marraine apporte l'enfant: lorſquelle eſt arrivée, elle le remet au parrain, qui le reçoit à

la porte; la marraine & les femmes qui l'accompagnent n'entrent pas. Auſſi-tôt les aſſiſtants élevent la voix, & diſent enſemble *Baruch aba*, le bien venu.

Le parrain ſe place ſur ſon ſiége, & poſe l'enfant ſur ſes genoux. Le Mohel, un genou en terre, développe l'extrémité des langes, & ſe prépare à remplir ſon miniſtère. Il prend un raſoir, & dit : » Sois béni à jamais, ô Dieu! qui nous a » commandé la Circoncision ». En prononçant ces mots, il imprime ſur l'enfant le caractère de l'alliance.

Cependant le père, debout, rend grâces au Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, de ce qu'il veut bien lui accorder la faveur de voir renaître ſa race, & perpétuer le nom d'Iſraël; les aſſiſtants forment des vœux pour que l'enfant jouiſſe d'une vie heureuſe, & que ſon père ait la ſatisfaction de le voir parvenir à l'âge où il pourra s'unir à celle des filles de Sion que ſon cœur aura choiſie. Le Mohel continue les fonctions de ſon miniſtere ... Il reçoit, dans un vaſe plein de vin, quelques gouttes du ſang qui coule de la plaie. Il rétablit enſuite les langes de l'enfant dans leur premier

état, & l'imposition du nom termine la cérémonie.

---

## CHAPITRE X.

### *Le Nom de Jésus.*

LA maniere dont les Peintres ont représenté jusqu'à présent le nom de Jésus, est fort simple : elle consiste à figurer une espèce de chiffre, composé de trois lettres, dont la seconde est surmontée par une croix. Le voici :

IHS (avec une croix au-dessus du H)

Ce chiffre ou monogramme est communément environné de rayons solaires : on y joint quelquefois différents grouppes d'Anges, portés sur des nuages, ce qui forme une Gloire. C'est à quoi se réduisent presque tous les tableaux que nous avons sur le nom de Jésus.

S. Bernardin, de l'Ordre des Freres Mineurs, & grand zélateur de la dévotion au nom de Jésus, passe pour

le premier qui ait donné l'idée de ces tableaux, ou de quelque chiffre à peu-près pareil ; car je pense que le monogramme ci-dessus figuré est plus ancien que ce Saint. Nous le devons probablement aux Grecs. Les deux premieres lettres dont il est composé, & que les Peintres n'ont point changées, comme ils ont fait la troisieme, indiquent assez son origine.

Quoi qu'il en soit, l'Auteur de la vie de Bernardin nous apprend que ce Saint avait fait peindre sur une pancarte le nom de Jésus, environné de rayons d'or. Lorsqu'il devait prêcher, il cachait cette carte sous sa robe, puis la découvrant tout-à-coup, au milieu de son discours, il profitait de la surprise de ses auditeurs, pour les entretenir des grandeurs du nom de Jésus.

Le peuple toujours outré, voulut avoir des copies de cette pancarte, & bientôt il attribua au nom qu'elle renfermait, un pouvoir & des propriétés imaginaires. Cette dévotion mal-entendue, fit craindre que le pieux artifice dont ce Saint se servait pour le bien de la Religion, ne tournât à son détriment. Les gens éclairés virent, avec douleur, que dans les mains des faibles, cette carte

ſe convertiſſait en amulettes, en taliſmans. Le Pape interpoſa ſon autorité; c'était Martin V. Il défendit à Bernardin de ſe ſervir de ſa carte : elle ne reparut plus.

Un ſiècle s'était écoulé, ſans qu'on eût ſongé à la rétablir. Les malheurs qui déchirèrent alors le ſein de l'Egliſe, ralumerent, parmi les Fidèles, la dévotion au nom de Jéſus. Les Frères Mineurs, dignes ſucceſſeurs de Bernardin, ne furent pas les derniers à ſignaler leur zèle. Ils ſollicitèrent auprès du Pape, la permiſſion de célébrer dans leur Ordre la Fête du Sacré Nom de Jéſus. Clément VII, en 1550, leur accorda leur demande. Depuis cette époque, la dévotion à ce Saint Nom s'eſt répandue dans tout le monde Chrétien. On a fait revivre dans les tableaux la pancarte de S. Bernardin, & cette carte proſcrite par le Chef de l'Egliſe eſt devenue l'Ecuſſon d'une Société qui vient d'être proſcrite à ſon tour.

Je ſçais que ce qui aurait pu produire des effets funeſtes pour la Religion, dans des temps d'ignorance & de ſuperſtition, eſt maintenant aſſez indifférent. On eſt trop éclairé, pour croire à la vertu des amulettes, au

pouvoir des talismans. Mon intention n'est pas non plus de blâmer ceux qui se sont empressés de décorer les Eglises du chiffre ou monogramme ci-dessus tracé. Je veux seulement remarquer qu'on s'en est peut-être trop occupé, & que vraissemblablement il est la cause que jusqu'ici l'on a négligé de tracer véritablement le Nom de Jésus ; c'est-à-dire, de représenter le moment qu'un Dieu Enfant reçut ce Nom sacré sur la terre.

J'ajouterai même qu'il est surprenant qu'on ait préféré à cette circonstance de la vie du Sauveur, celle de sa Circoncision. Plusieurs motifs auraient dû engager les Artistes, ou ceux qui ont eu recours à leurs talents, de se comporter autrement. S. Matthieu ne fait point mention de la Circoncision de Jésus, mais seulement de sa nomination. » Et Joseph ne connut point Ma-
» rie, jusqu'à ce qu'elle eût mis au
» monde son premier né, auquel il
» donna le nom de Jésus. Voila ce que dit S. Matthieu.

S. Luc parle aussi de la nomination du Sauveur. « Et le huitieme jour que
» l'enfant devait être circoncis étant
» accompli, on le nomma Jésus. »

L'Evangéliste rappelle même à ce sujet une circonstance qui releve le nom de l'Enfant : « On le nomma Jésus, ainsi » que l'Ange l'avait nommé avant » qu'il fût conçu ».

En effet, ce ne fut point parce que le Nom de Jésus était usité parmi les Juifs, & que plusieurs ancêtres de Joseph & de Marie l'avoient porté, qu'on le donna au Sauveur ; les deux Epoux ne firent que se conformer aux ordres qu'ils avoient reçus du Ciel. Voyez S. Matthieu, ch. 1, v. 25 ; S. Luc, ch. 2, v. 31.

Enfin, la circoncision d'un enfant ne présente rien d'absolument édifiant. Le nom seul de cette cérémonie semble annoncer qu'elle ne doit point être du ressort des Peintures sacrées. Au contraire, la nomination d'un enfant ne nous offre que des idées agréables, honêtes & religieuses.

Tout paraissait donc se réunir pour engager les Artistes à préférer cette circonstance de la vie du Christ à la précédente : il en est parlé d'une manière bien précise dans l'Evangile : elle est l'accomplissement des ordres que Dieu avait donnés à Marie & à Joseph : elle ménage la sensibilité des yeux les plus

délicats. Elle méritait à tous égards d'être adoptée.

Entrons donc dans les détails d'un fait qui ſe préſente ſous des dehors ſi ſéduiſants; & tâchons, autant qu'il dépendra de nous, d'éclaircir tout ce qui pourrait exciter l'émulation des Artiſtes qui voudront le réaliſer.

Je remarque d'abord que Jéſus fut circoncis & nommé le même jour. J'ai déja fait une pareille obſervation, en parlant de la nomination de S. Jean. De ces deux remarques, il s'enſuit, qu'à l'époque dont nous parlons, il y a lieu de croire que la circonciſion & la nomination étaient réunies. Elles ne formaient, en quelque ſorte, qu'une ſeule & même cérémonie : uſage qui ſubſiſte encore parmi les Juifs.

Suivant l'uſage actuel, la circonciſion précede la nomination. Il eſt probable que du temps de Jéſus-Chrit, les Juifs obſervaient le même ordre, & l'on eſt bien fondé à croire que le Sauveur était circoncis lorſqu'il fut nommé.

De l'éclairciſſement de ces deux circonſtances, il réſulte, 1°. que le Chriſt ayant été circoncis dans la Grotte de Béthléem, ce fut auſſi dans ce lieu qu'il reçut le nom de Jéſus : 2°. que le Chriſt

ayant été nommé immédiatement après sa circoncision, les mêmes personnages qui assistèrent à la première cérémonie, furent présents à la seconde. S. Joseph, le parrain, le Mohel, voilà déja trois personnages d'assurés.

Il faut aussi se ressouvenir que dans le chapitre précédent, nous avons dit que l'on préparait dans le lieu destiné pour la circoncision, 1°. deux siéges, l'un pour le Prophête Elie, l'autre pour le parrain : 2°. deux vases, le premier pour recevoir quelques gouttes du sang qui s'échappe après la circoncision ; le second, pour déposer les instruments du Mohel. Ce sont des accessoires qui ne doivent point être indifférents pour les Peintres.

Je remarque en second lieu, que S. Luc ne dit point quel fut le Ministre de la nomination de Jésus. Il se sert de ces mots génériques : *On le nomma*, ce qui semble insinuer, que Marie & Joseph suivirent sur cet objet l'usage reçu. S. Matthieu paraît plus précis, il dit que ce fut Joseph qui nomma l'Enfant, « & il le nomma Jésus ».

Je crois qu'il ne faut pas trop presser les termes de cet Evangéliste. Joseph donna le nom : mais il ne fut point le

Ministre de la nomination. Tel est encore l'usage : le Mohel impose ordinairement à l'enfant le nom que le père desire ; & c'est vraissemblablement tout ce qu'a voulu dire S. Matthieu.

Il paraît en effet que l'usage actuel subsistait déja au temps dont nous parlons. On peut s'en convaincre, en jetant les yeux sur ce qui arriva lors de la nomination de S. Jean. Zacharie étant muet, son épouse prit sa place & donna le nom à son fils. Mais ce nom ayant paru nouveau, les assistants & le Mohel eurent recours au père, & ce ne fut qu'après qu'il eût manifesté sa volonté, qu'ils imposèrent le nom à l'enfant.

Quant à l'imposition du nom, elle se fait ainsi. Le Mohel & celui qui tient l'enfant s'étant levés, on apporte le vase plein de vin, mêlé avec le sang de l'enfant circoncis. Le Mohel bénit ce qui est dans ce vase, il bénit aussi l'enfant, & lui impose le nom que le pere desire. Il trempe ensuite ses doigts dans le vin ; & prononçant ces mots d'Ezéchiel : *J'ai dit, vis en ton sang* .... il mouille les lèvres de l'enfant, & entonne le Pseaume 128, *Heureux ceux qui craignent le*

*Seigneur* . . . Tous les assistants, dans des attitudes que leur inspirent les promesses contenues dans ce Pseaume, le récitent avec le Mohel. Lorsqu'ils ont fini de chanter, le parrain remet l'enfant à la marraine, qui le rend à la mere; & tous ceux qui ont assisté à cette pieuse cérémonie se retirent, en comblant le pere de souhaits & de bénédictions.

Il me semble qu'un tableau dans lequel une main habile aurait réuni les principaux traits de cette cérémonie Judaïque, aux diverses circonstances de la Nomination du Sauveur, ci-dessus développées, ne pourrait produire que des effets avantageux dans nos Temples. Nous aurions du-moins un tableau, qui nous rappellerait un trait important de la vie du Christ. Le chiffre muet dont on se sert depuis longtemps, n'offre qu'un simple nom, respectable à la vérité : mais le sujet que je propose, contient une action réelle; & je le répète, elle mérite à tous égards d'être adoptée.

## CHAPITRE XI.

### *Le Dénombrement.*

JUSQU'ICI nous nous sommes attachés à parcourir la suite des événements dont la naissance du Sauveur a été le principe. Suspendons un moment notre course, & revenant, en quelque sorte, sur nos pas, occupons-nous de ce qui avait occasionné le voyage de Marie & de Joseph à Béthléem.

Ces deux Epoux se rendirent dans cette Ville pour se faire inscrire sur les Registres, conformément à l'Edit de César-Auguste, qui ordonnait un dénombrement par toute la Terre.

S. Luc, qui nous a conservé ce trait de l'Histoire sacrée, ne dit point si Marie & Joseph se firent inscrire sur les Registres du dénombrement. Occupé à raconter la naissance du Sauveur, & les incidents miraculeux qui l'accompagnèrent, il a omis cette circonstance; mais l'Edit de César ordonnant un enregistrement général, & Joseph ayant fait exprès le voyage de Béthléem

pour obéir à l'Edit, il est hors de doute qu'il se fit inscrire avec son Epouse.

Il faut même que ce fait ait été notoire, puisque quelques Ecrivains des premiers siècles de l'Eglise, entre autres S. Justin, en tiraient un argument contre les Gentils & les détracteurs du Messie. Ils les renvoyaient aux registres du dénombrement, conservés dans les Archives de Rome, pour y chercher le nom de Joseph & de Marie, dans la classe des descendants de Juda, par David, & pour se convaincre par ce moyen de la filiation du Christ, & de la vérité des faits contenus dans l'Evangile.

On doit donc regarder pour constant, malgré le silence des Historiens sacrés, que Joseph s'est fait inscrire lors du dénombrement ordonné par Auguste. Il ne peut y avoir de difficulté que sur l'époque de son enregistrement, & sur la manière dont se fesait le dénombrement. Du-moins ce sont les deux seuls objets dont l'examen peut intéresser les Peintres.

A l'égard du premier, il est possible, ou plutôt rien n'empêche de supposer que Marie & Joseph se soient fait inscrire avant la naissance du Sauveur. Ce

fût pendant ſon ſéjour à Béthléem que la Vierge mit ſon Fils au monde; elle avait donc pu, avant cette époque, ſe conformer à l'Edit d'Auguſte. Mais il eſt également poſſible qu'elle ne ſe ſoit fait enregiſtrer qu'après ſes couches. Nous avons vu ci-deſſus que Marie était encore à Béthléem le huitième jour après la naiſſance du Sauveur; elle a donc pu ſe faire inſcrire depuis cette naiſſance. L'une & l'autre hypothèſe eſt vraiſſemblable, & peut ſe concilier avec l'Evangile.

Je crois cependant que ſi l'on calcule les degrés de poſſibilité, ſi l'on peſe les raiſons de convenance, le ſentiment qui place l'enregiſtrement après la naiſſance de Jéſus, doit avoir la préférence, & que les Peintres peuvent l'adopter.

1°. Il eſt plus probable que Joſeph ait employé les premiers moments de ſon arrivée à Béthléem, à ſe remettre de ſes fatigues, qu'à ſe faire inſcrire. Marie venait de faire un voyage de trente lieues, peut-être à pied; elle avait beſoin de repos.

2°. Il eſt vraiſſemblable que le dénombrement avait attiré un grand concours de Juifs à Béthléem, & que Jo-

feph & Marie ne purent fe faire inf-crire ni le premier ni le fecond, ni peut-être le troifième jour de leur arrivée.

3°. Quoiqu'il foit dit dans l'Evangile, que ce fut pendant le féjour de Marie & de Jofeph à Béthléem, que le Sauveur naquit, il ne s'enfuit pas qu'on doive retarder cette naiffance jufqu'au troifième, ni même jufqu'au fecond jour de l'arrivée des deux Epoux. Ils étaient à Béthléem : voilà tout ce qu'on peut inférer du texte facré, & rien n'empêche de fuppofer que ce fut la première nuit du féjour de la Vierge en cette Ville, qu'elle mit fon fils au monde : elle n'avait pas encore eu le temps de fe faire infcrire.

4°. Enfin, s'agiffant ici principalement de la filiation du Meffie, il eft plus convenable de fuppofer que Jéfus était déja né, lorfque fa Mère fe fit infcrire, que de penfer qu'il n'était que conçu. Il fut infcrit lui-même, afin qu'on ne pût révoquer en doute qu'il était de la Tribu de Juda, de la race de David, d'où devait fortir le Meffie.

Mais ce n'eft pas affez d'avoir établi que les Peintres peuvent placer l'enregiftrement de la Sainte Famille après

la naissance du Sauveur. Etendons plus loin encore nos recherches : voyons s'il ne faut pas reculer l'époque de cet enregistrement après la Circoncision de l'Enfant. C'est de la solution de cette question que dépend l'ordre que les Peintres doivent suivre, pour ne pas s'écarter de la chronologie dans l'arrangement des tableaux dont nous parlons.

Il est dit dans l'Evangile que la Vierge se transporta avec Joseph à Béthléem, pour s'y faire inscrire, & l'on croit communément qu'elle n'entreprit ce voyage, que parce qu'elle étair obligée de comparaître personnellement lors de l'enregistrement. Ce fait & cette croyance exigent qu'on place cet enregistrement à une époque dans laquelle la Vierge ait pu se faire inscrire. Telle est ma première observation.

J'observe en second lieu, que la Vierge mit au monde son fils, sans ressentir la plus légère douleur. Ce ne fut que huit jours après cet événement que Jésus fut circoncis. La Vierge a donc pu, pendant cet intervalle, se transporter au lieu où se fesait le dé-

nombrement : elle a pu se faire inscrire avant la circoncision de son fils.

Il ne faut pas néanmoins se laisser éblouïr par ces apparences de possibilité. On sçait quelle était la Nation de Marie : on sçait pareillement que parmi cette Nation une femme qui mettait un enfant au monde, était, pendant les sept premiers jours, sequestrée de la société ; que personne n'approchait d'elle, & qu'elle dévait, en quelque sorte, fuir tout le monde. Quoique cette loi ne dût pas recevoir son application dans la personne de Marie, cependant tout concourt à faire présumer que cette chaste Mere s'y conforma : d'où je conclus qu'elle ne se fit point inscrire avant la circoncision de son fils.

L'époque de l'enregistrement ainsi déterminée, examinons de quelle manière se fit le dénombrement. Si l'on s'en rapporte à Tertullien contre Marcion, Liv. 4, chap. 19, le dénombrement se fit en Judée, par Sentius Saturninus. *Sed & census constat actos sub Augusto tunc in Judæa per Sentium Saturninum.* On trouve en effet dans les Antiquités Judaïques, par Josephe,

que le Gouverneur de Syrie ( environ vers l'époque dont nous parlons ) se nommait *Sentius Saturninus*, auquel succéda *Quintus Varus*, l'avant dernière année de la vie d'Hérode. Cependant il est bon d'observer que Tertullien est le seul des Anciens qui parle de ce fait. On croit communément que ce fut un nommé *Cyrinus*, Gouverneur de Syrie, qui fit le dénombrement ; du-moins tel est le nom qu'on trouve dans l'Evangile, & l'on présume que ce *Cyrinus* est le même que *Publius Sulpitius Quirinus*, &c. dont il est parlé dans les Historiens profanes.

Au surplus, ce n'est pas le nom de celui qui fit le dénombrement, qu'il importe aux Peintres de connaître. La Syrie était une Province de l'Empire Romain : les Gouverneurs des Provinces étaient ordinairement choisis parmi les principaux Officiers de l'Empire ; ils avaient une Cour nombreuse, & marchaient toujours environnés des marques de leur dignité. Voilà les seuls objets qui peuvent intéresser les Artistes.

Que le Gouverneur de Syrie, chargé de faire exécuter l'Edit d'Auguste, ait

envoyé dans chaque Ville des Officiers subalternes, pour procéder au dénombrement, & que les enregistrements se soient faits dans plusieurs Villes à la fois, c'est ce que semblent insinuer ces paroles de S. Luc : « Et tous allaient » dans leur Ville, pour se faire ins-» crire »....

Quant à ces Officiers subalternes, je présume que c'étaient des étrangers de la suite du Gouverneur, & non des Juifs : l'Edit d'Auguste obligeait ces derniers à se transporter dans leur Ville originaire pour s'y faire inscrire ; ils n'étaient donc pas en état de veiller à l'enregistrement.

Enfin il est vraissemblable que le Gouverneur de Syrie parcourut successivement toutes les Villes dans lesquelles il était chargé de faire faire le dénombrement, & rien n'empêche de supposer qu'il se trouva à Béthléem, & qu'il présidait à l'enregistrement, lorsque Marie, l'Enfant & Joseph se présentèrent pour être inscris.

Voilà, selon moi, ce que l'on peut dire de plus plausible & sur l'époque de l'enregistrement de la Sainte Famille, & sur la manière dont se fit le dénombrement. Cependant voyez

ci-après le ſecond ſonge de Joſeph.

Je ne ſçache pas qu'aucun Peintre ait entrepris de réaliſer ce ſujet. Des bureaux où l'on dreſſe des actes; des particuliers qui tiennent à la main leurs titres, leurs généalogies; des curieux qui s'avancent pour conſidérer ce qui ſe paſſe; des gardes qui empêchent le desordre; un Gouverneur Romain environné de toutes les marques de ſa dignité; Joſeph enfin ſe feſant inſcrire, & montrant une jeune perſonne que la modeſtie embellit, & qu'un enfant qu'elle tient annonce pour être mère .... offraient cependant aux Artiſtes, une compoſition non moins riche qu'intéreſſante.

Il était même facile de jeter un contraſte frappant, dans les grouppes, en diſtinguant les Juifs d'avec les Romains, par les habits propres aux uns & aux autres. D'un côté, l'on ne doit voir que des hommes qui ont la tête découverte, les cheveux courts, le viſage raſé & le corps enveloppé dans cette vaſte draperie, connue ſous le nom de toge, dont Tertullien a donné la deſcription dans ſon Traité du Manteau. A cet habit on reconnaîtra des Romains. Les Juifs, au contraire, doivent ſe faire

remarquer par l'espèce de toque ou turban qui couvre leur tête, par une longue barbe, & par ce manteau quarré posé en losange sur leurs épaules, avec des franges tout autour, & des houpes bleues aux quatre angles, &c.

Si l'on ajoûte à cela que l'enregistrement de la Sainte Famille, fournit une preuve de la filiation du Messie, une preuve qui fut long-temps consignée dans les Archives des ennemis du nom Chrétien, on sera surpris que jusqu'à présent aucun Peintre n'ait tenté d'enrichir d'un pareil tableau l'Histoire pittoresque de Jésus-Chrit.



CHAPITRE

## CHAPITRE XII.

*Premiere apparition de l'étoile aux Mages.*

JE me bornerai dans ce Chapitre à conſidérer en quel temps les Mages apperçurent pour la premiere fois l'étoile dont parle Saint Matthieu. Les diverſes circonſtances qui accompagnèrent l'apparition de cet aſtre, ſont-elles ſuſceptibles d'être rendues ſur la toile ? Voilà ce que je vais examiner.

L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur S. Matthieu, fait mention d'un peuple qui habitait les extrémités de l'Orient, vers les rivages de l'Océan, & qui conſervait certains livres portant le nom de Seth. Ces livres feſaient mention de l'étoile, & de tout ce qui la concernait. Il ajoûte qu'elle apparut aux Mages ſous la forme d'un enfant qui avait ſur lui l'image d'un ſceptre ou d'une croix. Elle leur parla, les inſtruiſit & les envoya en Judée.

L'Auteur qui nous a conſervé ces détails, eſt le ſeul qui ait parlé d'une

manière si précise de la première apparition de l'étoile; mais il convient que ce qu'il rapporte ne se trouve que dans des livres qu'il n'a jamais vus, & dont l'authenticité n'est point reconnue; de sorte que les Artistes ne peuvent faire usage des détails rapportés d'une maniere si équivoque : ils doivent suivre des guides plus assurés.

L'Auteur des questions sur le Nouveau Testament, a recours, pour expliquer le prodige dont il s'agit, à l'ancienne prédiction de Balaam. *Orietur stella ex Jacob.* Il dit que les Mages avaient connaissance de cette prophétie, & qu'appercevant une étoile extraordinaire, ils reconnurent qu'elle était celle que Balaam avait annoncée.

S. Augustin conjecture que les Mages eurent quelque révélation, quelqu'avertissement qui leur fit connaître ce que signifiait l'astre nouveau dont l'éclat les surprenait, & que ce ne fut point le Prince des ténèbres, mais les bons Anges qui furent les Ministres de cette révélation, de cet avertissement.

S. Léon, dans son quatrième Sermon sur l'Epiphanie, se contente de penser qu'un rayon de vérité éclaira le cœur des Mages, & illumina leur foi.

*Præter illam ſpeciem, quæ corporeum indicavit obtutum, fulgentior veritatis radius eorum corda perdocuit, quod ad illuminationem fidei pertinebat.*

On ne peut diſconvenir que ces diverſes conjectures ne ſoient ſuſceptibles d'être rendues. Un rayon de lumière qui envelopperait les Mages, réaliſerait celle de S. Léon. La révélation dont parle S. Auguſtin, & dont les Miniſtres furent des Eſprits céleſtes, offre un ſujet encore plus pittoreſque que le précédent. Mais quoique les conjectures de ces deux perſonnages, illuſtres par leur ſainteté & leur ſçavoir, ne préſentent rien que de poſſible, cependant comme ce ne ſont que des probabilités, & que Dieu a pu employer un nombre infini d'autres moyens pour inſtruire les Mages ſur l'emblême figuratif de l'Etoile, je penſe que les Peintres ne doivent point s'occuper de cette circonſtance dans les tableaux de la premiere apparition de cet aſtre.

Quant aux autres circonſtances de cette apparition, elles ſont aſſez ſimples. Cet aſtre apparut aux Mages à l'Orient. *Vidimus enim ſtellam ejus in oriente.* Quelques Auteurs, au-lieu de traduire *à l'Orient*, ont traduit *à ſon*

*lever.* Cette interprétation n'a jamais été reçue. Les Mages apperçurent l'étoile à l'orient du lieu où ils étaient : telle est l'opinion commune.

Suivant les Livres de Seth, dont il a été parlé ci-dessus, les Mages étaient, au moment de l'apparition, sur le sommet d'une montagne, appelée le mont de la Victoire. Cette circonstance est vraissemblable : du-moins il est à présumer que les Mages étaient alors dans un lieu élevé & découvert, propre, en un mot, à faire des observations astronomiques.

Ces dernieres paroles peuvent servir à déterminer en quel temps l'étoile apparut. Les Mages étaient alors occupés à suivre le cours des astres, à faire des observations sur l'état du firmament. La nuit est ordinairement consacrée à ces opérations. Il est donc probable que ce fut pendant la nuit que l'étoile se manifesta aux Mages.

S. Augustin, & après lui presque tous les Docteurs, ont pensé que l'étoile apparut le jour de la naissance du Sauveur. Rien n'empêche de placer cette apparition au moment même de la naissance, c'est-à-dire, vers le milieu de la nuit. Tout semble donc se réunir

pour autoriſer les Artiſtes à s'attacher à l'opinion qui ſuppoſe que ce ne fut point pendant le jour que l'étoile ſe fit voir aux Mages pour la premiere fois.

Je ne dirai rien ici ſur la nature & la forme de l'étoile, ni ſur les perſonnes des Mages. Je diſcuterai amplement ces objets dans les Chapitres ſuivants. Je remarquerai ſeulement, que de quelque maniere que le ſymbole myſtérieux de l'étoile ait été manifeſté aux Mages, il eſt probable qu'auſſi-tôt qu'ils apperçurent cet aſtre, & qu'ils furent inſtruits de ce qu'il ſignifiait, ils ſe proſternerent pour adorer en eſprit ce Roi des Juifs, auquel ils devaient perſonnellement rendre hommage; & cette adoration peut tenir lieu de l'action principale dans les tableaux que les Peintres pourront entreprendre ſur le ſujet que je viens d'examiner.

## CHAPITRE XIII.

### *Les Mages à Jérusalem.*

SAINT Matthieu rapporte que « Jé- » sûs étant né à Béthléem, sous le règne » du Roi Hérode, des Mages vinrent » des terres orientales à Jérusalem, » demander où était celui qui venait » de naître Roi des Juifs, parce qu'ils » avaient vu son étoile à l'Orient, & » qu'ils venaient pour l'adorer ». Le même Evangéliste ajoûte, « qu'à cette » nouvelle le Roi Hérode fut troublé, » & toute la ville de Jérusalem avec » lui ».

Ce récit de S. Matthieu nous fournit diverses réflexions, qu'il importe aux Artistes de ne pas ignorer. Il nous apprend d'abord, que les Mages avaient été instruits que l'étoile qui leur était apparue à l'Orient, désignait la naissance d'un enfant, & que cet enfant était né Roi des Juifs.

Nous y voyons, en second lieu, que les Mages n'avaient pas reçu des instructions fort étendues sur cet Enfant,

Roi. Ils ignoraient quel lieu avait été honoré de sa naissance. C'est ce qui les obligea de se transporter à Jérusalem, pour y demander les éclaircissements dont ils avaient besoin.

Le premier soin de ces étrangers en arrivant dans cette Ville, fut de s'informer du lieu où était né le nouveau Roi qu'ils cherchaient. Ces informations ont fait naître une question. On a demandé si les Mages se servirent d'interprètes, ou s'ils possédaient la langue Syriaque, usitée alors parmi les Juifs.

Si l'on consulte l'Evangile, je crois que la seconde supposition doit être préférée à la première. S. Matthieu, le seul des quatre Evangélistes qui nous ait conservé l'Histoire des Mages, nous représente ces Etrangers s'expliquant eux-mêmes, & demandant où est celui qui vient de naître Roi des Juifs. La qualité de Mages, c'est-à-dire de sçavants, qu'il leur donne, engage à faire présumer qu'ils possédaient la langue Syriaque. L'entretien secret qu'eut avec eux Hérode, confirme encore cette présomption. Enfin, ils étaient seuls, lorsqu'ils adorèrent le Sauveur. Il est probable qu'ils parlèrent à Marie, &

que cette chaſte Mere entendit leur langage. L'eſprit & la lettre de l'Evangile concourent donc pour établir que les Mages ne ſe ſont point ſervis d'interprètes : c'eſt une vérité dont les Peintres ne doivent point s'écarter.

La dernière réflexion qu'on peut faire ſur le récit de S. Matthieu, eſt relative au trouble que les queſtions des Mages occaſionnèrent à Jéruſalem. Pour ſe former une idée juſte de ce qui ſe paſſa alors dans cette Ville, les Artiſtes doivent abſolument faire attention au temps dont nous parlons. Ils verront qu'à cette époque les Juifs étaient eſclaves d'un Roi qu'une Puiſſance étrangere leur avait donné. Ces eſclaves ſoupiraient ſans ceſſe après un Libérateur qui leur avait été promis, & qui devait, ſelon eux, les délivrer du joug de l'Etranger. Le peuple ; toujours plus indocile que le reſte de la Nation, s'imaginait à chaque inſtant voir paraître ce Libérateur. Quiconque oſait ſe déclarer pour tel, était cru ſur ſa parole, & ne manquait jamais de partiſans. Les exemples fréquents de cette fermentation qui régnait alors à Jéruſalem, ſont ſi connus, qu'il ſerait ſuperflu de les rapporter. Je me contenterai d'ob-

server qu'elle subsista long-temps parmi les Juifs ; & que l'Historien Josephe n'a pas balancé de la placer au rang des causes funestes qui contribuèrent à la ruine de sa patrie.

Ces réflexions sont, je crois, suffisantes, pour indiquer aux Artistes la route qu'ils doivent suivre, si jamais ils entreprennent d'exprimer le trouble, le désordre, l'agitation que causèrent à Jérusalem les questions des Mages. Ce serait une erreur que de représenter des hommes consternés, abattus. La nouvelle que les Mages annoncèrent, produisit un effet absolument contraire. On se rendit avec empressement au lieu où se trouvaient ces Etrangers. On les vit avec admiration, on les écouta avec plaisir.



## CHAPITRE XIV.

### *Assemblée des Juifs, convoquée par Hérode.*

LA nouvelle de la naissance du nouveau Roi des Juifs, ne tarda pas à se répandre ; elle pénétra jusqu'au palais d'Hérode, & ce Prince en fut instruit. On conçoit aisément qu'elle excita dans son cœur d'autres mouvements que ceux qu'elle avait fait naître dans le reste de la Nation. Mais, suivant sa politique ordinaire, il sçut dissimuler ; & cherchant à éclaircir la vérité des bruits publics, il se réserva intérieurement l'espoir de faire périr le rival qu'on lui annonçait.

L'esprit occupé de ce projet, Hérode « assembla les Princes des Prêtres, les » Scribes du peuple, & leur demanda où » devait naître le Christ ? Ils répondi» rent que c'était à Béthléem, ainsi que » l'avait dit le Prophète : Et toi Béth» léem, terre de Juda, tu ne tiens pas le » dernier rang entre les principales » villes de Juda ; car de toi sortira

» un Chef, qui conduira mon peuple
» Israël.

Il est certain que cette assemblée convoquée par Hérode, offre aux Artistes une vaste carrière à fournir. Ce sujet bien rendu; serait d'autant plus intéressant, qu'il remettrait sans cesse sous les yeux un des caractères qui assûrent au Sauveur la qualité de Messie; c'est que le Christ devait naître à Béthléem, ainsi que les Prophètes l'avaient prédit.

Pour faciliter aux Artistes les moyens d'exercer leur pinceau sur cet important sujet, je vais faire ensorte de réunir tous les éclaircissements dont ils peuvent avoir besoin, soit sur Hérode, soit sur les Juifs que ce Prince assembla, soit enfin sur l'action principale qu'ils doivent adopter.

Il paraît qu'Hérode était fort & robuste: sa vie active & guerrière en fournit des preuves; l'Histoire nous apprend aussi que ce Prince aima toujours le luxe, & vraissemblablement il ne l'épargna point dans ses habits.

Nous avons peu de notions sur ce qui constituait l'habillement des Rois des Juifs. On pense que la couleur blanche lui était affectée, & qu'il com-

sistait en une robe traînante. C'était ainsi qu'était revêtu Salomon, lorsqu'il paraissait en public; & Jésus-Christ fesait allusion à la couleur de cet habillement, lorsqu'il disait que toute la pompe de Salomon n'était pas comparable à la parure du lys.

Lorsqu'Archélaüs harangua les Juifs après la mort de son père Hérode le Grand, Josephe remarque que ce Prince quitta les habits de deuil, & prit une robe blanche. Hérode le Tétrarque, pour se moquer de la royauté de Jésus, lui fit donner un habit blanc : de sorte que tout se réunit pour faire croire que cette couleur était affectée aux Rois des Juifs.

On trouve cependant plusieurs exemples qui prouvent que chez cette Nation, de simples particuliers portaient aussi des habits blancs. Peut-être que ceux des Rois ne différaient que par l'étoffe. Eux seuls peut-être avaient le droit de porter des habits de fin lin ou de soie, & la couleur blanche leur était propre sans leur être particulière.

Par-dessus la robe blanche, les Rois des Juifs portaient un manteau royal de couleur de pourpre; du-moins celui que des soldats jetèrent, par

dérision, sur les épaules du Sauveur, était de cette couleur. Ce que firent ces soldats, peut encore fournir des éclaircissements sur l'habillement des Rois. Ils mirent sur la tête de Jésus une couronne d'épine, & pour sceptre, ils se servirent d'un roseau.

Philon rapporte quelque chose d'à-peu-près pareil. Il dit que les Juifs d'Alexandrie voulant se moquer d'Agrippa, qui venait d'être déclaré Roi des Juifs par les Romains, ils revêtirent un certain Caraba d'ornements semblables à ceux des Rois : ils lui posèrent une couronne de jonc sur la tête, lui donnèrent un débris de roseau pour sceptre, & un mauvais tapis de pied pour manteau royal.

Outre le sceptre, la couronne & le manteau, les Rois portaient le diadême sur le front, & un anneau au doigt ; du-moins l'Historien Joseph, dans sa description de la pompe funèbre du Roi Hérode, dit que le corps de ce Prince était revêtu de ses habits royaux, qu'il avait le front ceint d'un diadême, & une couronne d'or sur la tête. Dans un autre endroit, le même Historien nous apprend qu'Hérode, quelque temps

avant de mourir, renvoya son anneau royal à l'Empereur Auguste.

J'ai déja remarqué, dans ma première Partie, en parlant des habits des Juifs, que vers les dernières années de son règne, Hérode fut soupçonné de noircir ses cheveux, pour cacher son âge. Ce rafinement de coquetterie qu'il employait, sans doute pour plaire aux femmes de sa Cour, nous indique qu'il nourrissait ses cheveux. Mais il est plus que douteux qu'il laissât croître sa barbe.

Cette observation sur le soin qu'Hérode prenait de ses cheveux, nous conduit naturellement à examiner quel âge avait ce Prince lorsqu'il convoqua l'assemblée dont nous parlons. Quelques Auteurs ont pensé qu'il comptait déja la trente-troisieme année de son regne, lorsque les Mages vinrent à Jérusalem. D'autres ont retardé cette époque de deux ou trois ans. Enfin, on l'a fixée à la derniere année de sa vie.

Ce dernier sentiment est maintenant celui qui rassemble le plus grand nombre de partisans. Mais il ne suffit pas pour donner aux Artistes des notions bien précises sur l'âge qu'ils doi-





vent donner au Roi Hérode. Tâchons de les satisfaire.

Josephe dit qu'Hérode le Grand régna trente-sept ans : il ajoûte aussi que ce Prince avait environ trente-deux ans lorsqu'il reçut à Rome le titre de Roi des Juifs. En réunissant ces deux époques au sentiment ci-dessus exposé, il résulte qu'Hérode avait environ soixante-huit ans, lorsque les Mages parurent à Jérusalem.

Non-seulement on croit que ce Prince était dans la derniere année de son regne, lorsque les Mages vinrent adorer le Sauveur ; on présume même qu'il était déja affecté de la maladie cruelle qui le mit au tombeau.

La maladie d'Hérode fut longue & douloureuse : on le transporta d'abord aux bains chauds de Callirohé, dans l'espérance qu'ils pourraient le rétablir ; ils produisirent un effet contraire. On le ramena ensuite dans son Palais de Jéricho, où, enfin, une gangrene universelle termina sa vie & ses excès.

Ces détails sont, je crois, suffisants pour mettre les Artistes en état d'éviter les erreurs de l'Auteur d'un ancien mystere. Il a supposé que lors de l'Assemblée convoquée par Hérode, ce Prince

était encore à la fleur de son âge ; il l'a placé sur un trône, donnant des ordres aux Juifs qu'il a réunis. Les Peintres, pour être exacts, doivent représenter un homme âgé d'environ soixante-huit ans. Envain il est revêtu de tous les ornements de la Royauté, son visage pâle, ses mains décharnées, manifestent qu'une langueur mortelle le consume. Son corps étendu sur un lit de repos, annonce qu'il n'a plus la force de se soutenir sur le trône. Mais à travers cette faiblesse générale, ils laisseront appercevoir que cet homme, en proie à des douleurs cruelles, a encore la fausseté sur les levres, & la vengeance dans le cœur, &c.

S. Matthieu qualifie les Juifs qu'assembla Hérode *de Princes des Prêtres, & de Scribes du peuple.* On présume que les premiers étaient ou les Chefs des principales familles sacerdotales, formées par David, ou les Grands Prêtres vétérans, ou enfin ceux qui avaient quelque dignité dans le Temple.

Quoique les Juifs consacrés au service du Temple, ne fussent revêtus de leurs habits sacerdotaux que lorsqu'ils remplissaient leurs fonctions; cependant, comme il s'agit ici d'une Assem-

blée extraordinaire, convoquée par un Roi jaloux de la majeſté du trône, & à laquelle il préſidait, rien n'empêche de préſumer que les Princes des Prêtres ſe revêtirent des habits de leur miniſtere pour aſſiſter à cette Aſſemblée, & les Peintres peuvent s'en ſervir pour les caractériſer.

Quant aux Scribes du peuple, quelques Auteurs ont penſé qu'il fallait entendre par ce nom, les Caraïtes, ſecte de Juifs, dont les Membres s'appliquaient à l'interprétation de l'écriture. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Saint Matthieu appelle quequefois Docteurs de la Loi, ceux que les autres Evangéliſtes nomment des Scribes. Ce que l'on peut encore affirmer, c'eſt que les Scribes ou Docteurs s'étaient emparés de l'eſprit du peuple, & le dirigeaient à leur volonté. On peut conſulter ce que je dirai ſur leurs habits, dans le Chapitre de *Jéſus au milieu des Docteurs.*

Enfin, l'aſſemblée des principaux Juifs fut convoquée pour ſçavoir où devait naître le Chriſt : il fut décidé, conformément à la prophétie de Michée, que le Chriſt devait naître à Béthléem de Juda. Les Princes des Prêtres & les Scribes du peuple tenant ou-

vert ſous les yeux d'Hérode le Livre de la Loi, & lui feſant lire la prophétie de Michée, indiqueraient cette déciſion, & pourraient fournir aux Peintres une action générale.

## CHAPITRE XV.

*Audience ſecrète donnée par Hérode.*

NOUS liſons dans Saint Matthieu, qu'Hérode étant inſtruit du lieu où devait naître le Chriſt, il fit venir ſecrétement les Mages, s'informa bien exactement du temps que l'Etoile leur était apparue, & les envoyant (à Béthléem) il leur dit: » Allez, informez-vous ſoi» gneuſement de cet Enfant, & lorſque » vous l'aurez trouvé, faites-le moi » ſçavoir, afin que j'aille auſſi l'a» dorer ».

Je n'entrerai dans aucuns détails ſur cette Audience particulière, donnée aux Mages par Hérode. Les Peintres qui voudront traiter ce ſujet, peuvent conſulter le Chapitre précédent, ils y trouveront à peu-près tout ce qui leur eſt néceſſaire. Je ferai cependant une

obſervation qui ne peut être indifférente pour les Artiſtes.

Quelques Auteurs ont cru que les Mages n'aſſiſtèrent point à l'Aſſemblée convoquée par Hérode. Ils fondent leur ſentiment ſur ce que ce Prince donna une audience particulière à ces Etrangers ; mais je penſe que le texte ſacré permet de ſuppoſer le contraire, & qu'on aurait tort de blâmer les Artiſtes qui auraient réaliſé cette circonſtance.

En effet, il n'eſt point dit qu'Hérode ait donné aux Mages une audience particuliere, pour leur apprendre quel avait été le réſultat de l'Aſſemblée qu'il avait convoquée, mais ſimplement pour s'informer du temps que l'Etoile leur était apparue, & leur recommander de lui donner des nouvelles de l'Enfant, lorſqu'ils l'auraient trouvé.

L'Aſſemblée convoquée par Hérode, ne fut point un ſecret d'Etat. Elle ſe tint, en apparence, pour inſtruire les Mages ſur le lieu où réſidait l'Enfant qu'ils cherchaient, & il eſt à préſumer que ces Etrangers ne furent point exclus d'une Aſſemblée dont ils avaient le plus grand intérêt de connaître la déciſion.

Ces réflexions, que l'on pourrait aiſément étendre, fourniſſent aux Pein-

tres un nouveau grouppe qui ne peut que produire un très-bel effet dans les tableaux dont j'ai parlé au Chapitre précédent. Il pourrait même servir à les caractériser, & à ce titre les Artistes ne doivent point le négliger.

---

## CHAPITRE XVI.

### *Seconde Apparition de l'Etoile.*

BÉTHLÉEM est environ à deux lieues de Jérusalem. On pense communément que le grand chemin traverse la vallée de Réphaim, si fameuse pour avoir servi plusieurs fois de théâtre aux victoires de David contre les Philistins. Les Mages s'avançaient dans cette route, & s'entretenaient vraissemblablement des moyens qu'ils emploieraient pour découvrir l'Enfant qu'ils cherchaient, lorsque » tout-à-coup ils » s'apperçurent que l'étoile qu'ils » avaient vue en Orient allait devant » eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur » le lieu où était l'Enfant, elle s'y » arrêta; & l'apparition de cette étoile » leur causa une grande joie.

Si l'on s'en rapporte à ceux qui ont viſité la Terre Sainte, la tradition nous a conſervé la connaiſſance du lieu où ſe fit cette ſeconde apparition. Les voyageurs le placent entre le Thérébentine de la Vierge & un Monaſtère dédié au Prophète Élie : ils diſent qu'on voit encore en ce lieu une citerne, appelée la citerne des Rois.

Comme il eſt facile aux Peintres de ſe figurer tout ce qu'ils peuvent faire entrer dans la compoſition des tableaux qu'ils entreprendraient ſur cette ſeconde apparition, je me bornerai à quelques réflexions ſur la maniere dont ils doivent repréſenter l'étoile.

Il ſuffit de lire le texte ſacré, pour ſe convaincre que l'aſtre dont il s'agit n'était point une étoile du firmament. En effet, tous les aſtres, le ſoleil & la lune vont d'orient en occident : cette étoile allait du ſeptentrion au midi. Toutes les étoiles diſparaiſſent à l'aſpect du ſoleil : celle-ci brillait pendant le jour. Tous les aſtres ont un cours fixe & réglé : celle-ci était ſujette à diſparaître ; elle marchait, elle s'arrêtait, elle avait un cours abſolument particulier. Enfin les étoiles ſont ſi élevées ſur nos têtes, qu'il eſt impoſſible qu'elles in-

diquent un lieu plutôt qu'un autre; cependant celle qui apparut aux Mages servit de guide à ces Etrangers, & s'arrêta sur le lieu où était l'enfant. Elle n'était donc point du nombre des astres du firmament, une étoile véritable.

Si l'Evangile suffit pour indiquer aux Peintres ce que n'était pas l'étoile qui apparut aux Mages, il n'en est pas de même de ce qu'elle était. Les Historiens sacrés ne nous ont laissé aucun éclaircissement sur ce sujet; & nous n'avons rien de certain, soit sur la nature, soit sur la forme de cet astre.

Quelques Auteurs ont avancé que l'étoile des Mages était le Saint Esprit revêtu de la forme corporelle d'une étoile. D'autres ont pensé que c'était l'Ange qui apparut aux Bergers. Ligfoot se contente de dire que ce fut la lumière qui environnait l'Ange. Origene, Maldonat, Grotius ont cru que c'était une espèce de comète qui apparut extraordinairement. S. Léon, S. Ambroise, S. Thomas, l'Auteur des Merveilles de l'Ecriture, ont présumé que cette étoile était un astre nouveau, formé exprès dans la moyenne région de l'air, &c. En un mot, presque tous les Auteurs ont donné leurs conjectures

ſur cet objet ; mais le ſilence de l'Evangile empêche de prononcer définitivement ſur cet article.

Je crois cependant que quel que fût cet aſtre, S. Matthieu le qualifiant d'étoile, les Artiſtes ont pu avec raiſon le repréſenter de la manière qu'on peint ordinairement ces aſtres : du-moins leurs tableaux ſont d'accord avec la lettre de l'Evangile.

Peu ſatisfaits de crayonner une ſimple étoile, quelques Artiſtes ſe ſont aviſés de la faire accompagner & même diriger par des Anges. Il eſt vrai qu'il y a eu des Auteurs, ſur-tout parmi les Grecs, qui ont avancé que l'étoile dont parle S. Matthieu, était un Ange revêtu d'un corps lumineux en forme d'étoile. Ils fondent ce ſentiment ſur ce que cet aſtre ſemblait intelligent & raiſonnable. Il paraiſſait, avançait, s'arrêtait, lorſqu'il le jugeait à propos. Mais les conjectures de ces Auteurs n'ont jamais été reçues, & les Peintres ne doivent expoſer que des faits vrais, ou au-moins vraiſſemblables.

Voulant lier cet aſtre à leur ſujet, la plupart des Peintres ont repréſenté dans les tableaux de l'Adoration, différents Juifs que la curioſité attire, &

qui s'occupent à considérer l'étoile ; je crois cette licence répréhensible : elle ne peut se concilier ni avec l'esprit, ni avec la lettre de l'Evangile.

En effet, pourquoi l'étoile apparut-elle une seconde fois aux Mages ? C'était pour leur indiquer l'Enfant qu'ils venaient adorer, & pour que personne ne fût instruit du lieu où ils l'auraient trouvé. Il résulte donc de cé fait, que l'étoile ne fut visible que pour les Mages, & dès ce moment la supposition des Peintres tombe d'elle-même.

Quelques-uns se sont servis d'un autre expédient. Ils ont feint qu'un rayon de lumière, échappé du centre de cet astre, vint se reposer sur la tête du Sauveur. On trouve en effet dans certains Auteurs, que l'étoile s'arrêta sur la tête de l'Enfant ; & l'on prétend établir ce fait, en disant que sans ce signe visible, les Mages n'auraient eu aucune certitude que celui qu'ils adoraient était le nouveau Roi des Juifs.

Il est bon néanmoins d'observer que cette raison, quoique spécieuse, ne suffit pas pour autoriser les Peintres à réaliser ces conjectures. Pour que l'étoile se fût placée sur la tête du Sauveur,

veur, il faudrait qu'elle eût pénétré dans le lieu où il résidait. C'est ce que l'Evangile ne permet pas de supposer. S. Matthieu dit positivement que l'étoile s'arrêta sur le lieu où était l'Enfant; & ce fut ce repos qui fit connaître aux Mages que ce lieu renfermait le nouveau Roi des Juifs qu'ils venaient adorer.

Origene a pensé que puisqu'il n'est dit nulle part, que cet astre se soit retiré de dessus la tête du Sauveur, on doit croire qu'il demeura toujours sur sa personne sacrée, & qu'il fut une marque visible de sa divinité. Grégoire de Tours dit, au contraire, dans son Livre des Miracles, ch. 1, que l'étoile des Mages s'était jetée dans un puits, où les personnes qui avaient le cœur pur la voyaient encore.

Cette variété d'opinions, ces Traditions singulières, doivent rendre les Peintres réservés sur cet objet. Au surplus, de quelque maniere que l'étoile ait disparu, cette circonstance n'offre rien d'intéressant pour les Artistes. C'est pourquoi je passe rapidement au Chapitre suivant.

## CHAPITRE XVII.

### *L'Adoration des Mages.*

LE jour a-t-il vu les Mages prosternés aux pieds du Sauveur ? La nuit aurait-elle présidé à cet événement mémorable ? C'est sur quoi les Historiens sacrés ont gardé le silence. Obligés de choisir entre ces deux circonstances, les Peintres n'ont point balancé : le jour est favorable à la peinture, tous lui ont donné la préférence.

On pourrait leur opposer qu'il ne paraît pas que la démarche, ni même la présence des Mages, aient causé la plus légère sensation dans la ville de Béthléem ; ce qui annoncerait que ces Etrangers n'arrivèrent dans cette ville que pendant la nuit. L'audience secrète du Roi Hérode, les avait arrêtés : ils ne purent se mettre en chemin que fort tard, & au-moins le jour expirait, lorsqu'ils adorèrent le Sauveur.

Les Mages étaient seuls, lorsqu'ils rendirent leurs hommages au nouveau Roi des Juifs. L'étoile ne leur apparut

une seconde fois, que pour les conduire en silence au lieu où l'Enfant résidait : eux seuls devaient être instruits de ce lieu. En un mot, leur adoration fut, en quelque sorte, mystérieuse, & l'on conçoit aisément que la nuit caractérise mieux de pareilles actions que l'éclat d'un beau jour.

En plaçant l'Adoration pendant la nuit, on aurait fait connaître pourquoi les Mages ne retournèrent point aussi-tôt vers Hérode, pour l'informer de la demeure de l'Enfant : on aurait préparé l'événement qui suivit l'Adoration, & rendu inutile toute la politique du Tyran.

Si les Peintres n'ont pas assez consulté les vraissemblances, lorsqu'ils ont supposé que ce fut pendant le jour que les Mages adorèrent le Christ, ils se sont également écartés de la vérité sur le lieu où ils ont placé l'Adoration : pour se convaincre de leurs erreurs, il suffit de jeter les yeux sur les faits & les opinions reçues.

S. Matthieu dit que les Mages trouvèrent l'Enfant Jésus dans une maison ; » & étant entrés *dans la maison*, ils se » prosternèrent & l'adorèrent ». Ce texte contient la condamnation des

Artistes, qui ont fait adorer le Sauveur dans un lieu public, au milieu d'une rue. L'adoration fut secrète, elle se fit dans un lieu clos & couvert. Cette circonstance n'est point indifférente, elle ne devait pas être négligée.

Les paroles de Saint Matthieu condamnent aussi les Peintres qui ont placé l'adoration dans une cabanne à demi-ruinée, au milieu des débris d'un antique palais. Les expressions de l'Evangéliste font naître des idées absolument différentes : Des ruines, des fabriques, &c. ne sont point une maison.

Si nous consultons les Auteurs, leurs suffrages s'élèvent également contre la supposition des Peintres. Les uns ont pensé que réellement la Vierge résidait alors dans une maison particulière, dans un lieu différent de celui où elle avait donné le jour à son fils. Les autres, au contraire, ont présumé que par le mot *maison*, il falait entendre le lieu où Jésus naquit, la grotte de Béthléem.

On ne peut disconvenir que cette dernière conjecture ne soit très-vraisemblable ; c'est ce qui lui a attiré un grand nombre de partisans : & je crois

que les Peintres doivent s'y conformer. En effet, le mot *maiſon* ſignifie en général un lieu clos & couvert, un lieu où l'on ſe retire, où l'on peut habiter. Or, nous avons vu qu'il n'était pas rare parmi les Juifs d'habiter dans des grottes ; que le lieu où Jéſus naquit n'était pas inhabitable, qu'on eut ſoin d'y fournir à Marie ce qui lui était néceſſaire, qu'elle y demeurait encore lors de la circonciſion de ſon fils. Peut-être qu'une femme Juive qui mettait un enfant au monde, ne pouvait changer de domicile pendant les ſix ſemaines qui ſuivaient cet événement : de ſorte que tout ſemble ſe réunir pour adopter préférablement à tout autre, le ſentiment qui place l'adoration dans la grotte de Béthléem.

Les voyageurs qui ont viſité la Terre Sainte, rapportent que vis-à-vis de l'endroit où était la crèche, dans cet enfoncement ou ſeconde grotte dont il a été parlé ci-deſſus, pag. 49, on voit un petit banc ou rebord taillé dans le roc, ſur lequel on tient par tradition que la Vierge était aſſiſe, lorſque les Mages adorèrent l'Enfant-Jéſus.

Quelques Peintres paraiſſent s'être conformés à cette ancienne tradition,

quant au dernier objet : c'est-à-dire, qu'ils ont supposé que lors de l'adoration, Marie était assise, & tenait l'Enfant sur ses genoux. Il est surprenant qu'une attitude si simple, si naturelle n'ait pas été généralement adoptée. Certains Artistes ont préféré de placer la Vierge debout ; d'autres lui ont donné leur attitude favorite, ils l'ont représentée à genoux.

Je veux bien admettre pour un moment que ces trois attitudes sont également vraissemblables ; mais je pense qu'on ne pourra s'empêcher de convenir que cette égalité n'était pas un motif suffisant pour les réaliser toutes les trois. L'exactitude & l'uniformité qui doivent régner dans les Peintures sacrées, exigeaient qu'une seule fût employée ; & puisque la première est, en quelque sorte, consacrée par la tradition, les Peintres devaient s'en contenter.

Les diverses manières dont on a représenté S. Joseph, ne sont pas moins répréhensibles ; ici il est à genoux, & adore l'Enfant avec les Mages ; là, ce Saint est debout, lève les yeux au Ciel & joint les mains. Tantôt il fait la conversation avec un Mage, tantôt il est

occupé à ranger ſon âne, &c. Chaque Artiſte l'a peint ſuivant ſa fantaiſie; de façon qu'on pourrait aſſurer que ce Saint eſt repréſenté dans autant d'attitudes différentes, qu'il y a de tableaux ſur l'adoration.

Mais, ſans nous arrêter à ces détails, agitons une queſtion plus importante. Voyons ſi réellement les Peintres ſont bien fondés à placer ce Saint dans les tableaux que nous examinons. Je ne ſçais ſi je me trompe: mais il me ſemble que l'adoration des Mages ne peut être conſidérée que ſous deux points de vue; qui tous deux ſont fort éloignés de la ſuppoſition des Peintres.

Suivant le premier, les Mages eurent connaiſſance du Myſtère de l'Incarnation: ils ſçurent que le Roi des Juifs qu'ils cherchaient était le Fils de Dieu, Dieu lui-même. Suivant le ſecond, les Mages ne virent dans l'Enfant qu'ils adoraient, qu'un Prince temporel, un des Prophètes prédits par les anciens Légiſlateurs de l'Aſie. Or, dans l'une ou dans l'autre hypothèſe, il eſt plus que probable qu'ils n'ont point vu Saint Joſeph.

Si Dieu, par une faveur ſignalée, a daigné révéler aux Mages le Myſtère

inéfable de l'Incarnation : s'il les a instruits de la naissance de son Fils, soit par quelqu'avertissement, soit en ouvrant leurs yeux pour leur faire voir clairement dans l'Ecriture ce qui n'était annoncé que d'une manière énigmatique, il est à présumer qu'ils n'ont point ignoré que le Messie devait naître d'une Vierge. Or, il est constant que dans de pareilles circonstances, la présence d'un homme marié avec la mere de l'enfant qu'ils adoraient, leur aurait donné des soupçons sur la virginité de cette mere, & par contre-coup sur la divinité de son fils ; d'où il faut inférer que Saint Joseph n'a point assisté à l'Adoration.

Si les Mages n'ont vu dans l'enfant qu'un des Princes temporels, un de ces Prophètes qui doivent rétablir le culte du vrai Dieu, & dominer sur les Nations, S. Joseph doit encore disparaître des tableaux de l'Adoration. Ces Princes, ces Prophètes annoncés notament par Zoroastre, & que ses Sectateurs attendent encore aujourd'hui, sont au nombre de trois ; sçavoir, Oscheder-Bami, Oscheder-Masch & Sosiosch, sous lequel doit finir le Monde : mais tous trois doivent naître l'un après l'autre, de trois

vierges différentes. Ainsi, soit que l'on regarde les Mages comme des hommes inspirés du Ciel, ou enveloppés dans les ténèbres de l'erreur, la supposition des Peintres implique contradiction avec les faits.

Cet argument acquiert un nouveau degré de force, lorsque l'on jète les yeux sur le texte sacré. S. Matthieu, en racontant l'adoration des Mages, ne parle point de S. Joseph; il ne fait mention que de la Vierge & de l'Enfant-Jésus : « Et étant entrés . . . ils » trouverent la mere & l'enfant » . . . voilà tout ce que dit S. Matthieu. Cet Evangéliste avait sans doute ses raisons pour s'exprimer ainsi; & son silence sur S. Joseph suffisait seul pour engager les Artistes à ne rien ajoûter au texte sacré.

La présence de S. Joseph ne sera pas la derniere erreur que nous découvrirons dans les tableaux de l'Adoration : l'âge que presque tous les Peintres ont donné à l'Enfant-Jésus, en est une preuve.

Il n'y a que trois sentiments sur le temps que Jésus fut adoré par les Mages. Le premier place cet événement le jour même de la naissance du

Sauveur ; suivant le second, le Christ fut adoré quelques jours après sa circoncision ; enfin l'on a prétendu qu'entre la naissance & l'adoration il s'était écoulé un délai de deux ans.

De ces trois sentiments, le premier a été admis par l'Eglise Grecque : l'Eglise Latine a toujours reçu le second : le dernier a été rejeté ; & c'est justement celui que les Peintres ont adopté. Dans tous les tableaux de l'Adoration, l'Enfant-Jésus est fort & robuste : il est âgé de deux ans.

Les Artistes auraient évité cette faute, si au-lieu de représenter un enfant nu, ils l'avaient peint enveloppé de langes, tel qu'il devait l'être. Cette nudité n'est ni décente, ni vraissemblable : il est étonnant qu'elle reparaisse dans tous les tableaux.

Les détails dans lesquels je serai obligé de descendre, en parlant du nombre, de l'âge & de la condition des Mages, m'ont engagé à leur consacrer un chapitre particulier. C'est pourquoi je passe rapidement à l'action qu'offrent les tableaux que nous examinons.

*Le Poussin* a représenté les Mages à genoux, & adorant tous à la fois le

Sauveur du Monde : cette maniere de rendre l'Adoration, me paraît plus noble, plus respectueuse & plus vraissemblable que celle adoptée par les autres Peintres. Les Mages étaient venus ensemble ; ils n'avaient que le même but, le même zèle, & il est à présumer qu'ils ne rendirent point successivement leurs hommages : cette adoration partielle, que l'usage semble avoir consacrée, rend l'action languissante. Un Mage à genoux, les autres debout, forment un contraste qui ne paraît pas naturel. Tout, dans la personne des Mages, devrait respirer le dévouement, la vénération : une adoration successive ne l'inspire pas.

Cette observation est d'autant plus importante, que les Peintres ayant écarté le sentiment de respect, ont été obligés de prêter aux Mages des sentiments factices, & même étrangers à l'action. Un Mage donne des ordres à ses esclaves, ou regarde l'étoile, ou parle à S. Joseph. L'autre a les yeux fixés sur la Vierge ; à sa prunelle étincelante, on dirait qu'une passion terrible s'empare de son cœur : les regards qu'il lance sont ceux de l'amour, & non de la curiosité. Ces

attitudes, loin d'être édifiantes, n'ont pas même la décence qui doit caractériser les Peintures sacrées.

La maniere *du Poussin* a non-seulement l'avantage d'être la plus respectueuse & la plus vraissemblable, elle est aussi la plus conforme à l'Evangile. Saint Matthieu dit que les Mages étant entrés dans le lieu où était l'Enfant, *ils se prosternerent & l'adorerent.*

Ce récit n'offre rien de successif: l'action est générale. Tous se prosternent, tous adorent; on pourrait même ajoûter, qu'au lieu de représenter les Mages à genoux; on devrait leur donner une attitude encore plus humble. Se prosterner ne signifie point se mettre à genoux: on sçait avec quel anéantissement les Asiatiques adorent leurs Despotes. Nul n'est assez hardi pour lever les yeux sur son Souverain; ils se prosternent devant lui, & leur front touche la poussiere de ses pieds. Nous lisons même dans les Historiens, que chez les Perses, lorsqu'on paraissait devant le Monarque, il falait cacher ses mains: les avoir découvertes, était un privilege.

L'Histoire profane & l'Histoire sacrée se réunissent, pour que les Peintres

s'étudient à donner aux Mages l'attitude la plus ſoumiſe, la plus reſpectueuſe qu'il ſoit poſſible de concevoir. Les regards laſcifs du Nègre, l'air diſtrait de ſon camarade, ne peuvent s'accorder ni avec la vérité, ni avec la dignité du ſujet : ces attitudes expriment des ſentiments, que probablement les Mages n'avaient pas.

Après que les Mages eurent adoré le Sauveur, ils lui firent des préſents : « Et ayant ouvert leurs tréſors, ils lui » offrirent de l'or, de l'encens, & » de la myrhe ».

Tel était l'uſage des Habitants de l'Aſie : ils ne ſe préſentaient jamais devant les Grands ſans faire des préſents. Maundrell, dans ſon voyage d'Alep à Jéruſalem, atteſte que cette coutume ſubſiſte encore ; il dit même : « Que les gens du peuple dans leurs vi» ſites, manquent rarement de porter » une fleur, une orange, ou choſe pa» reille, comme une marque de leur » reſpect envers la perſonne viſitée. ».

En même temps que les Mages ſe conformèrent aux uſages de leurs contrées, en feſant des dons au Sauveur, ils exprimaient, par le choix de leurs préſents, les diverſes qualités de l'En-

fant qu'ils adoraient. Tous les SS. Peres conviennent que l'or déſignait ſa royauté, l'encens ſa divinité, & la myrrhe ſon humanité.

Quant à la maniere dont les Mages firent leurs offrandes, les avis ſont partagés. Selon quelques Auteurs, les Mages offrirent tous enſemble ce qui eſt détaillé dans l'Evangile; d'autres eſtiment que chaque Mage fit à Jéſus trois préſents; enfin l'on a préſumé que chaque Mage fit un préſent unique. Ces trois conjectures ſont vraiſſemblables: cependant s'il falait opter, je choiſirais l'offrande en commun. Les Mages étaient venus enſemble, ils ſe proſternerent enſemble; leurs dons étaient probablement en commun: ils les offrirent de même.

Les termes dont S. Matthieu s'eſt ſervi, en parlant de l'oblation des préſents faits par les Mages, ſont très-vagues, très-généraux: « Ils ouvrirent » leurs tréſors. » Que doit-on entendre par ce mot *tréſors?* C'eſt ce qui ne paraît pas facile à déterminer.

S. Epiphane obſerve que de ſon temps on liſait dans quelques exemplaires Grecs, *leurs bourſes*, & non *leurs tréſors*: le Perſan lit auſſi *leurs bourſes*.

On ne ſçaurait nier qu'on ne puiſſe à la rigueur nommer des bourſes des tréſors; de ſorte que l'obſervation de S. Epiphane peut être regardée comme une interprétation de l'Evangile. Saint Matthieu s'eſt ſervi d'un terme générique, S. Epiphane a indiqué l'eſpèce.

Il ne paraît pas que les Peintres ſe ſoient attachés à cette interprétation: ils ont pris le mot *tréſors* dans toute ſon acception. Pluſieurs ont introduit des ſerviteurs, des eſclaves ouvrant des coffres, des malles, & découvrant les effets les plus riches, les plus précieux. Cet appareil de luxe peut être favorable à la Peinture; mais je penſe que tout le monde conviendra qu'il eſt abſolument étranger à l'Hiſtoire ſacrée.

Ce pompeux étalage eſt d'autant plus inutile, qu'en même temps les Peintres ont mis entre les mains des Mages les offrandes déſignées dans l'Evangile: chaque Mage tient ſon préſent, & attend ſon tour pour l'offrir.

Une certaine quantité de pièces d'or contenues dans une coupe; voilà le premier préſent. La myrrhe eſt déſignée par une caſſolette d'or, enrichie de pierreries. A l'égard de l'encens, les

Peintres ont varié. Ceux-ci se sont contentés de représenter une navette, c'est-à-dire, le vase dans lequel on porte l'encens dans les Eglises : ceux-là ont dessiné un Mage tenant un encensoir. Il y a division parmi ces derniers sur la forme de l'encensoir ; les uns se sont modelés sur l'antique ; les autres ont copié un encensoir à chaîne, à couvercle ; tel en un mot que ceux dont on se sert aujourd'hui.

Le desir de caractériser chaque présent, a sans doute introduit ces singulieres fictions. Je dis singulieres ; car, par exemple, encenser quelqu'un, c'est un honeur, & non un présent : l'Evangile met cependant l'encens au rang des dons que les Mages offrirent au Sauveur. Métamorphoser ce don en un peu de fumée, c'est une singularité digne du goût & du sçavoir de nos anciens Peintres : il est surprenant que les modernes ne l'ayent pas rejetée.

Quelques Artistes ont représenté l'Enfant-Jésus étendant la main, & prenant quelques-unes des pièces d'or qu'un Mage lui présente. J'ai déja remarqué qu'alors le Christ avait à peine six semaines : le faire agir comme un enfant de dix-huit mois ou deux ans,

c'eſt hazarder ce qui n'eſt pas vraiſſemblable.

Serait-ce pour cette raiſon que certains Peintres ont repréſenté la Vierge dirigeant la main de ſon fils, l'aidant à prendre quelques-unes des pièces d'or qu'on lui offre? Cette ſeconde maniere ne vaut pas mieux que la précédente; & j'oppoſerai à toutes deux, que l'Enfant qu'on repréſente étendant la main pour ſaiſir quelques pièces d'or, eſt un Dieu enfant; & que cette ardeur qu'on lui ſuppoſe pour s'emparer des richeſſes, eſt un blaſphême.

J'oppoſerai encore, qu'à la vérité il eſt dit dans l'Evangile que les Mages offrirent à l'Enfant-Jéſus de l'or, de l'encens & de la myrrhe. La Vierge a-t-elle accepté ces préſents? L'Evangile ne le dit pas. Dans le doute, les Peintres ne devaient point réaliſer l'affirmative : on en verra les raiſons, lorſque je parlerai de l'offrande que fit Marie le jour de ſa Purification.

Pluſieurs Artiſtes ont ſuppoſé à l'Enfant-Jéſus un ſentiment plus noble, plus ſublime que celui dont je viens de parler. Au-lieu de le repréſenter s'emparant avec avidité des pièces d'or qu'on lui offre, ils l'ont peint la

main droite étendue, & donnant sa bénédiction aux Mages.

Je me contenterai d'observer que si un enfant âgé de six semaines se comportait ainsi, ce serait un prodige; qu'il se peut que Dieu ait opéré cette merveille lors de l'Adoration, mais qu'on n'en trouve aucune trace ni dans l'Evangile, ni dans la Tradition, & qu'il n'appartient point aux Artistes de créer des miracles.

On a aussi représenté un des Mages baisant les pieds de l'Enfant : cette fiction n'est point destituée de vraissemblance. L'usage de baiser les pieds des Rois a été connu en Asie : il était sur-tout fort fréquent chez les Parthes; & c'était vers ces Peuples que Martial renvoyait les flateurs de Rome, dans une Epigramme où il fait un éloge magnifique de Trajan.

*Ad Parthos procul ite pileatos*
*Et turpes, humilesque, simplicesque*
*Pictorum sola basiate regum.*

Les Mages étaient de l'Asie; ils adoraient le nouveau Roi des Juifs : ainsi l'on pourrait dire que la fiction des Peintres est d'accord avec les faits.

Cette fiction n'eſt qu'une ſuite de la faute que les Artiſtes ont commiſe, lorſqu'ils ont repréſenté l'Enfant-Jéſus âgé de deux ans & nu : ce divin Enfant avait à peine ſix ſemaines lors de l'adoration : ſes pieds étaient enveloppés dans des langes. Les Mages n'ont pu les baiſer : cette circonſtance eſt abſolument déplacée.

Dans un tableau qui décore la Chapelle du Château de Bellevue, l'Enfant-Jéſus eſt repréſenté, la main poſée ſur le ſommet de la tête d'un Mage qui s'incline devant lui. Cette attitude, ſymbole d'un pouvoir abſolu, eſt du même genre que les précédentes. Il n'eſt point dit que le Sauveur, lors de l'adoration, ait manifeſté ſa puiſſance, les Peintres ne devaient point le ſuppoſer.

Quelques critiques ont cenſuré dans le même tableau un ornement pittoreſque, dont l'Artiſte a fait uſage. On voit en effet dans le lieu le plus apparent, une lanterne à panneaux de corne, parfaitement ſemblable à celles dont on ſe ſert dans nos campagnes. Quoiqu'il ne s'agiſſe ici que d'une bagatelle, je crois devoir remarquer que cette reſſemblance n'était pas ſuffiſante pour

imputer au Peintre une faute contre le coſtume.

L'uſage des lanternes eſt très-ancien. L'étymologie du mot en eſt une preuve ; & la néceſſité de conſerver de la lumière dans un lieu découvert, ou de la tranſporter d'un lieu à un autre, malgré l'intempérie de l'air, permet d'aſſigner à cette invention la plus haute antiquité.

*Dux laterna viæ clauſis feror aurea flammis :*
*Et tuta eſt gremio parva lucerna meo.*

C'eſt ainſi que s'exprimait Martial, il y a environ dix-huit ſiècles, & l'épithète *aurea* ferait preſque préſumer que le luxe & le caprice avaient fait de ce meuble utile un bijoux précieux.

Les Anciens avaient diverſes ſortes de lanternes : celles à panneaux de verre étaient fort rares, leur fragilité ne s'accordait point avec la mal-adreſſe des eſclaves qui les portaient. On croît même qu'elles n'ont paru que fort tard ; les premieres qu'on fit étaient de cornes, & cette découverte eut le plus grand ſuccès. C'était avec une lanterne de cette eſpèce, que Soſie, dans l'Amphitrion de Plaute, allait

chercher son Maître. *Quo ambulas*, lui disait Mercure *tu qui vulcanum in cornu conclusum geris ?* Où vas-tu avec ta lanterne de corne ?

Il paraît que ces lanternes n'étaient pas alors en si grand discrédit qu'à présent. Les personnes riches s'en servaient, & les gens du peuple en fesaient avec des vessies : distinction qui a donné lieu à cette épigramme de Martial.

*Cornea si non sum, numquid sum fuscior ? Aut me*
*Vesicam contra qui venit esse putet ?*

On en fesait aussi avec une toile fort légère, ou avec du papier ; mais aucune n'était à bobêche comme les nôtres : on les fabriquait de façon qu'elles pussent contenir une petite lampe. En fouillant dans les ruines d'Herculanum, on a découvert une de ces lanternes antiques. Les curieux peuvent, à ce sujet, consulter les Antiquités de cette Ville.

Non-seulement à l'époque dont il s'agit, les lanternes étaient en usage chez diverses Nations, leur utilité les avait introduites parmi les Juifs.

Nous lisons dans S. Jean, ch. 18, que les soldats qui arrêtèrent le Sauveur sur le Mont des Oliviers, étaient munis de flambeaux, de lanternes. *Cum facibus & laternis.* Cette preuve suffit pour mettre à l'abri de tous reproches sur cette petite partie du costume, les Artistes qui auraient placé des lanternes soit lors de l'adoration, soit dans toute autre circonstance de la Vie de Jésus-Christ.

Il ne me reste plus à parler que de ces deux animaux domestiques qu'on apperçoit dans la plupart des tableaux de l'Adoration. On dirait que les Peintres se font un devoir de ne pas omettre cette prétendue circonstance. Quelques-uns n'avaient pas assez de terrein pour placer l'âne, ils se sont empressés de le désigner par quelqu'attribut : ils ont peint un bât.

On aurait tort de blâmer les Artistes qui n'ont point fait usage de ces ornements si éloignés de la dignité qui devrait toujours régner dans les Peintures sacrées. Il est vrai que si l'on prend les paroles de S. Matthieu dans le sens qu'on leur donne ordinairement, l'adoration se fit dans la grotte de Bethléem. Mais nous avons vu ci-dessus;

que si ce lieu servait d'étable avant la naissance du Sauveur, on eut soin alors de le convertir en un lieu où la Vierge, l'Enfant & Joseph fussent en état de résider ; & les deux animaux furent les deux premiers objets qu'on se hâta d'éloigner.

Si l'on s'attache à la lettre de l'Evangile, l'adoration se fit dans une maison, *& étant entrés dans la maison*. Ce ne fut donc point dans une écurie, en présence d'un âne & d'un bœuf que Jésus fut adoré. Cette fiction ne peut se concilier ni avec les opinions reçues, ni avec la vérité de l'Histoire.





## CHAPITRE XVIII.

### *Remarques sur les Mages.*

DES Etrangers ont adoré le Sauveur quelques jours après sa naissance : l'Evangile leur donne le titre de *Mages*. L'Evangile dit encore qu'ils vinrent de l'*Orient*. Ces expressions n'ont rien de bien satisfaisant pour un Artiste. La narration courte & précise de S. Matthieu, ne contient que l'énumération des faits, & ce sont les détails de ces faits qu'il importe aux Peintres de connaître.

Le nombre, l'âge, le pays, la qualité des Mages, tels sont les objets que S. Matthieu laisse desirer. Tâchons en consultant la Tradition, en appréciant ce qui est probable, d'indiquer aux Artistes les matériaux qu'ils pourront employer, s'ils entreprennent de traiter quelque sujet où la présence des Mages soit nécessaire.

Si l'on s'en rapportait à l'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu, il faudrait représenter douze Mages.

Il

Il dit que du temps de Balaam, on chargea douze perſonnages verſés dans la connaiſſance des aſtres, pour obſerver l'inſtant de l'apparition de l'étoile de Jacob que ce Prophète avait annoncée. Ces douze Aſtronomes ſe ſuccédaient de père en fils. Tous les ans, après la moiſſon, ils ſe tranſportaient ſur le ſommet d'une montagne nommée le Mont de la Victoire, où ils ſe livraient à leurs obſervations. Une longue ſuite de ſiècles s'était déja écoulée, lorſqu'enfin l'étoile tant deſirée parut. Elle deſcendit ſur le Mont de la Victoire, parla aux douze Obſervateurs, qui ſe tranſportèrent à Béthléem, où ils adorèrent la véritable étoile de Jacob, le Sauveur du monde.

L'Auteur qui fait mention de ces douze Obſervateurs, convient lui même du peu d'authenticité de cette hiſtoire. Dans le fait, l'Ecriture ne contient rien de certain ſur le nombre des Mages, & quelques Ecrivains ont penſé qu'on ne devait point le limiter. L'Auteur de la Gloſe ordinaire, ſans rien décider, dit ſimplement qu'ils étaient en grand nombre; mais communément on les réduit à trois. Saint Léon parle toujours de trois Mages, &

tous les Commentateurs ont embrassé ce sentiment. Les trois sortes de présents que firent les Mages, ont peut-être contribué à l'accréditer. Les trois corps conservés à Cologne, & que l'on présume être ceux de ces fameux personnages, ont pu aussi influer sur cette croyance. Elle est ancienne, & les Peintres ne doivent point s'en écarter.

L'Ecriture ne s'est pas non plus expliquée sur l'âge des Mages. Les Peintres sont dans l'usage de leur donner à chacun un âge différent Cet usage paraît assez arbitraire à l'Auteur de la Théologie des Peintres. Pour mettre néanmoins dans ce sujet quelque variété, il pense que l'on peut assigner aux Mages des âges différents. « Mais, continue le même Auteur, « affecter » avec certains Peintres, dont le nombre est assez grand, de donner au » premier soixante ans, au second quarante, & vingt au troisième, c'est » une routine qui n'est fondée sur » rien, à moins qu'on ne prétende » l'appuyer sur le témoignage de Pierre » de Naralibus, qui se contente de » rapporter ce sentiment, sans le regarder comme prouvé, ni le garantir ».

J'ajoûterai que non-seulement les Peintres doivent continuer de donner aux Mages des âges différents, pour jeter de la variété sur leur sujet, mais encore pour établir cette uniformité de circonstances qui doit se faire remarquer dans tous les tableaux qui nous présentent quelque trait de l'Histoire sacrée.

Pour ce qui concerne le pays des Mages, les écarts des Artistes exigent que nous divisions cet article en deux parties. L'une sera consacrée à l'habillement, l'autre à la couleur des Mages.

Jérôme Orose dit qu'un certain Roi Indien, nommé Cheripérimal, cédant aux sens une victoire que la raison l'obligeait de disputer, ne vit dans sa sœur qu'une Princesse aimable digne de recevoir ses vœux. L'illusion cessa: Cheripérimal reconnut son erreur, & résolut de parcourir le monde, dans l'espérance qu'il trouverait quelque soulagement aux remords cruels qui le tourmentaient. Tandis qu'il errait dans les vastes plaines de l'Asie, il rencontra deux Mages qui lui apprirent qu'une Vierge venait de mettre un fils au monde, que le nouveau-né était le

déſiré des Nations, qu'ils allaient lui offrir des préſents, & l'adorer.

Cheripérimal dirigea auſſi-tôt ſes pas vers le lieu où venait de s'opérer une ſi grande merveille. De concert avec les deux Mages, il arrive à Béthléem, fait des dons au nouveau-né, & le ſouvenir de ſon crime ſe trouve effacé. Le Roi de l'Inde ne fut point ingrat : de retour dans ſes Etats, il bâtit une Egliſe, dans laquelle il plaça l'image d'une Vierge qui tenait un enfant entre ſes bras.

Soit que l'aventure de ce Prince vagabond ne fût pas connue des Auteurs des anciens myſteres ; ſoit qu'ils ne l'euſſent pas trouvée digne de figurer ſur le théâtre, ils imaginèrent un autre incident. Ils firent partir les trois Mages de trois diverſes contrées. Le premier venait de Saba ; le ſecond de Tharſe ; le troiſième d'Arabie. Ils ſuppoſaient enſuite que les trois Mages ſe rencontraient en chemin, & ſe communiquaient le ſujet de leur voyage. Ravis de ſe trouver réunis, plus étonnés encore de ce qu'ils s'entendaient parfaitement, quoiqu'ils fuſſent de Pays fort éloignés, nos Voya-

geurs feſaient route enſemble, & arrivaient enfin à Jéruſalem, puis à Béthléem, où ils adoraient le nouveau Roi des Juifs.

Les Peintres, plus hardis que Jérôme Oroſe & nos anciens Poëtes, ſe ſont frayé une route nouvelle. Si l'on en juge par les habits que la plupart d'entr'eux ont donnés aux Mages, ces trois célèbres perſonnages venaient de contrées encore plus différentes que celles dont on vient de parler. Le premier était un Habitant de l'Aſie; le ſecond réſidait au milieu de l'Afrique; le troiſième était Européen. Son domicile a néanmoins varié. Les uns l'ont placé en Grece, les autres l'ont mis en Italie; ou plutôt dans quelques tableaux, il eſt vêtu à la Romaine; dans d'autres, il a un habillement Grec.

En voyant ce groteſque aſſemblage, on ſerait tenté de croire qu'il eſt l'ouvrage de quelque Peintre jovial. Curieux de ſçavoir de quel pays étaient les Mages, il aura peut-être conſulté quelques Auteurs qui n'étaient pas d'accord ſur cet objet. Ne ſachant auquel donner la préférence, & n'ayant pas la patience de chercher des guides

plus instruits, il aura pris le parti de terminer toutes les difficultés, en réunissant dans son tableau les trois parties du monde. Cette saillie aura été copiée par des Peintres qui auront servi de modèle à leur tour. Ce tableau, le fruit du caprice, est devenu l'ornement des Eglises.

L'opinion qui suppose que les Mages vinrent des trois parties du monde, n'a point été connue de l'antiquité; & parmi les Modernes, tous les Commentateurs l'ont rejetée, parce qu'elle multiplie les prodiges sans nécessité, & qu'elle ne peut se concilier avec l'Evangile.

*Elle multiplie les prodiges*, en manifestant la naissance de Jésus à trois hommes qui étaient peut-être à huit ou neuf cents lieues l'un de l'autre, en réunissant ces trois hommes, en les fesant parler & agir de concert comme s'ils avaient été du même pays, comme s'ils avaient sçu la même langue.

S. Matthieu dit que les Mages venaient de l'Orient, ou à la lettre, des terres *Orientales*, c'est-à dire, qu'ils venaient d'un pays qui était à l'Orient de la Judée : ils ne sont donc pas venus des trois parties du monde.

Le même Evangéliste ajoûte, que ces Etrangers retournèrent dans leur pays, *in regionem suam*. Si les Mages étaient venus des trois parties du monde, s'ils étaient seulement venus d'une seule partie, mais de trois contrées différentes, l'Evangéliste se ferait il servi de cette expression *in regionem suam* ? C'est ce qu'on ne sçaurait soutenir. La fiction des Peintres ne peut donc s'accorder avec l'Evangile.

On dira peut être qu'en caractérisant les Mages de manière qu'ils paraissent arriver des trois parties du monde, on ne prétend pas affirmer qu'ils en soient venus; mais seulement qu'ils représentent ces trois parties; ainsi que l'ont cru Bede, l'Abbé Rupert, &c.

Cette réponse aurait pu obtenir quelqu'autorité du temps de ces Auteurs. Depuis la découverte des Indes Occidentales, on ne doit plus la proposer; ou si l'on veut que chaque partie du monde ait reconnu le Sauveur, lors de sa naissance, dans la personne des Mages, il faut ajoûter un quatrième représentant; sans cela l'édifice s'écroule, & la fiction s'évanouit.

Voulant caractériser le Mage qu'ils

ont fait venir d'Afrique, les Peintres lui ont donné l'habit, les traits & la couleur d'un Nègre. Si l'on s'en rapporte à Jean Molan, cette fiction n'est pas fort ancienne. Cet Auteur assûre avoir vu à l'Abbaye de Gembloux un ornement précieux donné par S. Bernard, sur lequel le Mystère de l'Adoration était représenté, & que les Mages étaient de la même couleur. Ce n'est que dans ces derniers temps que tous les Peintres ont adopté ce singulier personnage. On voit encore au Cabinet du Roi, dans la grande Galerie du Luxembourg, un tableau de *Paul Veronese*, représentant l'Adoration : les trois Adorateurs sont blancs.

Cette prétendue couleur noire de l'un des Mages, n'est fondée sur aucun témoignage authéntique. Quelques Ecrivains ont, à la vérité, avancé que réellement parmi les Mages il se trouva un Nègre, & que telle est l'opinion reçue sur les côtes du Malabar, d'où ils prétendent qu'était ce Mage; mais Lidanus a très-judicieusement observé, à ce sujet, qu'on doit rejeter toutes ces fausses Traditions avec la même facilité qu'on nous les donne

J'ajoûterai qu'on aurait peut-être dû interdire aux Peintres la liberté de les accréditer.

La qualité des Mages est le quatrième & dernier objet que j'ai promis d'examiner. Il est inutile de remarquer que tous les Peintres ont supposé que ces trois Etrangers étaient Rois ; il suffit de jeter les yeux sur leurs tableaux pour s'en convaincre. Je me bornerai donc à discuter si cette fiction peut être mise au nombre de ces circonstances indifférentes, qu'il est libre d'adopter, & que l'on peut tolérer sans danger dans les Peintures sacrées.

Le mot *Mages* dont s'est servi Saint Matthieu, se prend toujours dans l'Ecriture, en mauvaise part. Dieu, par la bouche de Moïse, défendit aux Juifs de recourir aux Mages, *non declinetis ad Magos*. Dans le premier Liv. des Rois, ch. 28, il est dit que Saül avait chassé tous les Mages de ses Etats, *& Saül abstulit Magos* : tels étaient les Mages de Pharaon, & dans le nouveau Testament, Simon & Elimas.

Presque toute l'Antiquité paraît de même avoir pris en mauvaise part le

mot *Mage*, employé par S. Matthieu. On a pensé que les Mages qui adorèrent Jésus, étaient de vrais Magiciens qui exerçaient les arts insensés & diaboliques de la divination, de l'astrologie judiciaire, & des enchantements.

Quelques Auteurs ont cru que les Mages dont il s'agit, étaient de ces sages adorateurs du vrai Dieu, qui, sans avoir connaissance de la Loi écrite, ni des cérémonies des Juifs, s'étaient élevés à la connaissance du Créateur suprême de toutes choses, & attendaient la venue du Desiré des Nations. L'Abbé Rupert les appelle des Prophètes, des hommes inspirés.

Enfin, on a présumé que les Mages dont il est parlé dans l'Evangile, étaient des Philosophes, des Sçavants, tels que ceux dont il est fait mention dans l'Histoire des Perses. Ils élevaient les fils des Rois, composaient les Hymnes de la Nation, & souvent les Souverains les admettaient dans leurs conseils.

Tous ces sentiments se réduisent à peu près au même point : soit comme Magiciens, soit comme Prophètes ou Ministres, les Mages n'étaient que de simples particuliers. Ainsi sous ce

premier aſpect, la fiction des Peintres eſt prodigieuſement éloignée de la vérité.

Il eſt vrai que l'on a voulu faire uſage de l'autorité de quelques Auteurs, pour établir le ſyſtème de la royauté des Mages; mais parmi ces Auteurs, les uns n'offrent que de ſimples inductions, & les autres ſont très-modernes. Chez les Grecs, Théophilacte donne aux Mages le titre de Rois. Nicéphore, plus ancien que lui, ſe contente de dire qu'ils étaient illuſtres par leur ſcience & leur ſçavoir. On cite encore Tertullien, comme s'il avait reconnu la royauté des Mages. Cependant ce n'eſt qu'une ſimple induction qu'on peut tirer des termes dont il s'eſt ſervi. *Nam & Magos Reges ferè habuit Oriens & Damaſcus*..... Le paſſage de S. Hilaire ſur cet objet, eſt encore plus obſcur que celui de Tertullien. Quant au douzieme Sermon publié autrefois ſous le nom de Saint Ambroiſe, il donne aux Mages le titre de Rois; mais ce Sermon eſt de Saint Céſaire d'Arles, qui vivait au ſixieme ſiècle, & le mot *Rois* parait ajoûté; de ſorte que l'on pourrait preſque dire avec certitude, que la prétendue royau-

té des Mages a été inconnue à tous les Ecrivains de l'antiquité.

Le premier Auteur qu'on cite en faveur de cette opinion, & qui en parle d'une maniere bien précise, ne passe pas le neuvieme siècle : c'est Pascaze Radbert. Il dit : *Magos Reges extitisse nemo qui Historias legit Gentilium ignorat.* Cet Auteur était dans l'erreur ; l'Histoire Sainte & Prophane se réunissent pour nous donner une idée toute différente des Mages. J'en ai rapporté des preuves ci-dessus. Il ne paraît pas que son assertion ait eu de grands partisans. Pendant plus de deux cents ans, on ne trouve aucun Auteur renommé qui en ait fait usage.

Arnaud, Abbé de Bonneval, ami de S. Bernard, dans son Sermon sur le Baptême, attribué mal à propos à Saint Cyprien, est le second Auteur qui parle de la royauté des Mages. Or, cet Arnaud est mort au milieu du douzieme siècle.

L'Auteur des Sermons aux Frères dans le désert, fait le même honeur aux Mages que Pascaze Radbert, & l'Abbé de Bonneval : il les nomme des Rois ; mais tout le monde sçait que cet Auteur, quoique déguisé sous le

nom de S. Auguſtin, eſt très-récent. Il ne paſſe pas le treizieme ou même le quatorzième ſiècle.

Depuis cette époque, pluſieurs Ecrivains ont donné cette qualité aux Mages. Les Auteurs des anciens Myſteres n'ont pas manqué de l'adopter. Inſenſiblement le peuple s'eſt accoutumé à regarder les Mages comme des Rois. Confondant même la Fête de l'Epiphanie avec celle du Roi-boit, le vrai nom de la Fête que l'Egliſe célebre eſt tombé en deſſuétude, & l'Epiphanie n'eſt plus connue parmi le peuple que ſous le nom de la Fête des Rois.

Il ne ſera pas hors de propos de remarquer que jamais l'Egliſe n'a prononcé ſur cette prétendue royauté des Mages, & Théodore de Beze en impoſe lorſqu'il avance que l'Egliſe a mis cette royauté au rang des articles de Foi. Il a pris, ſans doute, les fictions des Peintres, & les conjectures de quelques Auteurs, pour des déciſions de l'Egliſe.

A ces raiſons tirées du petit nombre d'Ecrivains qui ont admis la royauté des Mages, & de leur peu d'antiquité, on peut en ajoûter d'autres qui me paraiſſent établir que l'on ne doit

point mettte cette prétendue qualité des Mages, sur-tout de la maniere dont les Peintres l'ont caractérisée, au rang des faits vraissemblables qui peuvent être admis sans danger dans les Peintures sacrées.

D'abord, si nous consultons l'Histoire Prophane, elle s'élève contre le systême des Peintres. En effet, suivant la plupart des Artistes, les Mages sont venus des trois parties du monde, & se sont présentés avec tout l'appareil de la souveraineté. Or, je le demande, quels étaient ces Rois ? A l'époque dont il s'agit, Auguste occupait le trône des Césars. Ce n'est certainement pas lui que les Peintres ont voulu désigner. Hérode connaissait Auguste. Cet Empereur avait contribué à lui placer la couronne sur la tête; & si l'on s'en rapporte au témoignage de Josephe, Hérode fut un des Rois qu'Auguste honora le plus. Il ne paraît pas qu'Hérode ait connu les Mages. Auguste n'était donc pas parmi eux.

J'en dis autant aux Peintres qui ont donné un habit grec à l'un des Mages. Tous ceux qui au temps dont nous parlons exerçaient les droits de souveraineté parmi les Grecs, ne pouvaient

être inconnus à Hérode. Les largesses que ce Prince avait répandues en parcourant la plupart des Villes de la Grèce, l'avaient fait connaître & des peuples, & de ceux qui leur commandaient. La maniere dont Hérode se comporta avec les Mages, leur départ précipité & secret ne peuvent se concilier avec la fiction des Peintres.

Les Artistes iront-ils chercher leurs prétendus Rois dans les Gaules, dans la Germanie ? Mais la garde d'Hérode était composée de quatre cents Gaulois & Allemands. Se pourrait-il que ces vieux Guerriers n'eussent pas reconnu leurs premiers Souverains, s'ils étaient venus en Judée ?

Je passe en Afrique, & la prétendue royauté des Mages se trouve encore en opposition avec les faits. L'Egypte était soumise aux Romains : toute la côte de Carthage les reconnaissait pour Souverains. Auguste avait même pénétré jusques dans l'Ethiopie ; & c'était après l'événement que Virgile avait prédit, que ce Prince étendrait les limites de son Empire, *ultra Garamantas & Indos.*

Hérode & son pere Antipater avaient contribué aux succès des Romains dans ces diverses contrées, & certainement

ils en connaissaient les Souverains. L'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, qui venait adorer Dieu dans le Temple de Jérusalem, est une preuve que ces régions, quoiqu'éloignées, étaient cependant en correspondance, & qu'on ne peut en faire venir les Rois en Judée, sans que ces Rois aient été connus d'Hérode.

L'Asie ne sera pas plus favorable à la royauté des Mages, que l'Europe & l'Afrique. Hérode habitait dans cette vaste partie du monde, & il est à présumer qu'il en connaissait les Rois.

Ce Prince avait parcouru la Bithynie, le Pont, la Cappadoce, & toutes les contrées voisines que la mer baigne de ses eaux. Les Gouverneurs Romains, les Souverains qui y commandaient étaient ses alliés, ses amis. Un de ses enfants avait même épousé la fille du Roi de Cappadoce.

Les Parthes influaient trop dans les affaires de l'Asie, pour qu'Hérode n'en connût pas les Souverains. Il leur fit même éprouver sa valeur avant que d'être Roi; & depuis cette époque, les conquêtes de Cassius, de Marc-Antoine, &c. au-delà de l'Euphrate, achevèrent d'instruire les habitants de la Ju-

dée, des noms de tous les Rois qui dominaient dans ces régions éloignées.

La mere d'Hérode descendait d'une illustre famille de l'Arabie. Tant que ce Prince vécut, il eut des relations avec les Souverains de cette contrée, & dans diverses occasions il leur fit sentir ce que pouvait son bras victorieux.

En un mot, de quelque côté que l'on porte ses regards sur l'univers, par tout on trouve des correspondances établies entre les Nations, qui semblent démontrer qu'il est presqu'impossible que des Rois soient venus en Judée avec tout l'appareil de la souveraineté, & qu'Hérode ne les ait pas connus.

Si nous interrogeons l'Histoire sacrée & les vraissemblances, nous découvrirons pareillement toute la futilité de la fiction des Peintres. Je l'ai déja remarqué : le mot de Mages se prend toujours en mauvaise part dans l'Ecriture, & rien n'annonce dans l'Evangile que les Mages qui adorèrent le Sauveur fussent des Rois. Il est probable que s'ils eussent eu cette qualité, S. Matthieu n'aurait pas manqué d'en faire mention. Elle relevait la gloire

de l'action, & l'éclat en réjailliſſait ſur l'Enfant adoré.

D'ailleurs, les diſcours d'Hérode aux Mages feraient un peu extraordinaires, ſi l'on ſuppoſe qu'ils ſont adreſſés à des Rois. Enfin il ne paraît pas que l'arrivée, le ſéjour ni le départ de ces prétendus Souverains, aient fait quelque ſenſation à Béthléem ; d'où il réſulte que le texte ſacré n'autoriſe nullement la royauté des Mages.

Que trois particuliers ſoient venus adorer le Chriſt, ce fait n'offre rien que de poſſible : qu'il n'en ſoit fait nulle mention dans les Hiſtoires, on ne ſçaurait ſe prévaloir de ce ſilence : que ces particuliers aient quitté Béthléem, ſans qu'on ait ſçu ce qu'ils étaient devenus, ce fait eſt encore fort croyable. Il n'en eſt pas de même ſi l'on ſubſtitue des Rois à ces particuliers. Trois Souverains qui abandonnent en même temps leurs Etats, en conſéquence de l'apparition d'une étoile, pour aller dans un pays éloigné adorer un Roi qu'une Vierge vient de mettre au monde, eſt un événement ſi extraordinaire, qu'il eſt également difficile de croire & qu'il ſoit arrivé, & qu'au-

eun Historien prophane n'en ait parlé.

En Asie, comme en Europe, les Rois sont des personnes sacrées ; les Souverains entr'eux ont certains égards, certaines déférences que semblent exiger leur caractère & leur pouvoir. Si les Mages eussent été Rois, Hérode se serait-il conduit à leur égard comme l'Evangile dit qu'il se comporta. S'il n'eut pas été en état de les recevoir lui-même, à cause de sa maladie, il aurait donné ses ordres pour qu'on les traitât selon leur rang : des Officiers, des Soldats, des Esclaves, les auraient escortés jusqu'à Béthléem, & reconduits jusque sur les frontières de la Judée. Hérode aimait le faste ; sa magnificence est assez connue. On sçait comment dans de pareilles circonstances il se comporta avec Marc-Antoine, Cléopatre, Agrippa, Archélaüs, & tous les Princes qui traversèrent ses Etats, ou même en approchèrent.

Lors de l'arrivée des Mages à Béthléem, on était occupé dans cette Ville à faire le dénombrement ordonné par Auguste. Soit que des Romains ou des Juifs fussent chargés de l'exécution de l'Edit, il est constant que ceux qui présidaient à l'enregistrement avaient

une certaine autorité ; & assurément ils n'auraient pas manqué de rendre les honeurs dûs à des têtes couronnées, si les Mages avaient été Rois.

Enfin est-il seulement vraissemblable que trois Rois soient venus demander à celui qui régnait sur les Juifs, où résidait un enfant qui était Roi-né de cette même Nation ?

Ces réflexions sont d'autant plus frappantes, que les Peintres se sont empressés de prodiguer aux Mages tous les attributs de la souveraineté. Cortége nombreux, ornements royaux, rien n'a été épargné ; & par conséquent on ne peut pas dire qu'ils ont gardé l'incognito : on serait en contradiction avec soi-même. La fiction des Peintres ne sert donc qu'à rendre l'Adoration des Mages un fait presque incroyable : qu'on juge à présent si cette fiction est indifférente, si elle doit être tolérée.

Concluons par engager les Artistes à faire leurs efforts pour introduire la vraissemblance & l'uniformité dans les tableaux de l'Adoration, & dans les autres où ils emploieront les Mages. Quoique nous n'ayons rien d'assuré sur leur nombre ni sur leur âge ; cepen-

dant une très-ancienne Tradition nous apprend qu'ils n'étaient que trois, & l'usage immémorial veut qu'on les représente sous trois âges différents.

On croit qu'ils étaient du même pays, & non de trois contrées différentes, encore moins des trois parties du monde. Leur pays était situé à l'orient de la Judée, *ab oriente venerunt.* Ils ne faut donc les habiller ni à la Romaine, ni à la mode des Grecs, ni comme les Africains : ils doivent être vêtus à peu près de même ; & à leur habit on doit les reconnaître pour des habitants de l'Asie.

Qu'un d'eux ait été Nègre, c'est ce qu'on ne trouve que dans des Auteurs de peu d'autorité, & très-modernes. Cette fiction n'est pas même ancienne dans les tableaux, & cette innovation ne méritait pas d'être tolérée.

Enfin tout concourt à faire présumer que les Mages n'étaient pas Rois, ou que s'ils avaient réellement cette qualité, ils eurent le plus grand soin de ne pas la manifester ; d'où il faut conclure que dans l'une & l'autre hypothèse il faut retrancher ces pages, ces écuyers, ces chars, ces chameaux, j'ai presque dit ces éléphants ; car le

célèbre *Raphaël* a placé de ces animaux dans un tableau de l'Adoration. Tous ces ornements ne conviennent point à de ſimples particuliers ; d'ailleurs ils auraient donné trop d'ombrage à Hérode & aux Romains.

Il faut pareillement retrancher cet appareil de faſte & de magnificence dont quelques Peintres ont accompagné les préſents offerts par les Mages. Au temps dont nous parlons, les habitants de l'Aſie portaient de vaſtes ceintures, qui leur ſervaient de bourſes. Tels étaient probablement les tréſors où les Mages conſervaient les dons qu'ils firent au nouveau-né : la remarque de S. Epiphane ſert à confirmer cette conjecture.

Une jeune perſonne aſſiſe au fond d'une grotte, & qui ſoutient ſur ſes genoux un enfant enveloppé de langes : trois Aſiatiques proſternés devant l'enfant, & offrant les trois ſortes de préſents détaillés dans l'Evangile : une lampe, dont la pâle clarté ſemble reſpecter l'obſcurité myſtérieuſe qui environne tous les perſonnages ; voilà à quoi doivent ſe réduire les tableaux de l'Adoration.

C'eſt aux Artiſtes, par la correction

du dessin, & la sublimité de l'expression, à se dédommager des vains ornements dont les anciens Peintres surchargeaient leurs compositions. Le tableau le plus simple est toujours sûr de plaire, lorsqu'il est avoué par la vérité.

---

## CHAPITRE XIX.

### *Le Songe des Mages.*

« HÉRODE avait recommandé aux » Mages de l'informer du lieu où ils » trouveraient l'Enfant : » il ne paraît pas que ces Etrangers se soient rendus aux desirs du Tyran ; ce qui fait présumer qu'ils étaient arrivés trop tard à Béthléem pour retourner le même jour vers celui qui les attendait, afin de satisfaire sa cruauté. Dieu rendit les projets d'Hérode inutiles ; il fit avertir les Mages de ne pas instruire ce Prince sur ce qu'il desirait, & ils obéirent aux ordres de l'Eternel.

Que les Mages aient reçu l'avertissement dont il s'agit pendant la nuit, c'est ce que le texte sacré semble in-

ſinuer ; du-moins il eſt dit qu'ils le reçurent pendant leur ſommeil : & communément la nuit eſt conſacrée au repos.

Il n'eſt peut-être pas ſi facile de prononcer ſur la maniere dont cet ordre leur fut donné. Les Anciens étaient dans l'uſage de ſolliciter, pour ainſi dire, la volonté des Dieux. Les malades ſe rendaient dans le Temple d'Eſculape pour y dormir, dans l'eſpérance que ce Dieu leur indiquerait un remede à leurs maux. L'Empereur Antonin remerciait tous les jours les Dieux de ce qu'il leur avait plû lui faire connaître pendant ſon ſommeil le véritable remede qu'il devait employer pour guérir une maladie cruelle qui le tourmentait. On dormait auſſi dans le Capitole, pour connaître par les ſonges la volonté du Ciel : c'était ce qu'on appelait *incubare jovi*. Enfin on s'enveloppait dans des peaux de bêtes, afin de ſe rapprocher de l'état primitif de l'homme, dont les premiers lits & les premiers habits avaient été compoſés de la dépouille des animaux. On trouve une deſcription fort curieuſe de cette ancienne pratique dans le ſeptieme livre de l'Enéide.

Huc

*Huc dona sacerdos*
*Cùm tulit, & cæsarum ovium sub nocte silenti*
*Pellibus incubuit stratis somnosque petivit,*
*Multa modis simulacra videt volitantia miris,*
*Et varias audit voces, fruitùrque deorum*
*Colloquio.*

Que cette pratique superſticieuſe du Paganiſme ait été connue des Mages de l'Aſie, c'eſt ce que l'Hiſtoire prophane ne permet pas de révoquer en doute. Ces prétendus Sages de l'antiquité oſerent même ſe vanter de pouvoir interpréter les ſonges; & l'inquiète crédulité des hommes donna du relief à leurs menſonges. On compte juſqu'à des Philoſophes qui ſe tranſporterent des régions les plus éloignées en Chaldée, en Arabie, &c. pour converſer avec des génies ſi fameux, & acquérir l'intelligence des ſonges.

Les trois Etrangers qui adorerent le Sauveur étaient Mages, & pluſieurs les ont crus du nombre de ceux qui s'appliquaient à la provocation & à l'interprétation des ſonges: on a même avancé qu'ils provoquerent celui auquel nous avons conſacré ce chapitre.

Ce ſentiment paraît appuyé ſur ce

que l'on prétend que le mot Grec dont S. Matthieu s'est servi, en parlant de ce songe, & que l'on a traduit par un *avertissement*, signifie *une réponse*; expression fort différente de celle employée par le même Evangéliste, dans son récit du songe de S. Joseph: *Et l'Ange du Seigneur lui apparut.*

De cette diversité d'expressions, l'on a inféré, par des conjectures peu raisonnables, que le songe de l'Epoux de Marie, & celui des trois Adorateurs de Jésus, ne furent point du même genre. Etonnés des merveilles dont ils avaient été témoins, incertains sur la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard d'Hérode, les Mages eurent recours à la pratique dont il a été parlé. Cet expédient leur réussit; ils reçurent pendant leur sommeil les éclaircissements qu'ils desiraient, la réponse qu'ils avaient sollicitée.

Je ne crois pas que ces conjectures & ces inductions puissent suffire, soit pour autoriser les Peintres à supposer que les Mages ont provoqué la volonté de l'Eternel de la maniere ci-dessus décrite; soit pour les empêcher de représenter l'avis donné à ces trois Etrangers, autrement qu'ils n'ont peint

jusqu'ici les songes envoyés de Dieu.

1°. Parce que nous n'avons aucune certitude que les Mages qui adorèrent le Christ, aient été adonnés aux superstitieuses pratiques du Paganisme : 2°. parce que l'expression dont s'est servi S. Matthieu, signifie en général un oracle, & que Dieu a pu faire connaître sa volonté sans être provoqué : 3°. enfin, parce que les Anges étant les ministres ordinaires des songes envoyés de Dieu, il est à présumer que ce fut un de ces Esprits célestes qui apporta aux Mages l'avis dont parle S. Matthieu.

Je dis *aux Mages* ; car il est probable que Dieu manifesta sa volonté à ces trois Adorateurs de son fils, & non à un seul : il est même nécessaire de le supposer. Si un seul Mage avait été instruit, les autres auraient pu ne pas s'en rapporter à son témoignage ; mais tous ayant eu le même songe, cette uniformité a dû les frapper, & les décider à ne pas accomplir la promesse que peut-être ils avaient faite à Hérode. D'ailleurs l'Evangéliste se sert de termes généraux & absolus ; de sorte que tout se réunit pour démontrer que l'avis fut donné en commun. On ne

sçaurait soutenir le sentiment opposé, sans renoncer au suffrage de la vérité.

---

## CHAPITRE XX.

### *Le départ des Mages.*

« AYANT reçu un avertissement » pendant leur sommeil... ils retour-» nerent dans leur pays par un autre » chemin ». Voilà tout ce que nous apprend l'Histoire sainte sur le départ des Mages.

Arnobe le jeune, qui vivait dans le cinquième siecle, est le premier qui ait circonstancié ce départ. Il observe sur ces paroles du Pseaume 48 : *Vous briserez les vaisseaux de Tharses par un vent impétueux*, que le Roi Hérode crut que les Mages s'étaient sauvés par mer, & qu'il fit poursuivre leurs vaisseaux.

On trouve au contraire dans quelques Auteurs, que les Mages se sauverent par terre ; mais qu'Hérode, malgré ses recherches, ne put les découvrir, parce qu'ils prenaient des chemins détournés, & se retiraient

la nuit dans le creux des rochers. On lit même dans certains Légendaires, que la grotte où réſida fort long-temps S. Théodore le Cénobite, avait ſervi de retraite aux Mages.

Ces diverſes traditions ſont plus que douteuſes. Il ſe peut que les Mages ſe ſoient embarqués pour retourner dans leur patrie, il ſe peut qu'Hérode les ait fait pourſuivre; cependant comme ces faits ne ſont appuyés ſur aucun témoignage authentique, on doit les mettre au rang de ces conjectures qu'il eſt permis à un Auteur de propoſer, mais qu'un Artiſte ne doit point accréditer.

Indépendamment de l'incertitude dans laquelle nous ſommes ſur les circonſtances du départ des Mages, je ne penſe pas que ce ſujet offre rien de bien attrayant pour les Peintres : c'eſt pourquoi je paſſe rapidement à des objets & plus pittoreſques, & plus intéreſſants.



## CHAPITRE XXI.

### La Purification de la Vierge.

L'HISTOIRE de la Purification de Marie se trouve dans S. Luc, ch. 2. Elle est conçue en ces termes : « Et le temps » de la Purification étant accompli, » selon la Loi de Moïse, ils le porterent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est » écrit dans la Loi du Seigneur : *Tout » enfant mâle, premier né, sera consa» cré au Seigneur* ; & pour donner ce » qui devait être offert en sacrifice, » selon la Loi du Seigneur, *deux tour» terelles, ou deux petits de colombe* ».

Dans quelques anciens exemplaires, au-lieu de ces mots, *& le temps de la Purification*, on lit *& le temps de leur*; dans d'autres, *& le temps de sa*, *&c.* Ces diverses leçons ont donné l'existence à différentes conjectures sur le sens que présentaient les premieres paroles du récit de S. Luc.

Certains Auteurs ont pensé qu'il ne s'agissait point ici de la Purification de

Marie, mais de celle de l'Enfant. D'autres ont dit que l'Evangéliste parlait de la Purification & de la Mere & de l'Enfant, & même de S. Joseph. Enfin l'on a conjecturé que par le mot *Purification*, il falait entendre une fête des Juifs, connue sous le nom de *Purification* ou *Expiation*. Voyez Tolet sur S. Luc, annotation 37.

Ces diverses conjectures sont de vraies chimères. On ne peut les proposer sans prêter aux expressions de l'Evangéliste un sens absolument étranger à celui qu'il a voulu leur donner. En effet, quand les variations seraient encore plus grandes, peu importerait: attendu que le sens de la vraie leçon est fixé par la suite du discours. L'offrande dont S. Luc fait mention, est celle que Moïse avait prescrite pour la purification des femmes: d'où il faut conclure que puisque la Vierge fit cette offrande, c'est de sa purification que S. Luc a voulu parler, & non de celle de l'Enfant, ou de Joseph, encore moins de la Fête de l'Expiation des Juifs.

Il est vrai que S. Luc parle de l'Enfant-Jésus, mais il n'est point question de sa purification. Les Juifs ne purifiaient point leurs enfants. Dieu,

par la bouche de Moïſe, le leur avait défendu d'une manière très-préciſe. La circonciſion tenait lieu aux Iſraélites de toutes les luſtrations & fumigations employées chez les autres Peuples pour purifier les enfants.

S. Luc parle de la préſentation de Jéſus au Temple, ce qu'il exprime par ces mots : « Ils le portèrent à Jéru-» ſalem, pour le préſenter au Sei-» gneur ». Or la cérémonie de la pré-ſentation des enfants était fort diffé-rente de la purification des femmes : j'en donnerai le détail dans le Chapitre ſuivant.

Les Peintres, au-lieu de s'occuper à éclaircir le récit de S. Luc, ont contribué à l'embrouiller. Preſque tous ont confondu les deux cérémonies que je viens de diſtinguer. Pluſieurs les ont même réunies à un incident qui arriva pour lors dans le Temple de Jéruſalem : deſorte que leurs tableaux ne contiennent ni vraiſſemblance ni vérité.

Dans cette confuſion générale, la Purification de la Vierge paraît avoir été entiérement défigurée; on dirait même que les Artiſtes n'ont eu aucune connaiſſance de cette cérémonie

Judaïque. Ils nous ont donné quelques tableaux ſur la Préſentation de Notre-Seigneur, il n'en exiſte point ſur la Purification de Marie.

Portons donc nos regards ſur cette cérémonie de l'ancienne Loi, & voyons ſi réellement elle peut prêter à la peinture.

De tous les Légiſlateurs, Moïſe a été un des plus ſcrupuleux ſur la pureté du corps. Entre les différentes Loix qu'il donna ſur cet objet, on diſtingue celle de la purification des meres. Les femmes qui mettaient un enfant au jour devenaient ſujettes à une eſpece d'interdit qui les ſequeſtrait du commerce de la ſociété & de la participation des choſes Saintes. Si elles avaient mis un fils au monde, elles ne pouvaient, pendant quarante jours, ni entrer dans le Temple, ni manger de la chair des victimes offertes au Seigneur : pour la naiſſance d'une fille, l'interdiction durait quatre-vingts jours. A l'expiration de ce délai, la femme ſe préſentait à la porte du Tabernacle, feſait les offrandes ordonnées par la Loi ; le Prêtre les préſentait au Seigneur, priait pour la femme, & elle était purifiée.

Il y avait deux especes d'offrandes : l'une était destinée pour l'holocauste, l'autre pour le péché. On devait choisir pour la première un agneau d'un an, mâle & sans tache. Un Sacrificateur, après l'avoir immolé devant le Seigneur, au côté de l'Autel qui regardait l'aquilon, répandait le sang sur l'Autel & tout autour. Il coupait ensuite les membres, la tête & tout ce qui tient au foie, & arrangeait ces diverses parties sur le bois préparé pour consumer la victime. Il lavait les intestins & les pieds. Lorsque tout était prêt, il mettait le feu sous le bois, & laissait réduire en cendre la victime, pour être un holocauste agréable à l'Eternel.

Une tourterelle, ou le petit d'une colombe composait la seconde offrande. Ce faible animal était immolé pour expier le péché. Le Sacrificateur lui renversait la tête du côté de l'aîle, ensorte néanmoins qu'elle demeurât toujours attaché au cou. Et le premier sang qui jaillissait servait à faire l'aspersion sur les côtés de l'Autel. On laissait distiler le reste du sang au pied de l'Autel, parce que c'était une offrande pour le péché.

Les femmes qui n'étaient pas assez riches pour faire la dépense d'un agneau, devaient offrir deux tourterelles, ou deux petits de colombe: le premier pour l'holocauste, le second pour le péché. Un Sacrificateur offrait au Seigneur la tourterelle ou le petit de colombe destiné pour l'holocauste; il lui renversait la tête sur le dos, & lui fesant une ouverture, il laissait couler le sang sur le bord de l'Autel. Lorsque le sang était épuisé, il jetait la petite vessie du gosier & les plumes du côté où l'on amassait les cendres: il rompait les aîles de la victime sans se servir d'aucun instrument de fer, & dans cet état il la fesait consumer entiérement sur un des brasiers de l'Autel. Car, dit la Loi, c'est un holocauste offert au Seigneur, & une oblation qui lui est d'une agréable odeur.

Les offrandes présentées pour expier le péché, n'étaient point consumées au milieu des flammes. Après qu'elles avaient été offertes au Seigneur, & que les aspersions prescrites par la Loi avaient été faites avec leur sang, elles appartenaient aux Sacrificateurs, & servaient à leur subsistance.

Telles étaient les cérémonies de la purification des femmes chez les Juifs: j'ai déja observé, en parlant de la purification de Sainte Elisabeth, que l'on ignorait si depuis l'établissement des enfants d'Israël dans la Terre promise, ces Lois se perpétuèrent: on présume cependant que les femmes pieuses se fesaient un devoir de les exécuter; mais depuis que le Temple de Jérusalem est détruit, elles sont abolies.

Un Sacrificateur les mains élevées vers le Ciel & offrant à Dieu une tourterelle qui se consume dans un brasier placé sur un Autel: une autre tourterelle égorgée aux pieds du Sacrificateur: une jeune personne qui tient un enfant entre ses bras, & paraît occupée du Sacrifice: un homme enfin dont l'attitude exprime & le respect & la piété: voilà l'image qui se présente lorsqu'on a parcouru les diverses formalités de la purification des femmes chez les Juifs.

Cette image s'évanouit bien vîte lorsqu'on se transporte en quelque sorte dans le Temple de Jérusalem, & que l'on fait attention à la situation des lieux, & aux usages des Israé-

lites. En effet, on doit se ressouvenir que j'ai déja observé que les hommes & les femmes n'étaient point réunis dans le Temple du Seigneur. Les femmes adressaient leurs vœux au Tout-Puissant dans une espece d'oratoire particulier; les hommes assistaient aux Cérémônies Religieuses dans l'enceinte que formait la balustrade qui environnait le Parvis des Prêtres. *Voyez* le tome premier, page 195.

Au milieu de ce Parvis devant le vestibule du Temple, proprement dit, s'élevait l'Autel des holocaustes. Il avait cinquante coudées en quarré, & sa hauteur était de quinze coudées. Il était assez difficile d'y monter du côté du midi, & il avait été construit sans donner un seul coup de marteau. C'était sur cet Autel que les Prêtres entretenaient le feu sacré, & qu'ils brûlaient les victimes.

D'après cette description, il est aisé de se figurer combien l'esquisse que nous avons ci-dessus ébauchée, est éloignée de la vérité: pour rendre avec exactitude la purification d'une Israélite dans le Temple de Jérusalem, il faudrait placer un Sacrifica-

teur debout sur un Autel fort long & fort élevée : le père de l'enfant qui donne lieu à cette cérémonie, serait représenté au-delà de la balustrade qui environnait le parvis des Prêtres, & la mère sequèstrée dans l'oratoire des femmes. Or, il n'est pas possible de réunir ces diverses circonstances dans un tableau. Les personnages isolés diviseraient l'intérêt de l'action, & ne produiraient presque aucun effet.

C'est aux Artistes, qui voudront exécuter sur la toile la Purification de la Vierge, à choisir pour leur action une autre circonstance plus facile à exprimer. On pourrait adopter l'instant que S. Joseph remit au Sacrificateur l'offrande ordonnée par la Loi. Et je crois que rien n'empêcherait de supposer que dans ce moment le Sacrificateur élevait l'offrande vers le Ciel, & la présentait à Dieu. Du moins, par ce moyen, on se procurerait l'avantage de rendre d'une manière naturelle, un trait de l'Histoire de Marie, qui n'a point encore été réalisé.

Je finis par faire quelques observations sur l'offrande que fit la Vierge lors de sa Purification. S. Luc ne la détermine point. Il s'est contenté de

citer les paroles de la Loi, *deux tourterelles ou deux petits de colombes.* Laquelle de ces deux offrandes la Vierge a-t-elle faite? Saint Luc ne le dit pas.

Il paraît qu'on a toujours cru que la Vierge offrit une paire de tourterelles; & l'on ne peut qu'inviter les Peintres à ne pas s'écarter de cette ancienne tradition.

La ſeconde obſervation que je ferai ſur l'offrande de Marie, a déja été annoncée dans le Chapitre *de l'Adoration.* La Vierge ne s'eſt purifiée qu'après le départ des Mages: cependant elle n'a fait que l'offrande des pauvres. Les préſents des Mages n'étaient donc ni ſi riches ni ſi abondants qu'il a plu aux Peintres de le ſuppoſer: ou bien Marie ne les a point acceptés. Pourquoi donc repréſenter, dans les tableaux de l'Adoration, l'Enfant-Jéſus étendant la main pour s'emparer des dons qui lui ſont offerts? N'eſt-ce pas affirmer ce qui eſt au-moins douteux? N'eſt-ce pas s'expoſer à ſe trouver en contradiction avec les faits?

On pourrait étendre cette obſervation aux prétendus préſents que les

Bergers apportèrent au nouveau-né. Est-il indifférent de supposer que les trois pasteurs donnèrent à l'Enfant un agneau ? Si la Vierge eut reçu ce don, aurait-elle offert deux tourterelles ? Ces réflexions, quelque minutieuses qu'elles paraissent, doivent apprendre aux Peintres qu'en matiere de Religion, il n'est presque point de circonstances indifférentes. Les fictions qu'ils croient les plus innocentes sont souvent de la plus grande importance.



## CHAPITRE XXII.

### *La mort de Zacharie.*

Il eſt parlé dans l'Evangile ſelon S. Matthieu, chap. 23, d'un certain Zacharie, fils de Barachias, que Jéſus-Chriſt a reproché aux Juifs d'avoir maſſacré entre le Temple & l'Autel. S. Luc, ch. 11, fait auſſi mention de la mort de Zacharie, fils de Barachias : la reſſemblance du nom eſt peut-être la ſeule cauſe des bruits qui ſe répandirent autrefois ſur la mort du père de S. Jean : on a prétendu que ce pieux Iſraélite avait perdu la vie entre le Temple & l'Autel.

Les Auteurs qui font mention de ce triſte événement, ne ſont d'accord ni ſur le temps qu'il arriva, ni ſur les circonſtances qui l'accompagnèrent. Les uns confondant le père du Saint précurſeur de Jéſus, avec un Zacharie, fils de Baruch, tué entre le Temple & l'Autel, du temps de Veſpaſien, croient, d'après l'Hiſtorien Joſephe, que la faction des Zélateurs

commit cet attentat horrible, parce que Zacharie, homme riche, vertueux & prudent, s'opposait à leurs factieux projets.

D'autres racontent que les Juifs firent périr Zacharie, parce qu'il annonçait l'avénement de Jésus-Chrit. S. Clément d'Alexandrie, & après lui Nicéphore, dans son Histoire Ecclésiastique, l. 1, ch. 8, chargent Hérode-le Grand de cette détestable action. Les merveilles qui avaient accompagné la conception & la nomination du Précurseur de Jésus, parvinrent jusqu'à ce Prince, il en fut troublé, & crut que S. Jean était ce Christ, ce Roi que les Juifs attendaient. Il le fit chercher pour le faire périr; mais Elisabeth eut le bonheur de le soustraire aux fureurs du Tyran. Irrité de voir cette proie échapper à sa vengeance, & de ce que Zacharie ne voulait point lui découvrir la retraite de son fils, Hérode fit massacrer ce respectable Sacrificateur entre le Temple & l'Autel, tandis qu'il se disposait à remplir les fonctions de son Ministère.

Enfin, l'on a avancé que Zacharie perdit la vie lors de la Purification

de Marie. On raconte à ce sujet que la Vierge s'étant rendue au Temple six semaines après la naissance du Christ, voulut adresser ses vœux au Seigneur, dans le lieu assigné pour les filles; attendu que malgré la naissance de son fils, elle n'avait point perdu le privilége de la virginité: cette prétention inouïe excita de grands murmures, & les Juifs se mirent en devoir de la réprimer: mais Zacharie, père de S. Jean, qui était alors en exercice dans le Temple, & qui avait connaissance des merveilles que Dieu avait opérées dans Marie, prit hautement la défense de cette chaste mère. Il lui permit (on dit même qu'il lui ordonna) de faire ses prieres dans l'Oratoire des Vierges. Ce coup d'autorité acheva d'aigrir les esprits; les Juifs se soulevèrent contre Zacharie, le poursuivirent & le massacrèrent entre le Temple & l'Autel.

On trouve le récit de cet événement tragique dans Origenes, Traité 26 sur S. Matthieu, dans S. Grégoire de Nisse, Sermon de la Nativité du Christ, dans S. Basile & autres anciens Auteurs: mais il est bon d'observer qu'ils rapportent ce fait

comme douteux, & qu'Origenes le place au rang de ces traditions populaires, auxquelles on eſt libre de ne pas ajouter foi.

Cette réflexion d'Origenes me diſpenſe d'avertir les Artiſtes de ne jamais réaliſer ce prétendu maſſacre du père de S. Jean : en effet, toutes les conjectures ci deſſus rapportées non-ſeulement ſont incertaines, mais quelques-unes ſont abſolument fauſſes & contraires aux opinions que l'Egliſe a toujours admiſes.

L'Evangile ne parle que d'un incident qui arriva dans le Temple lors de la préſentation du Sauveur, & cet incident eſt entiérement étranger à la mort de Zacharie. D'ailleurs la Vierge était trop ſage, trop modeſte pour prétendre ſe diſtinguer des autres femmes : quoique pure elle s'eſt purifiée ; d'où il faut conclure que, malgré ſa virginité, elle pria Dieu dans l'oratoire des femmes.

Enfin, tous les Commentateurs conviennent que Jéſus-Chrit n'a point reproché aux Juifs d'avoir fait périr, entre le Temple & l'Autel, le père de S. Jean, encore moins le Zacharie fils de Baruch, dont parle Joſephe,

mais Zacharie, fils de Joyadas, dont il est fait mention dans le second Livre des Paralipomenes. Ainsi, à tous égards, les Peintres seraient répréhensibles s'ils entreprenaient de réaliser cette prétendue circonstance de la Purification de Marie.

---

## CHAPITRE XXIII.

### *La Présentation de Notre-Seigneur, ou le Rachat de Jésus.*

DIEU voulant donner à son peuple des marques sensibles de sa protection, & le venger en même-temps de ceux qui l'opprimaient, frappa du glaive de la mort tous les premiers-nés d'Egypte. En reconnaissance de ce bienfait, l'Eternel obligea son peuple à lui consacrer tous les premiers-nés qui ouvriraient le sein de leur mère, depuis l'homme jusqu'aux animaux.

Ces derniers devaient être offerts en nature, excepté le premier né de l'âne & de tous les animaux impurs: on devait les échanger avec un animal

pur, ou les tuer, si l'on ne pouvait faire cet échange.

Quant aux premiers-nés des femmes, ils étaient destinés à remplir sur la terre les fonctions les plus augustes. Eux seuls, parmi les enfants d'Israël, devaient être revêtus du Sacerdoce, & enlevés à leurs parents, comme le partage du Seigneur, comme les Prêtres-nés du Tout-puissant. Mais voulant traiter favorablement son peuple, Dieu fit un pacte avec lui. Il prit en échange des premiers nés d'Israël, la Tribu de Lévi, qu'il donna en toute propriété au Grand Prêtre Aaron & à ses fils, pour l'employer au service du Tabernacle.

Le nombre des premiers-nés se trouva plus grand que celui de tous les Lévites : Dieu ordonna que le nombre excédent serait racheté à prix d'argent, & le rachat fut fixé à cinq sicles pour chaque premier-né, ce qui produisit mille trois cent soixante sicles au poids du Sanctuaire, qui furent donnés au Grand Prêtre Aaron & à ses fils.

Comme l'échange n'avait été fait que pour les premiers-nés qui exis-

taient alors, on continua de racheter ceux qui vinrent au monde par la suite, moyennant cinq sicles, qui font environ huit livres de notre monnaie, & ce rachat se fesait un mois après la naissance de l'enfant.

Il paraît que les Israëlites se relâchèrent sur ce dernier article. Du-moins S. Luc semble insinuer que Jésus fut racheté le jour que sa Mere se purifia, c'est-à-dire, six semaines après sa naissance. L'établissement des Juifs dans la Terre promise, leur éloignement du Temple, purent contribuer à cette innovation. Mais l'ordonnance du Seigneur sur le rachat des premiers-nés, n'en fut pas moins exécutée : elle s'est perpétuée de siècle en siècle, & s'observe encore parmi les Juifs.

Le Sauveur était le premier-né de Marie, & cette chaste mere se conforma aux Lois de sa Nation ; elle racheta son fils. S. Luc, qui nous a conservé cette circonstance importante de la vie du Sauveur, nous apprend en même temps que le rachat des premiers-nés d'Israël se fesait alors dans le Temple de Jérusalem, où les peres & meres présentaient leurs enfants au Seigneur.

C'eſt aux tableaux calqués ſur ce récit de S. Luc, que l'on donne ordinairement le nom de *la Préſentation de Notre Seigneur*. Mais je ne crains point d'avancer qu'il n'en exiſte pas un ſeul à Paris, où la fidélité de l'Hiſtoire n'ait été altérée. Les Peintres ſe ſont contentés de copier les tableaux de leurs prédéceſſeurs, & dans un ſiècle éclairé, on a, en quelque ſorte, perpétué le règne de l'ignorance & des fables.

Pour démontrer cette triſte vérité, je vais analyſer un petit tableau fort précieux, peint par le célèbre *Rigaud*, & que l'on conſerve au Cabinet du Roi, dans la Salle du Trône, au Luxembourg. Il ſera facile d'appliquer les remarques que je ferai, aux autres tableaux que nous avons ſur le même ſujet, ils contiennent tous à peu près les mêmes écarts, les mêmes erreurs.

Sous un dais magnifique, ſur un trône ſuperbe, on apperçoit un vieillard reſpectable, revêtu d'une aube & d'une chappe. A ſa droite eſt une eſpèce de Scribe, tenant à la main des rouleaux de parchemin : plus loin ſur des ſiéges moins élevés que le trône ; ſont aſſis pluſieurs graves perſonnages

ſonnages qui occupent le fond du tableau : à la gauche du vieillard on découvre un lecteur aſſis, qui a les yeux fixés ſur un livre ouvert, & pareil à ceux dont nous nous ſervons : au bas des degrés du trône, une eſpece de Miniſtre ſubalterne, nonchalamment appuyé ſur la baluſtrade qui environne l'enceinte, ſemble attendre l'offrande que l'on va faire. Sur le devant, hors de la baluſtrade, une femme, belle, jeune & richement vêtue eſt debout, & préſente un enfant nu à celui qui eſt ſur le trône. A ces côtés, une autre femme, ou plutôt une eſclave, tient dans ſes mains deux pigeons blancs, & les offre auſſi au vieillard. Derriere ces deux perſonnages, à quelque diſtance, un homme à genoux, la tête nue, les mains jointes, paraît ſupplier le vieillard d'accepter ce qu'on lui préſente, & termine ce tableau.

D'aprês ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, ſur le rachat des premiers nés, on ne ſe douterait jamais que dans ce tableau, *Rigaud* a voulu repréſenter cette cérémonie de l'ancienne Loi : ce célèbre Artiſte a mis, j'en conviens, tout en uſage pour rendre

ſa compoſition agréable. La richeſſe des draperies, la majeſté du lieu, la variété des grouppes, le brillant du coloris, rien n'a été épargné : mais à quoi ſervent ces ornements acceſſoires, ſi le fait principal eſt négligé, ſi l'Hiſtoire eſt altérée.

Où *Rigaud* & ceux qui l'ont imité ont-ils vu que le Grand Sacrificateur des Juifs était le Miniſtre du rachat des premiers-nés ? Cette ſuppoſition eſt-elle même vraiſſemblable ? Le Grand Sacrificateur était à peu-près à Jéruſalem, ce qu'eſt le Pape à Rome : comme ce dernier, il eut long-temps l'avantage de réunir dans ſes mains, & le glaive de l'Empire, & les clefs du Sanctuaire. A l'époque dont nous parlons, ces deux objets vénaient d'être partagés, & les clefs étaient ſoumiſes au glaive : malgré ce partage, celui qui en était le dépoſitaire tenait un rang trop ſublime, avait des fonctions trop importantes, pour s'occuper des détails de la purification des femmes, & du rachat des enfants.

Il ne ſera peut-être pas hors de propos de remarquer à ce ſujet que les Peintres ne ſont pas ſouvent aſſez réſervés ſur les qualités qu'ils donnent

leurs personnages : il me semble, par exemple, qu'ils ont trop prodigué celle de Grand Prêtre. Ce Pontife se rencontre par-tout. Si l'on s'en rapporte aux tableaux, ce fut lui qui reçut la Vierge à l'âge de trois ans dans le Temple : il présida à son mariage : il fut le Ministre de la circoncision de Jésus. Voici qu'il purifie la Mere, qu'il sert au rachat de l'Enfant. Seul il suffit à tout : nous l'avons reconnu sous le nom de Zacharie ; nous le verrons bientôt sous celui de Siméon, &c. Ces fictions ne servent qu'à diminuer la possibilité des faits auxquels on les associe. Le Grand Prêtre était une personne sacrée : il ne paraissait dans le Temple qu'à certains jours prescrits par la Loi, & il ne s'y rendait que pour remplir les fonctions les plus augustes du Sacerdoce.

Si l'on doit blâmer les Peintres d'avoir trop souvent employé le Grand Prêtre des Juifs dans les tableaux qui représentent quelques traits de la vie du Sauveur & de sa Sainte Mere, ils ne sont pas moins répréhensibles sur la maniere dont ils l'ont habillé. Chaque Artiste lui a donné des habits de caprice, & souvent ils ont copié les

ornements de nos Pontifes, comme la mitre, la chappe, &c.

Ces fautes sont d'autant plus inexcusables, que l'habillement du Souverain Sacrificateur des Juifs est très-connu. Josephe nous apprend que vers l'époque dont il s'agit ici, lorsque ce Pontife montait sur l'Autel des Holocaustes, pour offrir des sacrifices au nom de la Nation, il était ceint d'un linge qui lui couvrait une partie des cuisses : il en avait un autre dessous, & par-dessus, un vêtement de couleur d'azur, qui lui descendait jusqu'aux talons ; au bas duquel étaient suspendues alternativement des clochettes & de petites grenades d'or.

Son pectoral était attaché avec cinq rubans de diverses couleurs ; sçavoir, l'or, le pourpre, l'écarlate, le lin & l'azur. Son Ephod était diversifié des mêmes couleurs, mais il y entrait une plus grande quantité d'or, & il ressemblait à une cuirasse. Il était attaché avec deux agrafes d'or, faites en forme d'aspic, dans lesquelles étaient enchâssées des Sardoines de très-grand prix, où les noms des douze Tribus étaient gravés ; & l'on y voyait pendre, des

deux côtés, douze autres pierres précieuſes, rangées trois à trois, où l'on avait auſſi gravé ces mêmes noms.

Sa tiare était de lin & enrichie d'une couronne de couleur d'azur; il y avait au-deſſus une autre couronne d'or, ſur laquelle étaient gravées les quatre voyelles, qui ſont des lettres ſacrées.

Ce coup d'œuil rapide, & ſur la dignité du Souverain Pontificat, & ſur les habits de celui qui en était décoré, ſont de nouvelles preuves de la futilité des fictions trop multipliées de la plupart des Peintres, & de leur peu de zèle à s'inſtruire du coſtume. Mais c'eſt aſſez s'étendre ſur cet article, achevons d'analyſer le tableau de *Rigaud*.

La Vierge richement vêtue, avec une eſclave à ſon ſervice, ſont deux faits démentis par l'action même que le Peintre a voulu repréſenter. La Vierge, à la cérémonie de ſa Purification, ne fit que l'offrande des pauvres: elle ne ſe trouva pas en état d'offrir un agneau. A plus forte raiſon, elle n'avait ni habits magnifiques, ni eſclaves à ſon ſervice.

Cet enfant nu que la Vierge ſoutient

élevé en l'air pour le présenter au Vieillard assis sur le trône, blesse la décence, alarme la sensibilité, & ne peut se concilier avec les usages des Juifs. La présentation des premiers-nés consistait à les porter dans le Temple de Jérusalem, à les remettre entre les mains d'un Sacrificateur, qui les offrait à Dieu & non au Grand Prêtre.

S. Joseph à genoux, la tête nue, les mains jointes, est sans contredit dans une attitude fort édifiante. Mais quand même ces signes extérieurs de respect auraient été connus des Juifs, ce n'était point ici le moment d'en faire usage : le pere assistait à la présentation de son fils ; c'était lui qui demandait à le racheter, & qui le rachetait effectivement.

Enfin, la Vierge présentant l'Enfant-Jésus, & offrant deux pigeons pour son rachat, est le comble de l'erreur. Les pigeons ou tourterelles que la Vierge offrit dans le Temple n'avaient nul rapport avec la Présentation du Sauveur. L'offrande ne regardait que la Purification de la mere ; & cette cérémonie, ainsi que je l'ai démontré dans le Chapitre précédent, était absolument

étrangère au rachat des premiers-nés.

On croit que le rachat des enfants se fesait dans une des salles dépendantes du Temple & destinée à cet usage ; d'ailleurs, comme on l'a prouvé ci-dessus, c'était avec de l'argent, & non avec des pigeons, que se fesait cet échange.

La simple exposition des formalités de cette ancienne cérémonie, telles qu'elles s'observent encore parmi les Juifs, donnera aux Artistes des notions certaines sur le rachat des premiers-nés, & sur la route qu'ils auraient dû suivre pour ne pas s'éloigner de la réalité dans les tableaux du rachat ou de la présentation du Sauveur.

Depuis la destruction du Temple de Jérusalem, cette cérémonie se fait dans la maison paternelle, & c'est peut-être la seule formalité qui ait éprouvé quelque changement. Lorsque l'enfant qui doit être racheté a trente jours accomplis, le pere invite quelques-uns de ses parents, ou voisins, ou amis, & fait avertir celui des descendants d'Aaron qui lui plaît le plus : lorsque toutes les personnes sont rassemblées, « le pere apporte un bassin » où il y a des pieces d'or ou d'ar» gent, & le Sacrificateur prenant

» l'enfant entre ses bras, dit à la mere :
» Madame, ce garçon est-il à vous ?
» Elle répond, oui. Il ajoûte : N'avez-
» vous jamais eu d'autre enfant, soit
» mâle, soit femelle, soit même d'a-
» vorton ou de fausse couche ? La
» mere répond, non. Dans ce cas, ré-
» réplique le descendant d'Aaron, cet
» enfant, comme premier-né, m'ap-
» partient. Puis se tournant du côté
» du pere, il lui dit : Si vous voulez
» le conserver, vous sçavez ce que
» porte la Loi. Cet or, répond le
» pere, & cet argent ne vous sont
» offerts que pour y satisfaire —
» Vous voulez donc le racheter ? —
» Oui, je le veux — Eh bien, re-
» prend le Ministre Juif, en se
» tournant vers les témoins, & éle-
» vant la voix, cet enfant, comme
» premier-né, est à moi ... mais je
» me contente de ceci en échange ».
En achevant ces mots, il prend deux écus, plus ou moins, à sa volonté, & rend l'enfant au pere & à la mere, qui remercient Dieu, de concert avec les assistants, de ce qu'il a bien voulu leur faire ce commandement. Cette action de grâces termine la cérémonie.

Il est aisé maintenant de se figurer

en quoi consistait cette même cérémonie du temps de Jésus-Chrit. Joseph & Marie portèrent ce divin Enfant au Temple de Jérusalem, & se rendirent dans la salle destinée pour le rachat des premiers-nés : ils prirent pour témoins quelques amis qu'ils avaient à Jérusalem, ou quelques-uns des Juifs qui se trouvaient alors dans le Temple : un Sacrificateur reçut l'Enfant, & après l'avoir offert au Seigneur, fit à la Mere les questions consacrées par l'usage. S. Joseph offrit les cinq sicles ordonnés par la Loi : le Sacrificateur accepta l'échange, & remit l'Enfant entre les mains de Marie.

Ce récit nous présente un tableau bien différent de celui de *Rigaud*. Le trône, le Grand Prêtre, les tourterelles, l'esclave, S. Joseph à genoux, tout est disparu ; mais à leur place, qui empêche les Peintres de substituer une jeune personne, dont l'extérieur simple & modeste semble caractériser une vierge : ils pourraient la représenter remettant un enfant éncore enveloppé de langes, entre les mains d'un Sacrificateur. Ce Ministre du Temple est remarquable par une espece de mitre blanche qui s'élève sur

ſa tête; une robe ou tunique de la même couleur, dont une ceinture violette aſſujétit les plis, lui couvre entièrement le corps. Il eſt décoré d'une ſtole ou manteau bigarré de diverſes couleurs, ornement diſtinctif du rang qu'il occupe dans le Sanctuaire du Tout-Puiſſant. Un Iſraélite, dont toute la perſonne n'offre rien que d'honnête & de reſpectueux, paraît répondre aux queſtions que lui fait le Sacrificateur. D'une main il lui préſente, dans un baſſin, quelques pieces de monnaie, tandis que de l'autre il ſemble lui déſigner que ce baſſin contient le prix de l'Enfant. Pluſieurs témoins aſſiſtent à cette cérémonie; aucun n'a la tête découverte, & leurs fronts environnés de bandes de parchemin, annoncent que le lieu où ſe fait le rachat, eſt un lieu de prières, & dépendant du Temple du Seigneur.

✤

## CHAPITRE XXIV.

### *Le Nunc dimittis.*

On nomme ainsi les tableaux qui représentent ce qui se passa de miraculeux dans le Temple de Jérusalem, tandis que la Vierge & S. Joseph se disposaient à présenter l'Enfant-Jésus au Seigneur, & à le racheter des mains du Sacrificateur. Le peuple ne connait ces tableaux que sous le nom de *la Purification.* C'est une erreur dont nous sommes redevables aux Peintres; la plupart d'entre eux ont confondu l'incident de Siméon & d'Anne la Prophéteſſe, avec la Purification de la Vierge & le rachat de Jésus. Ils ont fait sur cette partie intéressante de l'Histoire sacrée, des tableaux absolument infidèles, & par conséquent dangereux.

Pour mettre tout le monde en état d'aprécier leurs fautes, je vais commencer par rapporter le texte même de l'Evangile. Je tracerai ensuite une esquisse, des tableaux qu'on nous a

donnés sur ce sujet, & développant chaque circonstance, je ferai connoître & les écarts des Peintres, & la route qu'ils doivent suivre pour les éviter. Quelques observations sur le texte sacré, relativement à l'ordre chronologique que l'on doit adopter pour placer les tableaux de la Purification, du rachat & du *Nunc dimittis*, termineront ce Chapitre.

» Il y avait dans Jérusalem un » homme juste, & exact observateur » de la Loi, nommé Siméon, qui » vivait dans l'attente de la consolation d'Israël; & le Saint-Esprit était » en lui, & il lui avait été révélé par » le Saint-Esprit, qu'il ne mourrait » point, qu'auparavant il n'eût vu le » Christ du Seigneur.

» Il vint donc au Temple par un » mouvement de l'Esprit: & comme » le Pere & la Mere de l'Enfant-Jésus l'y portaient, afin d'accomplir pour lui, ce que la Loi avait » ordonné, il le prit entre ses bras, » & bénit Dieu, en disant: C'est » maintenant, Seigneur, que vous » laisserez mourir votre serviteur en » paix....

» Le Pere & la Mere de Jésus

» étaient dans l'admiration des choses » que l'on disait de lui, & Siméon » les bénit, & dit à Marie sa mere: » Cet Enfant est pour la ruine & la » résurrection de plusieurs dans Israël...

» Il y avait aussi une Prophétesse, » nommée Anne, fille de Phanuel, » de la Tribu d'Aser, qui était fort » avancée en âge, & qui avait seule- » ment vécu sept ans avec son mari, » depuis qu'il l'avait épousée, étant » vierge. Elle était alors veuve, âgée » d'environ quatre-vingt-quatre ans, & » elle demeurait sans cesse dans le » Temple, servant Dieu jour & nuit » dans les jeûnes & dans les prières.

» Etant donc survenue en ce même » instant, elle se mit aussi à louer le » Seigneur, & à parler de lui à tous » ceux qui attendaient la rédemption » d'Israël...

C'est ainsi que les actions du vieillard Siméon & d'Anne la Pronhétesse sont rapportées par Saint Luc: tournons maintenant nos regards sur les tableaux.

D'abord le lieu de la scène annonce un Temple, un lieu consacré au Seigneur. Des flambeaux allumés, des encensoirs fumants, indiquent une

cérémonie religieuse. Un vieillard revêtu des habits d'un Souverain Pontife, occupe la place la plus apparente, & soutient sur ses mains un enfant nu qu'il paraît offrir à l'Eternel. Une femme âgée, assez singulièrement vêtue, regarde l'enfant avec admiration. Une jeune personne à genoux, les mains jointes, les yeux baissés, attend avec recœuillement la fin de cette cérémonie : un homme debout est entièrement occupé de deux pigeons renfermés dans une cage. Les autres personnages sont assez indifférents sur ce qui se passe autour d'eux.

Voilà les traits principaux répandus dans les tableaux que nous avons sur la reconnoissance de Siméon, J'oubliais de dire que pour mettre plus d'agrément dans leurs compositions, & les rendre plus riches, quelques Artistes ont pris la liberté de couronner leurs tableaux par différents grouppes d'Anges, portés sur des nuages. Il s'en est même trouvé qui se sont avisés de rendre ces Anges nécessaires : le rôle de simples spectateurs ne suffisait pas, ils les ont représentés portant les flambeaux, tenant les encensoirs....

Ces bisarres fictions me font ressou-

venir d'un épiſode burleſque, imaginé par l'Auteur d'un ancien myſtère. Au-lieu d'Anges, ce Poète a introduit ſur la ſcène des génies malfeſants. Lucifer inſtruit que le Meſſie doit bientôt naître, envoie Satan vers la terre d'Iſraël, pour épier l'inſtant qu'une vierge deviendra mere. Le meſſager infernal s'acquittait de ce pénible emploi, & venait rendre compte à ſon Souverain du ſuccès de ſes démarches.

Les Peintres riront ſans doute du métier d'eſpion que feſait cet eſprit immonde au-milieu des filles de Sion; mais croient-ils ſincèrement que l'on verra de ſang froid des Anges porter des flambeaux. Si cette fiction eſt moins ridicule que celle des Poètes, elle eſt également biſarre : on doit la traiter de même.

En général, je crois que l'on ferait en droit de reprocher aux Artiſtes d'employer trop ſouvent les Anges dans leurs tableaux : la liberté de repréſenter ces Eſprits céleſtes, devait être reſtreinte aux ſeuls cas où réellement il eſt certain qu'ils ſe ſont manifeſtés. Revêtir ces Miniſtres de l'Eternel d'un corps ſenſible, les faire aſſiſter à toutes les actions du Sauveur ; c'eſt multiplier ſans fondement les prodiges, & diminuer l'éclat & la réalité de

ceux que Dieu a véritablement opérés.

S'il n'est pas permis aux Peintres de placer à leur volonté des Anges au rang des spectateurs, à plus forte raison doivent-ils éviter de leur donner un rôle dans l'action principale. Cette double faute n'a peut-être été jusqu'ici que trop répétée : il est à souhaiter qu'à l'avenir les Artistes soient plus réservés.

Mais c'est trop long-temps s'occuper des écarts d'une imagination échauffée par le goût du merveilleux; entrons dans la carrière que nous nous sommes proposé de parcourir. Les différentes circonstances dont on peut faire usage dans les tableaux destinés à exprimer les exclamations de la Prophéresse Anne, & l'allégresse de Siméon à la vue du Sauveur, doivent être les seuls objets de nos réflexions.

Commençons par examiner le lieu où les Peintres ont placé cette action; la plupart d'entre eux, trompés sans doute par le mot *Temple*, dont l'Evangéliste s'est servi, ont confondu le Temple de Jérusalem avec nos Eglises, ou du-moins ils ont présumé que c'était un édifice à peu-près pareil : c'est une erreur. Le Temple de Jérusalem n'avait aucune ressemblance avec ceux que nous consacrons aujourd'hui au Seigneur; il serait même difficile de trouver quel-

que édifice qui puisse lui être comparé.

C'était une croyance reçue de tout temps, parmi les Juifs, que le Souverain Créateur de toutes choses se plaisait à être adoré sur les lieux élevés : de-là ces Autels presque toujours dressés sur le sommet des montagnes : de-là le Temple bâti sur celle de Sion.

Cette montagne était environnée de trois enceintes, dans lesquelles on montait successivement, & qui allaient toujours en diminuant. La première était ouverte à tout le monde : hommes & femmes, Juifs & Gentils, libres & esclaves s'y trouvaient souvent réunis : il n'y avait que les lépreux, ou ceux qui étaient sujets à des gonorrhées, qui en fussent exclus.

De la première enceinte, qui formait une vaste esplanade, on montait dans la seconde. C'était-là que les Juifs purifiés se plaçaient pour faire leurs prieres & assister aux sacrifices : c'était-là aussi que du côté de l'Orient se trouvait l'oratoire des femmes. Il était séparé de celui des hommes par un mur : il avait deux

portes, l'une du côté du Septentrion; l'autre du côté du Midi, & il était défendu aux femmes d'y entrer dans le temps des infirmités naturelles à leur ſexe.

Un mur à hauteur d'appui formait la troiſième enceinte, ou le parvis. Il fallait encore monter pour y parvenir; on entrait alors dans la Cour des Prêtres: au milieu de cette cour, en face de la porte qui regardait l'Orient, était l'Autel des Holocauſtes; derriere lequel on découvrait le Temple, proprement dit: on peut voir ce que j'ai rapporté ſur ces deux derniers objets, dans les Chapitres de la *Viſion de Zacharie* & de *la Purification de la Vierge.*

Dans l'épaiſſeur ou intérieur des portes & des murs qui formaient les enceintes, on avait pratiqué un grand nombre de ſalles, de chambres, &c. qui avaient chacune leur deſtination. Cet Autel, ce Temple intérieur, ces ſalles, ces enceintes, &c. formaient un tout, & ce tout ſe nommait en général le Temple.

Lorſque les Peintres ont vu dans l'Evangile que l'action de Siméon arriva dans le Temple, s'ils s'étaient appliqués à connaître ce que ſigni-

fiait ce terme chez les Juifs, ils auraient bientôt renoncé à toutes les idées que nous attachons aujourd'hui à ce mot; & le lieu où ils devaient placer l'incident de Siméon se serait présenté devant leurs yeux.

En effet, S. Luc nous apprend que Siméon trouva S. Joseph & la Vierge dans le Temple : il ajoûte qu'au même moment arriva Anne la Prophéteſſe; or ſuivant la ſituation des lieux telle que je viens de l'expoſer, on a dû remarquer qu'il n'y avait que la première enceinte où les hommes & les femmes fuſſent réunies: ce fut donc dans cette enceinte que Siméon reconnut le Meſſie.

La première enceinte du Temple de Jéruſalem était une magnifique colonade à quatre rangs de piliers, qui formaient trois galeries couvertes : voici ce que Joſephe en dit dans le chap. 14 du quinzième livre des antiquités Judaïques.

» Ces galeries étaient formées par
» quatre rangs de colonnes également
» diſtantes : un mur de pierre rem-
» pliſſait les eſpaces qui étaient entre
» les colonnes du quatrième rang.
» Toutes ces colonnes étaient ſi groſſes

» que c'était tout ce que trois hommes
» pouvaient faire que d'en embraſſer
» une : car elles avaient dix-ſept pieds
» de tour & leur ſoubaſſement était
» double : il y en avait en tout cent
» ſoixante-dix : elles étaient d'un ordre
» Corinthien, & ſi parfaitement travail-
» lées, qu'elles cauſaient de l'admira-
» tion à tous ceux qui les voyaient.

» Ces quatre rangs de colonnes for-
» maient trois galeries, dont cha-
» cune avait trente pieds de large,
» plus de cinquante de haut, & un
» ſtade de longueur : mais celle du
» milieu était une fois & demie auſſi
» large, & deux fois plus élevée que
» les autres.

Dans ſon Hiſtoire des Guerres, le même Auteur nous apprend » que
» les lambris de ces galeries étaient
» de bois de cèdre parfaitement beaux,
» ſi bien joints & ſi polis qu'ils
» n'avaient pas beſoin pour ravir les
» yeux, du ſecours de la Sculpture &
» de la Peinture.

» Tout l'eſpace qui était découvert
» était pavé de diverſes ſortes de
» pierres, & le chemin par lequel on
» allait au ſecond Temple (à la ſe-
» conde enceinte) avait à la droite &

» à la gauche une balustrade de pierre
» de trois coudées de haut, dont
» l'ouvrage était très-agréable : & l'on
» y voyait d'espace en espace des co-
» lonnes sur lesquelles étaient gravés
» en caractères Grecs & Romains des
» préceptes de continence & de pu-
» reté, pour faire connaître aux Etran-
» gers qu'ils ne devaient point pré-
» tendre d'entrer dans un lieu si
» Saint.

Cette description du lieu où Siméon reconnût le Sauveur, doit non-seulement ôter aux Peintres toutes les fausses idées qu'ils ont conçues sur la disposition du Temple de Jérusalem, mais encore celles de cérémonies religieuses, de sacrifices, dont ils ont surchargé cet événement. Quelques observations sur la personne de Siméon acheveront de les convaincre combien sur cet objet ils se sont éloignés de la vérité.

Egésipe rapporte que Siméon était un docte Rabin qui s'appliquait à interpréter la Loi : ayant lu dans Isaïe qu'une Vierge concevrait & mettrait au monde un Fils, il crut qu'il s'était glissé dans le texte une faute de Copiste : il supprima le mot Vierge, &

lui ſubſtitua celui de femme. Auſſitôt une main inviſible détruiſit cette correction, & le mot Vierge reparut. Siméon l'effaça une ſeconde fois : un nouveau prodige le rétablit. Il le ſupprima encore, mais la main inviſible le traça en caractère d'or. Etonné de cette merveille, le docte Rabin ſupplia l'Eternel de lui manifeſter ſes deſſeins : ſa prière ne fût point infructueuſe ; l'Eſprit-Saint daigna inſtruire Siméon des merveilles qui devaient s'opérer un jour dans la perſonne d'une Vierge : il lui annonça même qu'il ne mourrait point ſans avoir été témoin de l'accompliſſement de la prophétie d'Iſaïe.

Les Grecs modernes ont encore enchéri ſur cette narration d'Egéſipe. Ils prétendent que la correction de Siméon ſe fit environ trois ſiècles avant la naiſſance du Sauveur. Ils racontent à ce ſujet que Siméon était un des ſoixante-dix interprètes que Ptolémée Philadelphe aſſembla pour traduire d'Hébreu en Grec l'Ecriture Sainte. Lorſque Siméon fut parvenu à la prophétie d'Iſaïe, il s'imagina que ce que le Prophète avait annoncé était impoſſible, & que le texte ſacré avait

été altéré : une lumiere divine environna aussi-tôt le sçavant Interprète, & lui fit connaître que celui qui a tiré l'Univers du néant, peut, quand il lui plaît, féconder le sein d'une Vierge ; & Dieu pour le punir en quelque sorte de son peu de foi, le condamna à rester sur la terre jusqu'à ce qu'il eût vu l'Enfant qu'une Vierge devait mettre au monde.

Ces diverses traditions n'ont jamais été reçues : on croit seulement que Siméon était déja avancé en âge, lorsqu'il eut le bonheur de porter entre ses bras l'espoir & le salut des Nations. Cette croyance est fondée sur des inductions tirées du texte sacré, & sur une tradition qui remonte jusqu'aux premiers siècles du Christianisme.

A cet égard les Peintres paraissent s'être conformés au sentiment universel. Tous se sont empressés de donner à Siméon les traits qui caractérisent une vieillesse respectable : leurs tableaux, sur cet article, loin de prêter à la censure, méritent d'être applaudis.

On portera un jugement bien différent si l'on examine les qualités dont il a plu aux Artistes de décorer ce vertueux vieillard. Quelques-uns se sont

contentés de représenter un simple Israélite ; d'autres ont supposé que Siméon était un Sacrificateur ; il s'en est même trouvé qui l'ont revêtu des habits du Souverain Pontife des Juifs.

Cette diversité ne sçaurait être réprimée avec trop de soin : elle jète sur ce trait de l'Histoire sacrée une incertitude, qu'il est essenciel de faire cesser. Pour y contribuer, j'observerai d'abord que le Pontificat de Siméon ne peut s'accorder ni avec les faits, ni avec les vraissemblances.

Les Juifs regardaient leur Souverain Sacrificateur comme une personne sacrée, à laquelle Dieu manifestait quelquefois sa volonté. D'après ce préjugé, il est aisé de se figurer quel aurait été l'étonnement de ce Peuple, s'il avait vu le Grand Prêtre saisi d'un mouvement surnaturel, prendre un enfant entre ses bras, & le reconnaître pour ce Christ, ce Messie annoncé par les Prophètes.

Cette réflexion acquiert un nouveau degré de force, lorsque l'on fait attention que tous les esprits devaient être encore à Jérusalem dans l'agitation à cause des questions des Mages, & de l'assemblée convoquée par Hérode; cependant

cependant il ne paraît pas que l'action de Siméon ait excité à Jérusalem la plus légere ſenſation ; d'où il faut conclure que ce pieux Iſraélite n'était pas Grand Prêtre.

On pourrait encore ajoûter que Joſephe nous a conſervé la liſte des Souverains Sacrificateurs de ſa Nation ; & à l'époque dont il s'agit, le nom de Siméon ne ſe trouve point parmi celui des Grands Prêtres ; de ſorte que tout ſe réunit pour démontrer que cette premiere fiction des Peintres ne peut être admiſe.

Je crois que le Sacerdoce de Siméon ne doit pas être traité plus favorablement. Baronius, & après lui Allatius, ont à la vérité cité pluſieurs Auteurs anciens, qui ont penſé que cet adorateur du vrai Dieu était Prêtre de la Loi ; mais cette opinion n'eſt fondée que ſur des traditions peu authentiques, & qui paraiſſent peu conformes au texte littéral de l'Evangile.

Pour s'en convaincre, il ſuffit de comparer le récit de S. Luc ſur la viſion de Zacharie, avec celui du même Evangéliſte ſur ce que fit Siméon. Ici S. Luc donne à Zacharie la qualité de Prêtre, *Sacerdos quidam* ; là il ſe

contente de désigner Siméon sous la dénomination générale d'homme juste, *vir justus.* D'un côté, l'Historien sacré entre dans les détails des fonctions de Zacharie ; de l'autre, il ne parle que des vertus de Siméon ; en un mot, on trouve une si grande différence entre les expressions dont cet Evangéliste s'est servi dans ces deux récits, que celui qui regarde Siméon ne présente rien qui autorise à supposer, que ce sage vieillard ait été un des Ministres du Seigneur . . .

Le lieu où se passa l'action étant ainsi fixé, & Siméon se trouvant réduit à son véritable état ; que signifie maintenant cette attitude humble & recueillie que la plupart des Peintres ont donnée à la Vierge ? Un vieillard admire un enfant, en conçoit les plus hautes espérances, & la mere se met à genoux, joint les mains, &c. Il me semble voir ce qui se passe de nos jours, lorsqu'une femme releve de ses couches, & qu'elle se fait dire ce qu'on appelle des Evangiles.

Au lieu de donner à la Vierge une attitude si respectueuse, les Peintres auraient mieux fait de représenter l'Enfant-Jésus d'une maniere plus décente.

Ce n'était point l'uſage lorſqu'on rachetait les premiers-nés, de les préſenter nus : la Vierge était trop honête, pour ne pas ſe conformer aux uſages reçus. Un vieillard qui expoſe en public un enfant nu ; une ſainte femme qui regarde avec admiration cet enfant, forment un contraſte ſi choquant avec le reſpect & la vénération que ces perſonnages doivent inſpirer, que les Artiſtes ne ſçauraient éviter avec trop de ſoin de pareilles fautes.

Je crois devoir placer ici la circonſtance burleſque dont *Michel Corneille* s'eſt aviſé d'accompagner le ſujet que nous examinons. Ce Peintre a repréſenté un enfant effrayé, qui ſe précipite dans les bras de ſa mere, pour éviter les pourſuites d'un chien qui déchire le bas de ſa robe ou de ſon manteau. Il ſe peut, ſans doute, qu'il y eût des chiens dans la partie du Temple ou Siméon rencontra la Vierge & S. Joſeph ; tout concourt même à faire préſumer que c'était à peu près vers cet endroit que l'on vendait les bœufs, les moutons, les pigeons, &c. pour les ſacrifices ; mais le zèle que le Sauveur a fait paraître contre cet abus, aurait dû apprendre à *Corneille*, que des animaux

font indignes de figurer dans le Temple du Seigneur.

On pourrait encore reprocher à cet Artifte, & à plufieurs autres, d'avoir un peu flaté la Prophéteffe Anne : j'ai vu des tableaux dans lefquels cette fainte veuve ne paraît âgée que d'environ cinquante ans; l'Evangile dit au-contraire qu'elle en avait environ quatre-vingt-quatre. La différence eft trop fenfible : elle mérite d'être réformée.

Que les Peintres foient tenus de donner à cette pieufe Ifraélite des habits de Religieufe, c'eft ce qui ne me paraît pas raifonnable. Quelques Auteurs, entre autres Baronius, s'en rapportant à une traduction peu fidele d'un paffage de S. Cyrile de Jérufalem, ont à la vérité avancé qu'Anne la Prophéteffe avait fait le vœu de continence; que dans le Temple de Jérufalem il exiftait une efpece de Communauté de femmes Religieufes, à laquelle elle était agrégée; en un mot, que c'était une vraie Religieufe. Mais quand même ces conjectures feraient bien fondées, on conçoit aifément qu'elles n'autoriferaient pas les Peintres à revêtir Anne la Prophéteffe

d'un habit ſemblable à ceux des Religieuſes de nos jours. Leur habillement actuel ne datte que de quelques ſiècles : il était inconnu aux femmes Juives.

Peut-être que chez cette Nation les veuves avaient des habits particuliers, qui les diſtinguaient des autres femmes. Nos connaiſſances ſur le coſtume Juif ne s'étendent pas ſi loin ; c'eſt pourquoi je me borne à examiner la qualité que l'Evangile donne à la veuve dont nous parlons.

S. Luc qualifie Anne de Prophéteſſe. Quelques Auteurs ont eſtimé que l'on devait entendre par ce mot, les veuves ou filles qui s'étaient rendues recommandables par leur ſageſſe, & qui veillaient à l'inſtruction des jeunes perſonnes de leur ſexe : on trouve même dans certains livres apocryphes, qu'Anne préſida, dans le Temple, à l'éducation de Marie ; d'autres ont penſé que l'on donnait le nom de Prophéteſſe à toutes les femmes vertueuſes que Dieu daignait éclairer, & auxquelles il accordait ſoit l'intelligence des Ecritures, ſoit la connaiſſance des choſes futures.

Il ne ſera pas inutile d'obſerver à ce ſujet, que S. Paul, dans ſa pre-

miere Epître aux Corinthiens, enseigne, que toute femme qui prie ou qui prophétise, doit mettre un voile sur sa tête; & il paraît que les raisons dont il se sert pour établir cette coutume, n'ont pas été inconnues même parmi les Gentils; du-moins Plutarque, dans ses questions Romaines, semble attribuer au respect que l'on doit avoir pour les Génies répandus dans l'air, l'usage de se couvrir la tête pendant qu'on offrait des sacrifices. Il est à présumer que les règles que S. Paul prescrivait aux femmes de Corinthe, étaient reçues parmi les femmes Juives: & qu'Anne la Prophéteſſe s'y conformait: il conviendrait donc de la représenter avec un voile sur la tête.

Il ne nous reste plus qu'à placer ici quelques observations sur l'ordre que les Peintres doivent suivre dans l'arrangement des tableaux de la Purification, du Rachat, & du *Nunc dimittis*.

Il est certain que si nous consultons les Lois données par Moïse, & l'usage actuel des Juifs, nous devons assigner le premier rang au tableau de la Présentation ou du Rachat du Sauveur. En effet, le rachat des premiers-nés devait

se faire un mois après la naissance de l'enfant, & la purification quinze jours plus tard : on pourrait même, à la rigueur, conjecturer que la Vierge se conforma à cette Loi. Saint Luc ne dit point que Marie se soit purifiée le même jour qu'elle présenta son fils ; il dit simplement qu'elle se transporta à Jérusalem pour accomplir ce qui lui était ordonné, & qu'elle ne quitta cette Ville qu'après qu'elle eut satisfait à toutes les ordonnances du Seigneur ; de sorte qu'il semble que Marie se transporta à Jérusalem pour racheter son fils, un mois après sa naissance, & qu'elle y séjourna pendant les quinze jours qui restaient à s'écouler pour compléter le temps de sa Purification.

Il serait aisé de détruire ces inductions, par d'autres encore plus précises, puisées dans le texte même ; mais je me contenterai de remarquer que l'on a toujours cru que la Vierge présenta son fils au Seigneur le jour de la Purification. L'Eglise a même institué une fête pour solenniser la mémoire de ce double événement ; & tous les ans nos Temples retentissent

de ces vers conſacrés à ranimer notre piété.

*Stupete gentes, fit Deus hoſtia :*
*Se ſponte legi legifer obligat ;*
*Orbis Redemptor nunc redemptus ;*
*Seque piat ſine labe Mater.*

Marie a-t-elle commencé par ſe purifier ou par racheter ſon fils ? C'eſt ce que nous ignorons. Je crois cependant qu'il eſt très-probable que le Rachat précéda la Purification : la Loi l'ordonnait ainſi ; & quoiqu'elle ne fût pas exécutée au jour indiqué, on avait du-moins attention à ne pas intervertir l'ordre que le Légiſlateur avait établi pour ces deux cérémonies.

Cette premiere queſtion ainſi fixée, il ne ſera pas difficile de déterminer le rang que l'on doit donner aux tableaux qui concernent Siméon. Cet événement arriva tandis que la Vierge & Joſeph ſe diſpoſaient à racheter l'Enfant-Jéſus : ils firent ce rachat avant la Purification. Il faut donc placer les tableaux de la reconnaiſſance de Siméon, avant ceux qui repréſentent ces deux cérémonies.

En récapitulant tout ce que j'ai dit

dans ce Chapitre, on trouvera que l'action de Siméon ne fit partie ni de la Purification de la Vierge, ni du rachat de Jésus-Christ; qu'elle précéda ces deux cérémonies, & que la Purification suivit la Présentation; de sorte que soit dans les tableaux du *Nunc dimittis*, soit dans ceux du Rachat, les Peintres peuvent faire usage des deux tourterelles: la Vierge ne les avait point encore données à un Sacrificateur pour les offrir au Seigneur.

On trouvera en second lieu que le premier parvis du Temple de Jérusalem était composé de quatre rangs de colonnes, qui formaient trois galeries, dont celle du milieu était plus large & plus haute que les deux autres; que le chemin ou la galerie qui conduisait au second parvis, était fermé par une balustrade artistement travaillée; & qu'il est probable que ce fut dans cette galerie, près de cette balustrade, que Siméon reconnut le Sauveur.

On verra encore que ce pieux Israélites n'était ni Prêtre ni Grand Prêtre, mais un simple particulier, un vieillard respectable; que Marie ne se mit point à genoux devant lui; que l'En-

fant n'était point nu, ni Sainte Anne habillée en Religieuse.

Une jeune personne, à son air doux & modeste, à ses habits simples, mais propres, se fait aisément reconnaître pour la Vierge : elle est debout. Quoiqu'enchantée des caresses prodiguées à son fils, on dirait qu'elle appréhende qu'il n'échappe des mains de Siméon : elle soutient les bras chancelants du vieillard, & manifeste par ce mouvement ceux dont son cœur est agité. Saint Joseph, deux tourterelles à la main, les yeux fixés sur Siméon, paraît transporté hors de lui-même; son attitude exprime la joie & l'étonnement : l'Enfant est enveloppé de langes, & sourit au vertueux Siméon, vers lequel il étant ses faibles bras. Anne la Prophéteſſe le montre à tous ceux qui sont présents, leur parle avec véhémence, & fait naître la curiosité. Parmi les Spectateurs, on peut mettre des hommes, des femmes, des Juifs, des Etrangers ; les uns paraissent dans l'admiration, les autres semblent se moquer des prédictions du vieillard, & des discours de la Prophéteſſe. Voilà à peu près ce que l'on peut dire de plus vraissemblable & de plus con-

forme au texte sacré, relativement à ce qui doit caractériser les tableaux du *Nunc dimittis*.

Je finis par remarquer que les Peintres sont dans l'usage de représenter Siméon les yeux levés vers le Ciel, & remerciant l'Eternel de ce qu'il lui avait accordé des jours assez longs pour voir le Libérateur qu'il avait promis à son Peuple. Cette attitude ne s'accorde guère avec l'opinion de quelques Auteurs, qui disent que ce fut à Jésus Christ même que Siméon adressa la parole en prononçant le *Nunc dimittis*. On ne peut disconvenir que cette conjecture ne soit vraisemblable; cependant le texte paraît plus favorable au sentiment adopté par les Peintres, & je crois qu'ils seraient mal-fondés à s'en écarter.



## CHAPITRE XXV.

### *Second Songe de S. Joſeph.*

Il eſt parlé dans l'Evangile de quatre ſonges dont Dieu a favoriſé S. Joſeph. Le premier était deſtiné à diſſiper les ſoupçons que cet homme juſte avait conçus ſur l'innocence de Marie. Le ſecond contenait des ordres pour fuir en Egypte. Le troiſieme l'avertiſſait de retourner dans ſa Patrie. Le dernier lui indiquait le lieu où il devait établir ſa demeure.

Lors du premier ſonge, Joſeph était à Nazareth : il reçut le troiſieme en Egypte, & le quatrième en route; quant au ſecond, l'Evangile ne dit point où ſe trouvait alors l'Epoux de Marie, & les avis ſont partagés.

S. Matthieu place à la vérité le ſecond ſonge de Joſeph immédiatement après le départ des Mages, & Joſeph, à cette époque, était à Béthléem ; de ſorte qu'il ſemblerait que ce fut dans cette Ville qu'il reçut, pendant ſon ſommeil, l'ordre dont

nous parlons. Mais la difficulté vient de ce que S. Matthieu ne fait point mention de la Purification de la Vierge, ni du rachat du Sauveur; & que l'on place ordinairement ces deux cérémonies après le départ des Mages, & avant le songe de S. Joseph.

La difficulté vient encore de ce que S. Luc, qui nous a conservé l'histoire de la Purification de Marie & de sa Présentation de Notre-Seigneur, nous apprend que la sainte Famille, après avoir accompli à Jérusalem ce que la Loi ordonnait, relativement à ces deux cérémonies, retourna à Nazareth : cet Evangéliste ne parle point de la retraite en Egypte.

Quelques Auteurs s'attachant à ce dernier récit, ont conjecturé que Joseph était déja de retour dans sa maison de Nazareth, lorsque l'Ange du Seigneur lui apparut pour la seconde fois; d'autres ont pensé qu'alors ce Saint était encore à Jérusalem ou aux environs; enfin, l'on a présumé que ce fut à Béthléem, dans la grotte où Jésus était né, que S. Joseph eut le songe en question.

Ce dernier sentiment paraît avoir réuni le plus grand nombre de par-

tisans ; & je crois que c'est le seul qui doive être adopté par les Peintres.

En effet, l'ordre de Dieu est pressant : l'Ange dit à Joseph de se hâter ; de fuir promptement : « Levez-vous, » prenez la Mere & l'Enfant, & fuyez en Egypte ». Le Saint se leve aussitôt, prend la Mere & l'Enfant, & part. Tout annonce un péril éminent ; & il ne peut l'être, qu'autant que l'on suppose S. Joseph & l'Enfant-Jésus à Béthléem. La vengeance d'Hérode ne s'étendit que sur cette Ville & ses environs : si l'enfant eût été à Nazareth, ou même à Jérusalem, il aurait pu être en sûreté. L'ordre de Dieu, la fuite précipitée de Joseph, concourent donc à démontrer que la sainte Famille était encore à Béthléem lors du songe qui décida la fuite en Egypte.

On pourrait même donner une raison assez plausible, pour justifier le séjour de Joseph à Béthléem depuis la Purification de Marie : je l'ai en quelque sorte annoncée dans le Chapitre *du Dénombrement*. Une femme Juive, avant sa purification légale, pouvait vaquer à ses affaires domestiques ; mais il est à présumer qu'elle ne

pouvait au-dehors remplir aucune des fonctions civiles & publiques. La Vierge attendit que ce temps fût expiré pour se faire inscrire sur les registres du dénombrement ; elle se transporta à Jérusalem pour accomplir la Loi ; elle revint ensuite à Béthléem, afin de satisfaire à l'Edit de César-Auguste ; & ce fut pendant ce second séjour, tandis qu'elle se disposait à retourner à Nazareth, que Joseph reçut l'ordre de se retirer en Egypte.

Ces conjectures se trouvent en quelque sorte confirmées par une ancienne tradition qui s'est conservée sur les lieux, & suivant laquelle il paraît que la sainte Famille était réellement à Béthléem lors du second songe de S. Joseph : on montre même encore aujourd'hui une grotte à l'extrémité orientale de Béthléem, où l'on assure que la Vierge se retira avec l'Enfant-Jésus, jusqu'à ce que son époux eût préparé ce qui était nécessaire pour le voyage.

Je n'entrerai dans aucuns détails sur les autres circonstances qui accompagnerent ce second songe de S. Joseph ; elles sont amplement détaillées dans le deuxieme chapitre de Saint

Matthieu, v. 13 : les Peintres peuvent le consulter.

## CHAPITRE XXVI.

### *La fuite en Egypte.*

PRESQUE tous les tableaux qui représentent la fuite de Notre-Seigneur en Egypte, sont de vraies épisodes : les Peintres ont eu recours à leurs guides ordinaires, aux livres apocryphes, à leur imagination. On serait tenté de croire que l'Evangile ne contient aucun sujet digne d'être exécuté, quand on les voit ainsi abandonner la vérité, pour courir après des chimères.

L'Auteur du livre de l'Enfance, rapporte que Jésus-Chrit étant arrivé à la grande ville (Alexandrie,) l'Idole de Sérapis fut renversée, que tout le pays trembla, & qu'en touchant les langes du Sauveur, l'enfant du Prêtre de l'Idole fut délivré d'un Démon qui le tourmentait.

*Evagre*, dans la Vie des Peres, assure qu'il a vu le Temple dont on disait que les Idoles avaient été renversées lors

de l'arrivée de l'Enfant-Jésus en Egypte. *Sozomene* dit simplement que les Idoles de l'Egypte furent ébranlées; mais il ajoûte qu'à l'entrée de la sainte Famille dans Hermopolis, un grand pêcher s'inclina jusqu'à terre pour adorer le Sauveur du monde.

Ces différents prodiges n'ont jamais été admis, & plusieurs raisons très-fortes semblent exiger qu'ils soient rejetés. Les Historiens sacrés n'en font aucune mention : les Auteurs qui les rapportent ont peu d'autorité, & se contredisent. Les uns prétendent qu'une seule Idole fut renversée; les autres en font briser un grand nombre; d'autres se contentent de dire qu'elles furent ébranlées. D'ailleurs l'Enfant-Jésus fuyait en Egypte, pour se soustraire aux poursuites d'Hérode : si en arrivant dans cette contrée, cet Enfant avait manifesté sa divinité, par les merveilles que l'on vient d'exposer, il aurait agi contre lui-même; les Prêtres de l'Egypte auraient persécuté la sainte famille, & le Roi Hérode aurait pu la découvrir. D'où il faut conclure que ces prétendus prodiges sont non-seulement incertains; mais qu'ils ne sçauraient se concilier ni avec les

vraissemblances, ni avec l'Histoire sacrée.

Ils sont également opposés à l'Histoire prophane : 1°. parce que si à l'approche d'un enfant, les Idoles de l'Egypte avaient été renversées, si même elles n'avaient été qu'ébranlées, les Historiens du pays, ou les Romains, qui dominaient alors sur cette région, n'auraient pas manqué d'en parler : 2°. Parce qu'à l'époque dont il s'agit, nous voyons qu'il y avait par toute l'Egypte des Idoles : 3°. Enfin, parce que la fameuse statue de Sérapis, & les simulacres des autres Dieux de l'Egypte, ne furent brisées qu'à la fin du quatrième siecle, sous le règne de Théodose. Cette Idole, toutes celles de l'Egypte, n'ont donc pas été renversées lors de l'arrivée du Sauveur dans cette contrée ; ou bien il faudrait supposer qu'elles auraient été aussi-tôt rétablies; & cette supposition ne serait pas mieux fondée, que le prodige lui-même.

Il faut cependant convenir que si ce prodige s'est opéré de la maniere dont les Peintres le représentent, il n'est pas surprenant qu'il n'en soit fait aucune mention dans les Historiens, & que la divinité du Sauveur n'ait pas été

reconnue. La scène se passe dans une vaste campagne, où l'on ne découvre ni hommes, ni maisons ; sur le devant du tableau on apperçoit une statue appuyée contre un arbre : elle est à demi renversée, & tombe par morceaux ; S. Joseph & son épouse sont les seuls spectateurs de cet incident merveilleux, ils ne paraissent pas même y faire attention : la crainte d'être découverts les empêchait sans doute de songer aux miracles.

Evagre dit qu'il a vu le Temple dont les statues furent renversées : pourquoi donc les Peintres ont-ils placé ce prodige dans un lieu isolé, au milieu d'une plaine. Ils ne sont pas d'accord avec leurs modèles.

Pourquoi représenter une statue de caprice ? un Priape sur-tout ? Sérapis était un des principaux Dieux honorés en Egypte : les attributs de cette divinité sont connus. Ne valait-il pas mieux, en adoptant les Dieux Nationaux, caractériser le pays dont les Idoles furent renversées, que de leur préférer une figure de phantaisie, une statue qui ne signifie rien ?

Ce n'est pas que je prétende autoriser la chûte matérielle des Idoles : mais

puisqu'on voulait la réaliser, il me semble qu'au moins on devait la rendre d'une maniere vraissemblable; afin d'en tirer tout l'avantage possible. Cette statue posée contre un arbre, n'annonce point une Idole; on en voit de pareilles dans nos parcs, dans nos jardins, & nous ne sommes point idolâtres: il falait ou représenter un Temple, ou un Autel, en un mot indiquer d'une maniere sensible que la statue renversée est un simulacre des Divinités païennes.

Le miracle du pêcher n'a pas été rendu plus exactement, que le renversement des Dieux de l'Egypte: les Peintres l'ont si singuliérement déguisé, qu'il est fort difficile de le reconnaître. Sozomene dit que l'arbre qui s'inclina devant le Sauveur était un pêcher: *Vouet*, & après lui *le Brun*, en ont fait un palmier. Sozomene ajoûte qu'il présume que cet arbre était en grande vénération parmi les habitants du lieu, & que son mouvement fut occasionné par l'émotion que causa la présence du vrai Dieu, au Démon adoré dans ce pêcher. Nous trouvons en effet dans l'Histoire, que les Egyptiens avaient cet arbre en

grande vénération ; ils lui rendaient en quelque ſorte les honeurs divins, parce que, ſelon eux, ſon fruit reſſemblait au cœur, & ſa feuille à la langue de l'homme. Mais la conjecture de Sozomene, fondée ſur cette croyance des Egyptiens, n'a pas ſatisfait les Peintres : ils ont ſubſtitué des Anges aux Démons.

Enfin, le même Auteur rapporte que depuis ce temps on avait une foi ſinguliere à la vertu de ce pêcher, & que ſes branches, ſes feuilles, ſon écorce diſſipaient les maladies. Qu'ont fait les Artiſtes ? Ils ont repréſenté des Anges occupés à courber un palmier, non pas pour rendre hommage au Sauveur, mais pour faciliter les moyens de cœuillir les fruits de cet arbre. La Vierge dirige la main de l'enfant, & c'eſt avec joie qu'il s'empreſſe de prendre les fruits qui ſe trouvent ſur ſon paſſage.

Cette fiction eſt ſi extarodinaire, ſi éloignée du récit de Sozomene, que les ſpectateurs feraient portés à croire que le pêcher dont il parle, & le palmier courbé par les Anges, ſont deux prodiges abſolument différents. Nous

ſommes redevables du dernier à l'imagination féconde des Peintres.

Quoi qu'il en ſoit, cette fiction eſt d'autant plus répréhenſible, que d'un côté elle ſemble réaliſer des fables, & que de l'autre elle ne peut ſe concilier avec les faits : pour qu'un enfant puiſſe deſirer les fruits qu'il apperçoit, pour qu'il ſoit en état de les cœuillir, il faut qu'il ſoit au-moins âgé de cinq ou ſix mois & même plus. Cependant lors de la fuite en Egypte, l'Enfant-Jéſus avait tout au plus deux mois & quelques jours : il devait être encore enveloppé de langes : il n'était point en état de déſirer les fruits qui ſe rencontraient ſur ſon paſſage, encore moins de les cœuillir.

Quelques Artiſtes ont rejeté les incidents merveilleux de la chûte des Idoles, & de l'adoration du pêcher : mais ils ont créé un nouvel épiſode qui mérite également d'être critiqué. Suivant ces derniers, l'Enfant-Jéſus fut reconnu, lors de ſa fuite, pour un Dieu, par les habitants des lieux qui ſe trouvèrent ſur ſon paſſage : on voit dans la Chapelle des mariages à Saint Sulpice un tableau qui repréſente ce

nouveau prodige. L'Enfant étend la main, & semble bénir deux particuliers qui se prosternent devant lui & qui l'adorent.

Cette prétendue reconnaissance de la divinité du Sauveur, ne se trouve dans aucun Auteur authentique : elle implique même contradiction avec l'action principale. Quand on craint on se cache, quand on fuit on ne se fait point reconnaître : il est à souhaiter que cet Episode peu vraissemblable, n'ait ni copistes, ni admirateurs.

Plusieurs Peintres ont fait usage d'une rivière dans les tableaux de la fuite ; cet incident a même été rendu avec beaucoup de variété : certains Artistes ont représenté la Vierge puisant de l'eau pour désaltérer l'enfant. Cette circonstance n'est pas fort heureuse : si l'enfant avait été échauffé, Marie portait dans son sein de quoi le rafraîchir.

D'autres ont placé la Vierge sur le dos d'un âne, & cet animal se désaltere tranquilement au milieu de la rivière : on pourrait dire que dans ce tableau, l'âne est, en quelque sorte, l'acteur principal : les autres person-

pages lui ſont ſubordonnés : cette circonſtance eſt donc déplacée.

Enfin, l'on a repréſenté la Vierge s'avançant en tremblant ſur une mauvaiſe planche qui lui ſert à paſſer la rivière. *Jordaans* a donné plus de liberté à ſon pinceau : il a repréſenté la Vierge & ſon époux ſe diſpoſant à s'embarquer : l'âne a pris les devants : il eſt déja dans la barque.

Je finis par une obſervation générale ſur preſque tous les incidents dont les Peintres ſe ſont empreſſés d'embellir les tableaux dont nous parlons : il me ſemble qu'ils ſont peu analogues au ſujet ; par exemple, les Artiſtes qui ont repréſenté l'Enfant-Jéſus cœuillant des fruits, la Vierge puiſant de l'eau, l'âne ſe déſaltérant; ont-ils bien caractériſé une fuite ? Cette tranquilité qui domine dans leurs tableaux, n'eſt-elle pas contradictoire avec la crainte qui devait agiter Joſeph & Marie ?

Par-tout je vois un ciel pur & ſerein, des campagnes riantes, des lointains gracieux : tout ſemble annoncer la joie & inviter au plaiſir : ne ſerait-ce pas le cas de dire avec Horace, *non erat his locus*.

Ce

Ce fut pendant la nuit & pendant ſon ſommeil, que Joſeph reçut l'ordre de fuir. Eveillé, il ſe leva; & accompagné de ſon Epouſe, qui portait l'Enfant, il profita du reſte de la nuit pour dérober ſa retraite à tous les ſurveillants: *Qui conſurgens, accepit puerum & matrem ejus nocte, & ſeceſſit in Ægyptum.* Pourquoi ne pas adopter cette circonſtance de la nuit, puiſqu'elle eſt exprimée dans le texte ſacré, puiſqu'elle ſemble jeter de l'intérêt & de la vérité ſur l'action principale?

On ignore abſolument quelle route ſuivit Saint Joſeph: je trouve dans les Itinéraires, que de Béthléem il y avait un chemin qui conduiſait à Hébron; & de cette ville, un autre chemin communiquait à la grande route d'Egypte, qui régnait le long de la mer. Mais ceux qui prennent la fuite, ſuivent rarement les chemins publics. Des ſentiers obſcurs & détournés ſont plus favorables à leurs deſſeins, & c'eſt probablement ce qu'aura fait Saint Joſeph: du moins rien n'empêche de le ſuppoſer. D'un autre côté, les Voyageurs & les Géographes atteſtent que la Judée eſt un pays rempli de montagnes: d'a-

près ces présomptions & ces faits, il me semble que des masses de rochers, à travers lesquels la sainte Famille précipiterait sa marche, caractériseraient mieux une fuite que des plaines immenses, que des routes fleuries.

Enfin, en choisissant les premiers moments de la fuite, l'instant du départ, les Artistes auraient pu, avec plus de vraissemblance, donner à leurs personnages, l'expression qu'exigeait leur sujet, la crainte & l'activité. Je me représente Joseph chargé de son petit bagage, un bâton à la main, sa robe & son manteau relevés, marchant à grand pas, & ne songeant qu'à fuir : la Vierge le suit, retourne la tête, & par cette attitude inquiète, découvre ce qui se passe dans son cœur : elle tient entre ses bras le tendre objet de ses alarmes : elle le couvre de son voile, elle voudrait le rendre invisible : un léger crépuscule commence à dissiper les ombres de la nuit, & ne semble se développer que pour me laisser entrevoir des montagnes escarpées, d'affreux rochers.... Mais laissons aux Artistes le soin de rendre des objets si intéressants, quel-

ques coups de pinceau d'une main habile en feront plus ſentir que tous mes diſcours.

## CHAPITRE XXVII.

### *Le maſſacre des Innocents.*

LES Ethiopiens dans leur liturgie, les Grecs dans leur calendrier, font monter à quatorze mille le nombre des innocentes victimes de la fureur d'Hérode : mais rien n'eſt plus incertain que ces traditions. En général, les circonſtances de cette terrible exécution nous ſont peu connues : l'Hiſtorien Joſephe, qui eſt entré dans les plus grands détails ſur la vie d'Hérode, a paſſé cette action ſous ſilence ; Saint Matthieu eſt même le ſeul des quatre Evangéliſtes qui nous ait conſervé l'hiſtoire de cet événement tragique. Son récit ſuffit pour nous inſtruire du fait principal ; mais toutes les circonſtances acceſſoires, dont les Peintres auraient pu faire

uſage, ne ſont point parvenues juſqu'à nous.

Dans les anciens Myſtères, cette ſanglante cataſtrophe ſe changeait en une farce barbare; cinq Emiſſaires du Tyran, armés de poignards, ſe feſaient un cruel jeu de répandre le ſang innocent : on découvre même dans une de ces pièces, un trait d'Hiſtoire fort ſingulier. L'Auteur introduit ſur la ſcène une nourrice, qui tient un enfant entre ſes bras; à peine a-t-elle paru, qu'un des ſcélérats l'aborde, & poignarde l'enfant. La nourrice jète de grands cris, & apprend aux aſſaſſins que celui qu'ils viennent de maſſacrer eſt le fils d'Hérode.

On ne peut diſconvenir que cet incident ne ſoit poſſible; & ce ſerait le cas de dire que la malice eſt retombée ſur la tête du méchant. Cependant je ne penſe pas que cette poſſibilité ſoit ſuffiſante pour admettre une pareille circonſtance; on pourrait même aſſurer qu'à l'époque dont il s'agit, Hérode n'avait point d'enfants aſſez jeunes pour être enveloppés dans l'exécution de Béthléem : il eſt vrai qu'environ vers ce temps, ce Prince fit mourir

son fils aîné ; mais il ne lui ôta la vie, que parce qu'il avait voulu le détrôner, & ce projet criminel annonce que ce fils n'était point un enfant.

Les Peintres heureusement n'ont point adopté ces fictions ; mais les diverses circonstances dont ils ont fait usage, ne sont-elles pas également répréhensibles ? C'est ce que je vais tâcher de discuter. Je commencerai par analyser les tableaux du massacre des enfants de Béthléem, & je finirai par examiner si la maniere dont tous les Peintres ont supposé qu'arriva ce triste événement, peut s'accorder soit avec l'Histoire sacrée, soit avec ce qui est vraissemblable.

S. Matthieu nous apprend que le massacre se fit à Béthléem, & dans tout le pays d'alentour. Quelques Auteurs, entr'autres Eusebe dans son Histoire Ecclésiastique, liv. 1, ch. 7, ont avancé qu'il s'étendit sur tout le pays soumis à Hérode : ce sentiment paraît fondé sur ce que Dieu ordonna à S. Joseph de fuir en Egypte, & que cet exil dans une terre étrangere n'aurait pas été nécessaire, si les recherches du Tyran n'eussent dû s'étendre que sur la ville de Béthléem & ses environs.

Cette opinion n'a point été reçue: on prend ordinairement le texte de l'Evangile à la lettre, & l'on croit que la fureur du Tyran se borna à la ville de Béthléem, de ses fauxbourgs, & des villages circonvoisins.

Les Peintres sur cet article paraissent s'être conformés à l'opinion commune: ils ont placé le théâtre de la barbarie d'Hérode dans une Ville & aux environs; *Lebrun* a même désigné, d'une maniere très-sensible, le lieu de l'exécution. L'Histoire nous apprend que l'aimable Rachel mourut à Ephrata, c'est-à-dire, à Béthléem, & fut enterrée à peu de distance de cette Ville; son tombeau devint même fameux par la suite, les Juifs s'empresserent de le décorer, & les Turcs, qui l'ont fait rétablir, le conservent avec grand soin: c'est auprès de ce tombeau que *Lebrun* a placé le massacre. Une mere éplorée, assise au pied de ce monument funèbre, & environnée de ses enfants ensanglantés, forme dans le tableau de ce grand Maître un grouppe non moins beau qu'attèndrissant. Cette idée est d'autant plus heureuse, qu'elle semble réaliser ces paroles de Jérémie, citées par S. Matthieu : « On a entendu une

» voix dans Rama, de grandes lamen-
» tations, de grands cris : c'eſt Rachel
» qui pleure ſes enfants ; & elle ne
» veut point recevoir de conſolation,
» parce qu'ils ne ſont plus. »

On ſerait peut-être en droit de reprocher à certains Peintres d'avoir ſuppoſé que Béthléem était ſuperbement bâtie. De vaſtes remparts l'environnent : on voit au milieu de ſes murs, des dômes, des pyramides, des palais. Il faut avouer qu'à ces traits il ſerait fort difficile de reconnaître la Ville qui fut honorée de la naiſſance du Sauveur, & même une Ville des Juifs.

Chaque pays a ſa maniere de bâtir ; & les maiſons des Iſraélites n'avaient preſque aucun rapport avec les nôtres : la Nature ſemble même indiquer cette diverſité. Dans des climats froids & ſujets à des pluies continuelles, il faut néceſſairement ſe loger de maniere que le froid ne puiſſe incommoder, & que les eaux puiſſent s'écouler : de-là nos fenêtres cloſes, nos toîts couverts & obliques, nos cheminées. Les climats chauds, & où il ne pleut preſque jamais, exigent une conſtruction différente : de-là les galeries & les plates-formes des Orien-

taux. On pourrait même à ce ſujet nous accuſer d'inconſéquence, en voulant tranſporter dans nos climats un genre d'architecture, que l'intempérie des ſaiſons ſemble nous interdire: nous ne ſommes pas moins inconſéquents, en voulant paver nos Egliſes avec des pierres, qui augmentent le froid au-lieu de l'intercepter. Mais ſi nous nous écartons des règles que la Nature ſemble nous preſcrire, les Peintres de leur côté paraiſſent avoir négligé la partie du coſtume dont nous parlons: ſi l'on en excepte *le Pouſſin*, & un petit nombre d'autres, on ne reconnaît preſque jamais, au ſeul aſpect des lieux, le pays où l'action s'eſt paſſée.

Dans l'eſpèce, cette architecture magnifique, dont quelques Artiſtes ont décoré Béthléem, eſt en oppoſition ſoit avec la maniere de bâtir des Hébreux, ſoit avec l'Ecriture ſainte. Dês le temps du Prophète Michée, Béthléem était une ville très-peu conſidérable: *Et tu Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda.* Il ne paraît pas que jamais elle ait été dans un état de ſplendeur capable d'exciter la curioſité des Etrangers: maintenant elle

n'eſt plus qu'un ſimple village, dont les habitations s'étendent de l'Occident à l'Orient, ſur le ſommet d'une montagne moins élevée que celle de Jéruſalem, & environnée de pluſieurs autres.

Preſque toutes les Villes des Juifs étaient aſſiſes ſur la croupe de quelque rocher, d'un accès fort difficile : les routes pratiquées dans le roc, n'étaient ſouvent connues que par les habitants, ou par ceux qui les avaient déja fréquentées. Ce fut à cette ſituation avantageuſe, offerte par la Nature, que les Juifs durent en partie la longue réſiſtance qu'ils oppoſerent aux efforts de leurs ennemis.

Une plate-forme ou terraſſe terminait chaque maiſon ; il y avait dans le centre une ouverture, que l'on fermait lorſqu'on le deſirait : elle ſervait à donner de l'air, & même du jour à l'intérieur du bâtiment, & à diſſiper la fumée, lorſque l'on allumait du feu. Ces terraſſes étaient environnées d'une baluſtrade ou d'un rebord, conformément à cette Loi de Moïſe : « Lorſque » vous bâtirez une maiſon, vous ferez » un petit mur tout au tour du toît, de » peur que le ſang ne ſoit répandu dans

» votre maison, & que quelqu'un
» tombant de ce lieu élevé, vous ne
» soyez coupables. »

C'était sur ces terrasses que les Juifs fesaient leurs prieres, & qu'ordinairement ils plaçaient leurs hôtes : ils dressaient une petite tente, sous laquelle ils les logeaient. Un escalier extérieur & hors-d'œuvre y conduisait, & l'on présume que le maître de la maison en portait la clef à sa ceinture.

Le corps du bâtiment n'offrait rien d'extraordinaire : chaque maison était séparée, & communément elles étaient composées de quatre faces égales ; quelquefois on en fesait d'oblongues, & lorsque l'occasion s'en présentait, on les flanquait devant quelque caverne, qui fesait alors partie de la maison : un grand nombre de familles n'avaient même pour tout domicile que le creux des rochers. Hérode fut obligé de faire la guerre à ces espèces de sauvages, qui désolaient toute la Galilée par leurs brigandages ; plusieurs années s'écoulerent avant qu'il eût pu les dompter.

Dans les édifices publics, on employait les pierres & les poutres les

plus grandes que l'on pouvait découvrir. On les attachait avec des crampons de fer, on les liait avec des lames de plomb : quelques pièces de bois, quelques pierres ſouvent brutes, enduites avec de la terre glaiſe, compoſaient les édifices des particuliers ; on revêtait les murs avec une eſpèce de chaux éteinte ou ciment, auquel chacun donnait la couleur qu'il voulait. De pareils édifices n'étaient pas magnifiques ; auſſi Joſephe, en parlant de la partie de Jéruſalem que l'on nommait la Ville-neuve, convient que les rues étaient fort étroites, & les maiſons ſans apparence.

Rien n'eſt plus capable de nous éclairer ſur la conſtruction des édifices des Juifs, que la deſcription que fait le même Hiſtorien d'un aſſaut que les Romains livrerent à Gamala, ville conſidérable de la Galilée : « Les » Romains, dit cet Auteur, ſe trou» vant preſſés par les habitants, ſe » jetaient dans les maiſons ; mais » comme elles étaient peu ſolidement » bâties, un ſi grand poids les feſait » tomber, & en tombant, elles en » renverſaient d'autres, & celles-ci » encore d'autres. Néanmoins les Ro-

» mains prenaient plutôt ce parti;
» que de demeurer à découvert...
» Les Assiégés qui voyaient avec plaisir
» leurs maisons s'écrouler, les pres-
» saient de plus en plus, pour les
» contraindre de s'y jeter... Plusieurs
» Romains périrent en voulant se sau-
» ver des maisons qu'ils voyaient chan-
» celer; ceux qui pouvaient s'enfuir
» ne sçavaient où aller, parce qu'ils
» ignoraient les chemins; & la pous-
» siere était si épaisse, que ne pou-
» vant se distinguer, ils se culbutaient
» les uns sur les autres... »

L'horreur que les Israélites avaient conçue pour la Sculpture & la Peinture, avait sans doute influé sur l'Architecture; & ces trois Arts, qui ont toujours fait les délices des Peuples policés, étaient pour ainsi dire ignorés parmi les Juifs. Hérode tenta de les faire revivre; ce fut lui qui fit rebâtir le superbe Temple de Jérusalem : il embellit cette même ville d'un palais & d'un théâtre magnifique. Il fit construire hors les murs un vaste amphithéâtre ou hypodrome pour tous les jeux publics usités alors. Rien de plus délicieux que les jardins qu'il fit orner, pour répondre à son brillant

palais de Jérico : on y voyait jusqu'à des fontaines saillantes, qui jetaient de l'eau par plusieurs figures de bronze, luxe jusqu'alors inconnu en Judée. Il transforma la ville de Samarie en un séjour enchanteur, qu'il nomma Sébaste : il fit reconstruire la ville d'Athénédon, que la guerre avait ruinée. Par ses soins on vit, près de la tour de Straton, se former un port fameux, & la ville de Césarée sortir de ses fondements. La place d'Antioche, en Syrie, qui avait vingt stades de longueur, était toujours si remplie de fange, qu'on ne pouvait y marcher : il la fit paver de marbre, & embellir par des galeries, où l'on était à couvert des ardeurs du soleil & des incommodités de la pluie. En un mot, les travaux publics entrepris & achevés sous les ordres de ce Prince ambitieux, soit dans ses états, soit dans les contrées voisines, annoncent une grandeur, une magnificence, qui donnent l'idée la plus sublime du degré de perfection auquel l'Architecture était alors parvenue : mais attachés aux Lois de leur pays, les Juifs murmurerent contre les chefs-d'œuvre d'un Art si beau, & continuerent à loger

jour des SS. Innocents. *Raphaël*, & tous ceux qui l'ont imité, contredisent donc & le sentiment commun, & l'Histoire sacrée, en supposant que ce Prince assista à cette barbare exécution assis sur un trône, donnant ses ordres, & goûtant tranquilement le plaisir cruel de voir égorger des enfants.

Je passe maintenant à l'examen de la manière dont les Peintres ont supposé que se fit le massacre des Innocents. Dans tous les tableaux on prendrait la ville de Béthléem pour une place livrée au pillage. Au milieu des rues, sur les toîts, dans les carrefours, par-tout on voit des meres éplorées qui se cachent, qui se sauvent; par-tout on apperçoit des hommes furieux qui égorgent des enfants.

Malgré le vif intérêt que jete dans ces tableaux le contraste que les Peintres ont sçu ménager, en mettant des meres sans défense en opposition avec des soldats, des bourreaux, je ne puis m'empêcher d'observer qu'il ne me paraît pas vraissemblable, si le massacre s'est fait comme les Peintres l'ont représenté, qu'aucun homme, qu'aucun pere ne se soit mis en devoir de dé-

fendre ses enfants. Se peut-il que les Artistes aient oublié de payer ce tribut à la tendresse paternelle ? Un pere, un vieillard se sacrifiant pour sauver la vie à son fils, n'aurait certainement ni dégradé les tableaux, ni fait déshoneur aux Peintres.

Mais est-il bien vrai que le massacre se soit fait ainsi que les Artistes l'ont supposé ? Leur fiction peut-elle s'accorder avec les faits ? Ne blesse-t-elle pas la vraissemblance ? Quelques réflexions sur le récit de S. Matthieu, & sur l'action qu'il renferme, vont nous mettre en état de prononcer sur ces questions.

J'observe, en premier lieu, qu'Hérode n'ordonna la sanglante exécution de Béthléem & des environs, que pour faire périr un enfant qu'il redoutait : ce Prince avait donc le plus grand intérêt à mettre en usage toutes les ressources que sa cruauté pouvait lui suggérer, afin qu'aucun enfant n'échappât à sa fureur. S'il s'était contenté d'envoyer quelques bourreaux à Béthléem : si ces ministres du Tyran avaient été obligés de poursuivre & les meres & les enfants, rien n'aurait été plus inutile ni plus extravagant que cette sanguinaire

expédition ; il n'eſt pas à préſumer qu'Hérode, l'un des plus adroits politiques de ſon ſiècle, nait pas mieux dirigé ſes coups.

Hérode ne fit pas périr indiſtinctement tous les enfants de Béthléem : il n'immola à ſon repos que d'innocentes victimes qui avaient deux ans & au-deſſous. Il prit donc quelque précaution pour ne pas envelopper dans le maſſacre les enfants qui avaient plus de deux ans : telle eſt la ſeconde réflexion que fait naître le récit de S. Matthieu.

Elle acquiert un nouveau degré de force, lorſqu'on jète les yeux ſur la ſolution de deux queſtions qui naiſſent de ce même récit. Les deux ſexes éprouvèrent-ils la fureur du Tyran ? Hérode ne fit-il maſſacrer que les enfants mâles ? Telle eſt la premiere.

A cet égard on convient aſſez généralement que la cruauté d'Hérode ne s'étendit que ſur les mâles : on fonde ce ſentiment ſur ce que l'enfant dont les Mages avaient annoncé la naiſſance était de ce ſexe : Hérode n'avait nul ſujet de faire périr les filles ; & puiſqu'il diſtingua l'âge des enfants que l'on devait immoler, il

eſt probable qu'il diſtingua leur ſexe.

La ſeconde queſtion conſiſte à ſçavoir quel eſt le ſens de ces paróles : » les enfants de deux ans & au-deſſous, » ſelon le temps dont il s'était enquis » des Mages ». On convient ènçore que par ces mots & *au-deſſous*, il faut entendre qu'Hérode épargna les enfants qui avaient moins de ſix ſemaines, c'eſt-à-dire, qui étaient nés depuis l'arrivée des Mages, ou la naiſſance du Sauveur : du-moins telle eſt l'interprétation qu'en ont donnée la plupart des Auteurs.

De la ſolution de ces deux queſtions il réſulte qu'Hérode fut obligé de recourir à quelqu'expédient, à quelque ſtratagême pour exécuter ſon horrible projet ; d'où il faut conclure que la manière dont les Peintres ont ſuppoſé juſqu'à préſent que ſe fit le maſſacre, ne peut s'accorder, ni avec les circonſtances connues, ni avec les inductions qui naiſſent naturellement du texte ſacré.

Peut-être que ſous quelque prétexte plauſible, Hérode fit raſſembler au jour indiqué, dans un lieu bien fermé, tous les enfants mâles de Béthléem & des environs qui avaient moins

de deux ans & plus de six semaines. Lorsqu'ils furent réunis, il les fit massacrer.

Voilà, sur cet objet, ce que l'on peut dire de plus vraissemblable. Cette conjecture est même, en quelque sorte, fondée sur l'Histoire : Josephe rapporte qu'Hérode voulant obliger les Juifs à pleurer sa mort, fit enfermer les principaux d'entr'eux, dans l'amphithéâtre ou hipodrome, avec ordre de les faire mourir aussi-tôt qu'il serait expiré : ce Prince a pu se servir d'un expédient à peu-près pareil pour faire périr les enfants de Béthléem, & je pense que rien n'empêche les Peintres de le supposer.

D'après ces éclaircissements, on conçoit aisément qu'un certain nombre d'hommes déterminés ont pu arracher la vie aux enfants de Béthléem : que ces hommes aient été des soldats, c'est ce qui paraît probable; qu'Hérode les ait choisis parmi les troupes Nationales, c'est ce que l'on ne sçaurait proposer sérieusement. Les Juifs étaient trop unis pour plonger leurs mains dans le sang des enfants de leurs freres : Tacite a même remarqué que ce peuple s'est toujours distingué

par son respect pour les enfants : Hérode eut recours à des soldats étrangers, & il ne peut y avoir de difficulté que pour sçavoir quels étaient ces soldats.

Je proposerai encore mes conjectures sur cet objet. Au temps dont nous parlons il y avait en Judée une troupe de gens de guerre, composée de quatre cents Gaulois & Allemands ; ces étrangers ne connaissaient d'autre loi que la volonté de celui qui les soudoyait : attachés d'abord à Marc-Antoine, ils passèrent bien-tôt au service de Cléopâtre ; Auguste les posséda ensuite, & s'en détacha en faveur d'Hérode : ce dernier les conserva toujours auprès de sa personne : ils lui étaient entiérement dévoués, & ils furent peut-être les instruments dont il se servit pour satisfaire sa cruauté : du-moins en adoptant cette conjecture, & en la réunissant à la précédente, les Peintres pourraient établir dans leurs tableaux cette uniformité de circonstances si avantageuse aux Peintures sacrées.

Mais est-il donc absolument essenciel pour exprimer sur la toile l'action dont nous parlons, de saisir le moment de l'exécution ? A quoi sert de placer au

milieu du Sanctuaire l'image des plus horribles forfaits ? On a banni des Egliſes tout ce qui reſpire la galanterie, on devrait en exclure tout ce qui porte l'empreinte de la vengeance & de l'inhumanité.

Je fais cette réflexion, parce que j'ai remarqué que dans les tableaux du maſſacre, les Artiſtes ſemblent s'être efforcés de raſſembler les détails les plus affreux de la barbarie & de la férocité : ici ce ſont des hommes qui foulent aux pieds des enfants, qui les déchirent par lambeaux : là ils en tiennent de ſuſpendus à leur bouche, on dirait qu'ils vont les dévorer. J'ai vu dans le Cabinet du Roi au Luxembourg, une eſquiſſe du maſſacre, où l'un des bourreaux tient par les pieds un enfant vivant, & ſe diſpoſe à lui fracaſſer la tête contre un mur : ce monſtre eſt environné d'une foule d'innocentes victimes qui ont déja ſubi le même ſort.

Serait-il donc impoſſible de rendre cette action ſanguinaire d'une manière moins révoltante ? Pourquoi ne pas préférer le ſentiment de compaſſion à celui d'horreur ? De jeunes enfants étendus par terre, & baignés dans leur ſang : des

peres, des meres, d'autres enfants, mais plus âgés, fondants en larmes, & gémiſſants à la vue de ce triſte ſpectacle, ne ſuffiraient-ils donc pas pour exercer le pinceau le plus habile, & rappeler à notre mémoire le ſouvenir d'un événement qui afflige l'humanité en même temps qu'il l'humilie ?

## CHAPITRE XXVIII.

### *Le ſéjour en Egypte.*

L'Auteur du Livre apocryphe de l'Enfance, eſt entré dans quelques détails ſur le lieu où Joſeph & Marie ſe fixèrent avec l'Enfant-Jéſus, pendant leur ſéjour en Egypte. Il dit que ces illuſtres fugitifs ſe retirèrent d'abord dans la ville d'Alexandrie : les prodiges que l'Enfant opérait, les forcèrent bientôt de quiter cet aſile : ils errèrent long-temps de cavernes en cavernes, & s'arrêtèrent enfin près d'Hermopolis, dans un lieu nommé Matara.

On trouve auſſi dans quelques Auteurs, entr'autres dans Sozomene,

que la Sainte Famille se fixa entre Alexandrie & Hermopolis ; mais selon d'autres, il faut placer la retraite du Sauveur en Egypte, vers une des bouches occidentales du Nil, à peu de distance du vieux Caire : ils prétendent même que la maison où ce divin Enfant demeura existe encore ; & les Cophtes, Chrétiens Schismatiques, se glorifient de la posséder.

Le P. Eugene, dans sa description de la Terre Sainte, nous apprend que cette maison peut avoir environ neuf pas en quarré, & sept ou huit d'élévation dans œuvre : elle est décorée de deux autels qu'une balustrade sépare. Les Cophtes se servent du premier : moyennant une certaine rétribution, les Catholiques peuvent faire usage du second.

Quoi qu'il en soit de ces diverses traditions, il est indubitable que Marie & Joseph se retirèrent en Egypte; & je crois que ce fait seul doit suffire aux Peintres, pour désigner dans leurs tableaux la partie du monde où celui qui devait un jour dominer sur l'Univers, vint chercher un asile contre les fureurs d'un Tyran. Tout le monde sçait que des pyramides sont, en quelque

que ſorte, le ſymbole de l'Egypte : les Artiſtes ne doivent point le négliger : on ſçait pareillement que les Egyptiens étaient fort ſuperſtitieux : la façade de leurs maiſons, les murs, les portes étaient ordinairement ornés du ſimulacre de quelque Divinité adorée dans le pays, ou de certains caractères hiéroglyfiques auxquels ils attribuaient de grandes vertus : ces remarques peuvent être encore de quelque utilité pour les Peintres. . . .

On a prétendu que l'Enfant-Jéſus fit naître dans le lieu de ſa retraite une fontaine miraculeuſe, dont l'onde pure ſervit aux beſoins de la Sainte Famille. Brocard, rapporte toutes les fables que l'on débitait de ſon temps ſur cette fontaine, & ſur une pierre dont la Vierge ſe ſervait pour nétoyer les langes de ſon fils. Il parle auſſi d'une plante merveilleuſe que le Sauveur fit éclôre ſur les bords de cette fontaine : elle produiſait un baume dont les propriétés ont ſurpaſſé tout ce que l'on a dit de la panacée parmi les Grecs, & du baume de la Meque chez les Orientaux.

S'imaginant ſans doute qu'il était de la grandeur de Dieu, de multiplier

les miracles, l'Auteur du Livre de l'Enfance ne s'est pas contenté de faire mention de l'origine de la fontaine, & de la naissance du baume, il a créé d'autres merveilles : par-tout où l'Enfant porte ses pas on voit éclôre les prodiges ; ce ne sont que lépreux guéris, qu'aveugles éclairés, que paralytiques soulagés : ici un homme est délivré d'un maléfice qui l'empêchait de consommer son mariage : là une femme cesse d'être tourmentée toutes les nuits par un démon sous la forme d'un serpent : un jeune homme changé en mulet, est rétabli dans son premier état ; enfin pour surcroît de prodiges, le Sauveur reconnaît les deux voleurs qui doivent être crucifiés avec lui, & il leur prédit cette fâcheuse catastrophe, &c.

Ces contes ridicules, & même indécents, ont été justement rejetés : je ne sçache pas qu'aucun Peintre ait tenté de les réaliser. Plusieurs Artistes ont cependant représenté la Vierge occupée, en Egypte, à nétoyer les langes de son fils, ce qui ferait présumer qu'ils ont eu pour objet la fontaine miraculeuse dont on vient de parler. Quelques-uns ont aussi peint

l'Enfant-Jésus s'amusant avec les fleurs qui croissent sur les bords de cette fontaine. Ces fictions, au premier aspect, paraissent assez indifférentes : mais elles cessent de l'être, lorsque l'on fait attention que les Peintres ont embelli leurs compositions de plusieurs grouppes d'Anges, qui s'empressent à servir la Mere & l'Enfant; ceux-ci puisent de l'eau, ceux-là cœuillent des fleurs, &c. Ces fictions ne sont ni mieux fondées, ni plus raisonnables que celles de l'Auteur du Livre de l'Enfance : elles doivent être rejetées avec le même mépris.

Lorsque les Peintres veulent exécuter quelque tableau relatif au séjour de la sainte Famille en Egypte, ils doivent observer que cette partie de l'Afrique n'était pas une terre absolument étrangere pour Marie & Joseph. A l'époque dont nous parlons, de nombreuses colonies du peuple Juif avaient abandonné les rochers arides de la Palestine, pour s'établir dans des lieux plus favorables au développement de leur industrie : Josephe, en parlant des contrées que ces familles habitaient, nomme la Phénicie, les deux Syries, la Pamphilie, la Cilicie, &

plusieurs autres parties de l'Asie, jusque dans la Bithynie, & bien avant dans le Pont. En Europe, il nomme la Thessalie, la Béotie, la Macédoine, l'Etolie, Athênes, Argos, Corinthe, avec la plus grande partie du Péloponese, & même les îles célebres, telles que l'Eubée, Cypre & Candie. « Que dirai-je, continue cet » Auteur, des pays qui sont au delà » de l'Eufrate, où, excepté une partie » de la province de Babylone, & de » quelques autres Gouvernements, » toutes les Villes assises en des contrées » fertiles, sont habitées par des Juifs. »

Le même Historien nous apprend que l'Egypte était pareillement habitée par un grand nombre d'Israélites. Ptolémée Philométor permit même à cette Nation de construire dans le Gouvernement d'Héliopolis un Temple au vrai Dieu, sur le modele de celui de Jérusalem. Par la suite des temps, ce Peuple éleva diverses Synagogues en Egypte, & se rendit fameux par les beaux tapis, dont il établit une fabrique dans la ville d'Alexandrie.

Les Peintres doivent encore se ressouvenir que malgré cette dispersion apparente, les Juifs conservaient tou-

jours les lois & les uſages de leur Nation : ils ſe feſaient un devoir, lorſqu'ils le pouvaient, de ſe rendre à Jéruſalem, pour y célébrer les fêtes ſolennelles ordonnées par Moïſe. Ils payaient les décimes aux Miniſtres du Sanctuaire ; ils envoyaient leurs dons, leurs offrandes au Temple ; en un mot, ils entretenaient avec leurs freres de Judée une fraternité, une correſpondance, dont le ſang & la Religion reſſerraient les nœuds.

Cette fraternité éclatait ſur-tout à l'égard des Voyageurs : ils ſe recevaient réciproquement, & n'épargnaient ni leurs biens, ni leurs peines, ni leurs protections, pour ſe rendre utiles les uns aux autres. Joſephe rapporte qu'à l'âge de vingt-ſix ans, il s'embarqua pour ſe rendre à Rome, avec des Sacrificateurs que l'on envoyait vers l'Empereur pour ſe juſtifier. Etant arrivé à Puzzoles, il fit connaiſſance avec un Juif, nommé Alitur, qui quoiqu'Iſraélite, s'était conſacré au théâtre, & dont les talents pour les rôles comiques, lui avaient acquis la confiance de Néron. Il procura à Joſephe un accès facile auprès de l'Impératrice

Popée ; & par ſon moyen, il obtint la grâce des Sacrificateurs.

En feſant les deux obſervations précédentes, les Peintres verront, en premier lieu, que cette fraternité, cette inclination des Juifs à s'obliger mutuellement, font préſumer que les membres de cette Nation qui habitaient l'Egypte à l'époque dont il s'agit, eurent bientôt fait connaiſſance avec Joſeph & ſon épouſe ; qu'ils leur procurerent les ſecours que leur ſituation exigeait, & qu'ils furent leurs interprètes ; ainſi quoique expatriés, Joſeph & Marie ſe trouverent en quelque ſorte avec leurs concitoyens, avec leurs amis.

Ils verront, en ſecond lieu, que dans de pareilles circonſtances, ſi le Sauveur avait opéré les prodiges ci-deſſus expoſés, tous les Juifs des environs ſe ſeraient raſſemblés pour connaître quel était celui de leur Nation qui produiſait de ſi grandes merveilles. Bientôt cette nouvelle ſe ſerait répandue en Egypte, aurait pénétré dans la Judée ; & la fuite ſecrète & précipitée en Egypte ſe ſerait trouvée ſuperflue.

Ces réflexions nous apprennent combien, dans les ſujets tirés de l'Hiſtoire ſacrée, il eſt eſſenciel de ſe renfermer dans le cercle des faits authentiques, & dont la vérité eſt univerſellement reconnue. Quiconque s'en écarte, reſſemble au Voyageur téméraire, qui veut, après la fin du jour, continuer une route difficile, & qu'il ne connaît pas; plus il avance, plus il s'égare.

## CHAPITRE XXIX.

### *La mort d'Hérode.*

RIEN de ſi effrayant que les détails que l'on trouve dans Joſephe ſur les derniers moments de la vie d'Hérode. « Dieu, dit cet Hiſtorien, » voulant faire ſouffrir à ce Prince la » peine de ſon impiété, ſa maladie aug- » menta de jour en jour; une chaleur » lente, qui ne paraiſſait point au- » dehors, le brûlait & le dévorait au- » dedans: il avait une faim ſi violente, » que rien ne ſuffiſait pour le raſſaſier. » Ses inteſtins étaient pleins d'ulcères;

» des coliques aiguës lui fesaient souf-
» frir d'horribles douleurs. Ses pieds
» étaient enflés & livides, ses aînes
» ne l'étaient pas moins : les parties
» du corps que l'on cache avec le
» plus de soin étaient si corrompues,
» que l'on en voyait sortir les vers.
» Ses nerfs étaient tout retirés ; il ne
» respirait qu'avec grande peine, &
» son haleine était si mauvaise, que
» l'on ne pouvait s'approcher de lui.
» Tous ceux qui considéraient avec un
» esprit de piété l'état où se trouvait
» ce malheureux Prince, demeuraient
» d'accord que c'était un châtiment
» visible de Dieu, pour le punir de
» sa cruauté & de ses impiétés. »

Eusebe, dans son Histoire Ecclésiastique, place le massacre des Innocents à la tête des cruautés qui attirerent sur Hérode une punition si éclatante ; & le plus grand nombre des Ecrivains Ecclésiastiques a suivi ce sentiment. Les Artistes ne manquerent pas autrefois de s'y confirmer ; parmi les bas-reliefs qui environnent le chœur de la Cathédrale de Paris, le Sculpteur a placé Hérode assis sur une espèce de trône, d'où il semble présider à la terrible exécution de Béth-

léem ; mais on apperçoit en même temps que ce Tyran est en proie aux douleurs les plus cruelles. Les mouvements secrets d'une main inquiète, dénotent la maladie dont il est tourmenté, & qu'il cherche inutilement à déguiser. Deux petits Diables lui grimpent sur les épaules, & s'empressent d'enlever sa couronne.

Je ne m'arrêterai ni à critiquer ce reste informe d'un siecle, que le goût du grotesque semble avoir caractérisé, ni à réfuter l'opinion à laquelle il doit son origine. Il se peut que la maladie d'Hérode ait été un châtiment du Ciel, il se peut que le massacre des enfants de Béthléem ait provoqué ce châtiment ; mais l'Histoire sacrée ayant gardé le silence sur cet objet, ce n'est point à nous à pénétrer les décrets de l'Eternel. Tâchons de mériter la récompense des Justes, & laissons au Tout-Puissant le droit de juger & de punir les Méchants.

Si la fin d'Hérode fut affreuse, rien ne fut plus magnifique que sa pompe funèbre. Comme elle peut fournir des idées sur les funérailles des Rois chez les Juifs, je crois devoir la mettre

ſous les yeux des Artiſtes, telle qu'elle eſt décrite par l'Hiſtorien Joſephe.

« Le corps vêtu à la royale, avec » une couronne d'or ſur la tête, & un » ſceptre à la main, était porté dans » une litiere d'or, enrichie de pier- » reries de grand prix. Les fils du mort, » & ſes parents proches, ſuivaient la » litiere; tous les Gens de guerre » marchaient après eux, diſtingués » par Nations. Les Thraces, les Al- » lemands & les Gaulois étaient » les premiers; les autres les ſui- » vaient, tous commandés par leurs » Chefs, & armés comme pour un » jour de combat. Cinq cents Officiers, » domeſtiques du défunt Roi, por- » taient des parfums, & fermaient » cette pompe ſi magnifique. »



## CHAPITRE XXX.

### *Le retour d'Egypte.*

LES cinq derniers verſets du ſecond chapitre de S. Matthieu, contiennent l'hiſtoire du retour de la ſainte Famille à Nazareth. Il paraît que juſqu'ici les Peintres ont peu médité cette hiſtoire ; elle leur offrait cependant cinq faits principaux, dont ils auraient pu faire uſage. 1°. Le troiſième ſonge de S. Joſeph : 2°. Le départ d'Egypte : 3°. La conſternation de Joſeph & de Marie lorſqu'ils apprirent qu'Archélaüs avait ſuccédé au Roi Hérode : 4°. Le quatrième ſonge de Joſeph : 5°. L'arrivée de la ſainte Famille à Nazareth. On aurait même pu ajoûter une ſixième circonſtance : le repos d'Egypte.

Pour faciliter aux Artiſtes les moyens de rendre avec exactitude ces diverſes époques, je vais jeter un coup d'œuil rapide ſur les deux premieres, & je

consacrerai le chapitre suivant à l'examen des quatre dernieres.

Quant au songe de Joseph, comme je me suis déja expliqué plusieurs fois sur la maniere d'exprimer ces apparitions intellectuelles, je n'entrerai point dans de nouveaux détails; je passe tout de suite au fait principal, au départ d'Egypte.

D'abord j'apperçois un âne qui ouvre la marche, & porte les paquets; Joseph vient ensuite, & paraît écouter un Ange suspendu en l'air, qui lui montre avec le doigt la route qu'il doit suivre. La Vierge tenant l'Enfant-Jésus entre ses bras, suit pédestrement son époux : elle tourne la tête, & regarde un homme étendu par terre, & endormi. C'est ainsi que *le Poussin* a figuré le retour d'Egypte.

Sans rien diminuer de l'estime qu'à mérité cet habile Artiste, ce serait, je crois, perdre des moments précieux, que de s'occuper à critiquer l'historique de son tableau. La simple lecture du texte sacré, est plus que suffisante pour faire connaître que ce Peintre sçavant s'est entiérement écarté de la vérité.

S. Joſeph n'était point éveillé lorſque l'Ange du Seigneur lui annonça la mort d'Hérode, & lui ordonna de retourner dans la terre d'Iſraël. D'ailleurs ce fut conformément à cet ordre, que Joſeph quitta l'Egypte : il n'était donc pas en route lorſque l'Ange lui apparut. Accumuler ces deux objets, c'eſt ſans raiſon altérer la fidélité de l'Hiſtoire.

*Le Pouſſin* aurait été plus exact, s'il s'était borné à rendre le moment du départ de la ſainte Famille. Rien n'obligeait ces généreux fugitifs à ſe dérober de leur retraite pendant la nuit; au-contraire, tout concourt à faire préſumer qu'ils attendirent qu'elle fût paſſée pour ſe mettre en route : cette circonſtance ſervirait même à caractériſer le retour d'Egypte. Il était nuit lorſque Joſeph & Marie ſe ſauverent dans cette contrée; le ſilence précédait leur marche, l'obſcurité les environnait : tout imprimait la crainte, tout annonçait le danger. Ici la ſcène eſt changée, le péril eſt diſſipé; ce ſont des exilés qui vont retourner vers leurs concitoyens : la joie brille ſur le viſage de la mere, elle tient ſon fils à découvert. Joſeph ne paraît plus inquiet;

son attitude exprime la satisfaction : la Nature elle-même semble prendre part à l'événement qui va se manifester. L'aurore vient de paraître, le soleil s'avance vers l'horison : c'est l'emblême de Jésus retournant dans sa patrie.

L'Egypte était habitée par un grand nombre de Juifs. Il est probable que pendant leur séjour dans cette partie de l'Afrique, Marie & Joseph eurent quelques relations avec ces Israélites ; que ceux-ci leur donnerent les premiers secours, qu'ils leur servirent d'interprètes. Dans ce cas n'est-il pas vraissemblable qu'avant de quitter des hôtes si complaisants, les deux époux leur firent les derniers adieux. Cette nouvelle circonstance fournit encore aux Peintres de quoi caractériser le départ d'Egypte.

Il est inutile de les avertir que des signes, des hiéroglyphes doivent désigner le lieu du départ ; que l'habillement de la Vierge & de Joseph doit indiquer des voyageurs. Le costume exigerait même que le voile de Marie fut entiérement baissé, ou prêt à l'être : les femmes de l'Asie ne voyagent point le visage découvert.

A l'égard de l'animal domestique

dont les Peintres ont embelli les tableaux que nous examinons, je n'approuve ni ne désapprouve cette addition; j'observerai seulement qu'au-moins il faudrait la rendre d'une maniere analogue au sujet auquel on l'associe. Jusqu'à présent les Peintres se sont contentés de représenter cet animal tel qu'il est dans nos climats: il paraît fort chétif. Une mauvaise corde lui sert de bride, & pour selle il n'a souvent qu'un bât: c'est une double faute. Non-seulement les ânes de la Palestine sont plus grands & mieux faits que les nôtres; ils sont encore plus richement harnachés. Il est parlé dans l'Ecriture des coliers, des anneaux, des mords, des croissants précieux dont on ornait ces animaux, qui fesaient une des principales richesses des Juifs. Parmi les grands Officiers de la couronne, du temps de David, on trouve le nom du sur-Intendant des ânes du Prince.

Les hommes & les femmes se servaient indistinctement de cette monture, & cet usage s'est perpétué dans diverses contrées de l'Asie. Chardin rapporte qu'en Perse il y a des ânes fort jolis, que des espèces d'E-

cuyers montent soir & matin. Ils les exercent à aller l'amble; ils leur font faire tous les tours du manége, & réussissent à merveille. Au Grand Caire, ville située aux environs du lieu où l'on prétend que la Vierge séjourna en Egypte, les ânes sont d'une très-riche taille : on les couvre ordinairement avec des harnois, non moins magnifiques que galants. Les femmes de qualité s'en servent lorsqu'elles vont rendre leurs visites, &c.

Mais laissons ces bagatelles, & portons nos regards sur un objet plus sérieux. Voyons quel âge les Peintres doivent donner à l'Enfant-Jésus.

Barónius, & après lui Suarès, estiment que le Sauveur entrait dans sa neuvième année, lorsqu'il revint d'Egypte. Aimon d'Alexandrie, & Anselme, ne le font rester que sept ans dans cette contrée. Bede & Jansénius, croïent qu'il ne retourna dans sa Patrie qu'à la fin de sa cinquième, ou au commencement de sa sixième année. Sulpice Sévere le fait revenir à l'âge de quatre ans. On lit dans le Livre de l'Enfance, dans Nicéphore, & dans quelques autres Ecrivains, que ce divin Enfant ne séjourna en Egypte

que trois ans. S. Epiphane diminue encore ce terme d'une année ; & dans ces derniers temps pluſieurs Auteurs ont prétendu que la ſainte Famille réſida en Egypte une année entiere ; d'autres ne comptent que neuf mois de ſéjour, d'autres ſix, d'autres trois, d'autres enfin un mois & demi.

De ces diverſes conjectures, je penſe que les Peintres peuvent s'attacher aux dernieres ; parce qu'elles ſe concilient plus aiſément que les autres avec l'Hiſtoire ſacrée & prophane.

Suivant l'opinion commune, fondée ſur l'Ecriture & ſur la tradition, Jéſus-Chriſt naquit le vingt-cinquième jour de Décembre. Six ſemaines après ; c'eſt-à-dire, au commencement du mois de Février, Joſeph & Marie le tranſporterent en Egypte, d'où il ne ſortit qu'après la mort d'Hérode, & lors qu'Archélaüs régnait en Judée.

Suivant l'Hiſtoire prophane, Hérode mourut la même année, dans le courant du mois de Mars, avant la fête de Pâques, & Archélaüs, ſon fils, lui ſuccéda ; de ſorte qu'en réuniſſant ces deux époques, il réſulte que ce fut environ ſix ſemaines après

leur arrivée en Egypte, & trois mois après la naiſſance du Sauveur, que Joſeph & Marie retournerent dans leur Patrie.

Le ſentiment ſuivant lequel la ſainte Famille ſerait reſtée en Egypte trois, ſix, & même neuf mois, peut également ſe ſoutenir. S. Matthieu ne place point le retour d'Egypte immédiatement après la mort d'Hérode, mais ſeulement ce Prince *étant mort, & Archélaüs régnant en Judée.* Or l'Hiſtoire prophane nous apprend qu'Archélaüs, après avoir fait faire des funérailles ſuperbes à ſon pere, ſe rendit à Rome, pour faire confirmer le teſtament qui lui aſſurait la couronne. Les parents & les ennemis de ce Prince le ſuivirent, pour s'oppoſer à cette confirmation. Ce voyage, ces oppoſitions, entraînerent un délai du-moins de cinq ou ſix mois, avant qu'Archélaüs eût obtenu ce qu'il deſirait : ajoûtez ce terme aux trois mois ci-deſſus, & vous aurez les ſix, & même les neuf mois qu'avait le Sauveur, à ce que l'on prétend, lorſqu'il quitta l'Egypte.

Au ſurplus, cette différence eſt ſi

légère, qu'elle ne doit pas empêcher les Peintres de mettre de l'uniformité dans leurs tableaux. Un enfant de neuf mois n'est pas plus en état d'entreprendre un voyage, de suivre sa mere à pied, qu'un enfant de trois mois. Tous deux sont enveloppés de langes, tous deux ont à peu près les mêmes foiblesses, les mêmes infirmités : voilà ce que doivent suivre les Peintres. Représenter, lors du retour d'Egypte, l'Enfant-Jésus bien formé, marchant librement, ce serait s'exposer à contredire les conjectures les plus probables, les opinions les plus suivies.

## CHAPITRE XXXI.

### *Le repos d'Egypte, &c.*

La ſainte famille s'avançait à petites journées vers la terre d'Iſraël, & ſuivait vraiſſemblablement la grande route qui regne le long de la mer, lorſque Joſeph, qui était dans l'intention de ſe fixer en Judée, apprit que cette contrée avait Archélaüs pour Souverain : les vexations que ce Prince avait exercées ſur les Juifs, avant que le ſceptre lui fût aſſuré, étaient connues, & préſageaient un regne non moins cruel que celui d'Hérode. Ces triſtes nouvelles affligèrent les deux chaſtes époux ; ils ne virent dans le nouveau Monarque, que l'héritier des fureurs du Tyran, qui les avait forcés de s'expatrier avec le dépôt précieux qui leur était confié : ils n'osèrent pénétrer dans ſes Etats...

Telle eſt la troiſième circonſtance du retour d'Egypte : les Peintres l'ont entiérement oubliée ; je crois cependant qu'il ne ſerait pas fort difficile de

l'exprimer d'une manière non moins sensible que pittoresque. Par exemple, rien n'empêche de supposer qu'aussi-tôt son avénement au trône, Archélaüs fit élever vers les frontières de la Judée, du côté de l'Egypte, un monument, sur lequel il fit graver son nom, avec une inscription, qui contenait ses titres & les limites de son Ethnarchie. Rien n'empêche encore de supposer que Joseph & Marie passèrent au pied de ce monument, tandis que les ouvriers s'empressaient de l'achever. Cette supposition établie, rien n'est plus aisé que de crayonner la circonstance dont nous parlons. Joseph paraît dans la consternation ; d'une main il fait remarquer à la Vierge le nom d'Archélaüs, Ethnarque de Judée, & de l'autre il semble lui dire de ne plus avancer. Cette tendre mère regarde la fatale inscription : elle cache déja son fils ; & ce mouvement involontaire manifeste les sentiments qui agitent son cœur. Le flambeau du jour commence à s'éteindre ; & la nuit, qui s'avance, annonce la quatrième circonstance du retour d'Egypte.

En effet, les inquiétudes de Joseph furent bientôt dissipées. Dieu daigna,

pendant son sommeil, calmer ses alarmes, & lui indiquer le lieu où il pouvait fixer sa demeure, sans redouter pour l'Enfant-Jésus les fureurs du nouveau Tyran.

Les Peintres ont encore négligé cet incident. Peut-être que *le Poussin* s'était proposé de le rendre dans le tableau dont j'ai fait mention au chapitre précédent; mais l'erreur que j'ai remarquée alors, se présente encore ici. Que cet Artiste célèbre eût supposé que Joseph reçut l'avis du Ciel pendant le jour; cette licence pourrait être tolérée. Qu'il eût supposé que ce Saint s'endormit en route; cette fiction aurait été du même genre que la précédente. Mais représenter Joseph éveillé, & s'entretenant avec un Ange, qui lui indique la route qu'il doit suivre, c'est, à mon avis, contredire formellement l'esprit & la lettre de l'Evangile.

Je crois devoir placer ici un tableau du *Mole*, que l'on regarde communément comme un simple repos d'Egypte; mais dont je présume que l'on n'a pas encore bien saisi l'historique. D'abord à l'aspect des lieux, on ne peut douter que la scène ne se passe en Egypte: une

figure hiéroglyfique fait reconnaître cette contrée. A l'ombre d'un epais feuillage la Vierge est assise sur l'herbe naissante, tient son enfant sur ses genoux, & se repose. A ses côtés, Joseph jouit de la fraîcheur que lui procure l'agréable bocage dans lequel il s'est retiré; & sa tête inclinée, ses paupières tombantes, annoncent qu'il commence à se livrer aux douceurs du sommeil. A travers les broussailles on apperçoit un âne qui, profitant de cet instant de relâche, n'épargne ni les jeunes feuilles, ni les tendres bourgeons. Un Ange paraît dans le lointain, & semble s'avancer à grands pas. Plusieurs grouppes d'Esprits célestes voltigent au dessus du bocage, & achèvent de répandre de l'intérêt & de l'agrément sur ce joli tableau.

Le Peintre n'a pas certainement placé un Ange à l'extrémité du bocage sans dessein. Cet Envoyé du Ciel paraît dans un grand chemin, ses regards sont dirigés vers la sainte Famille, il s'avance vers le lieu où elle se repose, & S. Joseph, qu'il trouvera endormi à son arrivée, sera disposé à

recevoir l'avertissement qu'il est chargé de lui donner.

Tel est, je crois, l'esprit de ce tableau : *le Mole* a saisi le moment qui précéda le songe de S. Joseph. Le sommeil de la sainte Famille, & la démarche de l'Ange, dévoilent suffisamment sa pensée. Ce morceau pourrait cependant être critiqué : on ne voit pas si c'est le troisième ou le quatrième songe que l'Artiste a voulu exprimer. Il me semble que pour éviter cette incertitude, *le Mole* aurait mieux fait de représenter S. Joseph endormi à l'entrée de deux chemins absolument différents ; & un Ange pendant son sommeil lui aurait indiqué celui qu'il devait suivre : ce serait peut-être l'unique moyen de désigner d'une maniere très-sensible, l'avis donné à ce Saint de se retirer dans sa Patrie.

« Ayant reçu pendant qu'il dormait » un avertissement, il (Joseph) se » retira dans la Galilée, & vint de- » meurer dans une ville, appelée » Nazareth ; afin que cette prédiction » des Prophètes fût accomplie : *Il sera* » *appelé Nazaréen.* »

Ces paroles de S. Matthieu contiennent

tiennent la dernière circonſtance du retour d'Egypte : l'arrivée de la ſainte Famille à Nazareth. Nous avons déja eu occaſion de parler pluſieurs fois de cette ville : on doit ſe rappeler ce que j'en ai dit dans les chapitres de l'Annonciation & du retour de la Vierge de chez ſa couſine Eliſabeth, &c. On doit en même temps ſe reſſouvenir que Joſeph & Marie s'y étaient établis, qu'il eſt probable qu'ils y avaient des parents, des amis ; d'où il réſulte que leur retour dans un lieu après lequel ils ſoupiraient, ne peut fournir qu'un ſujet très-agréable. Ils reprirent leur ancienne habitation, & ſe repoſerent enfin de leurs fatigues, de leurs travaux.

Il ſerait ſuperflu d'indiquer aux Artiſtes les circonſtances dont ils pourraient faire uſage pour exprimer ce retour. Il eſt aiſé de ſe figurer ce qui ſe paſſe, lorſqu'après une longue abſence on retrouve ſon parent, ſon voiſin, ſon ami. Les careſſes prodiguées à l'Enfant-Jéſus, les démonſtrations de joie & d'amitié que [illegible] Marie & Joſeph, ſont autant de [illegible] qui ne peuvent échapper aux Peintres,

accoutumés à copier la Nature, à ſaiſir le ſentiment.

---

## CHAPITRE XXXII.

### *L'Enfant-Jéſus.*

UN Ecrivain ancien voulant, ſans doute, ſuppléer au ſilence des Hiſtoriens ſacrés ſur l'enfance de Jéſus-Chrit, entreprit de raſſembler toutes les fables que l'on débitait de ſon temps ſur cette premiere époque de la vie du Sauveur. Le goût du merveilleux, l'ignorance & la crédulité préſiderent à ſon travail; & l'engagerent à décorer ce beau chef-d'œuvre du titre impoſant d'Evangile de l'enfance.

La ſuppoſition a été reconnue, & le livre rejeté. Les SS. Peres ont cru qu'il valait mieux reſter dans une reſpectueuſe ignorance ſur les premières années de la vie du Chriſt, que d'autoriſer des traditions incertaines, & qui n'ont ſouvent pour objet que des prod[illegible]ſi inutiles, qu'indignes de la majeſté du Dieu auquel on les attribue.

Je crois néanmoins que ce serait porter le scrupule trop loin, que d'imiter cette conduite des SS. Peres, pour interdire aux Peintres la liberté de représenter le Sauveur encore enfant, & d'animer leurs tableaux par quelqu'action relative à son âge. Il est une foule de circonstances qui s'offrent d'elles-mêmes, lorsque l'on repasse les premières années d'un enfant : elles sont si simples, si vraissemblables, que les Artistes peuvent, sans danger, les adopter, lorsqu'ils veulent caractériser l'enfance du Sauveur.

Par exemple, plusieurs d'entre eux ont représenté l'Enfant-Jésus avec sa mere : ici elle le presse entre ses bras ; il lui sourit, elle le caresse : là l'enfant repose, Marie le soutient sur ses genoux, & le regarde avec complaisance. Ces attitudes puisées dans le sein du sentiment, ne renferment rien que d'agréable & d'attendrissant ; on ne peut les critiquer.

J'observerai cependant que les Peintres devraient apporter la plus scrupuleuse attention, pour que leurs compositions n'eussent aucune ressemblance, aucune affinité avec les sujets prophanes. J'ai vu un tableau d'un

grand Maître, qui représente un Enfant-Jésus qui sommeille : une lampe éclaire la scène, & sa faible lumiere répand alentour un jour doux & très-agréable. L'Enfant est nu, & la blancheur de son corps contraste avec les reflets pourprés du lit de repos sur lequel il est étendu. Sa Mere, sous les traits de la plus aimable des mortelles, lance sur lui des regards qu'anime le plaisir. Elle s'approche du tendre objet de ses soins, & s'incline pour lui dérober un baiser, qui doit la rendre heureuse : la crainte d'interrompre un sommeil si paisible l'arrête, & l'excès de sa tendresse devient un obstacle à l'épanchement de son amour... Je le demande aux Artistes ; s'y prendraient-ils autrement pour exprimer les fables les plus galantes de l'antiquité ? De pareilles licences ne doivent point être permises.

Quelques Peintres ont aussi représenté le Sauveur s'amusant à différents jeux avec des enfants de son âge. Ayala condamne leurs tableaux ; il prétend qu'ils ne peuvent se concilier avec cette sagesse, cette majesté qui doit caractériser un Dieu-enfant ; il leur recommande sur-tout de ne point le

repréſenter jouant avec de petits oiſeaux, auxquels il donne la liberté, parce que cette fiction ſemblerait réaliſer un conte rapporté dans le Livre de l'Enfance, dans l'Alcoran, & dans le Toldos-Jéſu. Les Auteurs de ces livres apocryphes racontent, que le Chriſt s'amuſait un jour avec d'autres enfants à pétrir de la terre, & à figurer des oiſeaux; mais que pour marquer ſa ſupériorité, il ſoufflait ſur ſon ouvrage, & qu'auſſi-tôt la terre s'animait, l'oiſeau battait des aîles, & prenait ſon eſſor...

Si Ayala ne permet pas aux Artiſtes de peindre l'Enfant-Jéſus occupé des amuſements frivoles de ſon âge, il leur accorde la liberté de ſuppoſer qu'il employait ſes moments à des occupations plus ſérieuſes, & il approuve ceux qui l'ont repréſenté contemplant ou ſa croix, ou les inſtruments de ſa paſſion. Il ne veut pas cependant qu'on le place à genoux devant ces ſignes de notre ſalut; ils ſont à la vérité devenus pour nous des objets de vénération, mais ils n'avaient rien d'adorable pour le fils de Dieu.

Ce ſerait une faute encore plus grave, que d'expoſer l'Enfant-Jéſus préſentant ſa croix à ſa Mere ou à

Saint Joseph, & l'adorant en leur présence. La croix était alors un supplice infâme; & il n'est pas vraissemblable que Marie ait pris plaisir à voir entre les mains de son fils un instrument si affreux; ou bien il faudrait supposer qu'à cette époque, Joseph & son Epouse étaient instruits du sacrifice que le Sauveur devait faire, pour briser le sceptre du Prince des ténèbres. C'est surquoi l'Histoire & la tradition ont gardé un profond silence, que les Peintres doivent respecter.

Un enfant qui contemple une croix, n'offrait pas, sans doute, aux Artistes un sujet capable d'animer leur pinceau. Quelques-uns ont introduit dans leurs tableaux des Anges, qui présentent au Sauveur cet arbre sacré; d'autres le font descendre du Ciel au milieu d'une troupe d'esprits célestes, qui paraissent l'adorer.

Ces fictions sont très-répréhensibles. Que Jésus, pendant son enfance, ait médité sur le grand ouvrage de la rédemption, c'est une pieuse croyance assez généralement reçue. Pour caractériser ces méditations, que l'on représente ce divin Enfant les yeux fixés sur une croix, ou considérant les di-

vers instruments de sa passion : ces emblêmes sont encore fort innocents. Mais si l'on fait descendre ces instruments du Ciel, l'emblême cesse, & se change en prodige. Ce prodige devient même dangereux, si l'on suppose que des Anges en furent les ministres ou les spectateurs : il est plus que douteux que ces purs Esprits aient eu connoissance du mystere de la Rédemption avant son accomplissement. C'est le sentiment de S. Justin, dans son dialogue contre Tryphon, n. 36 ; de S. Ambroise, l. 4 de la Foi ; de S. Jérôme, sur le chap. 63 d'Isaïe ; & d'un grand nombre d'autres sçavants personnages : il n'appartient point aux Peintres de le contredire.

Qu'il me soit permis, en finissant ce chapitre, d'observer que parmi les tableaux qui existent sur l'enfance du Christ, celui de *le Brun* mérite d'être distingué. L'Enfant-Jésus paraît debout ; ses regards sont dirigés vers le Ciel, & sa bouche ne semble s'ouvrir, que pour réciter un cantique à la gloire du Dieu bienfesant, qui prend soin de tous les mortels. Marie, sa mere, est assise à ses côtés, tient modestement ses yeux baissés, & fait en secret les mêmes

vœux que son fils. Joseph joint ses prieres à celles de la Mere & de l'Enfant : son attitude respectueuse exprime les sentiments de ferveur & de piété dont son ame est pénétrée. Une table, sur laquelle règne la frugalité, occupe le centre de cet ingénieux tableau, & désigne l'action qu'il présente.

Ce morceau précieux est connu sous le nom du *Benedicite*, & décore une des Chapelles de l'Eglise de S. Paul à Paris. Puisse-t-il exciter le génie créateur des Artistes à en produire souvent d'aussi édifiants ! puisse-t-il surtout contribuer à ranimer notre reconnaissance envers le Souverain dispensateur de toutes choses !



## CHAPITRE XXXIII.

### *Education de Jéſus-Chrit.*

SUIVANT la ſuppoſition des Peintres, le Sauveur a reçu deux ſortes d'éducation, l'une mécanique, l'autre ſpirituelle. Je vais examiner leurs tableaux ſous ce double point de vue; la première partie de ce chapitre ſera conſacrée à l'éducation mécanique; l'éducation ſpirituelle ſera l'objet de la ſeconde.

Un grand nombre d'Artiſtes ont repréſenté l'Enfant-Jéſus travaillant avec S. Joſeph, ſe formant à l'ouvrage ſous les yeux de ce laborieux Iſraélite, en un mot apprenant ſon métier. Pour porter un jugement ſolide ſur cette fiction, je crois qu'il ne ſera pas inutile d'expoſer auparavant ce que nous avons de plus authentique ſur la profeſſion de l'Epoux de Marie.

S. Matthieu & S. Marc ont parlé de l'état de Joſeph; mais le mot dont ils ſe ſont ſervis pour le déſigner, ſignifie en général un artiſan, un homme de métier. Le ſubſtantif *faber*, employé par les Traducteurs, ſe prend égale-

ment pour toute ſorte d'ouvriers. Afin de les diſtinguer, les Latins ajoûtaient au mot *faber* le ſubſtantif de la choſe, par exemple, *faber ligni, un Menuſier*; ou bien ils employaient un adjectif, par exemple, *faber ærarius, un Fondeur*... Mais dans l'eſpece, les Traducteurs n'ont point ſuivi cet uſage; de ſorte que ſoit que l'on conſulte les originaux, ſoit que l'on s'attache aux traductions, on ne trouve rien dans l'Evangile de poſitif ſur la profeſſion de Joſeph.

S. Juſtin Martyr, eſt le premier des Peres qui fourniſſe quelques notions ſur la matiere que nous examinons; il ſemble inſinuer que Joſeph était Charron: *Aratra & juga conficiens*; mais il eſt ſeul de ce ſentiment.

On trouve dans d'autres Auteurs que ce Saint était Serrurier ou Maréchal. S. Hilaire ſur S. Matthieu le dit expreſſément: *Jeſus fabri filius ferrum igne vincentis.* S. Ambroiſe ne déſapprouvait point cette opinion; Théophile d'Antioche ſemble indiquer la même choſe. Bede écrivant ſur S. Marc, dit auſſi, quoique d'une maniere allégorique, que le Chriſt eſt le fils de celui qui agit par le feu & par l'eſprit, & que lui-même il baptiſe dans l'eſprit

& dans le feu. Pierre Chrisologue fait la même allusion, en paraphrasant les paroles des habitants de Nazareth. « Ils avaient raison, dit cet Auteur, » sans le sçavoir, puisque le Sauveur » est fils de celui qui a créé l'univers, » *non malleo, sed praecepto*; qui a for- » mé la masse du monde, *auctoritate*, » *non carbone*; qui a donné le feu & la » lumiere au soleil, *non terreno igne*, » *sed supremo calore*, &c. » Ces paroles annoncent assez que cet Auteur pensait que dans l'Evangile le mot *faber* signifiait un artisan qui travaillait au feu.

Hugues le Cardinal fait S. Joseph Orfévre, & ne désapprouve pas ceux qui prétendent qu'il était Maçon. Les Bollandistes paraissent en effet adopter ce dernier sentiment; ils citent en sa faveur un prétendu sermon de S. Augustin sur la fête de Noël. D'autres ont avancé que ce Saint était Menuisier. Theodoret & Sozomene racontent que Libanus demandait un jour à un Chrétien ce que fesait le Christ : « Il fait, » répondit le Chrétien, un cercœuil » à l'Empereur (Julien.) » L'Auteur du Livre de l'Enfance, en parlant des occupations du Sauveur, insinue pa-

réellement que Joseph travaillait à des ouvrages de menuiserie."

Enfin l'on a présumé que Joseph était Charpentier. Cette opinion, qui est très-ancienne, paraît avoir toujours eu un grand nombre de partisans; on en trouve même des traces jusque dans les livres apocryphes, tels que le Proto-Evangile de S. Jacques, & dans l'Alcoran : elle est encore de nos jours la plus universellement suivie.

Plusieurs Peintres se sont attachés à ce sentiment; cependant comme un chantier est trop embarrassant, il paraît que la plupart des Artistes, surtout dans ces derniers temps, ont supposé que Joseph était Menuisier. Ils l'ont représenté dans son attelier un rabot à la main, & se livrant aux occupations de ce métier. Je crois que les Peintres ont mal fait d'innover; ils mettent leurs tableaux en opposition avec l'opinion commune : c'est ce qu'ils doivent éviter.

Pour ce qui concerne les instruments dont S. Joseph se servait, on aurait tort de critiquer les Artistes qui ont pris pour modeles ceux dont les Menuisiers ou Charpentiers se servent à

préſent. Cette partie du coſtume à peu changé ; l'uſage de la hache, de la ſcie, du rabot, du marteau, &c. remonte aux ſiecles les plus reculés, & la forme de ces inſtruments a peu varié : il eſt aiſé de s'en convaincre, en parcourant les recœuils d'antiquité, & notament celui des ruines d'Herculanum. Le tome premier contient un tableau repréſentant deux génies occupés à ſcier une planche ſur un établi de Menuiſier. Un autre morceau de bois eſt retenu ſur la table, par un valet ſemblable à ceux que les Menuiſiers employent encore aujourd'hui...

J'obſerverai auſſi que S. Joſeph, au milieu de ſon chantier, doit être autrement habillé que lorſqu'il voyageait, ou qu'il aſſiſtait à la Préſentation du Sauveur. Il eſt vraiſſemblable que les ouvriers parmi les Juifs, quittaient leurs manteaux & retrouſſaient leur robe pour donner plus de liberté à leurs mouvemens. Cette réflexion eſt ſi naturelle, qu'il eſt ſurprenant que preſque tous les Peintres ne l'aient pas faite, ou l'aient négligée.

La profeſſion de Joſeph étant ainſi déterminée, je reviens à l'éducation mé-

canique du Sauveur. On ne peut douter que Jésus-Christ n'ait appris dans sa jeunesse quelque Art, quelque Métier, & qu'il ne l'ait exercé : il falait même que ce fait fût notoire de son temps, puisque les habitants de Nazareth, étonnés de sa science & de sa sagesse, se disaient les uns aux autres : *Nonne hic est faber filius Mariæ?* Il est vrai que l'Histoire sainte ne nous a point transmis s'il embrassa la profession de Joseph ; mais presque tous les Auteurs ont présumé qu'il ne changea point d'état, & qu'il fut Charpentier.

On présume encore que le Sauveur n'eut point d'autre maître dans cet Art que l'Epoux de Marie : il lui était soumis comme s'il eût été son fils ou son apprenti, de sorte que les tableaux qui représentent S. Joseph une règle, un compas, une équierre à la main, & donnant à l'Enfant-Jésus les premiers éléments de son Art, peuvent se concilier avec les opinions reçues.

L'Auteur du Livre de l'Enfance, rapporte que ce divin Enfant allait avec Joseph dans les lieux où ils étaient mandés pour faire des cribles, des

coffres, des portes. Lorſque le bois était trop gros, trop mince ou trop court, Jéſus y portait la main, & à l'inſtant le bois prenait la forme dont on avait beſoin : c'eſt ce qui arriva au trône du Roi des Juifs. Joſeph, quoique ouvrier habile, s'était trompé dans ſes meſures; il l'avait fait trop bas & trop étroit. L'Enfant le touche; auſſi-tôt le trône obéit, & prend la grandeur néceſſaire.

Je ne ſçais ſi les Peintres ont exercé leur pinceau ſur ces prétendus prodiges. Mais on pourrait leur reprocher de s'être ſouvent écartés des règles de la vraiſſemblance dans les tableaux dont nous parlons. Ils ont donné à l'Enfant-Jéſus des Anges pour lui aider dans ſes travaux : ceux ci tranſportent des piéces de bois ſur leurs épaules, ceux-là ſcient des planches. Un de ces purs Eſprits, la hache à la main, eſt occupé à tailler une poutre. On en voit qui tendent un cordeau, & prennent des alignements, &c. Ces fictions puériles ne ſçauraient être trop mépriſées.

Mais il eſt temps de parler des ſoins que priſent les parents du Sauveur, pour cultiver ſon eſprit. Cette ſeconde éducation que j'ai nommée

ſpirituelle, ſe préſente ſous des dehors plus gracieux que la précédente. Comment les Peintres doivent-ils la caractériſer ? C'eſt ce que nous tâcherons de développer.

Si l'on conſulte les uſages des Juifs, on verra que cette Nation a toujours élevé ſes enfants avec grand ſoin. A l'époque dont nous parlons, il y avait en Paleſtine des eſpeces de Communautés de Célibataires, connus ſous le nom d'Eſſéniens, qui ſe conſacraient à l'interprétation des Ecritures, à l'exacte obſervation de la Loi, au travail des mains, & à l'inſtruction de la jeuneſſe. Ils habillaient d'une maniere uniforme tous les jeunes gens qui leur étaient confiés, & ils s'appliquaient à orner leur eſprit, & à leur former le cœur.

L'Auteur du Livre de l'Enfance, ſemble inſinuer que la Sainte Vierge & Joſeph eurent recours à ces précepteurs publics. Il dit qu'ils chargèrent un Maître habile du ſoin d'apprendre à l'Enfant à découvrir ſur le papier les penſées des autres, & à y tracer les ſiennes. Lorſqu'il fut queſtion de prononcer les trois premieres lettres de l'alphabet, l'Enfant interrogea ſon Maître ſur ce qu'elles ſignifiaient : ces

queſtions imprévues irritèrent le Précepteur. Il voulut châtier ſon éleve : auſſi-tôt ſa main ſe deſſécha, & reſta immobile.

Les Marcites, diſciples de Valentin, ont auſſi parlé des prétendues queſtions que le Sauveur fit à ſon Maître. Mais cette éducation de Jéſus-Chrit, confiée à des mains étrangères, n'ayant jamais été miſe au nombre des faits authentiques, on doit la rejeter.

Les Peintres ſe ſont frayé une route nouvelle. Selon eux, ce fut la Vierge qui prit le ſoin d'apprendre à lire à ſon fils : Joſeph aſſiſte quelquefois aux leçons que reçoit l'Enfant : mais il eſt ordinairement ſimple ſpectateur.

Je ne m'arrêterai ni à critiquer la forme du Livre, ni l'âge trop foible que les Peintres ont ſouvent donné au Sauveur : je paſſe tout de ſuite à l'action même, qui ſeule mérite quelques réflexions.

Premiérement on ne trouve aucune expréſſion dans le texte ſacré qui puiſſe autoriſer cette action. « Cependant » l'Enfant croiſſait & ſe fortifiait, » étant rempli de ſageſſe : » voilà tout

ce que l'Evangile renferme sur l'éducation du Sauveur.

Il est vrai que quelques Auteurs ont voulu se servir de ces expressions *il croissait & se fortifiait*, pour prouver que le Christ n'était qu'un pur homme dont le corps & la raison s'accrurent & se fortifièrent suivant le cours de la nature, & les soins des Maîtres auxquels son enfance fut confiée.

Cette explication a été proscrite : les docteurs enseignent que le corps de Jésus s'accrut & se fortifia suivant le cours ordinaire de la nature : mais que sa science venait de Dieu, & non des hommes. La sagesse siégeait dans son cœur dês le commencement : elle ne fit que se manifester avec l'âge. Tel est le langage des SS. Peres.

Ils ont en même temps présumé que le Sauveur n'eut besoin d'aucun Maître pour apprendre à lire : que Joseph & Marie étant de pauvres artisans, n'eurent d'autres soins que de donner à l'Enfant des talens nécessaires, sans l'exercer à des occupations plus relevées ; de sorte qu'à l'extérieur le fils de Marie ne paraissait que le fils d'un simple ouvrier, un ouvrier lui-même.

On voit en effet par un paſſage de S. Jean, qu'il étoit notoire à Jéruſalem que Jéſus Chrit n'avait jamais étudié. « Vers le milieu de la Fête, dit cet Evangéliſte, « Jéſus monta au » Temple, &c. ſe mit à enſeigner.... » La ſurpriſe des Juifs était extrême. » Comment, diſaient-ils, cet homme » ſçait-il les Ecritures, il ne les a point » étudiées ? *Mirabantur dicentes : quomodo hìc litteras ſcit, cùm non didicerit ?*

» D'où venait cet étonnement, » s'écrie S. Auguſtin, ſi ce n'eſt que » les Juifs étaient inſtruits du lieu où » le Chriſt était né, où il avait été » élevé, & qu'ils ne l'avaient jamais » vu étudier. Ils l'entendaient cependant diſputer ſur la Loi, & citer » des preuves tirées de l'Ecriture, que » l'on ne pouvait alléguer ſans l'avoir » lue, & qu'on ne pouvait lire à moins » qu'on n'eût appris à lire. Tel était la » cauſe de leur étonnement. ».

D'après ces autorités, S. Antonin, dans ſa Somme, s'eſt élevé fortement contre les tableaux qui exiſtaient de ſon temps ſur l'éducation ſpirituelle du Sauveur. Jean Molan a ſuivi le même ſentiment, & il place ces ta-

bleaux au rang des Peintures contraires à la Foi de l'Eglise.

Je ne sçais si c'est pour éviter cette erreur, que plusieurs Peintres ont adopté une maniere diamétralement opposée à celle dont on vient de parler, & qu'ils ont représenté l'Enfant-Jésus instruisant la Vierge & S. Joseph. Ce nouveau Maître paraît avoir environ neuf à dix ans : il est placé sur un siége élevé, & s'exprime avec zèle ; il parle sans doute des mystères qu'il doit un jour accomplir sur la terre : ses deux disciples l'écoutent avec complaisance, & paraissent dans l'admiration des merveilles qui leur sont annoncées... On peut voir un de ces tableaux dans l'Eglise des Carmes du Luxembourg. Ces fictions sont aussi ridicules que contraires à la vérité. Il est surprenant qu'on les ait tolérées.



## CHAPITRE XXXIV.

### *Enfance de S. Jean.*

APRÈS avoir parcouru les diverſes circonſtances de l'enfance & de l'éducation de Jéſus-Chrit, il ne ſera pas ſuperflu de jeter un coup d'œuil rapide ſur l'enfance de ſon ſaint Précurſeur. « Or, l'Enfant croiſſait & » ſe fortifiait en eſprit, & il demeura » dans les déſerts juſqu'au jour qu'il » parut devant le peuple d'Iſraël ». Voilà, ſur cet objet, tout ce que les Hiſtoriens ſacrés nous ont appris.

Origene, & pluſieurs autres Ecrivains anciens, eſtiment que ce ſaint Enfant ſe retira de bonne heure dans le déſert où il reſta juſqu'à trente ans. S. Paulin dit auſſi qu'après avoir paſſé quelques années dans la maiſon paternelle, le fils de Zacharie ſe ſequeſtra dans le déſert, pour y mener une vie ſolitaire & pénitente.

Pierre d'Alexandrie aſſigne un autre motif à la retraite de ce précieux gage de la promeſſe de Dieu. Il raconte

qu'Hérode ayant entendu parler des merveilles qui avaient précédé & suivi la naissance de Jean-Baptiste, il se persuada qu'il pouvait être le Messie, & résolut de le faire périr. Elisabeth fut instruite des criminels projets du Tyran : elle se sauva dans le désert où elle resta avec son fils.

On lit à peu-près la même chose dans le huitieme chapitre du Liv. 1er de l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore. Le proto-Evangile de S. Jacques fait aussi mention de cet événement. Mais comme l'Auteur de ce Livre aimait les prodiges, il ne les a pas épargnés. Un Ange sert de guide à la mere & à l'enfant. Un nuage épais les environne : la terre fuit sous leurs pas. Les montagnes s'applanissent, les fleuves s'arrêtent, les rochers s'entr'ouvent, la nature entière semble concourir à dérober l'enfant aux fureurs du Tyran, & à lui procurer un asile.

Cédrénus rapporte qu'Elisabeth succomba bientôt sous le poids de la douleur : à peine quarante jours s'étaient écoulés depuis sa retraite, qu'une maladie cruelle la précipita dans le tombeau. Un Ange prit soin de l'enfant,

& lui ſervit de pere, juſqu'à ce qu'il fût en état de chercher lui-même ſa ſubſiſtance.

Enfin, on trouve dans le premier chapitre du Pré ſpirituel de Jean Moſch, une révélation qui porte, que le Précurſeur du Meſſie ſe retira dans une caverne, près d'un lieu nommé Samſas ou Sapſas, environ à un mille au-delà du Jourdain, & que le Sauveur vint pluſieurs fois dans cette retraite pour s'entretenir avec ce nouvel Elie.

On aſſure au-contraire ſur les lieux, que le déſert où S. Jean ſe fixa, était à l'occident de Jéruſalem : on montre même encore aux Voyageurs le lieu où l'on prétend que ce Saint ſe retirait. C'eſt une grotte de pierre dure, qui ſe trouve au-milieu d'une montagne fort eſcarpée : on y monte avec peine, & en s'attachant à quelques morceaux de rocher un peu avancés, dont on ſe ſert comme de degrés. L'ouverture regarde le Septentrion, & eſt élevée, de la place où l'on commence à monter, d'environ douze ou quinze pieds. « Vous diriez, s'écrie le » Pere Naud, dans ſon Voyage de la » Terre Sainte, que cette caverne eſt

» une cellule, que la Nature, conduite » de Dieu, a pris plaisir de travailler. » Elle a cinq ou six pas de long, & » deux de large : sa hauteur n'a guères » moins de dix pieds. Au bout il y a » un rebord de la roche même, qui » servait de lit à S. Jean, & qui sert » à présent d'Autel. Il y a un autre » trou du côté de l'Occident, qui en » fait la fenêtre, & qui est aussi com- » me la porte d'un petit balcon na- » turel, que le rocher forme en s'élar- » gissant, & d'où l'on découvre les » plus beaux points de vue que l'on » puisse desirer. »

Ces diverses traditions sont plus que douteuses. Mon but n'est pas d'engager les Artistes à les réaliser; mais il était nécessaire d'exposer ici ce que l'on a dit sur cette première époque de la vie de S. Jean. On en connaîtra l'utilité dans le chapitre suivant.



CHAPITRE

## CHAPITRE XXXV.

### *La sainte Famille.*

ON donne le nom de sainte Famille à certains tableaux qui représentent l'Enfant-Jésus, sa Mere & S. Joseph réunis. A ces trois personnages, quelques Peintres ont ajoûté le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe ; l'Enfant lève les yeux vers lui, le fait remarquer à Marie, & semble le reconnaître pour son véritable pere.

Cette fiction est absolument déplacée. La Vierge, il est vrai, conçut par l'opération du Saint-Esprit ; mais toute la Sainte Trinité concourut à ce Mystère : tel a toujours été le sentiment reçu. Représenter le Saint Esprit comme l'auteur, comme le pere unique du Sauveur, c'est établir sur le dogme de l'Incarnation des erreurs qui approchent de l'hérésie.

Communément les Peintres admettent dans les tableaux de la sainte Famille la présence de Sainte Elisabeth & de son fils. L'incertitude des traditions qui sont parvenues jusqu'à nous sur les

premières années de la vie du Précurseur de Jésus, semble s'élever contre cette addition, sur-tout si l'on considere que, pour animer leurs compositions, les Artistes ont eu recours à quelque action générale qui pût réunir leurs personnages; de sorte que leurs tableaux ne peuvent être regardés comme une exposition gratuite de portraits indifférents, mais comme une image qui doit nous retracer une circonstance particuliere de la vie du Sauveur & du fils de Zacharie. On pourrait encore opposer aux Peintres que plusieurs Auteurs ont pensé que S. Jean n'avait jamais vu Jésus-Christ lorsqu'il le baptisa. Cependant comme ce sentiment n'est appuyé que sur de simples conjectures, & qu'il est possible qu'Elisabeth & Marie se soient trouvées ensemble avec leurs enfants, je crois que la fiction des Peintres peut être tolérée. Le lieu où ils ont placé la rencontre des deux cousines, l'action qu'ils ont choisie, l'âge enfin qu'ils ont donné à leurs personnages, sont des objets qui me paraissent mériter quelques corrections.

Je remarque d'abord que plusieurs Artistes ont supposé que l'entrevûe de l'Enfant-Jésus & de Saint-Jean se fit

en Egypte ; du-moins dès pyramides, des figures hiéroglyfiques manifeſtent cette idée. Je crois que cette circonſtance rend moins vraiſſemblable le fait principal ; pour l'admettre, il faut ſuppoſer qu'Eliſabeth a eu connaiſſance de la fuite en Egypte, qu'elle a été inſtruite du lieu où la ſainte famille s'était retirée, & qu'elle a eu quelque motif pour s'y tranſporter. Toutes ces ſuppoſitions raſſemblées, ne peuvent que diminuer la poſſibilité du fait principal : on doit les rejeter.

Dans un grand nombre de tableaux, le lieu de l'entrevûe repréſente l'intérieur d'une maiſon ; dans d'autres la ſcène ſe paſſe au milieu d'une campagne, à l'ombre de quelque agréable bocage. Ces deux manières ſont également vraiſſemblables : la ſeconde ſurtout eſt fort pittoreſque ; elle ſe concilie même avec le récit des Voyâgeurs ſur le déſert, où l'on prétend que S. Jean paſſa les premières années de ſa vie, & qui porte encore ſon nom. « Il ne faut pas, dit le Pere Naud, en » entendant ce mot de déſert, s'imaginer des terres ſtériles & abandon» nées, ou quelque forêt inhabitée &

» inaccessible. Ce lieu est un des plus » agréables qui se voyent dans la Judée... il n'est guère plus désert » que les hermitages de nos solitaires » d'Europe, qui sont seulement un peu » écartés du chemin, en quelque endroit de difficile accès, & peu fré» quenté »...

Il serait à propos néanmoins que les Artistes ne perdissent point de vue les montagnes & les rochers dont la Palestine est entrecoupée : ces plaines immenses, cet horison que l'œuil a peine à saisir, & dont ils font presque toujours usage, sont des objets qui lui sont absolument étrangers. Je voudrais encore que pour en établir les caractères distinctifs, ils employassent les rameaux courbés du palmier, les branches touffuês du romarin, le léger feuillage du thérébentine & du caroubier, &c, &c.

Un homme s'occupe à parcourir un Livre, ou à tracer des lignes avec un compas : deux enfants que le plaisir unit, cœuillent des fleurs, ou caressent une colombe, badinent au bord d'une fontaine, ou s'amusent avec un agneau. Deux femmes président à leurs jeux,

& semblent participer à leur joie : c'est à quoi se réduisent la plupart des tableaux connus sous le nom de la Sainte Famille.

Ce serait peut-être ici le moment de faire une application fort heureuse de la règle d'Ayala, sur la majesté qui doit toujours accompagner l'Enfant-Jésus. On pourrait exposer aux Peintres que si les amusements frivoles sont de son âge, ils sont indignes d'un Dieu.

Il ne faut pas néanmoins dans ces tableaux, représenter l'Enfant-Jésus comme un Dieu : les deux extrémités sont également dangereuses, & c'est encore ce que plusieurs Peintres n'ont point observé. La divinité du Sauveur les a tellement affectés, qu'ils ont communiqué leurs sentiments aux personnages muets de leurs tableaux. C'est toujours avec le plus grand respect que S. Jean approche du Sauveur ; il lui baise les pieds, il se prosterne devant lui : souvent Sainte Elisabeth s'abandonne aux mêmes adulations. J'ai même vu des tableaux dans lesquels l'Enfant-Jésus est représenté étendant la main droite, & donnant sa bénédiction à sa tante & à son cousin : la Vierge elle-même se dispose à la recevoir, elle joint

les mains, & paraît adorer son Fils.

Quelque édifiantes que soient ces fictions, je crois qu'elles ne doivent point être tolérées, 1°. parce qu'il n'est dit nulle part, si ce n'est dans des Livres apocryphes, que Jésus-Christ étant encore enfant, ait manifesté, par des actes extérieurs, sa qualité de Fils de Dieu. 2°. Parce que S. Jean était âgé d'environ trente ans, lorsqu'il commença à prêcher sur les bords du Jourdain, & qu'à cette époque il paraît qu'il connaissait le Sauveur pour un homme plus juste, plus saint que lui; mais qu'il ignorait encore qu'il fût le Messie, le Fils de Dieu, ainsi qu'on peut le voir dans S. Jean, chap. 1[r], ℣. 29, 31 & suivants.

Ces fictions ne sont qu'une suite des fables adoptées par nos trop crédules aïeux, & que les Peintres de ces siècles d'erreur ne manquaient jamais de réaliser. On conserve encore au Cabinet du Roi, dans la grande Galerie du Luxembourg, un tableau de la sainte Famille, par *Léonard de Vinci*. L'Enfant-Jésus est représenté badinant avec ces fameuses balances destinées, à ce que l'on prétendait, à peser les actions des hommes après leur mort. S. Mi-

chel Archange les soutient, & S. Jean desire avec ardeur de partager cet amusement. Il regarde les balances, il étend les bras, mais envain. Il est retenu par Sainte Elisabeth, & le Sauveur semble lui dire que ce badinage n'appartient qu'au Fils de Dieu.

Les Modernes ont rejetté ces épisodes ridicules. Ils en ont imaginé de plus sérieux, de plus vraissemblables, mais ils ont conservé la croyance ridicule de nos peres, & l'erreur s'est perpétuée sous les apparences de la vérité.

Heureusement tous les Artistes n'ont pas été entraînés par le torrent : quelques-uns se sont attachés au premier moment de l'entrevûe, dont ils ont fait l'action principale de leurs tableaux. Les deux enfants s'embrassent, & leurs meres paraissent enchantées de se revoir. Cette maniere de réunir la sainte Famille est attendrissante, elle n'a peut-être été jusqu'ici que trop négligée.

Enfin, l'on a représenté l'Enfant-Jésus livré à un doux sommeil entre les bras de sa mere; S. Jean arrive, & Marie lui fait signe de garder un profond silence : de toutes les actions imaginées sur ce sujet, celle-ci me paraît

la plus parfaite : 1°. elle est très-vraissemblable ; 2°. l'Enfant-Jésus en est le principal personnage ; 3°. elle réunit l'avantage de faire naître dans l'ame du spectateur ces sentiments de respect & de vénération que doit inspirer la présence du Sauveur. Elle mérite d'être distinguée.

Quant à l'âge que les Artistes ont donné à leurs acteurs, j'observerai qu'ils mettent ordinairement une trop grande différence entre Jésus-Chrit & son Précurseur : souvent le premier ne paraît âgé que de trois ans, tandis que le second est bien formé, & pourrait compter huit & même dix ans. Elisabeth ne mit son fils au monde que six mois avant la naissance du Sauveur. Ce terme est bien éloigné du calcul des Peintres.

On pourrait aussi leur reprocher de s'être trompés sur l'âge des deux cousines : ils doivent représenter Elisabeth sous les traits d'une femme avancée en âge, & qui approche de sa soixantieme année ; en partageant ce nombre en trois, ils trouveront à peu-près l'âge qu'ils peuvent donner à Marie.

## CHAPITRE XXXVI.

### *Première Pâque de Jésus.*

DANS le nombre des Fêtes que célébraient les enfants d'Israël, on en distingue trois principales qui, réputées plus saintes, étaient aussi plus solennelles que les autres. On était obligé de se présenter en personne devant le Seigneur dans le lieu où il avait établi sa gloire, & de lui offrir des dons.

La première de ces grandes solennités se célébrait au commencement de l'année, qui était le mois du printemps : on l'appelait la Fête des Azimes, c'est-à-dire, des pains sans levain. Son institution avait un double objet : le premier consistait à présenter à Dieu, en reconnaissance de sa souveraine puissance, les prémices de la terre & des animaux. Le second tendait à rappeler le souvenir de la sortie d'Egypte.

La seconde se nommait la Fête des Semaines : elle devait être célébrée le cinquantième jour après celle des Azimes : elle était établie pour rendre

à Dieu des actions de grâces pour la moiſſon, & le premier pain fait avec le blé que l'on venait de recœuillir, appartenait & devait être offert au Seigneur.

La Fête des Tentes ou des Tabernacles venait enſuite : on la célébrait lorſque la vendange & la récolte des autres fruits étaient achevées : on lui donnait le nom de Fête des Tentes, parce que non-ſeulement elle était conſacrée à remercier l'Eternel de tous les biens dont il avait comblé sa Nation chérie pendant le cours de l'année, mais encore pour éterniſer la mémoire des bienfaits qu'il avait verſés ſur ſon peuple pendant les quarante années qu'il était demeuré dans le déſert, n'ayant d'autre aſile que des tentes.

Ces trois ſolennités étaient des réjouïſſances publiques pour toute la Nation : on ſe rendait avec empreſſement au lieu où repoſait l'Arche d'alliance, & après avoir préſenté au Seigneur les dons preſcrits par la Loi, chaque famille ſe raſſemblait ſous le même toît, & un repas pris en commun augmentait les plaiſirs de la Fête. Pendant celle des Azimes, on mangeait l'agneau paſcal, & les pains ſans

levain : à la Fête des Semaines, on servait, pour la première fois, le pain fait avec la farine du blé que l'on venait de moissonner, & il était défendu d'en manger avant ce temps. Le vin nouveau paraissait, sans doute, au repas de la troisième Fête. En se mettant à table, le pere de famille prononçait des bénédictions : on les réitérait avant de se séparer. L'union, la décence, la liberté présidaient à ces innocents festins, & resserraient de plus en plus entre les familles, les nœuds du sang & de l'amitié.

Tant que le peuple de Dieu fut peu nombreux, & ne posséda qu'un petit territoire, il put aisément se conformer à ces augustes Lois, que la sagesse suprême avait daigné lui dicter; mais en étendant ses conquêtes, il se vit bientôt dans la nécessité de devenir infidèle. Insensiblement les Israélites s'accoutumèrent à solenniser ces fêtes dans le lieu de leur résidence : ils se contentèrent d'en célébrer une chaque année en présence du Seigneur.

On croit cependant que malgré leur éloignement, les zélés observateurs de la Loi se fesaient un devoir de ne rien innover sur cette pratique reli-

gieuſe : on a même penſé que S. Joſeph était de ce nombre. Trois fois par an, aux trois fêtes ſolennelles, il ſe rendait à Jéruſalem pour offrir des ſacrifices au Très-Haut, & lui adreſſer ſes vœux. La Vierge l'accompagnait dans ces voyages, & les deux chaſtes époux menaient l'Enfant-Jéſus avec eux.

Ce que l'on peut aſſurer, c'eſt que Joſeph & Marie, douze ans après la naiſſance du Sauveur, ſe tranſportèrent à Jéruſalem pour la fête de Pâque, & Jéſus-Chrit les y accompagna. Ce qu'il y a encore de certain, c'eſt que cette fête paſſait alors pour la plus auguſte des trois ſolennités ordonnées par la Loi; & que des Juifs venaient des contrées les plus éloignées pour la célébrer en préſence du Seigneur.

Rien n'eſt plus capable de donner une idée du concours prodigieux d'Iſraélites que cette fête attirait à Jéruſalem, qu'une anecdote conſervée par Joſephe. Cet Hiſtorien rapporte que Ceſtius, Gouverneur de la Judée, voulant faire connaître à Néron la puiſſance des Juifs, pria les Sacrificateurs de trouver quelque expédient pour faire une eſpèce de dénombrement de toute la Nation. Ils choiſirent la fête

de Pâque, comme le temps le plus favorable à l'exécution de ce projet, parce que depuis neuf heures jusqu'à onze, on ne cessait d'immoler des victimes destinées à la nourriture commune de chaque famille, qui ne pouvant être composée de moins de dix personnes, l'était quelquefois de vingt. Il y eut deux cent cinquante mille six cents victimes immolées; ce qui produisait, à ne compter que dix têtes par famille, deux millions cinq cent cinquante-six mille personnes purifiées & sanctifiées: « Car, ajoûte » cet Historien, on n'admettait à offrir » des sacrifices ni les Lépreux, ni » ceux qui portaient sur leur corps les » marques infâmes de leurs débauches, » ni les femmes travaillées de cette in- » commodité qui leur est ordinaire... »

Si ce passage nous fait connaître le nombre prodigieux des Juifs qui se rendaient à Jérusalem pendant la solennité de la Pâque, il nous donne aussi quelques éclaircissements sur les diverses cérémonies de cette fête. Il est à présumer que Joseph & Marie s'y conformèrent; ils offrirent à Dieu l'Agneau pascal, ils le mangèrent ensuite avec quelques-uns de leurs pa-

rents, & l'Enfant-Jésus était au milieu d'eux.

Il me semble que cette Pâque du Sauveur, la première dont il soit parlé dans l'Evangile, pourrait fournir sur l'enfance de Jésus-Chrit le sujet d'un tableau intéressant, vrai, & même utile. Tous les personnages qui le composent sont debout, & paraissent disposés à entreprendre un long voyage; un bâton qu'ils ont à la main, & leurs habits relevés, doivent accélérer la promptitude de leur marche : leurs attitudes respectueuses annoncent qu'ils adressent des vœux à l'Eternel. Une table sur laquelle on apperçoit un agneau & des pains sans levain, indique le vrai motif de leurs prières. L'Enfant-Jésus est placé entre Joseph & Marie : lui seul étend les mains, & lève les yeux vers le Ciel. La noble liberté avec laquelle sa bouche exprime les desirs de son cœur, ne permet pas de douter qu'il est le fils de Dieu, & qu'il parle à son pere.

## CHAPITRE XXXVII.

### *Jésus au milieu des Docteurs.*

SAINT Luc rapporte que les jours de la solennité de Pâque étant écoulés, Joseph & Marie quittèrent Jérusalem, & marchèrent un jour entier sans s'appercevoir que l'Enfant-Jésus était resté dans cette ville. Le même Evangéliste ajoûte que trois jours après ils le trouvèrent dans le Temple assis au milieu des Docteurs, les écoutant, & leur fesant des questions, &c.

Cette circonstance de la vie du Sauveur, est une de celles que les Peintres ont entiérement défigurées. Ils n'ont fait que copier les erreurs des Artistes qui les avaient précédés, & ces derniers avaient puisé leur sujet dans ces farces imbécilles dont on amusait nos aïeux, sous le nom de *Mystères.* Une courte analyse de ces anciennes Tragédies établira ce que j'avance.

D'abord le théâtre offrait une salle d'assemblée : des Docteurs prenaient leur place, & les deux plus habiles dans la connaissance des Ecritures

commençaient à disputer. Le premier, nommé Gamaliel, soutenait que le Messie n'était point né; mais le second, appelé Zorobabel, défendait le sentiment opposé. Son adversaire se fondait sur ce que cette naissance n'avait fait aucun éclat; mais Zorobabel le réfutait, en établissant qu'il n'est pas de l'essence d'un Roi de naître au sein des grandeurs.

> Prenons, *dit-il*, Romulus & Rémus,
> Qui à tel los furent promeus
> Que d'être premiers fundateurs
> De Rome, & haulx Impérateurs,
> Et qui tant de proesses firent :
> Toutes fois simplement naquirent
> D'une fille qui les conçeut ;
> Oncques leur pere ne fut sceu, &c.

Tandis que Zorobabel rapporte cette preuve singulière, l'Enfant-Jésus arrive, prend le parti de ce Docteur, & pour prouver à son antagoniste la naissance du Messie, il lui fait un long détail des prodiges dont il prétend que les Juifs ont été témoins.

Le sçavoir de ce divin Enfant étonne la docte assemblée. On le fait asseoir à la principale place, on l'environne,

on l'écoute ; tous les Docteurs sont dans l'admiration, & finissent par calculer les fameuses semaines de Daniel.

A ces traits il est facile de reconnaître que ces pièces ridicules ont servi de modèles aux Artistes dans la composition de leurs tableaux. L'Enfant-Jésus argumente au milieu des Docteurs : il occupe la place d'honneur, & préside à l'assemblée. Sa main élevée vers le Ciel, annonce qu'il parle des caracteres sacrés de la Divinité qu'il partage. Les Auditeurs paraissent dans l'admiration ; ceux ci le regardent avec avidité, & semblent jaloux de l'étendue de sa science ; d'autres s'empressent d'écrire ce qu'ils entendent ; quelques-uns ferment leurs livres, comme étant désormais superflus ; en un mot, tout annonce un événement surnaturel, un prodige.

En effet, placer un enfant âgé de douze ans à la tête d'une assemblée de Docteurs, représenter tous les Membres de cette assemblée recevant avec empressement les instructions que leur donne cet enfant ; c'est supposer ce qui n'est pas vraissemblable, à moins que l'on ne recoure à quelque prodige : or il est certain qu'il ne se passa rien

de miraculeux dans le Temple. Jésus écoutait les Maîtres de la Loi, & les interrogeait : rien de plus simple, rien de plus naturel. Les Docteurs ne virent en lui qu'un enfant qui donnait les plus grandes espérances : pour qu'ils lui eussent déféré la première place, il faudroit qu'il eût manifesté sa divinité ; c'est ce que ne dit point l'Evangile.

L'action de Jésus dans le Temple était une action de son âge, l'action d'un jeune homme vif & curieux. « Jésus-Chrit, comme le dit Richard Simon dans son traité des cérémonies des Juifs, » était assis parmi les Dis- » ciples, & avait la liberté de pro- » poser ses doutes en qualité de Dis- » ciple. » C'est en effet le vrai sens de ces paroles : *Les écoutant & leur proposant des questions.*

C'est aussi le sens que leur ont donné les SS. Peres. S. Grégoire le Grand se sert même de cet exemple pour confondre ceux qui veulent instruire les autres, avant d'être eux-mêmes instruits. « On le trouva, dit ce pieux » & sçavant Pontife, assis au milieu » des Docteurs ; il ne les enseignait pas, » mais il leur fesait des questions ; » ce qui doit nous montrer que per-

» sonne ne doit se mêler d'enseigner,
» s'il n'est affermi dans la science de la
» Religion; puisque Jésus-Chrit, qui
» par sa divinité est le maître des maî-
» tres & la source de toute lumière,
» ne dédaigne point de paraître au-
» milieu des Docteurs comme un sim-
» ple Disciple. »

Mais suspendons un moment le cours de nos réflexions sur une fiction si ridicule, & entrons dans quelques détails sur l'événement rapporté par S. Luc, pour reprendre ensuite l'examen de l'action adoptée par les Peintres.

Nos observations tomberont d'abord sur le lieu où la Vierge eut la consolation de trouver son fils, dont l'absence avait alarmé sa tendresse. Il paraît, d'après l'Evangile, que ce lieu était renfermé dans une des enceintes du Temple de Jérusalem, où les hommes & les femmes pouvaient entrer, & où des Docteurs se rendaient pour lire & interpréter la Loi. Etait-ce à leurs disciples, ou au peuple que ces Docteurs expliquaient le sens des Ecritures? C'est sur quoi je vais exposer deux sentiments contraires.

Quelques Auteurs ont pensé que le lieu où la Vierge reconnut son fils,

n'était point une école où des disciples venaient s'instruire, mais une salle dépendante du Temple, dans laquelle les Docteurs se réunissaient pour dévoiler les mysteres de la Loi à tous ceux de leur Nation qui venaient les consulter & les entendre. Ils fondent ce sentiment, 1°. sur ce que des parents occupés à la recherche d'un enfant égaré, ne vont point visiter les écoles ni les colléges. 2°. Sur ce que S. Luc ne parle point d'un Maître qui donne des leçons à des écoliers, mais de plusieurs Docteurs que le Sauveur écoutait. 3°. Enfin, sur ce qu'il est constant que les Docteurs s'assemblaient dans le Temple de Jérusalem, & fesaient publiquement des conférences au peuple.

On ne peut disconvenir que ces diverses conjectures ne rendent ce sentiment très-vraissemblable; cependant il n'est pas le plus universellement suivi. On pense communément que le lieu dont parle S. Luc, était une véritable école où les Docteurs Juifs instruisaient leurs disciples, & que Jésus était parmi ces derniers lorsqu'il fut retrouvé par sa mere.

Je crois néanmoins que rien n'empêcherait les Peintres de supposer que

les Docteurs donnaient publiquement leurs leçons. Par ce moyen ils ſe procureraient un contraſte intéreſſant formé par les Docteurs, les diſciples & les autres auditeurs ; ils réuniraient, en quelque ſorte, les deux ſentiments que nous venons d'expoſer, & ſe rapprocheraient peut-être de la vérité.

Les Docteurs, pendant le cours de leurs leçons, étaient aſſis ſur des ſiéges fort élevés, & le droit de ſiéger était une des prérogatives du Doctorat ; mais on ne devine pas aiſément quelle était ni la forme de leurs ſiéges, ni la matière qu'on employait pour les fabriquer. Tout ce que nous avons de plus poſitif ſur cet objet, c'eſt qu'il entrait du plomb dans la compoſition des ſiéges dont les Sacrificateurs feſaient uſage dans le Temple; du moins ce paſſage de Joſéphe, dans ſon Hiſtoire des Guerres, ſemble l'indiquer. « Quelques Sacrificateurs, » au défaut de flèches, ſe ſervirent » contre les Romains, des broches » qui étaient dans le Temple, & au » lieu de pierres, du plomb qu'ils » arrachaient de leurs ſiéges ».

Quant aux diſciples il y a une tradition qui porte que depuis Moïſe

juſqu'à Gamaliel, ils reçurent debout les inſtructions de leurs Maîtres; mais que depuis la mort de ce fameux Docteur, ſous lequel étudia S. Paul, une maladie qui ſurvint les obligea de s'aſſeoir, & que ce fut alors que l'honneur de la Loi périt, parce que cette poſture était moins reſpectueuſe. Richard Simon, ſans s'attacher à cette frivole tradition, conjecture que les diſciples étaient au-deſſous de leurs Maîtres, les uns aſſis ſur des bancs, les autres ſur des nattes étendues par terre, & qu'ils formaient un demi-cercle autour des Docteurs. S. Paul dit en effet qu'il a été élevé aux pieds de Gamaliel, & le fils de Joeſer recommandait aux jeunes gens de ſa Nation de lutter dans la pouſſiere des pieds de leurs Maîtres : expreſſions qui prouvent, à ce que l'on prétend, que réellement les diſciples étaient placés aux pieds des Docteurs, & n'avaient ſouvent d'autres ſiéges que le plancher.

Chaque Docteur avait ſes diſciples qui l'accompagnaient aux leçons publiques, qui ſe rangeaient autour de lui, & devenaient, en quelque ſorte, ſes aſſociés, ſes défenſeurs. Cet uſage eut des ſuites fâcheuſes; il fut la ſour-

ce des intrigues, de la jalousie, & il ouvrit la carriere à des excès funestes.

Quelques Artistes voulant, sans doute, caractériser les Docteurs Juifs, leur ont donné des habits sacerdotaux. C'est une liberté condamnable. Le doctorat, chez les Juifs, n'était point attaché au Sacerdoce. Les Prêtres, divisés en trois classes, n'étaient souvent occupés que du soin ministériel de la Religion : leurs fonctions ne s'étendoient point au delà des sacrifices, du chant & la de garde du Temple : la plupart se bornaient à cet état de molesse, tandis que des laïques instruits devenaient les Maîtres en Israël, & méritaient par leurs travaux le droit de s'asseoir dans la chaire de Moïse.

Mais soit que les Docteurs fussent attachés au service du Temple, soit qu'ils fussent de simples particuliers, ils se servaient d'habits pareils à ceux du reste de la Nation ; la plupart d'entr'eux affectaient seulement de mettre sur leurs fronts des thephilims plus larges, & à leurs manteaux des franges bleues plus longues qu'on ne les portait ordinairement, afin de se distinguer du peuple, & de se faire passer pour des exacts observateurs de la Loi.

Si l'on s'en rapporte à quelques Ecrivains modernes, on pourrait donner aux Docteurs une autre marque distinctive de leur état : ils prétendent que ces précepteurs de la maison d'Israël, portaient sur eux une clef comme le symbole du droit exclusif qu'ils s'étaient arrogé d'interpréter la Loi, & de décider ce qui était permis ou défendu : ils citent à l'appui de ce sentiment le verset 52 du onzième chap. de S. Luc, qu'ils traduisent ainsi. « Malheur à vous » Docteurs de la Loi, parce que portant la clef de la Loi, vous n'êtes » pas entrés vous-mêmes ; & vous » avez fermé la porte à ceux qui entraient déja. »

Il est certain que la coutume de porter une clef, comme le symbole de la science, n'a point été inconnue à l'antiquité · on en trouve des traces chez plusieurs Nations. Les monuments qui sont parvenus jusqu'à nous, & le témoignage des Auteurs anciens nous enseignent que communément on portait ce symbole sur l'épaule ; c'était peut-être à cet usage qu'Isaïe fesait allusion, lorsqu'il disait au nom du Seigneur : » Je mettrai sur son épau» le la clef de la Maison de David ;

» lui seul aura le pouvoir d'ouvrir &
» de fermer. »

Il serait impossible d'affirmer si cet usage subsistait réellement parmi les Juifs du temps de Jésus-Christ ; cependant je crois que les passages ci-dessus allégués, fournissent des conjectures assez fortes pour autoriser les Peintres à donner cette marque distinctive aux Docteurs du peuple d'Israël : elle peut servir à caractériser leurs personnages, & à répandre de l'agrément dans les tableaux.

Après avoir arrêté nos regards sur ces prétendus Sages de l'antiquité, portons-les maintenant sur le vrai Docteur des Nations. Il fut deux nuits entières, & près de trois jours, privé de la présence de Marie & de Joseph. Que devint-il pendant ce temps ? Saint Luc ne le dit point. Certains Auteurs ont avancé que Dieu fit un prodige, en rendant son Fils invisible ; mais d'autres ont conjecturé qu'il n'arriva rien au Sauveur que de naturel, qu'un habitant de Jérusalem lui offrit sa maison pour asile, avec les secours dont il avait besoin. Ils ajoûtent que cet hôte généreux était peut être un des Docteurs de la Loi, qu'il conduisit l'En-

ſant au Temple, le fit aſſeoir à ſes pieds, & que ce fut dans cet état que le Sauveur aſſiſta aux leçons des Docteurs, & leur propoſa ſes doutes, ſes réflexions.

Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures, l'Evangile nous apprend que lors de cet événement, Jéſus-Chrit était âgé de douze ans : la plupart des Peintres ont négligé cette circonſtance : ils ont repréſenté le Sauveur ſous les traits d'un jeune homme d'environ vingt ans. C'eſt une faute qu'ils ont fait ſuivre d'une ſeconde ſur l'âge de la Sainte Vierge. Ils feront bien de conſulter la table chronologique que nous avons tracée dans le tome premier, pag. 379, ſur les principales époques de la vie de cette chaſte Mere.

Enfin, tous les Artiſtes qui ont traité le ſujet que nous examinons, ont ſuppoſé que ce fut pendant le jour que la Vierge retrouva ſon fils dans le Temple de Jéruſalem : quoique cette circonſtance ne ſoit pas exprimée dans l'Evangile ; cependant il eſt à préſumer qu'elle eſt vraie : on fermait le Temple au commencement de la nuit, & probablement il n'y eut point d'exception à cette règle, le jour que

Jésus se trouva au milieu des Docteurs.

Revenons maintenant à l'action principale. Nous avons déja remarqué que les Peintres ont commis une faute très grave, en l'associant à une circonstance qui semble supposer un prodige. *Jésus était assis au milieu des Docteurs*, c'est-à-dire, au rang des disciples & non à la premiere place : il écoutait les Docteurs, il leur fesait des questions, ce qui est bien différent de les présider. Jésus-Christ était même bien éloigné de s'arroger un pareil droit, puisqu'il fesait un crime aux Phariſiens d'ambitionner les premieres places dans les Synagogues.

Plusieurs Artistes ont rejeté cette singulière fiction des anciens Poëtes, ils ont représenté le Sauveur debout au milieu des Docteurs. Au premier aspect, cette attitude paraît contraire au texte sacré, qui porte qu'on le trouva assis. Cependant comme il fut obligé de se lever pour suivre la Vierge & S. Joseph, on ne sçaurait blâmer les Artistes qui l'ont imaginée : elle est peut-être la seule qu'ils doivent adopter.

Il paraît en effet que les Peintres

ont employé pour action générale le moment de l'arrivée de la Vierge dans le lieu où était son fils. Ce divin Enfant s'avance vers cette tendre Mere, & semble lui parler de son Père céleste ; du-moins sa main dirigée vers le Ciel exprime cette pensée.

On pourrait blâmer cette dernière attitude : Jésus parlait à la vérité de son Père céleste, « Ne sçaviez-vous » pas que je dois être occupé aux » choses qui regardent le service de » mon Père ? Mais l'Evangéliste nous apprend que Joseph & Marie ne comprirent point le sens de ces paroles. Si le Sauveur les eut accompagnées du geste adopté par les Peintres, ce sens n'aurait pas été si difficile à saisir : cette attitude rend l'ignorance des deux époux moins vraissemblable. C'est ce qu'il faut éviter.

Ce serait peut-être ici le moment de renouveler une observation que nous avons déja faite sur différents tableaux, dans lesquels les Peintres ont affecté de caractériser la divinité de l'Enfant-Jésus. Il n'est point dit dans l'Ecriture que pendant les douze premières années de sa vie, le Sauveur ait manifesté sa qualité de Dieu par aucun acte

extérieur, ni qu'il ait publié les merveilles qu'il devait opérer un jour. La Vierge & S. Joseph n'avaient sur cet article que des notions confuses : tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils entendaient, était pour eux des énigmes, des mystères : aussi l'Evangéliste remarque-t-il que la Vierge conservait toutes ces choses, y fesant des réflexions profondes.

En effet si la Vierge & son Epoux avaient adoré l'Enfant au moment de sa naissance, comme les Peintres l'ont supposé, s'il avait été visité par les Bergers & reconnu pour un Dieu ; si dans sa retraite en Egypte, il avait renversé les idoles, fait courber les arbres, enfin s'il s'était comporté vis-à-vis de S. Jean, comme je l'ai ci-dessus exposé, se pourrait il que Joseph & Marie n'eussent pas compris ce qu'il leur disait, lorsqu'il leur parla de son Père céleste ? Est-il même vraissemblable qu'ils eussent laissé cet Enfant-Dieu une journée entière derrière eux avec ceux de leur pays ? Ces réflexions doivent faire sentir aux Artistes qu'en matière de Religion, ils ne sçauraient être trop réservés. Ils ne doivent prêter à leurs person-

nages ni leurs habits, ni leurs pensées.

Nous terminerons toutes ces réflexions par une dernière remarque : le desir qu'ont eu les Peintres de ne faire qu'un tableau de l'étonnement des Docteurs sur les questions de Jésus, & de la réunion du Sauveur à ses parents, est cause, sans doute, que jusqu'ici ils ne nous ont donné que des morceaux très-imparfaits. Ces deux circonstances ne devaient point marcher ensemble, il fallait opter pour l'une ou pour l'autre : les associer, c'est les altérer toutes deux.

Quand les Docteurs & leurs disciples entendirent les questions du Sauveur, elles durent leur causer de la surprise. Ils se regardèrent entr'eux, ils regardèrent l'Enfant, ils s'informèrent à qui il appartenait, & s'intéressèrent en sa faveur. Si l'on représente cette première circonstance, tout doit exprimer l'étonnement, l'admiration. Un enfant parle, & tout le monde écoute.

Il n'en est pas de même si l'on choisit le moment de l'arrivée de Joseph & de son Epouse : la scène change, les sentiments ne sont plus les mêmes. La curiosité, la joie, la satisfaction, voilà ce qu'ont dû éprouver les Doc-

teurs. Le vertueux Israélite qui avait retiré l'Enfant dans sa maison, dut le présenter à la Vierge, & la rassurer sur ses craintes. En un mot, la reconnaissance d'une mere & de son fils, dut occasionner une espèce de rumeur, un bruit tumultueux, qui ne s'accorde nullement avec la gravité de ces personnages qui s'empressent d'écrire ce qu'ils entendent, & dont tous les Peintres ont fait usage. Lorsqu'on ne saisit pas le véritable esprit de l'action que l'on veut représenter, il est rare qu'on exécute des tableaux conformes à la vérité, qui est l'unique moyen de mériter les suffrages de la postérité.

---

## CHAPITRE DERNIER.

*Contenant les Notes & l'*Errata.

PAGE 11, *ligne* 27, quelques Bréviaires, *lisez* quelques Missels... Je dis *quelques* Missels; car la réforme dont je parle n'a pas encore été introduite dans tous les diocèses. Par exemple, dans celui de Rouen, on n'a point changé la première strophe

de la prose des Morts, qui fait mention de l'embrasement futur de notre globe, & qui appuie cette prédiction effrayante sur le témoignage du Prophète Roi, ridiculement associé avec celui d'une Sibylle. Il faut espérer que le goût du vrai, qui s'étend de jour en jour, achevera d'anéantir un reste informe d'un siècle aussi crédule que peu éclairé.

*Page* 18, *ligne* 9, l'affirmative, *lisez* la négative—*Page* 19, *ligne* 16, *après ces mots*, c'est une vision, *ajoûtez*, de cet Auteur—*Page* 40, *ligne* 15, recliavit, *lisez* reclinavit—*Page* 51, *ligne* 4, *la Vierge étendue dans son lit*... C'est ainsi que l'ancien Artiste, chargé d'exécuter les bas-reliefs qui environnent le chœur de la Cathédrale de Paris, a représenté la naissance du Sauveur. Le berceau de l'Enfant-Jésus est placé sur un lit, dans lequel la Vierge repose: deux animaux domestiques échauffent le nouveau né de leur haleine. S. Joseph debout à l'extrémité du lit, semble présider à ce grouppe ridicule.

Il ne sera peut-être pas inutile de remarquer que le lit que le Sculpteur a figuré, est à peu près pareil à ceux

dont nous nous servons ; ce qui semble prouver, contre l'opinion de certains Auteurs, que notre maniere de nous coucher sur des matelats entre des draps & des couvertures, n'est pas si moderne qu'ils l'ont avancé, & que les Artistes ne sont pas blâmables de ne pas les écouter.

*Page* 56, *ligne* dernière. L'Eglise enseigne, *lisez*, c'est une opinion commune—*Page* 66, *ligne* 1, Tous les Docteurs conviennent que la Vierge accoucha avec plaisir ; *supprimez ces mots*, *& mettez*, On convient assez généralement qu'au moment de la naissance du Sauveur la Vierge fut remplie d'une sainte alégresse, qui se manifesta par des signes extérieurs.

*Page* 106, *ligne* 23, *une poignée de paille* ... Les Peintres pêchent contre l'exactitude, lorsque, dans leurs compositions, ils emploient de la paille soit pour rendre le berceau du Sauveur plus commode, soit pour fournir à la nourriture des deux animaux. Ce n'est point l'usage en Palestine de tirer le grain des épis sans endommager la paille ; mais on la réduit presque en poudre, en fesant passer dessus quelque instrument lourd & tranchant.

Cette coutume est même fort ancienne ; elle existait au temps de l'Auteur du Pentateuque. Les Prophêtes y font de fréquentes allusions : Jésus-Christ en parle aussi dans ses paraboles, & elle s'est conservée jusqu'à présent. Voici sur cet objet ce que rapporte le Pere Naud dans son voyage nouveau de la Terre Sainte.

« Notre Seigneur, pour condamner » notre délicatesse dès le moment de » sa naissance, voulut être couché sur » la dure, sans avoir même ce lit de » paille que nos Peintres lui donnent ; » car, il n'y en a point en ce pays, où » la coutume est de tout temps de ne » point tirer les grains de blé en battant les épis avec des fléaux, mais » en brisant l'épi & la paille avec une » table, dans laquelle sont enclavés » des cailloux ou des morceaux de fer, » que des bœufs tirent dessus, ha- » chant le tout en menus fêtus, & » mettant presque tout en poudre, sous » laquelle le grain se ramasse. »

*Page* 132, *ligne* 17, faire périr, *lisez* faire mourir—*Page* 141, *ligne* 18, *les Peintres.. n'ont point chargé S. Joseph de la circoncision du Sauveur*... Je ne connois qu'un seul ta-

bleau dans lequel le sentiment contraire soit adopté : il est même remarquable par la singularité de l'action que le Peintre ( *Carles Maratte* ) a choisie. Suivant l'usage des Hébreux, le Ministre de la circoncision doit sucer le sang qui sort de la plaie, afin d'éviter les accidents qui pourraient en résulter s'il y séjournait, & pour accélérer la guérison de l'enfant : c'est justement cette circonstance que *Carles Maratte* a rendue. Je conviens qu'il s'est étudié à l'exposer, de maniere qu'elle n'offre rien d'absolument extraordinaire; mais quand il aurait jeté un voile encore plus épais sur son sujet, je crois qu'on serait toujours autorisé à le blâmer, pour avoir choisi ce que la cérémonie qu'il voulait représenter a de plus éloigné de nos mœurs, & de la décence qui doit faire le principal ornement des peintures sacrées.

*Page* 151, *ligne* 1^re^, *nous le devons* ( le monogramme du Sauveur ) *probablement aux Grecs...* Trois raisons concourent pour confirmer cette présomption : 1°. Les caractères dont ce monogramme est composé, en rétablissant le *sigma* que les Peintres ont changé, sont des caractères Grecs : 2°. Ces

caractères forment les trois premières lettres du nom de Jésus en Grec : 3°. Enfin, de temps immémorial les Grecs figurent sur leurs pains consacrés un chiffre à peu près pareil à celui dont nous parlons.

On pourrait cependant donner à ce monogramme une autre origine : il se peut qu'il ne soit qu'un abrégé de ces deux mots, JESUS-CHRISTUS. Prenez dans ce nom la première lettre, celle du milieu & la dernière, & vous composerez J. H. S. Ajoûtez une croix au-dessus de la lettre du milieu, & vous aurez le chiffre tel que les Peintres le figurent aujourd'hui.

*Page 152, ligne 20, on a fait revivre dans les tableaux la pancarte de S. Bernardin...* Une personne distinguée par son érudition, m'a fait observer que Standont, Principal du Collége de Montaigu, fut le premier, dans le seizième siècle, qui mit en réputation le monogramme du Sauveur. On raconte même à ce sujet quelques anecdotes, qui contiennent à peu près l'historique de ce monogramme, & qui ne seront peut-être pas ici déplacées.

La découverte de certaines contrées jusqu'alors inconnues, fixait depuis

plusieurs années l'attention des habitants de l'Europe. Chacun envisageait cet événement sous le point de vue qui convenait à sa façon de penser; de-là les efforts pour s'emparer de ces terres, de-là le desir d'en chercher de nouvelles, de-là enfin le projet d'en faire la conquête spirituelle.

Standont ne put concevoir ce projet, sans mettre tout en usage pour le réaliser : un bannissement l'avait exilé de Paris pour un certain temps. A peine le délai fut-il expiré, qu'il rentra dans la Capitale, & se disposa à créer un Ordre ou Congrégation, consacré à publier par toute la terre les vérités de la Religion. Cet établissement fut même approuvé en 1501 par le Pape ou par son Légat en France, sous le nom de Société du Sauveur.

Le goût pour les emblêmes, les devises, les hiéroglyphes commençait à dominer. Standont suivit le torrent, & donna à sa nouvelle famille, pour armes symboliques, le monogramme de Jésus-Chrit. Ce chiffre eut pour lui tant de charmes, qu'il le fit poser en plusieurs endroits de la maison de Montaigu; & de concert avec son protecteur, l'Amiral de Graville, il le fit sculpter au-

dessus de la porte de la salle destinée à renfermer les Archives de l'Ordre, où il subsiste encore.

En 1504 un Ecolier foula aux pieds une hostie consacrée : on dit que Standont fut si vivement affecté de cette prophanation, qu'il tomba malade, & mourut de douleur. Cet accident porta un rude échec à la Société du Sauveur ; la perte du chef rompit les nœuds qui unissaient les membres, & la conquête spirituelle des peuples de la terre fut abandonnée.

Trente ans s'étaient déja écoulés, lorsque quelques étudiants de l'Université entreprirent de renouveler cet ancien projet. Ils commencerent par s'emparer du monogramme, comme le signe de leur raliement, & furent assez heureux pour exécuter ce que le Principal de Montaigu n'avait fait qu'ébaucher. Telle a été l'origine, peut-être peu connue, de la Société nommée de Jésus, & de l'écusson qu'elle a conservé jusqu'à ce jour.

*Page* 202, *ligne* 8, l'Eglise Latine a toujours reçu le second, *mettez*, le second semble une opinion reçue dans l'Eglise Latine — *Page* 206, *ligne*

1re, tous les SS. Peres conviennent, *lisez*, on convient assez généralement — *Page* 230, *ligne* 1, mettte, *lisez* mettre — *Page* 280, *ligne* 1re, ce serait peut-être ici le moment de parler de certains Artistes qui ont pris non-seulement la liberté d'introduire des Anges dans des sujets prophanes, mais qui leur ont donné des attitudes aussi ridicules, que peu convenables au respect que l'on doit à des Intelligences célestes. Par exemple, dans l'Eglise de Sainte Geneviéve à Paris, *Buyster* a chargé un Ange du soin de porter le bas du manteau du Cardinal de la Rochefoucault. *Mazieres* a commis une pareille faute en sculptant le tombeau du Lieutenant Civil Jean le Camus, dans l'Eglise des Blancs-Manteaux; il a représenté un Ange à genoux, qui tient un livre ouvert sous les yeux de ce sage Magistrat. Des fictions si grotesques ne font honneur ni au goût des Artistes qui les ont imaginées, ni peut-être à la sagacité de ceux qui les tolèrent.

*Page* 138, *ligne* 1, RAPHAEL, & *tous ceux qui l'ont imité*... La chaire de l'Eglise des Saints Innocents à Paris, offre la même erreur que je reproche à *Raphaël*: l'abat-voix est cou-

ronné par une figure du Roi Hérode, qui préſide au maſſacre des enfants de Béthléem. Je ne puis m'empêcher d'avouer que j'ai toujours été choqué de la préſence d'un Prince cruel & impie, dans le lieu même où les Miniſtres du Dieu de la paix & de l'équité font entendre leurs oracles; c'eſt avec plaiſir que j'ai reconnu qu'on ne pouvait l'admettre ſans altérer la vérité.

*Page 316, ligne 16, celui qu'ils viennent de maſſacrer eſt le fils d'Hérode....* Je trouve dans Macrobe un paſſage qui ſemble inſinuer que cet événement arriva réellement. Voici comme cet Auteur s'exprime, en parlant de l'Empereur Auguſte : *Cum audiſſet inter pueros quos in Syria Herodes Rex Judæorum infrà bimatum juſſit interfici, filium quoque ejus occiſum, ait : meliùs eſt Herodis porcum eſſe quàm filium.* Macrob. Saturnal, l. 2, c. 4.

Ce prétendu bon mot d'Auguſte, a peut-être fourni l'idée de l'incident dont je viens de parler; mais je ne penſe pas qu'il ſoit ſuffiſant pour autoriſer les Peintres à réaliſer cette circonſtance du maſſacre des Innocents, 1°. parce qu'elle n'a été rapportée que par un Auteur qui vivait

près de quatre siècles après l'événement : 2°. Parce que lorsqu'on jète les yeux sur le récit de cet Auteur, on reconnaît qu'il est presque impossible d'y ajoûter foi.

En effet ce ne fut point en Syrie, comme le dit Macrobe, mais en Judée, que les Innocents furent massacrés : 2°. Il ne paraît pas que lors de cette triste catastrophe Hérode ait eu un enfant âgé de deux ans : 3°. Le fils que ce Prince fit mourir à peu-près vers le temps du massacre de Béthléem, avait été condamné par Auguste à perdre la vie : 4°. Enfin cet Empereur sçavait qu'Hérode ne suivait point les Lois des Juifs, qu'il ne respectait ni leur culte, ni la Divinité qui en était l'objet, & qu'à plus forte raison il n'avait aucuns égards pour les cochons....

*Page* 335, *ligne* 11, *livre apocryphe de l'Enfance*... Ce livre singulier paraît avoir été fort répandu dans les premiers siècles du Christianisme : il en est fait mention dans les ouvrages des Ecrivains d'alors ; mais il tomba par la suite dans un si grand discrédit, que presque tous les exemplaires furent anéantis. Malheureusement la tradi-

tion conserva les fables dont ce livre était rempli; & c'est probablement cette même tradition qui a servi de guide aux Peintres qui ont renouvelé les fictions imaginés par l'Auteur de ce livre.

Quoiqu'il en soit, le livre de l'Enfance n'existe plus en entier qu'en Arabe; du-moins nous ne l'avons qu'en cette langue, avec la version de Sichius. M. Cotelier a aussi retrouvé un fragment Grec de ce livre; cette découverte n'a servi qu'à faire connaître les contradictions de l'Auteur Grec & de l'Auteur Arabe, dont le premier a cru, sans doute, faire illusion, en donnant son ouvrage sous le nom de l'Apôtre S. Thomas.

*Page* 388, *ligne* 21, thérébentine; *lisez*, thérébinte.

*Page* 399, *ligne* 2, *S. Luc rapporte*...

« Et pensant qu'il serait avec quelqu'un » de ceux de leur compagnie, ils » (Marie & Joseph) marchèrent durant un jour, & ils le cherchaient » parmi leurs parents & ceux de leurs » connaissance; mais ne l'ayant point » trouvé, ils retournèrent à Jérusalem. »

Ce passage de S. Luc fait mention

des premières recherches que firent Joſeph & Marie, lorſqu'à la fin du premier jour ils s'apperçurent de l'abſence du Sauveur. Les Auteurs des anciens Myſtères avaient fait uſage de cet incident; il leur fourniſſait de tendres complaintes de la part de la Sainte Vierge, qui, de concert avec ſon époux, s'informait du ſort du bien-aimé de ſon cœur.

Il a douze ans, *diſait Joſeph*, ou environ,
Nonobſtant qu'il eſt grand elet,
Ung beau fils aſſez merveillet,
Les yeux pers, la chair blanche & tendre,
Les cheveux blonds; à tout comprendre,
Il a la bouche vermeille,
Il eſt bel enfant à merveille . . .

Si l'on s'en rapporte au récit des Voyageurs, vers le haut de la ville de Béer, on trouve les ruines d'une vieille Egliſe, bâtie par l'Impératrice Hélene à l'honneur de la bienheureuſe Vierge, « laquelle, dit le Pere Naud, allant » chercher l'Enfant-Jéſus, vint, à ce » que l'on aſſure, dans cette Ville; & » n'y trouvant point celui que ſon

» ame aimait, elle s'assit, lasse & » pensive, au même endroit où cette » Eglise fut bâtie ».

Je n'entrerai point dans de plus grands détails sur ces premières recherches de Joseph & de Marie; parce que je ne pense pas qu'il soit facile à un Peintre de les caractériser, & qu'elle n'offrent rien d'absolument intéressant pour l'édification des Fidèles; c'est pourquoi je me contenterai d'observer que le récit de S. Luc, ci-dessus transcrit, contient une preuve très-sensible, qu'à l'époque dont il s'agit, les Juifs étaient dans l'usage de voyager par caravannes, par compagnie, & que les Peintres sont autorisés à le supposer.

Ce sera par cette dernière réflexion que je terminerai toutes les observations que j'ai faites dans le cours de cet Ouvrage, que je ne présente que comme une tentative, comme un essai d'un autre plus étendu. S'il réussit, je m'efforcerai de remplir le plan que je me suis proposé, dans l'intention de procurer aux Artistes les éclaircissements dont ils peuvent avoir besoin, pour traiter avec exac-

titude & dignité tous les ſujets que peut leur fournir l'Hiſtoire ſacrée, depuis l'origine du monde juſqu'à préſent.

*FIN.*

# TABLE

## DES CHAPITRES.

CHAP. I. *Des Druïdes*, page 1
II. *Des Sibylles*, 8
III. *Le voyage à Béthléem*, 13
IV. *La naissance du Christ*, 21
V. *L'adoration des Anges*, 71
VI. Le Gloria in excelsis, *ou l'Apparition de l'Ange aux Bergers*, 74
VII. *La reconnaissance des Bergers*, 95
VIII. *Le départ & le récit des Bergers*, 110
IX. *La Circoncision*, 115
X. *Le Nom de Jésus*, 150
XI. *Le Dénombrement*, 159
XII. *Première apparition de l'étoile aux Mages*, 169
XIII. *Les Mages à Jérusalem*, 174
XIV. *Assemblée des Juifs, convoquée par Hérode*, 178
XV. *Audience secrète donnée par Hérode*, 186

XVI. *Seconde Apparition de l'Etoile* page 188
XVII. *L'Adoration des Mages*, 194
XVIII. *Remarques sur les Mages*, 216
XIX. *Le Songe des Mages*, 239
XX. *Le départ des Mages*, 244
XXI. *La Purification de la Vierge*, 246
XXII. *La mort de Zacharie*, 257
XXIII. *La Présentation de Notre-Seigneur, ou le Rachat de Jésus*, 261
XXIV. *Le* Nunc dimittis. 275
XXV. *Second Songe de Saint Joseph*, 300
XXVI. *La fuite en Egypte*, 304
XXVII. *Le massacre des Innocents*, 314
XXVIII. *Le séjour en Egypte*, 335
XXIX. *La mort d'Hérode*, 343
XXX. *Le retour d'Egypte*, 347
XXXI. *Le repos d'Egypte, &c.* 356
XXXII. *L'Enfant-Jésus*, 362
XXXIII. *Education de Jésus-Chrit*, 369
XXXIV. *Enfance de S. Jean*, 381
XXXV. *La sainte Famille*, 385
XXXVI. *Première Pâque de Jésus*, 393

XXXVII. *Jésus au milieu des Docteurs*, page 399
XXXVIII. CHAP. DERNIER. *Contenant les Notes & l'Errata*, 415

Fin de la Table des Chapitres.

# *AVIS AU PUBLIC*,

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ :

# *OBSERVATIONS*

## HISTORIQUES ET CRITIQUES

*Sur les Erreurs des Peintres, Sculpteurs & Dessinateurs, dans la représentation des sujets tirés de l'Histoire Sainte,*

OU

Les Peintures Sacrées, considérées relativement aux dogmes, aux faits & au costume, avec tous les éclaircissements nécessaires pour les rendre exactes, & les augmenter d'un grand nombre de sujets qui n'ont jamais été traités.

---

*Deux Vol. in-12. Prix 6 liv. relié.*

---

A PARIS, chez DEBURE, pere, Quai des Augustins, à Saint Paul, 1771.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*

---

LA nécessité de n'exposer dans les Temples que des Tableaux avoués par la vérité, & l'impossibilité dans laquelle sont presque tous les Artistes de réunir assez de connaissances pour qu'il ne

leur échappe aucune erreur, aucune infidélité en traitant ce que la Religion a de plus sublime, sont deux puissants motifs qui font desirer depuis longtemps un Ouvrage méthodique, & pour ainsi dire, élémentaire, dans lequel chaque Peintre puisse trouver, non-seulement les règles générales que l'Eglise à prescrites pour l'exécution des Peintures Sacrées, mais encore des instructions courtes & faciles sur tous les sujets que peut fournir l'Histoire Sainte.

Cette Ouvrage qui manque absolument à la littérature Française, est celui que nous annonçons aujourd'hui. Il contient un examen des Ouvrages sacrés des Peintres, &c. relativement au *dogme*, *aux faits* & *au costume* : trois objets intéressants, & sur lesquels *on ne* peut se dissimuler que les Artistes les plus habiles n'aient souvent erré.

La méthode que l'Auteur a suivie dans cet examen est fort simple. Il a réglé sa marche sur celle de l'Histoire. Chaque fait lui fournit la matiere d'un Chapitre dans lequel il fait l'analyse du trait historique, d'après le texte sacré & les opinions reçues : il compare ensuite cette analyse avec les tableaux des *Peintres morts ou vivants* qui ont traité

ce sujet : il loue leur exactitude, oui remarque leurs erreurs, & finit par indiquer sur chaque article & ce qu'on peut faire, & ce qu'on doit éviter.

Jaloux d'étendre le domaine des Peintres, & de contribuer à l'ornement des Temples du Seigneur, il ne s'est point borné à jeter quelques regards sur un certain nombre de faits principaux, qui ont souvent exercé les talents des Artistes les plus célèbres : il s'est également occupé à débrouiller les circonstances des faits intermédiaires, qui n'ont peut-être été jusqu'ici que trop négligés, & dont la plupart sont susceptibles de la plus brillante exécution.

Dans l'espace immense que l'Histoire sacrée lui présentait à parcourir, obligé de s'attacher d'abord à un point fixe, d'après lequel il pût partir, l'Auteur a donné la préférence à l'Histoire du Nouveau Testament, comme nous étant plus personnelle, & celle dont l'usage est le plus fréquent dans les Peintures sacrées.

D'après cet exposé sommaire de l'Ouvrage que nous annonçons, il est aisé de sentir & son importance, & son utilité. C'est un guide fidele, que tous les Amateurs de Peinture consulteront avec plaisir : les Peintres, & sur-tout

les jeunes Elèves, ne ſçauraient ſe diſpenſer de l'étudier, & même de le ſuivre. Ceux qui ſont chargés par état de veiller à la décoration des Temples, ne doivent pas manquer de ſe le procurer.

On ſe tromperait cependant, ſi l'on s'imaginait que cet Ouvrage n'intéreſſe que les *Artiſtes*, les *Amateurs* & les *Miniſtres des Autels*. Les détails hiſtoriques dans leſquels l'Auteur eſt deſcendu ſur les mœurs & uſages des Juifs, l'extrait qu'il s'eſt trouvé dans la néceſſité de faire d'un grand nombre de Livres apocryphes, dans leſquels les Peintres ont ſouvent puiſé leurs ſujets; enfin des éclairciſſements ſur quelques points de nos dogmes & de nos myſtères; dont il eſt important que les Artiſtes aient des notions juſtes & exactes, ſont autant d'objets qui ne peuvent être indifférents pour perſonne, & que l'Auteur a traités de maniere à être entendus de tout le monde.

---

Lû & approuvé, ce 18 Octobre 1770,
MARIN.

*Vû l'approbation, permis d'imprimer, ce 2[illegible] Octobre 1770, DE SARTINE.*





